Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

55e ANNEE—No 38 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 12 FEVRIER 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

KING DEFEND ERNEST LAPOINTE ET LES CANADIENS-FRANCAIS

Le premier ministre du Canada prend M. Bennett à partie au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône et lui reproche de faire de la petite politique quand il accuse les honorables Ernest Lapointe et P.-J.-A. Cardin d'avoir ligué les canadiens français contre le reste du pays pour imposer leur influence à Ottawa — Les traités commerciaux et l'embargo sur l'huile — L'affaire Riddell expliquée.

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Le duel oratoire commencé lundi, entre le premier ministre King et le chef de l'Opposition, l'hon. R. B. Bennett, s'est poursuivi durant la majeure partie du débat d'hier sur l'Adresse. La session a pris véritablement une allure de combat quand M. J.-S. Woodsworth, chef C.C.F., a parlé à la suite du très hon. Mackenzie-King et a même proposé un amendement à l'Adresse pour censurer la politique du gouvernement en face de la misère générale de la population.

M. Woodsworth tente par ses discours et ses motions de rallier à ses idées en Chambre l'opinion des membres du parti du Crédit Social. Il reproche surtout aux autorités, dans son amendement, de n'avoir pas pris de moyen d'enrichir la masse en monnayant les castes ressources naturelles du pays sans même qu'elles aient été mises en état d'exploitation.

Le premier ministre, dans un discours de deux heures et demie, a démoli les arguments du chef conservateur et a défendu la politique du gouvernement à Genève, en rapport avec l'embargo sur l'huile. Il a surtout démontré que le parti libéral a négocié en quelques jours avec le gouvernement américain un traité de reciprocité que les conservateurs, malgré de sincères efforts de leur part, n'avaient pu conclure. Il a dû répondre à plusieurs questions qui lui ont été posées au sujet des sanctions prononcées contre l'Italie par la Société des Nations. Sa réplique aux déclarations de M. Bennett contre les Canadiens-français a été magistrale surtout celle qui se rapportait aux honorables MM. Lapointe et Cardin.

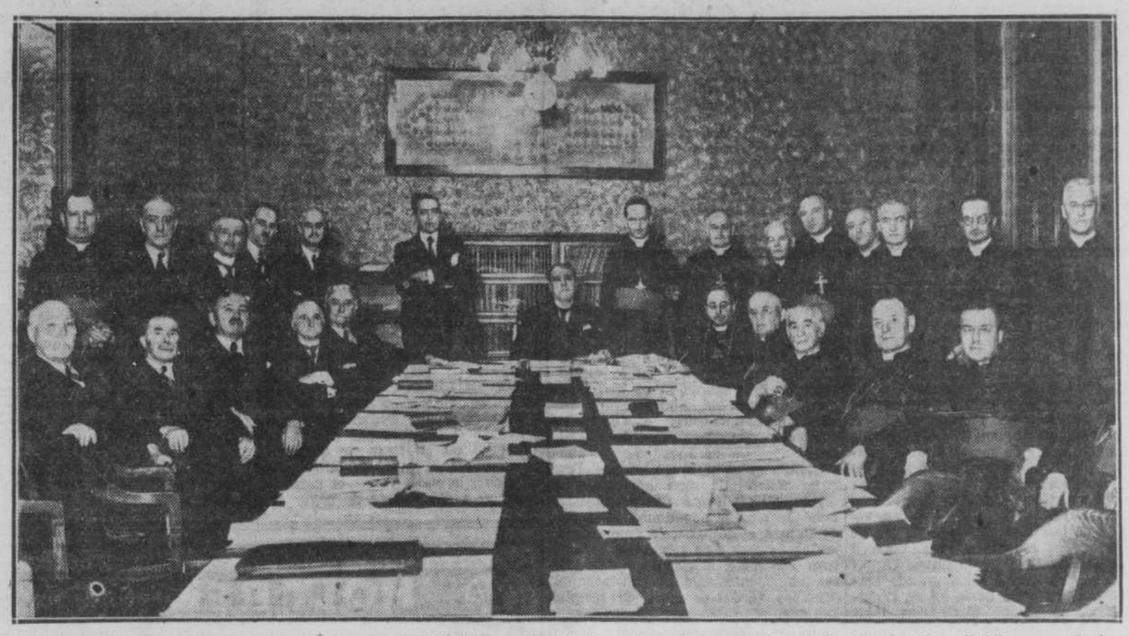
M. Bennett en effet a vivement reproché à l'hon. M. Lapointe son discours de St-Sauveur, au cours de la dernière campagne fédérale, discours par lequel il demandait à la province de Québec de faire front commun contre le parti conservateur et lançait un appel à l'union pour avoir la force.

Le chef conservateur avait même déclaré que c'était grâce à cette cohésion du groupe canadien-français que l'hon. M. Cardin avait obtenu le portefeuille des Travaux Publics, insinuant ainsi qu'il était malséant pour

(Suite à la page 6, 2e col.)

Reprise de la persécution catholique en Allemagne

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU PARLEMENT



La photo ci-dessus fut prise ce midi par l'artiste du "Soleil", à l'ouverture de la session d'hiver du Conseil de l'Instruction Publique au Parlement. L'honorable CYRILLE-F. DELAGE, Surintendant de l'Instruction Publique, préside ces importantes assises auxquelles participent Son Eminence le Cardinal VILLENEUVE et plusieurs Archevêques et Evêques. On voit à la gauche de l'honorable M. DELAGE, Son Eminence le Cardinal VILLENEUVE, et l'on remarque en outre sur la photo Leurs Excellences NN. SS. FORBES, BRUNAULT, LIMOGES, COURCHESNES, COMTOIS, GAUTHIER, LANGLOIS, RHEAUME, ROSS, DESMARAIS, LAMARCHE et PAPINEAU; MM. les abbés J.-J. DUBE et L.-A. DESROSIERS; MM. VICTOR DORE, de Montréal, ANTONIO PERRAULT, HECTOR PERRIER; NEREE TREMBLAY, l'honorable juge H. FORTIER; l'hon. H. CHAMPAGNE, et M. NAPOLEON BRISEBOIS. (Cliché du "Soleil")

La police secrète du gouvernement nazi opère un grand nombre d'arrestations de religieux et de religieuses en Rhénanie — Le gouvernement Hitler essaie d'expliquer son attitude en accusant les prêtres — Jeunes leaders catholiques sous arrêts—Sortie d'Hitler contre les Juifs.

Berlin, 12. (D'après l'Ass. Press) — La police secrète du Reich a perquisitionné hier en Rhénanie, où elle opéra le plus grand nombre d'arrestations qu'on eût vu depuis un an, alors que moines et religieuses étaient arrêtés par douzaines sous un prétexte ou un autre.

La nouvelle des arrestations qui s'opèrent a couru rapidement de bouche en bouche, l'anxiété croissant encore par suite du rapport, exagéré à ce qu'il semble, qu'un grand nombre de prêtres, de laïques et de prétendus communistes, auraient été emmenés en prison.

Les autorités ont jeté le voile du mystère sur les opérations de la police, au sujet desquelles la presse n'a absolument rien publié. Elles prétendent, cependant, que c'est la première fois qu'il y a collusion constatée sur une vaste échelle entre catholiques et communistes.

Malgré tout, les signes extérieurs de la possibilité d'un accord entre le régime nazi et l'Eglise ne manquent pas. Tandis que la police procédait à la râfle discrète qui a mis tout le Reich en émoi Hitler mandait par télégraphe ses meilleurs voeux à Sa Sainteté Pie XI pour le 14e anniversaire de son couronnement.

On cite le cas de l'abbé Kenter, de Dresde, condamné hier à deux ans de prison pour "propagande communiste", comme un exemple du prêtre qui n'hésite pas à s'unir aux marxistes contre le régime nazi.

"Son procès a établi, dit le journal, qu'il était en relations avec d'anciens membres du parti socialiste et exerçait sa propagande au moyen d'écrits apportés en contrebande de Tchécoslovaquie."

On sait par ailleurs que des sentences sévères ont été infligées aux membres de congrégations religieuses trouvés coupables d'une infraction quelconque aux lois nazies. C'est ainsi que la mère supérieure Maria Breitnel, des Soeurs de saint Canisius, a été condamnée à 42 mois de bagne, 5 autres soeurs à 7 mois de prison, et que deux hommes attachés

(Suite à la page 17, 1ère col.)

Le gouvernement King économise $12,000,000

Les estimés budgétaires de l'honorable C.-A. Dunning, le nouveau ministre des finances, impliquent la disparition de dépenses inutiles ou non indispensables, tandis que les services essentiels de l'administration ont un budget augmenté.

Ottawa, 12. (Spécial au "Soleil") — Le gouvernement King manifeste de façon décisive son intention de diminuer les dépenses nationales, car les estimés budgétaires de M. C.-A. Dunning, ministre des Finances, impliquent des économies de $12,000,000. Le régime libéral réduit de $7,000,000 diverses dépenses ; de $3,000,000 les frais de construction et de réparations aux édifices publics ; de $300,000 le budget de la Police fédérale ; de $350,000 le coût de l'administration des postes ; et de $345,000 les subsides pour contrats de poste et de navigation. Par malheur, le service de la dette requiert $3,200,000 de plus, de sorte que les économies seront moins évidentes dans l'ensemble du budget.

Les dépenses prévues pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1937 s'élèvent à $384,427,548.64, soit $12,-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

DECLARATION DE M. TASCHEREAU

Le premier ministre Taschereau a déclaré ce matin au représentant du "Soleil": "Je remarque dans les journaux qu'il aurait été dit, hier soir, à Saint-Fidèle, lors de l'assemblée de M. J.-E. Grégoire, que je serais allé, lundi matin, en compagnie de M. Francoeur, offrir la candidature à M. Lucien Borne. Voulez-vous dire qu'en autant que je suis concerné je ne mêle pas les questions de politique provinciale aux questions de politique municipale, que M. Grégoire a tort de vouloir m'entraîner dans la lutte en disant que je favorise la candidature de M. Borne. Je n'ai pas vu M. Borne, je ne lui ai pas parlé et je ne suis pour rien à sa candidature.

"M. Grégoire a aussi dit que c'est moi qui ai imposé la taxe sur les locataires.

Or, cette loi existe dans la charte de la ville depuis 1929 et elle y a été laissée lors de la refonte de la charte en 1929. Je n'y suis donc pour rien. Le conseil de ville a tout simplement donné suite à la loi qui se lit comme suit: (art. 544), "La cité de Québec est autorisée à imposer et à prélever sur toute location d'immeuble ou partie d'immeuble occupé comme résidence une taxe annuelle n'excédant pas 3 pour cent de la valeur de location de l'immeuble ou partie d'immeuble tel que porté au rôle d'évaluation en vigueur." On remarquera que la ville n'est pas obligée, mais qu'elle est autorisée à imposer cette taxe, elle peut exercer un pouvoir discrétionnaire".

M. Grégoire dit aussi que c'est nous qui avons imposé des taxes aux citoyens de Québec lors de la dernière session. Voici l'original du bill déposé par la ville devant la Législature avant même que nous commencions l'étude du projet, et voici de quelle manière M. Grégoire entendait taxer :

16. L'article 243 de la loi 19 George V, chapitre 95, est remplacé par le suivant:

"243. Une taxe personnelle, fixe, annuelle, de [trois] cents dollars est imposée à toutes personnes, sociétés ou compagnies, ou leurs représentants, faisant affaires dans le cité de Québec comme marchands, [manufacturiers ou entrepreneurs], ayant leurs bureaux, magasins, place d'affaires dans la cité de Québec, mais ayant leurs hangars, foulons, entrepôts, boutiques, manufactures ou quais en dehors des limites de la cité, lesdites taxes devant être payées en sus de toute autre taxe ou droits déjà imposés sur tout marchand, [manufacturier ou entrepreneur], ou société de marchands, [manufacturiers ou entrepreneurs] dans la cité.

[Toute personne ou compagnie ou société de personnes mentionnées ci-dessus qui n'a pas de place d'affaires dans la cité, et qui vient y faire affaires, paiera une licence de quatre cent cinquante piastres.].

17. L'article 246 de la loi 19 George V, chapitre 95, tel que modifié par la loi 20 George V, chapitre 110, article 11, est remplacé par le suivant:

(Suite à la page 15, 4e col.)

ANNIVERSAIRE

[illegible] Eminence le cardinal [illegible]-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, fêtera demain le troisième anniversaire de son élévation au cardinalat.

LA PREMIERE MANCHE VA A M. J. FORTIN

Le demandeur conteste l'élection de M. Henry Auger dans St-Jacques, et le juge Curran rend une première décision en sa faveur lorsqu'il renvoie une objection du député-élu.

Montréal, 12.— (D. N. C.)—M. Joseph-Dosithée Fortin qui conteste l'élection de Henry-Lemaitre Auger, député de Saint-Jacques à la Législature, et leader du Conseil municipal de Montréal, en alléguant qu'il s'est indument servi de son influence comme conseiller municipal afin de mousser et d'avancer sa candidature à Québec, a gagné hier après-midi la première manche de la bataille judiciaire qui s'engage actuellement

(Suite à la page 17, 1ère col.)

PENSIONS DES VETERANS

Ottawa, 12, (P. C.). — On note une diminution de $350,000. dans les estimés relatifs aux pensions cette année. L'an dernier, on avait voté un montant de $42,000,000. tandis que cette année on demande $41,650,-000. L'estimé pour l'octroi aux vétérans de la guerre passe de $2,550,-000. à $3,200,000. L'hospitalisation générale des pensionnés de guerre coûtera cette année $3,250,000., soit $250,000. de moins que l'an dernier. Le montant total que le Parlement sera appelé à approuver est $55,-988,758. contre $55,892,867., soit une augmentation de $95,891., provoquée par l'accroissement dû à la loi des pensions de 1901. $50,000. de plus.

Grands projets de loi au Parlement Ontarien

Le discours du Trône annonce une répartition plus équitable des impôts scolaires et l'amélioration de l'école rurale — Nouvelles propositions sur la fourniture du courant électrique.

Toronto, 12. (C.P.) — Le discours du Trône, dont le lieutenant-gouverneur Herbert-A. Bruce a donné lecture hier, à l'ouverture de la session provinciale en Ontario, annonce des projets de loi tendant à la distribution plus équitable des impôts scolaires et à l'amélioration de l'école rurale. Il apporte un tribut d'hommage à la mémoire de Sa Majesté George V et un témoignage de loyal dévouement et d'affection à Sa Majesté Edouard VIII.

Voici une partie du texte de ce discours:

A l'issue de la conférence interprovinciale d'Ottawa, en décembre dernier, il s'est avéré que la Province aurait besoin de nouvelles ressources pour faire face aux dépenses grandement accrues du chômage et équilibrer le budget. A cet effet, il a été décidé de lever, par une loi, un impôt sur le revenu des particuliers qui remplacera l'impôt actuellement prélevé par les municipalités. Il importe que ce projet de loi soit voté promptement pour permettre aux municipalités de mettre au point leur budget annuel.

Mon gouvernement croit le moment venu de faire connaître sa politique au sujet de la dette consolidée de la Province, qui s'est accrue depuis un certain nombre d'années dans de telles proportions qu'elle est devenue un fardeau presque intolérable. Il ne s'agit pas de recourir à la conversion forcée des obligations émises au nom de la Province. Le réaménagement de la dette publique ne saurait être effectué par une province seule mais devrait, de toute nécessité, faire partie d'un projet d'ensemble national.

Mon gouvernement est résolu à payer tout ce qu'il doit, principal et intérêts, aux termes mêmes des contrats d'emprunt, et n'épargnera rien pour maintenir son crédit, qui est excellent, comme le prouve sa capacité d'emprunter au taux le plus bas qu'on ait jamais vu dans l'Ontario et aussi le prix de vente des obligations de cette province, qui font prime sur les marchés....

Le ministère de la voirie a réduit ses dépenses d'établissement au cours de l'année. Cependant une circulation accrue et l'usure de la surface des routes vont nécessiter la réfection prochaine d'une grande partie des routes les plus anciennes dans les parties les plus peuplées de la province.

On se rappelle qu'une législation a vu le jour l'an dernier pour mettre fin à certains contrats entre la Commission hydroélectrique d'Ontario et des compagnies d'électricité québécoises... Le gouvernement soumettra à

(Suite à la page 15, 7e col.)

UN SYNDICAT UNIQUE POUR LE MEXIQUE

Le président Cardenas projette la formation de l'Union unique pour tous les travailleurs mexicains — Le communisme.

Monterey, Mex., 12, (A.P.) — Le président Cardenas projette la formation de l'Union unique (one great union) pour tous les travailleurs mexicains. C'est ce qu'il a annoncé aujourd'hui en partant pour le nord après être intervenu personnellement dans le récent conflit entre capitalistes et communistes à Monterey.

Au cours d'une ultime conférence avec les patrons, qui avaient fermé leurs établissements deux jours la semaine dernière pour protester contre les agissements communistes, le président a soutenu que rien ne pouvait faire croire à l'existence du communisme dans cette ville. Il a as-

(Suite à la page 17, 2e col.)

Lapointe dénonce les manoeuvres des tories

Le ministre de la Justice, dans un grand discours aux Communes, proteste contre les méthodes de publicité employées au cours de l'automne dernier — Riposte à des fanatiques.

Ottawa, 12 (DNC) — Dans un énergique discours, l'hon. Ernest Lapointe, député de Québec-Est, et ministre de la Justice, a répondu, hier soir, aux attaques et aux insinuations du chef conservateur l'hon. R.-B. Bennett, et de M. Earl Lawson, de Toronto, qui fut organisateur tory aux dernières élections. Il a averti ses amis, comme ses adversaires, que les attaques le verraient sur la brèche et qu'il répondrait à tous ceux qui lui lancent la pierre.

Il a surtout revendiqué son droit, après trente-deux ans de vie politique, et sa dixième session en parlement, d'exprimer son opinion sur une question d'ordre public, sans se faire reprocher d'être catholique et canadien-français. Il est vrai que les attaques sont venues de Toronto, cette fois, mais il n'a pu résister à l'envie de donner à la Chambre des échantillons de la manière dont les conservateurs ont fait la bataille dans la province de Québec lors de la dernière

(Suite à la page 17, 3e col.)

Faits divers de partout

SEISME

Calcuta Indes 12. (P.A.) — Une des plus violentes secousses sismiques que l'on n'ait jamais éprouvée à Dhubri, Assam, à 300 milles d'ici. On a également noté un choc à Bogra, dans le Bengale. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

FIN DE PROCES

Toronto, 12. (P.C.) — On croit que le procès du jeune Harry O'Donnell, accusé de meurtre de la jolie Ruth Taylor, prendra fin aujourd'hui même. Il ne reste plus que trois témoins de la défense à entendre aux audiences de ce jour. Le procès de l'accusé est commencé il y a exactement neuf jours.

ETUDIANTS ARRETES

Parie, 12 (C.P.-Havas) — Quatre-vingts étudiants pro-Italiens sont détenus aujourd'hui pour s'être barricadés dans la classe du prof. Jèze, ancien conseiller juridique de la délégation éthiopienne à Genève, avec l'intention de l'empêcher de donner son cours de droit à l'Université de Paris. Hier matin le professeur, sous la protection de la police, avait pu donner son cours, mais à 7 heures du matin. Hier soir 200 étudiants occupèrent sa classe pour s'y barricader et l'empêcher d'y pénétrer ce matin. La police intervint et, après une bagarre de deux heures, resta maîtresse du terrain. Elle avait fait 80 prisonniers. Les étudiants, qui, depuis novembre, empêchent le prof. Jèze de donner son cours, veulent l'obliger à démissionner.

LA RADIO-ETAT

Ottawa, 12 (P.C.) — La Commission canadienne de la radio a dépensé $1,394,923 au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1935, comme l'indique le rapport déposé hier aux Communes. Ce rapport mentionne le besoin de postes plus puissants à certains endroits stratégiques, et ajoute que le budget voté à la Commission, et ses revenus, n'ont pas suffi à l'amélioration de ces postes. La Commission regrette de ne pouvoir servir certains centres comme elle le voudrait.

Les dépenses de la Commission se divisent comme suit: salaires, $155,828; administration, $70,790; opération des postes, $62,931; constructions nouvelles, $74,688; perfectionnements techniques, $19,276; frais des postes et coût des programmes, $245,699; $332,-942 et $132,766. Radio-Canada établit à 3,249,340 le nombre de ses auditeurs soit une augmentation de 855,916.

Un office impérial de la défense à Londres

Le conseil des ministres de Grande-Bretagne se réunit aujourd'hui pour discuter de la défense de l'empire — Un ministère de la défense nationale.

Londres, 12 (PA) — Le conseil des ministres de Grande-Bretagne s'est réuni aujourd'hui au 19, Downing Street pour discuter de la défense de l'empire. Pour la première fois, on a étudié dans tous ses détails le gigantesque programme destiné à développer l'armée nationale. On a voulu résoudre aussi le problème du coût que l'on estime à 300,000,000 de livres, soit $1,500,000,000.

Dans les cercles généralement bien informés, on croit qu'il sera créé un ministère qui commandera à la fois aux départements actuels de la guerre, de la marine et de l'aviation. Les membres du cabinet ne s'entendent pas sur les moyens à prendre pour se procurer l'argent nécessaire au plan de défense nationale. Deux opinions prédominent au sein du cabinet. Il en est qui optent pour un emprunt immédiat de la défense nationale et d'autres suggèrent l'émission de bons du trésor à courts termes soit pour une période de trois ans.

Le contre-amiral sir Murray Sueter a soumis aux Communes un projet de loi qui permettrait d'un seul coup de créer un ministère de la défense, et en fait amènerait la création d'un office de la défense de l'empire.

Ce projet se subdivise en trois parties:

Etablir un ministère de la défense qui serait dirigé par un secrétaire d'Etat qui aurait la haute main sur la marine, l'armée et l'aviation.

Donner au gouvernement le pouvoir de nommer un conseil de la défense qui serait présidé par un ministre de la défense.

Donner au roi le pouvoir, par arrêté ministériel, de nommer des représentants des possessions membres de ce conseil, ce qui reviendrait à créer un office impérial de défense.

FAMILLE ANEANTIE

Pittsburgh, 12. — (P.C.) — La jolie Marie Fusco, âgée de dix-neuf ans, a succombé aujourd'hui à l'empoisonnement par l'oxyde de carbonne, huit jours après que cinq autres membres de sa famille eussent été victimes du même gaz mortel dans leur résidence du district sub-urbain.

LE CANADA GAGNE

Garmish, Allemagne. 12. (P.C.) — Les Canadiens continuent leur course vers le championnat du hockey. Ils ont battu hier soir les joueurs hongrois par 15 à 0. Une foule immense et enthousiaste s'est rendu pour assister à la partie d'autant plus que les Canadiens avaient vaincu la veille l'Angleterre. On prédit aux Canadiens la victoire finale.

AU CONSEIL EXECUTIF

Les membres du cabinet provincial ont eu leur réunion hebdomadaire aujourd'hui, sous la présidence du premier ministre, l'honorable Alexandre Taschereau. On a procédé à l'étude des questions administratives qui surgissent chaque semaine. Aucune déclaration importante n'a été faite à l'issue de cette séance du conseil exécutif.

MALCOLM EST ELU

Londres, 12, (C. P.). — L'élection complémentaire de Ross et Cromarty, en Ecosse, lundi dernier, a envoyé aux Communes Malcolm MacDonald, secrétaire pour les dominions et fils de l'ex-premier-ministre Ramsay MacDonald. Les candidats se sont classés comme suit: MacDonald, national-travailliste, 8,-949 voix; Hector McNeill, travailliste, 5,967; Randolph Churchill, conservateur, 2,427; Russell Thomas, libéral, 738.

LE PROCES DE SINCLAIR

"Je tiens à avertir les savants avocats de la défense que j'ai bien l'intention, quand je m'adresserai aux jurés, de leur dire que les détectives et la Couronne ont le devoir de bien préparer leurs causes, et de voir les témoins avant le procès". Telle est la déclaration que faisait ce matin aux Assises l'honorable Lucien Cannon, au cours du procès de Roland Sinclair, accusé de meurtre. A ce moment, Me Louis Lemay pressait de questions un témoin qui venait de dire quelque chose de plus qu'à l'enquête préliminaire.

Au début de la seance, Mes Louis Lemay et Mark Drouin ont procédé au contre-interrogatoire de M. Lucien Côté, qui a témoigné hier. Le témoin suivant, interrogé par Me Valmore Bienvenue, fut M. Henri Mercure, de St-Jean Deschaillons. Environ quinze jours avant la mort de Lucien Malo, il a rencontré l'accusé à sa maison, au 2e rang de St-Jean. Il a entendu Sinclair dire, en montrant ses souliers percés:

—"Je m'attends à un héritage d'une de mes tantes, et je pourrai m'habiller". Le soir du 4 novembre 1935, il a vu arriver l'accusé au village, avec une casquette neuve.

—"On s'habille depuis qu'on ne boit plus", lui a-t-il dit.

—"J'ai eu mon argent de ma tante de Montréal", aurait répondu Sinclair.

—"Par la poste ou par le gars de Montréal (Malo)?

—"Par le gars de Montréal".

Sinclair aurait ensuite invité Mercure à aller "prendre une brosse" à St-Angèle.

(Suite à la page 15, 7e col.)

LA DEFENSE DU CANADA

Ottawa, 12, (P. C.). — Une augmentation de $1,494,736. dans les appropriations pour l'aviation et de $3,283,517. dans celles de la guerre, voilà ce qui ressort des estimés déposés en Chambre hier. L'armée et la marine obtiennent $13,377,985. et l'aviation $5,801,100. On a augmenté d'un million les appropriations de la force royale aérienne du Canada. L'année dernière, les estimés de ce chef s'élevaient à $3,130,000. L'aviation civile passe de $751,364. à $1,262,800., soit une augmentation de $511,436. Les magasins généraux de l'armée disposeront de $387,317. et le département de la défense nationale de $10,966,500. Le budget de la marine se chiffre à $2,409,500., soit $816. de plus que l'an dernier.

L'anniversaire papal à la chapelle Sixtine

Pie XI a célébré aujourd'hui le 14e anniversaire de son couronnement en assistant à des cérémonies religieuses à la chapelle Sixtine — Un article de l'"Osservatore Romano".

Cité vaticane, 12 Droits réservés par l'Agence Havas) — Sa Sainteté Pie XI a célébré aujourd'hui le 14e anniversaire de son couronnement en assistant à des cérémonies religieuses dans la chapelle Sixtine. C'est le 12 février 1922 que Pie XI, ci-devant cardinal Ratti, archevêque de Milan, fut couronné comme 266e successeur de saint Pierre et évêque de Rome, c'est-à-dire pape.

Le Saint-Père, assure-t-on dans les milieux vaticans, entre dans la 15e année de son pontificat en excellente santé pour un homme de 78 ans. Il est descendu de ses appartements à la chapelle aujourd'hui porté sur un fauteuil, mais on explique cette précaution par la température hivernale et le fait que Sa Sainteté est à peine rétablie d'un léger refroidissement.

Le cardinal Nasalli-Rocca, le plus âgé des cardinaux créés par Pie XI, a célébré la messe pontificale ce matin. Vingt-six cardinaux, plusieurs membres de la noblesse romaine et du corps diplomatique accrédité près le Vatican, assistaient à l'office divin.

Hier le pape avait célébré le 7e anniversaire de la signature du traité de Latran. Aujourd'hui l'"Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, n'a pas soufflé mot des manoeuvres anticatholiques de la veille en Allemagne. Ce numéro est consacré au 14e anniversaire du pontificat. Le directeur du journal, le comte G. della Torre, y publie un article de fond où il rappelle les efforts tentés par Pie XI et ses prédécesseurs pour réaliser la paix internationale. Sans faire mention de la guerre italo-éthiopienne il dit :

(Suite à la page 6, 5e col.)

MORTS TRAGIQUES

Sofia, Bulgarie, 12. — (P.A.) — Treize personnes ont perdu la vie aujourd'hui quand un convoi de passagers a télescopé la section arrière d'un convoi de marchandises au cours d'une aveuglante tempête de neige. La tragédie s'est déroulée à Asarachuyvo, au sud de la Bulgarie.

FELICITATIONS

Son Excellence Mgr Coudert, crée récemment Vicaire Apostolique du Yukon, a répondu hier, au message de félicitations que lui adressait Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Voici comment se lit le télégramme du nouveau titulaire :

Chipweyan, Alta, 11 février 1936.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Vivement touché et très honoré de votre paternel message. Merci du coeur à Votre Eminence, aux Archevêques, Evêques province de Québec. Mgr Breynat communiquera plans pour consécration. Mgr Fallaize et communauté joignent filiaux hommages.

Mgr Coudert.

CAUCUS LIBERAL

Ottawa, 12. (D. N. C.) — Le premier caucus libéral de la session a eu lieu cet avant-midi, dans la salle du comité des Chemins de Fer. Le groupe ministériel est si nombreux que la salle était remplie et avait l'aspect des jours de grande délégation. Lorsque l'hon. Mackenzie-King, premier ministre, a fait son entrée à onze heures et quart, il a été salué par les vivats de l'assistance. On rapporte que l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure, a été élu président du caucus. L'hon. Pierre Casgrain présidait de la Chambre, n'assistait pas à cette réunion.

TEMPERATURE



Toronto, (P. C.). Une violente tempête fait rage sur les côtes du Labrador pendant que la pression est élevée au sud-est et en général au nord-ouest du continent. La température a été belle et froide dans la plupart des districts à l'est du Canada et il est tombé un peu de neige dans la région des grands lacs Il fait encore beau et froid dans l'ouest.

Bas St-Laurent : vents froids de l'ouest, beau et froid aujourd'hui et jeudi.

REUNION DES EMPLOYES DE LA MAISON JOS. COTE



Tous les membres du personnel des magasins Jos. Côté ont été reçus à un dîner, dimanche soir, à l'hôtel St-Louis. M. Charles Bernier, gérant-général de cette importante maison de commerce, s'est fait l'initiateur de cette réunion intime au cours de laquelle l'enthousiasme et l'entrain régnèrent en maîtres. On remarque dans la vignette ci-dessus, les convives, avant le banquet. Debout, en arrière, madame Jos. Côté, M. Charles Bernier, MM. Lucien et Roland Côté, M. René C.-de Léry, M. Philias Côté et M. Robert Wagner. M. Charles Bernier présenta la santé du personnel et en profita pour donner un bref historique de l'institution dont il est l'âme dirigeante. Il souligna que les magasins Jos. Côté existent depuis 1887 et fit remarquer que le cinquantenaire sera célébré avec éclat, l'an prochain. Les autres orteurs furent MM. Roland Côté, de Léry, Robert Wagner, etc. C'était la première fois que les employés des magasins Côté se réunissaient ainsi, dans des agapes annuelles.

Première assemblée de Borne à Saint-Sauveur

(Suite de la page 3)

s'est occupé de la classe ouvrière en taxant les locataires. Le Maire vous dira que cette taxe vient du gouvernement, mais s'il avait été un homme énergique, comme M. Lucien Borne, les ouvriers ne seraient pas grevés de cette taxe aujourd'hui." (App.)

M. le notaire Gérard Hamel a été le troisième orateur à s'approcher du microphone. Il a rappelé que s'il était entré dans cette lutte c'est parce que comme locataire il veut être débarrassé de cette taxe sur le loyer qui a surtout affecté la classe moyenne.

M. le notaire Hamel fit ensuite appel à la jeunesse pour lui demander d'appuyer M. Lucien Borne en disant que les jeunes veulent voir abolir la taxe des locataires et la taxes des automobiles. — "Nous ne voulons pas de ces achats dans l'Ontario et les Etats-Unis, dit ensuite l'orateur, pas plus que nous voulons une dictature économique à l'Hôtel de Ville au détriment des intérêts de la population".

En terminant, M. le notaire Hamel a donné quelques conseils à la jeunesse.

M. Jos. Cantin, ancien échevin a succédé ensuite au notaire Hamel — "J'avais eu confiance au Maire actuel dit-il, mais en le voyant à l'oeuvre, j'en ai eu une toute autre impression. La première chose qu'il a introduit à l'Hôtel de Ville, ça été la chicane. — (Rires). Dans la suite, s'est présentée la question du budget, et il a prouvé qu'il ne connaissait absolument rien. (Cris de honte). De plus, comme professeur d'économie politique, il a bouclé son deuxième budget en imposant une taxe sur les locataires qui ne pouvaient pas même payer leur loyer (cris de honte). Il a enlevé sept piastres par semaine aux employés du télégraphe d'alarme et cinq sous de l'heure aux journaliers. (Cris de honte).

Une voix : "Parlez donc du garage municipal !"

M. Jos. Cantin : "Je n'ai pas le temps, mais je vous demande de voter pour M. Lucien Borne qui sera notre Maire, lundi prochain. — (Appl.)

M. LUCIEN BORNE

Au moment où le candidat à la mairie se lève pour prendre la parole, la foule entonne le traditionnel : "Il a gagné ses épaulettes" ; puis elle applaudit longuement.

—"Je ressens ce soir, dit M. Borne eu début de ses remarques, une émotion que je ne pourrais vous cacher. Cette ovation me va droit au coeur. Elle ne tombe pas dans le coeur ou l'intelligence d'un parvenu, ou d'un homme qui ne sait pas ce que c'est que la vie de l'ouvrier, mais elle va au coeur de l'un des vôtres. Je trouve cependant qu'il est regrettable pour un honnête homme, qu'il est pénible de constater que pour certains de nos adversaires l'honnêteté est une chose qui n'existe pas en dehors de chez eux. Mon premier acte, ce soir, n'est pas un acte d'humilité, je le regrette. On m'a dit que je n'étais pas Canadien français. Pour vous, qui avez connu les rues Lallemant et Prince-Edouard, la Manufacture A. Pion & Cie, vous savez que je suis né à St-Roch. (Ici, M. Borne montre à la foule son extrait de baptême dont il donne lecture).

Ce document démontre qu'il est né à St-Roch, le 24 août 1884.

—"Je suis descendant d'un père français qui, après avoir batallié contre la Prusse, soit l'Allemagne aujourd'hui, en 1870, est venu s'établir ici. Croyez-vous que j'ai honte de mon père ? — Tous ceux qui sont ici sont des descendants de Français. Je suis français comme vous, et Canadien tout court. (App.). — Nos adversaires ont prétendu qu'en affaires, je ne payais pas bien mes ouvriers et que j'avais des dettes. M. Charles Ratté, qui est ici sur l'estrade. (A ce moment M. Ratté se lève pour saluer la foule). M. Ratté, dis-je, a été 32 ans à mon emploi. (App.)

—"D'autre part, le docteur Hamel, qui a le domaine de la justice et de la charité, m'a attaqué à la radio. Il a parlé également de l'un de mes amis dont je ne donnerai pas le nom ce soir, parce que je ne veux pas le mêler à la lutte, un ami plus haut que le provincial et le municipal ; mais je dirai au docteur Hamel tout simplement . . . "Vous n'êtes pas l'honnête homme que je connais et celui que je voudrais voir être... et je n'en dis pas plus long. (App.) Je ne suis pas actionniste, je ne suis pas conservateur, je ne suis rien de tout ça. Je veux aller à l'Hôtel de Ville pour prendre les intérêts des ouvriers, des chômeurs, et surtout parce que le régime Grégoire ne donne pas satisfaction à personne. (App.) — Au cours de la dernière élection, dans le bureau de Lachance & Tanguay, j'ai rencontré M. Grégoire. Je lui ai dit qu'il avait d'excellentes qualités, qu'il était un homme très instruit, mais j'ai ajouté... :

—"Vous n'êtes pas l'homme qu'il nous faut à l'Hôtel de Ville, et je vais voter contre vous". (App.) Aujourd'hui je lui dis qu'il a été élu malgré mon vote, et je viens contre vous, M. Grégoire. Laissons maintenant les personnalités, et tranchons la question. Parlons de choses sérieuses au lieu de faire de la politique. Peut-on me reprocher de faire de la politique. Quand m'a-t-on vu sur les "hustings" ?

(Ici, M. Borne lit la déclaration que nous reproduisons en page 18 en réponse à l'attitude de son adversaire, et un auditeur lance à tue-tête... "Il est catholique de nom, mais pas en pratique."

M. Lucien Borne : — "Il y a quelques jours, des milliers de chômeurs ont demandé de meilleures allocations pour le chômage et le logement. Mon adversaire a accepté l'échelle en vigueur à Montréal sans l'avoir vue. A Montréal, pour deux personnes, homme et femme, on donne $3.70, tandis qu'à Québec, on accorde $3.85. A Montréal, on appliquera cette échelle jusqu'au mois de mars, et non pendant toute une année, et l'échelle de Montréal n'accorde pas à l'ouvrier cette protection que l'on soupçonnerait. A l'Hôtel de Ville, on fait vite, et on fait mal. Il ne s'agit pas de trouver des secours directs, mais il s'agit de trouver de l'emploi. (App.) Il faut entreprendre de grands travaux. On a déjà parlé ici de l'écluse de la rivière St-Charles, mais rien n'a été fait. Je vais aller chercher des travaux, qu'il s'agisse d'aller auprès du fédéral ou du provincial ; je vais aller les chercher n'importe où, et l'ouvrier aura du travail. Je m'engage à lui accorder un salaire raisonnable, et des allocations raisonnables dans le cas où tous ne pourraient trouver un emploi sur nos chantiers. Je verrai à établir une commission du chômage qui donnera justice à tous. Je verrai à ce que l'enlèvement de la neige soit fait par des ouvriers de notre ville, et non par des gens de l'extérieur. Cette question de l'enlèvement de la neige peut sembler peu importante, mais pour la régler on achète des camions et des appareils au détriment de la classe ouvrière. Avec tout ce que nous payons en intérêts sur ces appareils et achats de camions, il y aurait de quoi à faire travailler beaucoup plus d'ouvriers à la pelle. (App.) Je verrai à faire disparaître tous ces abus.

— "Quant à ce qui concerne la taxe sur les locataires et les automobiles, voici la situation. Le gouvernement a demandé à la ville de trouver des revenus. Montréal et les autres villes ont trouvé toutes sortes de moyens, mais la ville de Québec a eu quelque chose de génial. Je vous donne ma parole d'honneur que M. Grégoire n'enlèvera pas la taxe sur les locataires, car il ne sera pas maire lundi prochain, mais moi, je l'enlèverai." (App.)

Une voix : — "Si y l'ôte pas, on va être obligés d'y donner nos culottes." (Rires et applaudissements).

— "Passons maintenant à nos industries. Nous avions ici 65 manufactures de chaussures et 35 tanneries. Aujourd'hui, nous n'avons que 20 à 25 manufactures, et quatre ou cinq tanneries. J'essaierai de rétablir ces industries perdues. Le "Franc-Parleur" qu'on a lancé comme l'organe officiel de mon adversaire, a dit que j'étais Borné à la rue St-Vallier. Je n'en ai pas honte de la rue St-Vallier, et détruisez-la aujourd'hui, je me demande ce que nous ferions tous ensemble. (Cris de honte). Il est temps, messieurs, de constater où sont les véritables amis du peuple. Les envolées littéraires doivent s'évanouir en quelque sorte devant la situation présente et nous devons revenir aux principes d'affaires. Si je suis élu, j'accorderai toute la protection au commerce local après demande de soumissions honnêtes. Je verrai à ce que chacun ait sa part, et non à donner tout aux mêmes. Pour ce qui est du tourisme je consulterai le comité industriel. Je porterai une attention spéciale aux conventions. Je continuerai à améliorer le système de comptabilité pour que le fonds d'amortissement actuellement de $3,000,000 nous rapporte plus que du 2 et demi pour cent. Je verrai à balancer le budget plus rapidement. En ce qui concerne la question de l'électricité, ma situation est bien claire. Je prendrai une attitude énergique et sans équivoque pour que les citoyens aient des taux raisonnables. Je verrai à aider la multiplication des jardins ouvriers. Je consulterai les employés civiques pour traiter avec eux des problèmes que leur expérience leur permet d'approfondir. Je demanderai l'abolition de l'engagement qui empêche les policiers de faire partie d'un syndicat pour se protéger. Je verrai à faire la classification des employés de la brigade du feu après avoir consulté les intéressés. Je ne vais pas à l'Hôtel de Ville pour un tel ou un tel, et je ne ferai pas qu'imposer mon "veto", car l'Hôtel de Ville n'est pas la place pour un homme qui veut tout mener seul. Il faut que chacun mette l'épaule à la roue. Les problèmes qu'on y discute sont les problèmes du peuple, et quand un homme prend un "cartel" pour diriger l'administration, c'est qu'il veut être mieux à l'aise pour mener sa petite affaire. Si comme maire je ne suis pas capable d'administrer avec les gens que le peuple me donnera, je me rappellerai qu'il est plus facile à un maire de s'en aller que de changer treize échevins. Je serai ponctuel, le maire Grégoire sait ce que cela veut dire . . . ; je recevrai les délégations à l'heure, et mon bureau sera ouvert à tous les citoyens. M. Grégoire s'est plaint du manque de coopération à l'Hôtel de Ville, mais je lui dirai que ce ne sont pas les hommes qui sont trop petits pour lui, mais les problèmes qui sont troup grands. (App.) Je ne vais pas à l'Hôtel de Ville pour mon intérêt personnel. Faites-moi confiance ; vous verrez que j'y vais dans un but de coopération, et dans deux ans je reviendrai devant vous conscient d'avoir fait tout mon devoir."

La foule entonne de nouveau "Il a gagné ses épaulettes", comme M. Borne termine l'exposé de son programme.

M. Albert Shields a reproché ensuite au maire Grégoire d'avoir eu une administration sterile et d'avoir prononcé plus de discours que de s'être occupé de la classe ouvrière. Il a ajouté également qu'il était opposé à un double mandat pour le maire parce qu'il représente un comté rural et qu'il votera au détriment des deniers de Québec si ceux-ci vont demander au parlement de taxer les ouvriers venant de l'extérieur."

L'orateur a déclaré ensuite que le maire n'avait fait aucune suggestion pour aider les ouvriers ou pour attirer de nouvelles industries dans notre ville ; et il a ajouté que M. Grégoire n'avait pu s'entendre avec personne parce qu'il n'a pas été assez habile. Il a cité en exemple M. Camilien Houde, maire de Montréal qui a su être assez homme d'affaires pour obtenir de la Législature ce qu'il désirait obtenir en faveur de Montréal.

M. Wilfrid Hamel, chef ouvrier, a protesté ensuite contre les remarques de MM. René Chaloult qui avait déclaré à la radio : "Ceux qui ne votent pas pour M. Grégoire sont des "gogos" ou des profiteurs". — Je dirai à M. Chaloult qu'il devra apprendre à respecter les gens qui le valent s'il veut prétendre qu'il est un homme si honnête et un si bon catholique.".

—"Quant à M. Grégoire, c'est un homme très occupé. Il est maire de Québec, député de Montmagny, chauffeur du maire de Québec. (App.)

avocat et notaire, qui s'occupe de tout ce dont il ne doit pas s'occuper. M. Grégoire a dit qu'il voulait améliorer la physionomie de la ville, mais je ne sais pas si c'est pour cela qu'il a enlevé les lumières des poteaux d'ornement. Il s'est élevé contre les trusts, mais il est en voie d'organiser un autre trust avec son cartel. En voyant certaines candidatures, je me demande si ce n'est pas le trust du lait qu'il est en train de former. Il a augmenté la taxe du laitier pour empêcher la concurrence et notre population a été obligée de payer plus cher pour la crème. Il s'est plaint de n'avoir pas eu de coopération, mais il n'a pu s'entendre avec personne. M. Grégoire voulait tout conduire seul, et pourtant nous ne voulons pas que la ville soit laissée aux mains d'un seul homme. — Nous voulons un homme comme M. Borne qui saura s'entendre avec tout le monde. (App.)

MM. Arthur Poirier et Alphonse Paquet ont terminé cette série de discours.

Rhumes de Poitrine



...Cèdent plus vite à l'action "cataplasme-vapeurs" du **VICKS VAPORUB**

FEU Mlle R. COUTURE

Un bel hommage a été rendu, le 7 février dernier, en l'église paroissiale de Charny, à la mémoire de Mlle Régina Couture, décédée le 4, à l'âge de 18 ans et 11 mois. On sait que la regrettée disparue était la fille de M. Israel Couture. Une foule de parents et d'amis ont tenu à s'associer à la famille dans son deuil et à participer à cet ultime témoignage rendu à la mémoire de la jeune fille de bien dont on déplore unanimement la perte. On remarquait à la tête de l'imposant cortège plusieurs notables de Charny et de la région.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Israel Couture; ses frères: MM. Ronaldo, Alonzo, Donat, Odina et Georges Couture. La défunte laisse en outre dans le deuil: sa mère; ses soeurs: Mmes Thomas Couture, Edgar Morneau, Malcolm Sévigny, ainsi que Mlles Cécile, Antoinette et Alma Couture.

La croix était portée par M. Edouard Cantin et les cousins de la défunte portaient le corps. Ce sont MM. Edouard Couture, Donat Higgins, Henri Higgins, Jimmy Higgins, Léo Couture et Achille Cantin.

A l'église, la cérémonie fut des plus imposante. Le temple paroissial était paré de ses plus riches ornements de deuil et rempli d'une foule de fidèles. M. le curé Omer Poirier a présidé la cérémonie. La chorale paroissiale a rendu avec brio un superbe programme de chant de circonstance.

Le "Soleil" réitère à la famille si cruellement atteinte l'expression de ses très vives condoléances.

KALMINE

EST LE PLUS INOFFENSIF DE TOUS LES MEDICAMENTS ANTIDOULEUR

C'est ce qui le différencie nettement de beaucoup de produits similaires qui souvent ne sont pas sans inconvénient pour le rein.

Les Laboratoires P. Métadier — Tours, France

Se vend dans toutes les pharmacies, la boite de 1, 4 et 6 cachets.

Seul concessionnaire au Canada :

J.-Alfred Ouimet, 84 est, rue St-Paul, Montréal.

BUVEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX • CA NE COÛTE PAS PLUS CHER

Carling

RED CAP ALE
AMBER ALE
INVALID STOUT
BLACK LABEL LAGER

VICTORIA

Commençant Samedi prochain



Qui pourrait dire les sacrifices moraux que s'impose une mère pour son enfant ? Personne ! Ils sont trop grands !

En programme double avec

BISCOT dans "BIBI LA PUREE"

Pour la grosse toux de l'hiver, préparez ce remède vous-même

Economique! Pas besoin de feu!

Voulez-vous un excellent remède contre la toux? préparez-le chez vous il coûte une bagatelle, mais vous serez surpris de voir comme il soulage vite les toux pénibles.

N'importe quel pharmacien peut vous fournir une bouteille de 2½ onces de Pinex, que vous versez dans une bouteille de 16 onces où vous ajoutez un sirop de sucre granulé pour faire 16 onces. Pour faire ce sirop, prenez 2 tasses de sucre et une tasse d'eau et agitez quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de feu. Cela, se prépare sans peine et vous donne pour votre argent quatre fois plus de remède contre la toux — une vraie provision de famille. Il se garde parfaitement et a le goût fin.

Il est surprenant de voir avec quelle rapidité ce remède détache le phlegme, calme les membranes irritées et aide à dégager les voies respiratoires. Cette triple action explique pourquoi il soulage en un clin d'oeil la toux assommante.

Pinex est un composé contenant sous forme concentrée du pin de Norvège, agent calmant tout à fait recommandable pour les toux de l'hiver. Argent remboursé s'il ne vous plaît pas sous tous les rapports.

HOLT, RENFREW

Ohé les gars ! Bonne nouvelle



Complets nouveaux

Modèles 1936, dos ample (by-swing) — 4 morceaux.

2 pantalons

Grandeurs : 24 à 28 . . . . . **$10.95**

Grandeurs : 28 à 32. **$13.95**

C'est par un coup favorable du hasard que nous avons pu nous procurer ces complets à notre propre prix.

Le tout dernier cri en fait de complets pour garçons... dos ample (by-swing), revers à pointes, poches- empiècement, doublures en soie Celanèse à la grandeur... Et tissus anglais de belle qualité en quatre nuances de brun — monotons et surquadrillés.

Ce sont les plus élégants complets que les garçons puissent désirer.

Rayon des jeunes

HOLT, RENFREW & CO., Limited

HOLT, RENFREW

Tons de craie et noir classique se disputent les honneurs dans les

Nouvelles Robes

Ces robes sont d'un charme juvénile, confectionnées en nouveaux crêpes pastels pur teint, dans les nuances de bleu-poudre, rose sombre et jaune pastel. Modèles les plus séduisants, imaginables. Quant à la véritable finesse des tissus il y a les chiffons, les 'sheers" et les marquisettes.

Elles s'adressent à la femme qui veut avoir "quelque chose qui sorte un peu de l'ordinaire".

$19.50 et plus

Pour avoir la silhouette nouvelle votre

Vêtement de fondation

doit être sans reproche.

Nous recevons actuellement les tout nouveaux dessins de corsets et de corselettes.

Consultez notre corsetière



HOLT, RENFREW & CO., Limited

FEUILLETON DU "SOLEIL"

BARBE-BLEUE

Grand roman inédit d'amour et de mystère

par

Maxime LA TOUR

No 41

D'ailleurs, il régnait une odeur écoeurante de tôles peintes surchauffées et la température était étouffante.

Madeleine, très incommodée, crut qu'elle allait de nouveau s'évanouir.

Instinctivement, elle gagna l'ouverture vitrée pour y chercher de l'air et jeta un regard à l'extérieur.

Elle n'avait jamais voyagé sur mer, mais les impressions précédentes la préparaient à ce qu'elle vit. Tout de suite, elle avait deviné qu'elle était sur un bateau. Aussi n'eut-elle pas de surprise en constatant que le hublot était médiocrement élevé par rapport à la surface d'une eau agitée, d'un bleu profond et moiré sur laquelle couraient des dentelles inconsistantes d'écume.

C'était tout ce qu'elle pouvait voir de l'eau. Cette eau vivante était le seul tableau qui s'encadrait dans la petite glace ovale.

La cabine était située trop bas par rapport à l'horizon pour qu'on pût apercevoir le ciel. Mais la douceur de cette lumière glauque, dont la cabine était baignée, indiquait suffisamment l'heure crépusculaire.

La jeune femme tourna la vis de pression et ouvrit. L'air entra, rafraîchi, chargé d'ode et de sel.

Elle le respira à pleins poumons et, fortifiée par ce tonique, se mit à réfléchir sur sa situation singulière.

Ainsi, "on" l'avait enlevée. "On" fuyait vers les lointains de la mer, on l'emportait comme une "On" ?

A cette dernière question, la réponse lui parut facile à faire.

Son ravisseur ne pouvait être autre qu'André Méranne. Le jeune homme était indépendant et riche. Il l'aimait. Elle était en puissance de mari, d'un mari que sa haute situation dans la police rendait particulièrement gênant. Méranne avait prouvé pendant la guerre un tempérament audacieux et épris de l'aventure. Un homme de cette trempe ne se contente pas d'un adultère banal et bourgeois. D'ailleurs, Madeleine ne lui avait donné aucune raison d'espérer une conquête facile. Alors ?... Eh bien ! alors, il avait pris les grands moyens.

Voyant qu'on éloignait de lui la femme qu'il aimait, il l'avait suivie. Voyant qu'un heureux hasard la laissait seule, il l'avait enlevée.

— Hum ! procédé de pirate plutôt révoltant en somme. C'est mépriser la femme que le traiter comme un gibier qu'on prend au piège.

Il l'avait fait saisir et ficeler sans aucun égard par des larbins à ses gages... c'était injurieux.

Et puis, des mercenaires — elle en tremblait rétrospectivement — l'avaient nécessairement descendue du haut de la falaise dans la mer en la balançant dans le vide, au bout d'une corde, comme une pendue ; c'était périlleux !

Agit-on ainsi avec celle qu'on aime ? Si c'est là le moyen de conquérir son coeur !... Un amant véritable s'y prend tout autrement, et c'est à force de soumission, de tendresse et de soins qu'il arrive à fléchir la résistance de la femme désirée.

Madeleine, en y songeant, était bouleversée par l'indignation. Elle saurait bien faire comprendre à ce brutal qu'on ne la prenait pas comme ça, elle, et qu'il s'était trompé grossièrement.

Il n'aurait rien d'elle : on la tuerait plutôt.

Pourtant, sans qu'elle voulut se l'avouer, cet homme l'intéressait bien plus qu'avant.

Lorsqu'il lui était apparu sous la figure d'un amoureux timide, respectueux des convictions mondaines et rimant des poèmes galants qu'il n'osait même pas signer, elle ne lui accordait pas plus d'importance qu'une souveraine n'en accorde à ses sujets et à ses flatteurs.

Maintenant, il se révélait comme un tyran, comme une puissance, comme un de ces grands mâles des âges héroïques et barbares dont elle croyait l'espèce éteinte en nos temps bourgeois et qui, dans la tumulte des villes mises à sac, emportaient en travers de leurs salles des femmes violentées et criant de peur.

Elle le détestait furieusement. Ah ! oui, elle le détestait, mais, ce monstre là, c'était un vrai homme, comme il n'y en a plus. Son amour ne ressemblait sûrement pas aux autres.

Et elle ressentait une sorte d'ivresse furibonde, d'orgueil enragé à concevoir qu'il l'avait trouvée assez belle pour valoir un crime. Comme il devait savoir aimer !

Il est parfois possible de découvrir, sous la femme telle que l'ont faite de longs siècles d'éducation, l'être instinctif qu'elle fut autrefois, sorte de louve pour qui l'amour était une bataille terminée par des défaites enivrantes et pâmées. Quand la fauve reparaît, l'âme féminine est secouée de mouvements contradictoires.

Madeleine était dans un de ces moments-là, révoltée, humiliée, toute durcie et hérissée, mais avec une sorte d'inavouable contentement et soulagement, en outre, de se dire qu'elle était là malgré elle, par conséquent sans responsabilité vis-à-vis de son mari.

Elle tenta d'ouvrir la porte de sa cabine, et, comme elle résistait, elle s'efforça de l'ébranler avec les poings. Vainement !... Allons ! tout compte fait, elle aimait mieux cela.

On la traitait en prisonnière, absolument. Une prisonnière n'a pas de devoirs.

Elle n'avait pas le crainte non plus ! quand on tient une jolie femme captive, ce n'est pas habituellement à sa vie que l'on en veut.

Il ne venait plus par le hublot que la pâle clarté de la nuit sereine. Madeleine ferma, ayant un peu froid.

Presque au même moment, la porte s'ouvrit. Celui qui entra était un nègre qui portait, sur un plateau, un dîner complet. Il alluma l'électricité et montra d'un geste à la prisonnière le commutateur à l'aide duquel elle pourrait l'éteindre à son gré.

L'installation de ce bateau était très moderne.

— Je voudrais voir M. André Méranne. Priez-le de venir, dit Mme Lagraville avec une autorité quelque peu provocante.

Le nègre la regardait. Il ouvrit une bouche énorme dant le rouge vif contrastait avec le teint sombre de sa peau, et montra qu'il avait la langue coupée.

Puis il salua et sortit, laissant la jeune femme terrifiée.

— Un muet ! murmura-t-elle. Je suis servie par un muet !

Une expression lui revint, un bout de phrase souvent entendu et lu : "Les muets du sérail... les muets du sérail..."

Les romans orientaux qu'elle avait dévorés avec la passion qu'elle mettait à toutes ses lectures parlaient de mystérieux esclaves à la langue coupée que les princes ottomans employaient à des besognes ténébreuses, messagers d'amours criminelles ou bourreaux occultes.

L'histoire les connaissait surtout dans cette dernière acception. On n'entendait parler d'eux qu'aux époques troublées ; ils se glissaient comme des ombres dans l'obscurité des cachots et, à l'aide d'un lacet de soie, étranglaient sans bruit les personnes qu'on voulait faire disparaître.

Il n'y avait certainement aucun rapprochement à faire entre ces sinistres exécuteurs et le domestique qui venait bonnement lui apporter son dîner.

Pourtant Madeline frissonna.

Dans que but lui avait-on donné pour geôlier cet homme à la langue coupée ?

Le dîner était appétissant ; une tranche de gigot avec de petites pommes de terre rissolées et rondes comme des noisettes, une crème renversée, des oranges et des bananes, un flaschino de Chianti.

Mme Lagraville avait faim, étant de celles que les émotions creusent. Mais elle hésita.

"Bah ! murmura-t-elle en chassant la mauvaise impression qu'elle venait d'avoir. On ne veut pas ma mort ; cela n'aurait aucun sens. Et si pouvais m'empêcher de penser à l'inquiétude de Paul, je serais tout à fait tranquille.

"Mon aventure est même des plus excitantes. Il ne faut pas laisser croire à mon ravisseur qu'il m'a fait perdre la tête. Ah ! monsieur André Méranne, vous avez voulu enlever la femme d'un chef de la Sûreté ! C'est à vos risques et périls. Vous verrez d'abord que vous n'avez pas affaire à une femmelette. Et ensuite, je suis sûre que M. Lagraville est déjà sur ma trace ; et l'on saura qui, de vous deux, est le plus fort.

"Mon rôle, en somme, est assez facile à jouer. Je fais une promenade en bateau et je vais être spectatrice d'une lutte passionnée à l'issue de laquelle mon mari me reprendra.

"S'il ne me reprend pas, c'est qu'André aura été vainqueur et... ce n'est pas consentir que céder à la force... Nous n'en sommes pas là. Dinons."

Et ma foi, Mme Lagraville, alias Madeleine de Saint-Ernest, dîna de bon appétit.

Après avoir dîné, elle s'aperçut qu'on avait eu l'attention de mettre son argent, ses accessoires de toilettes et le précieux manuscrit des "Virginités cruelles", quelques livres du genre qu'elle aimait.

Elle s'assura qu'un verrou intérieur la garantissait contre toute visite inopportune et qu'elle était tout à fait chez elle autant qu'elle le voudrait.

Alors, elle se déshabilla en souriant, se glissa dans son cadre et se mit à lire.

Nous n'irons pas jusqu'à affirmer qu'elle lut attentivement et sans distraction. Mais enfin elle lut, et bercée par un balancement doux auquel elle s'habituait, elle sentit qu'elle s'endormait et elle éteignit la lumière avec l'impression d'une sécurité complète.

C'était là l'assoupissement d'une personne lasse. Il ne dura pas longtemps. Et puis Madeleine ouvrit les yeux dans le noir.

Longuement elle écouta les bruits du bateau.

Etait-ce un grand ou un petit navire ? Dans tous les cas, il était facile à jouer. Il fais une promenade en bateau et je vais être spectatrice d'une lutte passionnée à l'issue de laquelle mon mari me reprendra.

"S'il ne me reprend pas, c'est qu'André aura été vainqueur et... ce n'est pas consentir que céder à la force... Nous n'en sommes pas là. Dinons."

Et ma foi, Mme Lagraville, alias Madeleine de Saint-Ernest, dîna de bon appétit.

Après avoir dîné, elle s'aperçut qu'on avait eu l'attention de mettre son argent, ses accessoires de toilettes et le précieux manuscrit des "Virginités cruelles", quelques livres du genre qu'elle aimait.

Elle s'assura qu'un verrou intérieur la garantissait contre toute visite inopportune et qu'elle était tout à fait chez elle autant qu'elle le voudrait.

Alors, elle se déshabilla en souriant, se glissa dans son cadre et se mit à lire.

Nous n'irons pas jusqu'à affirmer qu'elle lut attentivement et sans distraction. Mais enfin elle lut, et bercée par un balancement doux auquel elle s'habituait, elle sentit qu'elle s'endormait et elle éteignit la lumière avec l'impression d'une sécurité complète.

C'était là l'assoupissement d'une personne lasse. Il ne dura pas longtemps. Et puis Madeleine ouvrit les yeux dans le noir.

Longuement elle écouta les bruits du bateau.

Etait-ce un grand ou un petit navire ? Dans tous les cas, il était en fer et marchait à la vapeur, car on entendit les bruits sourds et réguliers de la machine, comme des pulsations.

Il y avait bien d'autres bruits, mais lointains et indiscernables. Mme Lagraville, pour occuper son insomnie, cherchait à les interpréter.

A plusieurs reprises, elle crut distinguer des gémissements ; elle supposa que le vent et les flots faisaient cette plaintive musique... Mais à la longue elle s'en inquiéta...

— Certainement, derrière cette cloison-ci, dans une cabine semblable à la mienne, il y a quelqu'un qui souffre, dit-elle.

Et, pour mieux entendre, elle colla son oreille au mur de tôle.

Dans cette position, le bruit devenait plus distinct.

Ce n'étaient pas des plaintes, mais des cris désespérés, des sanglots, des paroles confuses, proférées manifestement par une voix d'enfant ou de femme.

On ne pouvait pas les comprendre, mais parfois la voix avait des éclats violents. C'étaient des appels fous ramenant toujours le même mot, un nom évidemment.

Mme Lagraville s'efforçait de saisir ce nom et n'y parvenait pas. Elle prit le parti d'interpeller elle-même cette personne inconnue.

— Qui êtes-vous ? Qu'y a-t-il ? cria-t-elle de sa voix la plus forte.

Mais on ne l'entendit pas. Les vociférations continuaient.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

55e ANNEE—No 38 — QUEBEC, MERCREDI 12 FEVRIER 1936 — EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

Assemblées de Grégoire à St-Fidèle et St-Malo

AU ROTARY



Le lieutenant-colonel J.-L. BOULANGER, sous-ministre de la Voirie, qui a donné hier, une causerie devant les membres du club Rotary au Château Frontenac.

Le maire sortant de charge adresse la parole aux électeurs de deux paroisses mais doit contremander une assemblée qui devait avoir lieu à St-Sacrement à la fin de la soirée.

M. J.-E. Grégoire, de nouveau candidat à la mairie, a tenu deux assemblées hier soir, la première en la salle paroissiale de Saint-Fidèle et la deuxième en la salle paroissiale de Saint-Malo. Il devait parler aussi en la salle paroissiale de Saint-Sacrement, mais ne put s'y rendre à cause de l'heure tardive à laquelle il finit de parler à Saint-Malo. Le docteur Philippe Hamel parla à sa place, avec d'autres orateurs, à Saint-Sacrement.

M. Grégoire a parlé pendant environ une heure à chaque endroit. Il a répété, dans les grandes lignes, son discours de la veille à la radio, avec des variantes touchant surtout à la question du chômage, à celles des employés du garage municipal, à celle de la question de la pasteurisation du lait et des petits laitiers et à la politique provinciale, faisant souvent allusion à la campagne électorale provinciale dans Montmagny.

L'assemblée de Saint-Fidèle était présidée par M. H.-F. Méthot. On remarquait sur l'estrade le candidat M. Hubert Simard et quelques autres personnes ; l'assemblée de Saint-Malo était présidée par le Dr G. Foye et M. J.-B. Savard. On remarquait sur l'estrade le Dr Philippe Hamel, qui arriva vers la fin de la soirée et les trois candidats à l'échevinage, MM. Pierre Bertrand, E. Trépanier et P Garneau. A l'assemblée de Saint-Sacrement, présidée par M. Bussières, les orateurs ont été MM. Frédéric Dorion, J. Bilodeau, les deux candidats, MM. Emile Morin et Jules Gingras, le Dr Hamel et M. René Chaloult.

A Saint-Fidèle, où il arriva vers 9 heures moins dix, M. Grégoire fut accueilli par des applaudissements assez généraux ; à Saint-Malo, l'accueil fut plus vif. Aux deux endroits, il y eut des applaudissements pour souligner certains passages du discours qu'il prononça, toutefois, ils étaient mieux nourris à Saint-Malo qu'au premier endroit.

Au commencement de son discours, à Saint-Fidèle, M. Grégoire a remercié la foule de "son accueil enthousiaste" disant que, la veille, il avait tenu deux assemblées "que les salles étaient pleines à déborder et que le même enthousiasme régnait aux deux endroits". Il a ensuite félicité les citoyens de Limoilou et leur a dit que ce sont eux qui s'intéressent le plus à la chose civique. "Si tous les citoyens manifestaient le même intérêt aux affaires de l'Hôtel de Ville, dit-il, "nous n'aurions pas $40,000,000 de dette municipale ; nos rues seraient toutes pavées et nos taxes ne seraient

(Suite à la page 8, 1ère col.)

OMER FLEURY REELU POUR LA 17E FOIS

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail a procédé hier à l'élection de ses officiers pour une nouvelle année — La liste des nouveaux élus.

Les délégués du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis ont procédé, hier soir, à l'élection de leurs officiers pour l'année 1936. C'est M. Omer Fleury qui a été désigné de nouveau, et pour la dix-septième fois, pour diriger les activités du conseil. L'élection était présidée par M. Emile Légaré. MM. E. Morin et L. Fleury agissaient comme scrutateurs. Voici les noms des nouveaux élus :

Président : M. Omer Fleury ;

Vice présidents-conjoints : M. Albert Lamonde, de l'Union des Charpentiers-menuisiers, et M. Frank Fabyan, des Employés des élévateurs à grain ;

Secrétaire : M. Joseph Matte ;

(Suite à la page 8, 1ère col.)

LES SANS TRAVAIL DE QUEBEC RENCONTRENT M. VERGE



Plus de mille sans-travail sont allés à l'hôtel de ville hier après-midi protester contre certaines diminutions dans les allocations de chômage. En l'absence du maire, les visiteurs ont été reçus par le trésorier qui leur a donné les raisons des diminutions et le moyen d'y remédier. On voit ici une partie des sans-travail dans la salle du conseil. Au premier rang, on remarque les officiers de la fédération nationale des sans-travail.
(Photo du "Soleil")

Première assemblée de Borne à Saint-Sauveur

L'adversaire du maire Grégoire a tenu hier soir sa première assemblée publique à la salle St-Pierre — M. Lucien Borne expose son programme et répond à quelques attaques.

M. Lucien Borne, candidat à la mairie, a ouvert sa campagne hier soir par une assemblée tenue à la salle St-Pierre, théâtre de mémorables ralliements politiques, où il a exposé à ses auditeurs les principaux articles de son programme avec commentaires, et répondu à quelques attaques de son adversaire.

Le candidat avait précédemment dit un mot de son programme à la radio, mais hier soir il l'a disséqué plus longuement devant ses auditeurs à l'occasion de sa première assemblée publique depuis qu'il a accepté d'entrer dans la présente lutte.

A l'occasion de l'ouverture de sa campagne, M. Lucien Borne était accompagné de plusieurs orateurs, notamment des chefs ouvriers, qui ont parlé en sa faveur et motivé leur attitude dans la campagne municipale. L'assemblée a duré plus de trois heures devant une salle comble. On remarquait sur l'estrade plusieurs Commandeurs et Chevaliers, notamment, M. le Commandeur J. Marcellin Pettigre, M. le Commandeur Adjutor Maranda, M. le Chevalier J.-M. Dessurault, M. le Chevalier Télesphore Martin, M. le Chevalier Latour, et., etc.

Les discours ont été irradiés par le poste local CHRC, et des hauts-parleur avaient été installés dans la salle pour permettre aux auditeurs de ne rien perdre des remarques des orateurs.

L'assemblée d'hier soir à été présidée conjointement par MM. Elzéar Ferland et Eugène Bonneau, respectivement chef ouvrier et manufacturier.

Le premier orateur a été M. Elzéar Ferland, qui a fait l'éloge de M. Lucien Borne, en qui il s'est plu à reconnaitre un véritable ouvrier qui a su se tailler une place dans le monde industriel.

—"Votre candidat actuel, dit M. Ferland saura ouvrir sa porte à tous les contribuables. Ses portes ne seront pas fermés à clef comme le Maire l'a fait en ces derniers temps à l'Hôtel de Ville.

Une voix : "Il avait peur de se faire enlever".

M. Eugène Bonneau a succédé à l'orateur-président :

—"Ça pris deux ans au maire Grégoire, dit-il, pour s'apercevoir que les chômeurs de Québec pouvaient avoir la même chose que ceux de Montréal !"

Une voix : — "Il s'en est aperçu parce qu'on lui a dit nous autres mêmes ! (App.)

M. Eugène Bonneau : — "Le maire Grégoire s'est occupé de la classe ouvrière en prenant $2,500 pour son automobile et $7,000 pour son salaire. Il

(Suite à la page 2 1ère col.)

CONFERENCIER



M. A.-O. DUFRESNE, directeur du service des mines dans le gouvernement provincial, qui a présenté hier soir un travail très documenté devant les membres de l'ACFAS.

M. A. MEIGHEN A PROMIS SA COOPERATION

Le leader des conservateurs à la Chambre Haute assure ses collègues de la droite que la majorité conservatrice saura coopérer avec la minorité.

Ottawa, 12.— (P. C.)— Le leader conservateur du Sénat, l'honorable Arthur Meighen, a déclaré catégoriquement hier au cours d'une séance de la Chambre Haute qu'ils n'abuseront pas de leur nombre au Sénat pour embarrasser la minorité ministérielle, mais qu'ils coopéreront sincèrement, dignement, et sans aucun préjugé, à l'étude de la législation soumise par la Chambre des Communes.

Cette promesse a été faite au sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement à la Chambre Haute.

—"Au cours des cinq dernières années, dit M. Meighen, les sénateurs libéraux ont travaillé sincèrement et utilement avec leurs collègues conservateurs. Ces derniers sont maintenant en mesure de leur rendre le réciproque, et je puis promettre leur con-

(Suite à la page 8, 4e col.)

CAUSERIE DU CARDINAL A L'UNIVERSITE

Son Eminence assistera ce soir à la réunion annuelle de la Société du Parler Français et donnera une conférence : "Pourquoi prendre soin de nos vieux mots".

La séance publique annuelle de la Société du Parler Français au Canada, ce soir, à 8.15 heures, réunira en la salle des Promotions de l'Université Laval plusieurs hauts dignitaires ecclésiastiques, de nombreuses personnalités laïques et le tout Québec élégant. En effet, comme on l'a déjà dit, plusieurs évêques réunis en notre ville pour la session d'hiver du Conseil de l'Instruction Publique, MM. les Supérieurs des Séminaires et collèges classiques affiliés à Laval qui tiennent présentement une réunion à l'Université, iront pour la plupart entendre Son Eminence le Cardinal Villeneuve, l'un des conférenciers. On compte également que Son Excellence le lieutenant-gouverneur et l'honorable M. L.-A. Taschereau seront présents. Son Eminence le Cardinal Villeneuve dira dans une magistrale conférence: "Pourquoi prendre soin des vieux mots". M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque civique de Montréal, présentera aussi un excellent travail intitulé: "Le miracle canadien durera-t-il?. M. l'abbé Rosario Benoit, professeur à l'Université Laval et président de la Société du Parler Français au Canada, prononcera le discours d'ouverture. Cette séance solennelle, à la fois académique et musicale, ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt et de remporter un succès sans précédent. On sait que la chorale Laval et la Société Symphonique de Québec, sous la direction de M. J.-Robert Talbot, directeur de l'Ecole de Musique de l'Université Laval, charmeront les intermèdes en présentant un programme de choix. L'admission sera gratuite et les dames sont invitées. Voici maintenant le programme musical déjà publié dans le "Soleil", que l'on fera entendre au cours des intermèdes:

1.—Mireille, ouverture ..... Gounod
(La Société Symphonique)
2—Chansons populaires du Canada.
Bon vieux temps. — .....
..... (Dr L.-E. Desjardins)
La Chorale Laval et la Société Symphonique.
3.—L'hymne du matin
Choeur à 4 voix mixtes.
René Quignard
La Chorale Laval et la Société Symphonique.

AU SEMINAIRE

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, Mgr Camille Roy, P.A., V.G., supérieur général du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université Laval, présidera cet après-midi l'importante réunion des supérieurs des séminaires et collèges classiques affiliés à l'université québecoise. On sait également que ces éminents pédagogues discuteront au cours de cette session les projets soumis par le Comité Permanent de l'Enseignement Secondaire dont le président est M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études dans les classes de Grammaire au Séminaire de Québec et secrétaire du Baccalauréat.

L'ARTICLE 98

Ottawa, 12, (P. C.). — Une législation se rapportant à l'article "98" du Code Criminel sera présentée au cours de la présente session, a déclaré hier à la Chambre des Communes, l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice. Cette déclaration a été faite en réponse à une interpellation de M. A.-A. Heaps (Winnipeg-Nord) qui désirait savoir si le gouvernement se proposait de demander le rappel de la section "98".

Une seconde délégation des chômeurs québecois

Près de 1,200 sans-travail se sont rendus hier à l'hôtel de ville pour rencontrer le maire et les échevins — Ils ne sont pas contents du traitement reçu — En l'absence de M. Grégoire, M. Verge les reçoit.

Les sans-travail de Québec sont mécontents du traitement que la ville leur sert et ils sont venus près de douze cents à l'hôtel de ville hier après-midi dans le but d'interviewer le maire et les échevins et de les forcer à augmenter les allocations de chômage. La semaine dernière, à la veille de la mise en nomination, M. Grégoire et ses collègues avaient accepté l'échelle des secours directs à Montréal comme base des secours aux sans-travail de Québec. mais ces derniers s'aperçurent, par la suite, qu'il y avait diminution sur certains items. Le but de la délégation d'hier était de faire augmenter tout de suite ces derniers. Partis de la salle des réunions de la Fédération nationale des sans-travail, rue St-Joseph les sans travail montèrent en procession au temple municipal et prirent d'assaut pacifiquement, le bureau du trésorier de la ville.

Un service d'ordre avait été établi en toute hâte par le sous-chef Bignouette et seuls MM. J.-O Denis et

(Suite à la page 10, 4e col.)

DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA PROVINCE

Pour la première fois dans l'histoire parlementaire, les crédits fédéraux sont déposés sur la table de la Chambre au commencement de la session — Travaux dans Québec.

Ottawa, 12.—(D. N. C.)—Comme le public a été souventes fois à même de le remarquer depuis le retour au pouvoir du très hon. McKenzie King, les procédures ne retardent pas à Ottawa et pour la première fois, de mémoire parlementaire, le gouvernement a été en mesure de déposer les crédits dès les premiers jours de la session. Ceux que le ministre des Finances a présentés hier, aux Communes, signalent une réduction de $12,000,000 sur ceux de l'année précédente, et ils demandent $384,427,548 pour l'administration de la chose publique.

Sur ce chiffre au moins $140,000,000 seront affectés au paiement de l'intérêt sur la dette nationale. Il faudra également, au cours de l'année, faire face à des échéances au montant de $431,000,000. C'est dire que certaines échéances parvenues à maturité seront remboursées par de nouveaux emprunts, mais comme le taux de l'argent est beaucoup moins élevé que lors des émissions premières, c'est une économie substantielle réalisée.

Ottawa, 12. — (P.C.) — Les travaux publics dans la province de Québec, chargeables au revenu et mentionnés dans les estimés généraux déposés hier sur la table de la Chambre des Communes sont les suivants:

Bagotville — Edifice public, $4,000.
Bedford — Edifice public, $26,000.
Dolbeau — Edifice public, $9,000.
Edifice public fédéral — Améliorations et réparations, $100,000.
Quarantaine de la Grosse-Ile—Améliorations, réparations, $10,500.
Edifice de l'Immigration, Montréal—Améliorations, etc., $7,500.
Montréal — Versement sur l'achat du manège militaire, $15,900.
Terminus des postes, Montréal — Montant additionnel requis, $250,000.
Citadelle de Québec — Améliorations, entretien, $19,000.
Stanstead — Edifice public, $10,500.
Westmount — Versement sur achat du manège, $12,700.
Ports et rivières dans Québec:
Sous contrat:
Anse-à-Beaufils — Réparations aux travaux du port, $6,500.
Anse-au-Griffon (rivière) — Prolongement du fronteau, $6,300.
Baie Lavallière — Creusage, $5,000.

(Suite à la page 8, 4e col.)

Hepburn fait protéger sa ferme par la police

Le premier ministre de l'Ontario fait garder sa propriété par cinq policiers parce qu'il avait reçu des menaces d'extortion — On lui réclamait $1,000.

London, Ont., 12. (P. C.) —M. Hepburn, premier ministre, a déclaré hier au procureur de la Couronne, Norman F. Newton, C. R., qu'il avait dû faire protéger sa ferme par la police après avoir reçu une demande de $1,000 de Harry M. Walker, actuellement poursuivi pour tentative d'extorsion.

Après son entrevue avec Walker à Toronto, où celui-ci avait exigé les $1,000 en question, M. Hepourn garda jusqu'à cinq hommes sur sa terre la nuit. Il prévint en même temps les libéraux du comté d'Elgin de ne confondre en aucune manière Walker et le parti. Cet homme, en effet, assistait aux meetings, assis près de l'estrade et "reluquant" M Hepburn d'un air menaçant.

Celui-ci raconte que Walker porta à son attention le cas d'un voyer nommé Gunning et de certaines listes de paye, mais il ajoute que les preuves apportées par Walker à cette occasion ne parurent pas suffisantes pour justifier une enquête.

C. W. Bell, C. R., avocat de la défense, déclara, avant de contre-interroger le premier ministre, que Walker se défendrait en alléguant que l'argent réclamé lui était dû et qu'il ne faisait rien d'illégal en cherchant à le recouvrer.

De son côté M. Hepburn déclara au défenseur qu'il ne pouvait se rappeler avoir dit à Walker : "Agacez Gunning et laissez-le intenter un procès". Il nia avoir retenu les services de Vincent T. Foley, avocat de London, comme défenseur de Walker dans un procès intenté contre celui-ci par Gunning.

CHEZ LES LIBERAUX

L'Association Libérale de Beauport-Est a tenu lundi soir, le 10 février son assemblée annuelle. Le secrétaire donna lecture à l'essemblée du programme qui a été exécuté durant l'année.

Après ce rapport, eut lieu l'élection des officiers. M. Philippe Grenier fut réélu président; M. Lorenzo Latouche, premier vice-président, M. Joseph Tremblay, deuxième vice-président, M. Alphonse Latouche, jr, secrétaire, M. Jules Fortier, assistant-secrétaire. Directeurs : MM Antonius Beaudoin, Louis-Elz. Grenier, Napoléon Langevin, Napoléon Giroux, Roméo Giroux et Lorenzo Bélanger.

Le rapport annuel de la Cie Quebec Power

A L'HONNEUR



M. LEOPOLD HOULE, auteur dramatique, et publiciste de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, qui vient d'être couronné par l'Académie Française.

LE R. P. LELIEVRE

La population de Québec apprendra avec joie que l'état de santé du R. Père Victor Lelièvre s'améliore sensiblement. Cette heureuse nouvelle fut communiquée aux RR. PP. Oblats, hier, par la direction de l'Hôtel-Dieu de Montréal où est retenu le distingué malade. Le R. Père pourra même s'exempter de l'intervention chirurgicale que l'on avait d'abord cru nécessaire.

MORT SUBITE

St-Jerôme, Qué., 12. — (Spéciale)— Alexandre Lajeunesse, âgé de 40 ans, un fermier avantageusement connu dans cette paroisse, a été trouvé mort dans son lit à bonne heure hier matin. Sa mort a été attribuée à une attaque cardiaque. Le défunt avait joué aux cartes avec sa famille au soir précédent, et rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

M. Alexandre Lajeunesse était le neveu de S. E. Mgr Martin Lajeunesse, ou Keewatin, et de Mgr Alexandre Lajeunesse, des missions du Nord-Ouest. Il laisse en outre son épouse, deux fils, et six filles.

Au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 décembre dernier, les revenus bruts de la Quebec Power ont été de $2,730,610.68 — Diminutions.

Les revenus bruts de la Quebec Power pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1935 se chiffrent à $2,730,610.68, suivant le rapport présenté hier aux actionnaires, à la vingtième assemblée annuelle de la Quebec Power. L'année précédente, les revenus bruts s'étaient élevés à $2,832,980.52. Les revenus nets, avant dépréciation, sont de $1,006,717.57 pour 1935 et de $1,077,181.57 pour 1934.

Au cours de l'année, suivant le rapport, les dividendes ont été payés dans la proportion de un dollar par action. On a soustrait du surplus des revenus $350,000 pour les fonds de réserve et de dépréciation, et $63,000 pour le compte des contingences. Cette somme couvrira les pertes d'opération de la Quebec Railway, Light and Power, et autres subsidiaires. La Quebec Railway n'a pu payer les intérêts sur les obligations, non plus que la somme à verser au fonds de réserve pour dépréciation.

Le rapport mentionne que de substantielle réductions des taux au cours des deux dernières années ont fait baisser les revenus bruts. Mais les affaires se sont améliorées en général vers la fin de 1935. L'exploitation des deux réseaux de tramways, — Québec et Montmorency — reste une source de pertes. Les revenus du Tramway ont diminué pour la sixième année consécutive et ne suffisent pas à compenser les frais d'administration et les taxes. Toutefois, la circulation à bord des tramways du secteur Montmorency a diminué dans une faible mais définie proportion. Mais le fret, qui est plus important que la circulation des passagers, a de nouveau diminué et n'augmentera sûrement pas aussi longtemps que la production ne sera pas accrue à l'une des deux papeteries desservies par le réseau à Beaupré et à la Malbaie.

Au cours de l'année, dit encore le rapport, le gouvernement provincial a créé la Commission de l'électricité, avec pleins pouvoirs de régir le service de l'électricité dans la province. "Comme cette commission est parfaitement qualifiée pour juger à leur mérite les matières prêtant à controverse, vos directeurs espèrent qu'il sera possible d'éliminer les difficultés qui ont prévalu jusqu'à présent".

M. Julian-C. Smith, de Montréal, président de la compagnie, a présidé l'assemblée, et tout le conseil d'administration a été réélu.

Six témoins au procès Sinclair aux Assises

Les témoignages formant la preuve de la Couronne se corroborent aux Assises, et la défense n'obtient pas de contradictions flagrantes — La fiancée de la victime, Mlle Christine St-Hilaire, témoigne et pleure.

La Couronne a fait entendre hier aux Assises les voisins de Roland Sinclair, accusé d'avoir tué Lucien Malo à St-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière, le ou vers le 4 novembre 1935. Rien de bien nouveau, rien de très intéressant n'a été révélé. Les témoignages se corroborent les uns les autres, surtout quant à la découverte du cadavre et les circonstances étranges que l'on a constatées. Comme le "Soleil" l'a rapporté hier, Mlle Christine St-Hilaire, garde-malade de Montréal, et fiancée de la victime, a témoigné en pleurant. Ce fut le seul témoignage sortant de l'ordinaire.

M. HENRI THIBODEAU

Le premier témoin de l'après-midi M. Henri Thibodeau, de St-Jean-Deschaillons, est allé sur la demande de M. Mercure soigner les animaux qui étaient sur la propriété de madame Dubé, où Sinclair demeurait. Il a remarqué la terre remuée près de la cabane à chien en arrière; il est entré dans la maison et a donné l'alarme aux détectives de Québec, le mardi matin. Il dit ne pas avoir vu Leclerc de la journée. Il identifie les vêtements que Leclerc portait le lundi et déclare qu'il les a trouvés le mardi matin dans le coin de la chambre d'en arrière de la maison Dubé, où il les a laissés".

Ici, l'accusé prend des notes.

M. Thibaudeau déclare également à Me Valmore Bienvenue qu'il avait porté un gallon de boisson dans le bois en arrière de la maison, boisson qu'il n'a pas retrouvée".

Me Mark Drouin contre-interroge le témoin:

—"Vous faites vous-même le commerce de boisson ?

—"Oui".

Au cours de son témoignage, le témoin explique qu'il avait la machine de madame Dubé pour son usage depuis le départ de celle-ci et qu'il avait aussi la garde du contenu de la maison. La veille il déclare être allé à la maison Dubé pour y tuer deux poules et n'avoir rien remarqué d'anormal.

—"Est-ce que l'accusé avait l'air normal ?

—"Je n'étais pas en bons avec Leclerc depuis quelque ....ps pour toutes sortes de raisons".

(Suite à la page 10, 1ère col.)

UN HOMMAGE



M. ROBERT RUMILLY, auteur de plusieurs travaux sur des sujets canadiens qui vient d'être couronné par l'Académie Française pour son oeuvre historique.

L'ACADEMIE ST-DENYS

L'Académie St-Denys du Petit Séminaire de Québec aura le vendredi, 14 février, sa prochaine séance solennelle. Tous les amis du Séminaire et les parents des élèves sont invités à y venir.

Nous donnons ci-dessous le programme:

Allocution du président, M. Hervé Gagné.

Rapport des classes de grammaires, Léopold Jobin.

Promotions aux grades académiques dans les classes de grammaire.

Rapport des classes de lettres, Josaphat Gilbert.

Rapport des classes de philosophie, Roger Dunne.

Promotions aux grades académiques dans les classes de lettres et de philosophie.

La Société Ste-Cécile, sous la direction de M. l'abbé Desrochers, exécutera d'intéressants intermèdes musicaux.

DANS TERREBONNE

St-Jérôme, 12. — (P.C.) — Le juge Louis Cousineau a ajourné hier l'audition des procédures en contestation d'élection contre l'hon. Athanase David, secrétaire provincial.

ROLAND SINCLAIR ET SES PROCUREURS



Le deuxième procès de l'année pour meurtre s'instruit depuis lundi aux Assises, sous la présidence de l'honorable juge LUCIEN CANNON. L'accusé est ROLAND SINCLAIR, que l'on voit au centre avec, à sa gauche, Mtre LOUIS LEMAY, et à sa droite Mtre MARK DROUIN, ses deux avocats.

LES SIX AUTRES JURES DU PROCES SINCLAIR



On voit ici les six derniers jurés choisis lundi pour juger ROLAND SINCLAIR, alias LECLERC, accusé du meurtre de LUCIEN MALO. De gauche à droite: MM. LOUIS-P. COTE, WILFRID FORTIN, ELOI BERUBE, JOSEPH LACROIX, ADELARD SIMARD et WILBROD GIGNAC.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 12 FEVRIER 1936

Un incident et sa leçon pratique

Certes, M. Mackenzie King a cent fois raison de prétendre qu'un fonctionnaire délégué n'avait pas le droit, sans mandat spécial, de proposer, au nom du gouvernement du Canada, l'embargo sur les essences exportées en Italie. Aussi, comme la presse en a témoigné dans le temps, le cabinet agit avec sagesse en autorisant le ministre de la Justice de censurer l'intrusion de M. Riddell et de dégager la responsabilité officielle d'un incident d'importance aussi grave. Il n'aurait plus manqué à la confusion déjà grande de la diplomatie canadienne qu'un conflit éclatât en Europe, à cause du zèle intempestif d'un simple employé.

Cependant, à notre humble avis, il est heureux que cet incident ait son écho au Parlement canadien. Il est étonnant que M. Bennett engage plus avant son parti dans cette politique de sujétion britannique dans l'imbroglio européen, mais il serait opportun de savoir jusqu'à quel point M. King et le parti libéral entendent s'aventurer dans ce maquis international de la Ligue des Nations. Autant nous admirons sincèrement l'habileté de l'Angleterre dans son rôle diplomatique, autant nous trouvons équivoque et humiliant le jeu de pion que notre pays poursuit depuis plus de quinze ans à Genève.

Dans l'état actuel des esprits et après les promesses pacifiques de nos gouvernants actuels, l'unique attitude que les représentants du Canada doivent assumer dans la Ligue des Nations est celle de témoins bien disposés à l'égard de la métropole anglaise. Autrement, chaque discours et chaque vote de nos délégués engage plus avant notre patrie dans des complications dont les conséquences ne peuvent être que nuisibles à nos intérêts économiques et à la paix intérieure. La situation géographique de notre pays, son interdépendance américaine, sa détermination d'éviter de nouvelles aventures militaires, tout nous fait un devoir patriotique de ne pas compromettre l'avenir du Canada dans des problèmes qui ne relèvent aucunement de son autorité.

Salaires, dividendes . . . et déficits

Un grand magasin de Toronto est accusé publiquement d'avoir coupé les salaires de ses commis, en leur imposant à chacun une semaine de chômage, afin que cette économie lui permette de payer un dividende à ses actionnaires. C'est la voix indignée de M. Bennett qui a porté cette accusation à la Chambre des Communes, en réclamant du gouvernement une enquête royale pour établir le fait et dénoncer l'administration coupable. Cette fois, le chef de l'opposition semble avoir manqué de mesure.

Sans doute, avant de songer à payer des dividendes, une sage intendance voit à payer de justes salaires. Mais si une économie de moins d'un cinquantième des gages raisonnables payés à la main-d'oeuvre suffit à rapporter un modeste dividende aux actionnaires d'une compagnie, il ne semble pas, à première vue, qu'une véritable injustice ait été commise. En procédant autrement, par exemple en réduisant le personnel de moins de 2 pour 100, on serait arrivé au même résultat, sans que personne osât prétendre à un procédé vexatoire. A moins qu'il ne soit en état de prouver que le dividende payé manquait de proportion par rapport aux salaires et aux affaires du magasin en question, M. Bennett verra cet incident tourner contre lui.

Car, en somme, s'il fallait réclamer une enquête contre toutes les administrations, les compagnies et les maisons qui limitent, probablement contre leur gré, les jours de travail de leur personnel, surtout depuis le commencement de la crise, fort peu de directorats échapperaient à la censure du leader tory. Par force majeure, les manufacturiers, les marchands, les hôteliers ont maintes fois été réduits à diminuer dans la morte saison, le nombre de leurs employés ou la durée, de leur travail hebdomadaire. En agissant autrement, ces administrateurs auraient opéré à perte, parfois en courant à leur propre ruine, sans profit pour personne.

Et puisque c'est M. Bennett qui se fait ainsi le censeur sévère des entreprises privées, il est bon de lui rappeler que, durant les cinq années de son administration, les ouvriers de la cartoucherie, à Québec, ont vu leurs gages réduits d'un cinquième — soit de 20 pour 100 — par un congé forcé de deux mois que le gouvernement tory leur imposa. Pourtant, à ce qu'il paraît, cette économie n'a pas empêché l'administration fédérale de creuser chaque année, de 1930 à 1935, des déficits énormes. M. Bennett reproche aujourd'hui à une maison d'affaires d'avoir pratiqué en petit ce que son gouvernement a naguère pratiqué en grand.

La persécution en Allemagne

Le jour même que le dictateur Hitler envoyait un message de félicitations au Saint-Père, à l'occasion de l'anniversaire de la restauration de la monarchie pontificale, la police nazie procédait à l'arrestation de plus de cent cinquante moines, prêtres, religieuses et laïcs catholiques, sous prétexte que leurs agissements comportaient une agression illégale contre le pouvoir établi. Ce grave événement arrive quelques jours après les manifestations anticatholiques de dimanche dernier, dont l'une a failli dégénérer en rixe sanglante à Munich.

La presse allemande, soumise à une censure sévère, ne dit rien de ces événements. Mais une revue officielle porte une accusation générale contre les groupements catholiques les plus actifs, celle de coopérer avec les communistes pour renverser le gouvernement. A preuve, le même journal cite quelques cas isolés de prêtres et de moines condamnés à l'emprisonnement pour avoir prêché la révolte. Tout en affirmant que les nazis n'entretiennent aucune hostilité contre l'Eglise ou les catholiques, cet organe annonce que des mesures de représailles sont prises contre des individus et des associations qui cachent sous le manteau de la religion leur haine du régime.

Il est clair que le parti aryen a provoqué la persécution religieuse qui va s'aggravant de jour en jour en Allemagne. Ses théories et son athéisme en action avaient déjà forcé l'épiscopat à protester au nom du dogme. Depuis, par des abus de pouvoir, par de constantes vexations, par des entraves au culte catholique, les nazis ont pu exaspérer des fidèles qui se ressentent du tempérament combatif de leur race. Mais si des prêtres et des religieux se portent parfois à des réactions imprudentes, rien ne prouve jusqu'ici que la direction donnée par l'épiscopat allemand justifie la persécution violente, les voies de faits, les attentats sacrilèges des nazis, ni les arrestations en masse des agents de la sûreté.

Prétendre que les catholiques peuvent s'unir aux communistes dans l'espoir de renverser Adolf Hitler, c'est affirmer l'invraisemblance, pour ne pas dire une fausseté évidente. Il n'y a pas d'union possible avec une société probablement plus dangereuse pour l'avenir des catholiques allemands que peuvent l'être les extrémistes du nazisme. Mais cette invention a pour objet de donner le change à l'opinion universelle, qui se révolte contre la tyrannie que le dictateur exerce à l'endroit de tous les groupements religieux, catholiques, protestants, ou juifs, qui ne se soumettent pas à des exigences plus que vexatoires.

Comment tout cela va-t-il tourner ? Au strict point de vue allemand, cet état de petite guerre civile ne saurait que nuire aux prétentions et aux revendications politiques de la nouvelle Allemagne. Mais il se peut que le gouvernement spécule sur le sentiment étranger pour obtenir des concessions internationales. Il n'a plus rien à offrir en gage ni en échange, contre ce qu'il réclame, que la promesse de mettre fin à une persécution qui afflige non seulement le monde catholique, mais la moitié de l'humanité, celle qui tient avant tout à la liberté religieuse. L'avenir dira si cette hypothèse est fondée ou non. En attendant l'odieux de la politique hitlérienne devient de plus en plus évidente.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Cornélien!

Votez pour les moins bavards.

Mais Québec n'a pas d'incinérateur.

Un bon valentin va droit au coeur.

Ce petit Virgile n'avait rien de virginal.

Qui donc veut monopoliser le bien commun?

Sans vaches, il n'y aurait plus de vaudeville.

Le parti tory adopte la famille Macdonald.

La famille moyenne se passe des grosses pièces.

L'humanite pose sa candidature au suicide collectif.

Le gigantisme ne vaut pas mieux que le parvulisme.

L'Angleterre prend le "puck", mais la Russie réclame "la rondelle".

"Oportet orare", cela ne veut pas dire qu'il nous faut des discours.

Citer la règle ne suffit pas, il faut en donner un exemple qui s'applique.

L'argent c'est comme du fumier . . . En tas, il est malfaisant, mais bien étendu, il fertilise.

La guerre éthiopienne

A la suite de notre écho de la semaine dernière sur le budget de la guerre, le "Giornale d'Italia", de Rome, l'organe officieux du Palais Chigi et officiel du Palais Venezia (siège du Gouvernement et de la présidence du Conseil), fait un grand effort pour nous expliquer pourquoi dans le projet budgétaire de 1936-37, ne sont pas comprises les dépenses pour l'Afrique orientale.

Voici la réponse textuelle de notre confrère romain :

"Il n'y a nullement lieu de s'étonner. On ne pouvait faire des estimations de ces dépenses, parce que celles-ci sont imprévisibles."

En somme, on ne peut pas prévoir le montant des milliards que la guerre éthiopienne va engloutir Or, dans chaque pays, le projet budgétaire n'est qu'une estimation générale : prévision des recettes et des dépenses. Or, voici que nos confrères italiens, pour nous éclairer la lanterne, trouvent une formule miraculeuse , on ne peut pas fournir une estimation des dépenses parce qu'on ne peut prévoir leur montant.

A quoi donc sert un projet budgétaire ?

Le fait est que le gouvernement de Rome a officiellement annoncé qu'il ne publierait plus de détails concernant le budget. On tient tout simplement à cacher la situation réelle des finances de l'Etat.

Cependant, par charité, le "Giornale d'Italia" nous apprend que dans le budget de 1936-37, les recettes sont en augmentation de 2,329 millions sur celles de 1935-36, provenant d'une aggravation des taxes et impôts. En d'autres termes, c'est, en définitive, le contribuable italien qui fera les frais de l'expédition "foudroyante".

Petite cause, grands effets ?

On s'est étonné de l'empressement mis par les Allemands à changer le nom de Sarrelouis en profitant du premier anniversaire du retour de la Sarre à l'Allemagne.

Sarrelouis devint donc Saarlauten.

Mais rapportons cette petite histoire. Un soir qu'il s'était laissé emmener à Montmartre par des amis français, un attaché de l'ambassade d'Allemagne à Paris remarqua à la terrasse d'un café un esthète à grand chapeau, la bontonnière ornée d'un ruban rouge et près de qui était assis un petit jeune homme d'allure inquiétante.

Ses compagnons convinrent que cet esthète eût mieux fait, à cette minute, de retirer l'emblème de l'ordre national des Français, qu'il avait d'ailleurs mérité par un réel talent de peintre, dans un genre où s'illustra Gustave Moreau.

Le jeune attaché allemand demanda le nom de ce peintre.

C'était, à une voyelle près, celui du chef-lieu de la Sarre.

L'Allemand s'étonna; devint grave. Fit-il un rapport sur son "observation"? Tout est possible.

Kipling et la France

Kipling s'apprêtait à venir passer le reste de l'hiver en France, lorsqu'il tomba malade. On sait que l'illustre romancier fut jusqu'à la guerre presque francophobe. Il ne comprenait du reste pas davantage les Italiens.

La guerre venue, tout changea dans son esprit. Son impérialisme, un peu étroit, fit place à une large conception des choses et il se prit à aimer la France et à la célébrer dans ses écrits. Depuis la mort, en Flandre, de son fils unique, tombé pour la cause des alliés, il chanta la gloire des Français et demeura chaud partisan de l'entente cordiale.

On sait que, né aux Indes, il y exerça la profession de journaliste, après un long stage fait en Angleterre, pour y parfaire ses études.

Cette enfance aux Indes influa sur toute son oeuvre.

Toutefois comme, lors de son soixante-dixième anniversaire, un jeune journaliste français, lui parlait de l'oeuvre qui le rendit célèbre, son fameux "Livre de la jungle", le grand écrivain riposta avec une mélancolie désabusée :

— Le livre du monde, mon enfant !

Le roi de la paix

George V avait ambitionné ce titre dès la conclusion de l'Armistice. Dans tous les conflits qui surgissaient il répétait à ses ministres :

— Tout en entendant demeurer dans mon rôle constitutionnel, j'aimerais que vous sachiez bien que mon plus cher désir est qu'il n'y ait plus de guerres sous mon règne.

On sait le rôle de médiateur qu'il joua dernièrement.

Maintenant que le règne du roi de la paix a pris fin, le monde ne se sent-il pas plus lourd d'anxiété ?

UTILE AVERTISSEMENT

Un télégramme de Berlin à l'agence Radio relève que, lundi dernier, l'ambassadeur de France a fait à la Whilhelmstrasse, où il a été reçu par M. de Bülow, une démarche sur laquelle on avait gardé le secret et dont la réalité est confirmée par des dépêches de divers correspondants particuliers français et étrangers. Voici ce qui résulte en substance de l'information en question, qui a tous les caractères de la vraisemblance. Si, par hasard, quelque détail n'était pas exact, il appartiendrait au Quai d'Orsay de mettre les choses au point.

M. François-Poncet, après avoir renouvelé la déclaration que le pacte franco-russe est purement défensif, a passé à l'objet particulier de sa visite, c'est-à-dire à la campagne de la presse allemande, évidemment inspirée, tendant à dénoncer une prétendue violation du traité de Locarno par la France et l'Angleterre, campagne qui, a-t-il précisé, a fait en France une fort mauvaise impression. Il a donné à son interlocuteur l'assurance que les récents arrangements militaires franco-britanniques avaient trait uniquement au conflit italo-éthiopien et ne sortaient sur aucun point du cadre méditerranéen. Il a dit qu'aucune atteinte n'ayant été portée à l'accord de Locarno, on ne comprenait par à Paris que les journaux allemands pussent parler ouvertement de la dénonciation de cet accord par l'Allemagne. Enfin, envisageant l'hypothèse selon laquelle le Reich installerait des garnisons dans la zone rhénane démilitarisée, M. François-Poncet a déclaré qu'une telle éventualité ne saurait laisser indifférent le gouvernemnt français et l'obligerait à prendre des mesures appropriées. M. de Bülow, se référant au discours prononcé le 21 mai dernier par le chancelier, a répondu que l'Allemagne tiendrait ses engagements internationaux tant que les autres Etats feraient de même. Il aurait promis que des instructions seraient données pour que la compagne de presse s'apaisât.

La démarche que l'ambassadeur de France a faite n'était certainement pas inutile. Rien ne serait plus dangereux que de laisser croire au gouvernement du Reich qu'il peut désormais tout se permettre ; si telle était sa conviction, on devrait s'attendre un beau jour à des actes qui pourraient entrainer des conséquences fatales. Quand l'Allemagne se lance dans les grandes aventures, c'est toujours parce qu'elle croit qu'elle ne rencontrera aucune résistance et que sa volonté s'imposera à tous. La pire méthode à employer avec elle est celle qui consiste à tenter de l'apaiser par une attitude molle ; au lieu de la calmer, on la pousse ainsi à l'action. Le mieux qu'on puisse faire actuellement est donc de la prévenir qu'elle s'égarerait si elle croyait que le coup du 16 mars 1935 peut être renouvelé constamment. Le Reich se livre toujours à des sondages préalables; c'est pendant la période où il tâte ainsi ses voisins que la diplomatie qui, dans l'affaire des armements, a été au-dessous de tout, doit intervenir.

Il y a lieu d'espérer que M. François Poncet a été aussi explicite que possible. D'apres le télégramme Radio, il aurait particulièrement insisté sur le fait que les arrangements franco-anglais ne concernent que la Méditerranée. Uous pensons que ce compte rendu de ses déclarations est incomplet. Si, en effet, l'ambassadeur s'en était tenu à cette déclaration, il aurait implicitement admis la thèse allemande selon laquelle la France et l'Angleterre violeraient l'accord de Locarno si elles s'entendaient en vue d'une action commune dans le cas d'une menace allemande. Il faut, au contraire, affirmer de la façon la plus nette que tous les échanges de vues techniques qui pourraient avoir lieu entre les états-majors au sujet de l'application militaire des garanties fournies par l'accord de Locarno ne sauraient être considérés, en aucun cas, comme contraires aux engagements résultant de cet accord. Il est d'autant plus nécessaire de le dire et de le répéter que la presse allemande continue à créer à ce propos une confusion destinée à préparer et à justifier des manoeuvres ultérieures. Des articles qu'ont publiés le *Berliner Tageblatt* et la *Deutsche Allgemeine Zeitung* sont particulièrement instructifs. On remarquera que les divers organes de la presse allemande s'expriment dans des termes à peu près identiques jusque dans l'argumentation de détail, ce qui indique bien qu'ils travaillent sur des instructions écrites qu'ils ont reçues. En somme, la présention de l'Allemagne est qu'on lui fait tort en prenant des précautions qu'il dépend d'elle de rendre inutiles et en se mettant en mesure de n'être pas, le cas échéant, absolument surpris. M. Françoic-Poncet, nous en sommes certains, s'est gardé non seulement de toute parole, mais aussi de toute omission utilisables à l'appui de la thèse allemande.

Il serait souhaitable que l'Angleterre fit aussi comprendre au gouvernement de Berlin que son interprétation du traité de Locarno n'est pas admise à Londres. Si l'Allemagne finit par se convaincre qu'elle se trompe en comptant sur la faiblesse irrémédiable des autres pays, un grand gain sera obtenu au profit de la paix. Mais il importe naturellement surtout qu'elle sache que les paroles s'appuient sur des forces réelles. A cet égard, le mouvement qui se poursuit en Grande-Bretagne pour la réorganisation et le développement de la défense nationale est très heureux On commence enfin à reconnaitre que la paix a été ébranlée par l'affaiblissement insensé des pays pacifiques.

PIERRE BERNUS

(Journal des Débats)

LA REQUETE SOVIETIQUE

Genève, 22 janvier.

Nous avons examiné, il y a quinze jours, les problèmes juridiques et politiques que soulève la requête du Gouvernement soviétique, inscrite à l'ordre du jour de la quatre-vingt-dixième session du Sonseil.

Sans vouloir alimenter la polémique qui met aux prises partisans et adversaires de la Troisième Internationale et de la doctrine communiste, nous avons voulu examiner la nature du différend créé par la décision du gouvernement de Montevideo du 28 décembre dernier.

Nous avons constaté que la rupture des relations diplomatiques entre deux Etats membres de la Société des Nations constituait un fait suffisamment grave pour justifier une intervention du Conseil de la Société des Nations, même si cette rupture n'impliquait pas une menace de conflit armé.

Nous avons constaté que la rupture des relations diplomatiques ne pouvait pas être comparée à l'absence des relations diplomatiques: comme la revendication d'une convention n'était pas comparable à la non-ratification des conventions.

Nous avons souligné enfin que l'article 12 du Pacte ne devait pas être interprété d'une façon restrictive et que la Société des Nations, qui doit veiller au maintien des relations amicales entre ses membres, ne pouvait pas se désintéresser de la situation créée par la décision du Gouvernement uruguayen.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Conseil n'a pas encore abordé l'examen de la requête soviétique. Cependant, il nous paraît utile de soumettre à nos lecteurs quelques considérations sur les aspects nouveaux du problème dont on ne saurait méconnaître l'importance pour la S. D. N. et les relations futures entre ses membres.

* * *

On nous dit que le gouvernement de l'Uruguay estime pouvoir se réclamer du paragraphe 8 de l'article 15 du Pacte.

Ce paragraphe, rappelons-le, est ainsi conçu:

"Si l'une des parties prétend, et si le Conseil reconnait que le différend porte sur une question que le droit international laisse à la compétence exclusive de cette partie, le Conseil le constatera dans un rapport, mais sans recommander aucune solution."

Une première observation s'impose : il ne s'agit plus, pour le Gouvernement uruguayen de contester la compétence du Conseil. En effet, même si le Conseil faisait sienne la thèse uruguayenne selon laquelle l'alinéa 8 de l'article 15 est applicable, il devrait aborder le fond du litige avant d'élaborer son rapport.

Nous nous bornerons à citer l'avis des commentateurs du Pacte, qui représente la pensée juridique de l'Amérique latine, M. Yepes et M. da Silva.

"La reconnaissance de la compétence exclusive d'un Etat vis-à-vis d'une question déterminée n'en peut pas être fait **a priori**, mais doit nécessairement résulter d'un examenn du fond de la question.

"...Le Conseil s'abstiendra de recommander des solutions, mais il ne doit pas s'abstennir de toucher au fond du litige qui deviendrait, autrement, une sorte de chasse gardée."

* * *

Notre deuxième observation aura trait à la catégorie des questions visées par l'alinéa 8. Certes, il existe des interprétations nombreuses et parfois divergentes de cet article. Mais, une fois de plus, citons une interprétation autorisée.

En 1923 la Cour permanente de Justice internationale avait à formuler son avis au sujet d'un différend franco-britannique (décrets de nationalité au Maroc et en Tunisie). L'avis de la Cour contenait entre autres, le passage suivant:

"L'article 15 établit le principe fondamental que tout différend susceptible d'entrainer une rupture et qui n'est pas soumis à l'arbitrage en conformité avec l'article 13, sera porté devant le Conseil Les réserves généralement admises dans les traités d'arbitrage ne se retrouvent pas dans l'article.

En raison de cette compétence si générale de la S. D. N. le Pacte contient une réserve expresse en faveur de l'indépendance des Etats: c'est le paragraphe 8 de l'article 15.

Sans cette réserve, il serait possible que les affaires intérieures d'un Etat, dès qu'elles paraissent toucher aux intérêts d'un autre Etat, fussent portées devant le Conseil et fissent l'objet de recommandations de la S. D. N.

Mais il ne faut pas oublier que ces dispositions du paragraphe 8 apportent une exception aux principes consacrés par le paragraphe précité et que dès lors il ne se prête pas à aucune interprétation extensive."

Aujourd'hui un différend surgit entre Moscou et Montevideo ; demain, un conflit analogue peut surgir en Europe centrale ou orientale. Le Conseil doit remplir la mission que lui confie le Pacte de regiflateur de la communauté internationale organisée. Car, dans la vie internationale comme dans la vie sociale, il n'est pas seulement question de la répression des crimes, il faut encore sauvegarder les lois qui garantissent le maintien de l'ordre. Il faut de même veiller au maintien des règles essentielles de la bienséance.

Michel POBERS.

(Tribune des Nations)

CHRONIQUE OUVRIERE

LE CHOMAGE

On fonde de grands espoirs sur la Commission nationale du chômage que le gouvernement King nommera bientôt. Elle aura pour tâche de classer les chômeurs par catégories, par industries, par métiers, par régions, de surveiller la reprise du travail, de se tenir au courant des besoins de l'industrie en main-d'oeuvre, de recueillir et classer une foule de renseignements dont elle s'inspirera pour terminer les mesures qu'il convient de prendre et les suggérer au gouvernement. Ce travail s'impose et rendra de précieux services.

Il faut admettre que bien que le nombre de gens au travail ait augmenté, celui des personnes assistées n'accuse aucune regression et le chômage reste au Canada le problème national le plus urgent. Comme on l'indique dans le discours du trône la Commission collaborera avec les provinces et les municipalités dans un commun effort pour procurer du travail aux chômeurs et dans la surveillance des fonds de secours. On visera à coordonner les efforts de la nation en vué de multiplier les occasions d'emploi rémunérateur.

"De l'avis de mes ministres", lit-on encore dans le discours du trône", l'industrie devrait comprendre qu'elle a l'obligation de contribuer par tous les moyens à maintenir et à créer de l'emploi. De même, les ouvriers et les consommateurs ont le droit de se faire entendre et d'exercer leur influence dans l'orientation de la politique industrielle. Là où il est impossible d'y parvenir avec le concours spontané de tous les intéressés, l'Etat a les meilleures raisons du monde d'intervenir", sont d'avis les ministres. Tous les gens sensés partageront cette opinion. C'est la fin des abus qui ont pu se commettre dans le passé.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: La Fraternité des employés de tramways. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.

DEMAIN: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Bourse du Travail

CE SOIR: La Fraternité des tailleurs de cuir.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Alliance Internationale des employés d'élévateurs, local 18006.

DEMAIN: La Fraternité des chaudronniers; local 601.

Cet avis se passe de tout commentaire.

L'alinéa 8 peut être invoqué quand il s'agit de questions d'ordre intérieur qui paraissent toucher aux intérêts d'un autre Etat. Mais il ne peut pas être invoqué s'il s'agit d'une décision visant les relations entre deux Etats.

Répétons-le : la rupture des relations diplomatiques est un fait grave. La clause de la compétence exclusive ne peut pas être invoquée.

Troisième observation : même si l'alinéa 8 était applicable il n'empêche pas le recours à la procédure de conciliation de l'article 11. Les commentateurs du Pacte les plus autorisés sont unanimes à ce sujet.

Or, c'est sur la base de l'article 11 que le Gouvernement soviétique s'adresse au Conseil.

En appelant, à titre amical, l'attention du Conseil sur une circonstance de nature à effecter les relations internationales, le Gouvernement de l'U.R.S.S. ne fait que remplir son devoir de membre de la Société des Nations.

* * *

Il est à prévoir que, renonçant aux arguments juridiques spéciaux, l'Uruguay se placera finalement sur le terrain de l'article 11. Il viendra présenter au Conseil "à titre amical" ses explications au sujet de la décision du 28 décembre dernier. On peut prévoir que le représentant de l'Uruguay expliquera au Conseil qu'il ne s'agit pas d'une véritable rupture des relations diplomatiques, mais d'une simple interruption. Il demandera à la Société des Nations de prendre acte de ses déclarations.

Il reste néanmoins vrai que la Société des Nations ne peut pas négliger certains éléments du problème qui peuvent avoir une importance considérable pour l'avenir de l'institution elle-même. La décision de rompre toutes relations avec l'U. R. S. S. a été prise à Montevideo sans que le grief formulé contre le Gouvernement de Moscou ait été soumis à une instance arbitrale, sans que le Conseil en soit saisi.

Or, nous avons dit, et nous ne cesserons de le répéter, la mission de la Société des Nations ne consiste pas seulement à réprimer les guerres, il faut les prévenir et surtout il faut veiller à l'organisation d'une vie internationale normale qui implique le maintien de relations normales entre tous les Etats membres.

Aujourd'hui un différend surgit



"Anne semble avoir une jeunesse perpétuelle— comment fait-elle?"

La réponse à cela, c'est qu'Anne est normale . . . bien portante. Naturellement, elle est pleine de vie. Toutes les personnes en bonne santé le sont. Anne se maintient en état normal en se maintenant bien réglée. Les personnes qui sont vite "épuisées" souffrent habituellement de constipation sous une forme quelconque . . . et ne s'en doutent pas.

Le 'Sel de Fruit' d'Eno est vraiment ce qui vous remet dans votre état normal. Une pincée d'Eno dans un verre d'eau, matin et soir, rafraîchit la bouche et la gorge, adoucit l'estomac. Débarrasse les intestins des déchets toxiques. Aide à remettre l'organisme intérieur à son état normal.

La jeunesse n'est pas une question d'années, mais de santé normale . . . de bonne santé. Chassez la lassitude, les maux de tête, les douleurs rhumatismales. Détruisez-en la cause. Commencez à prendre Eno dès maintenant. A fait du bien depuis 70 ans. Doux. Efficace. Sûr.

Format commode 50c. Format domestique 85c.

ENO'S "FRUIT SALT"

BIENFAISANT DEPUIS 70 ANS

CA4/36F

Soyez plein de vie!

PRENEZ CHAQUE JOUR UNE PINCÉE D'ENO

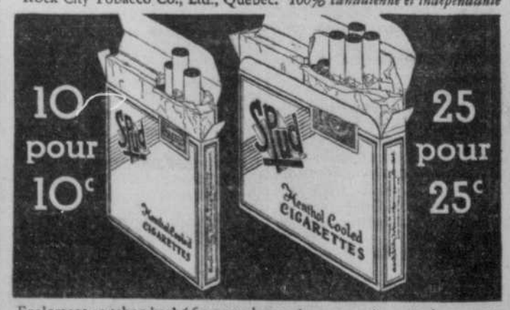
APPELEZ Spud PAR SON NOM!



N'acceptez pas d'imitations. Faites-vous donner ce que vous demandez. Le menthol, à lui seul, ne rend pas la cigarette fraîche. Le procédé secret de Spud conserve l'arome exquis du tabac.

BOUTS EN LIEGE OU UNIS

Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec. *100% canadienne et indépendante*



Egalement en tabac haché fin pour les rouler vous-même, 10c le paquet.

TOUT LE MONDE PARLE
de notre

VENTE de FOURRURES de FEVRIER

CETTE VENTE
est insurpassable en
Nouveautés --- Styles --- Qualités et Bas prix

VOUS en parlerez vous aussi si seulement vous visitez notre
SALON DES FOURRURES

Parcourez la liste ci-après et, ensuite, venez voir de quelles valeurs incroyables il s'agit.



MANTEAUX

PATTES DE CARACUL RUSSE. Unis, en noir ou couleurs
$29.50 $36 $37
Garnis renard. Prix **$56.00**
PEAUX DE CARACUL ARABE, noir, unis. . . **$72.95**
PEAUX DE CARACUL RUSSE, noir, unis. . . **$29.50**
SEAL FRANÇAIS, unis
$45.95 $52 $71
SEAL FRANÇAIS, véritable Chapal **$89.00**
SEAL FRANÇAIS, garnis renard pointillé **$71.00**
SEAL HUDSON, unis
$135 $152
SEAL HUDSON, unis. (Rice Lake). **$190.50**
SEAL HUDSON, garnis renard argenté.. **$189.75 $203**
SEAL HUDSON, garnis écureuil **$142.50**
SEAL HUDSON, garnis Mouton de Perse **$203.00**
SEAL HUDSON, garnis Kolinsky **$203.00**
SEAL HUDSON, garnis Vison japonais.. **$203.00**
BROADTAIL, brun, renard bleu, garnis renard ou écureuil. Prix **$76.50**
CHAT SAUVAGE
$119 $121 $171 $184 et $224.50

MOUTON DE PERSE

Le choix le plus considérable qui se puisse voir. Valeurs régulières de $295.00 à $560.00. EN VENTE MOINS ESCOMPTE DE **20%**

Sur versement d'un léger acompte nous garderons en entrepôt SANS CHARGE, le manteau de votre choix pour en faire la livraison sur demande.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

155-173 rue St-Joseph --- Téléphone 8131

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

Au Rayon de la Lingerie

TROUSSEAUX de BAPTEME



TROUSSEAUX DE BAPTEME
Cinq pièces — comprenant : **Manteau, Robe, Jupon, Bonnet, Châle de tête** — en beau crêpe de Chine de soie, **motifs en floss exécutés à la main.** Confection parfaite. **$18.75**
$24.00, $37.50, $55.00

MANTEAUX
En cachemire de laine, avec double collerette, agrémentés de motifs en galon et floss de soie, pour **$3.50**
$3.75, $4.50, $5.50

ROBES DE BAPTEME
En crêpe de Chine, soie, voile, garnies de motifs brodés, dentelle et ruban. pour **$1.25**
$1.75, $1.89, $1.95, $2.25, $2.95, $5.98

JUPONS DE BAPTEME
Voile, soie, crêpe de Chine, appareillant les robes. Prix **98c**
$1.25, $1.75, $2.00, $2.98

BONNETS DE BAPTEME
En soie ou crêpe de Chine. Prix **89c**
$1.00, $1.50, $2.25

CHALES DE TETE
En laine, laine et soie — toutes les grandeurs et pesanteurs. Prix **$1.25, $1.50**
$1.75, $2.00 à $4.00

TOILES EN CAOUTCHOUC
Pour berceau ou grand lit. Prix **35c à $1.50**

PIQUES
En bon coton — toutes les dimensions. Prix **35c**
45c, 59c, 65c, 75c

COUCHES
En flanellette, toutes les grandeurs **15c, 20c, 25c**

BANDES
En laine, pour **49c**

CAMISOLES
"Vanta" et autres, en laine ou Wooltex **29c**
39c, 49c, 75c

BOUILLOTTES
En caoutchouc, pour **79c, 98c et $1.25**

COUCHES ET PANTALONS
En caoutchouc, pour **15c, 25c**
"Play Tex" pour **75c**

PANIERS
Garnis de soie, ruban en rose ou bleu **$1.98 et $2.50**

---- GRANDS SPECIAUX ----

120 BLOUSES en tissus imprimés, agrementées de plis et frisons. Des styles on ne peut plus attrayants, pour fillettes de 8 à 16 ans. Régulièrement 98c pour **49c**

48 JUPES de ROBES en serge, jersey, et tricot de laine, pour fillettes de 2 à 6 ans. Valeurs jusqu'à $2.00 pour **59c**

CHAUSSURES POUR ENFANTS



PANTOUFLES

En peau de mouton, très confortable, pour fillettes ou garçons. Pointures 11 à 2. Rég. 90c. pour
59c

MOCASSINS

— Souliers mous —
Pour enfants. Pointures 5 à 10. Rég. 85c. pour
59c



GRANDS BAS 450

Paires, pure laine "Botany" par côtes — qualité pesante. En **beige, rouge écarlate, bleu poudre, gris, noir, blanc.** Toutes les pointures de 6 à 8½ dans le lot. Régulièrement 65, 75c, 90c et $1.00 pour
27c

MITAINES 200

Paires, en laine "Botany" pesante, poignets longs, en **beige clair** ou **foncé** et **gris.** Rég. 65c à 90c pour
27c

Toutes des marchandises strictement parfaites.
Pas échangeables ni retournables.
Pas de commandes par la poste, par téléphone ou contre remboursement.

LE CHIC ATTEND VOS GARCONS DANS **LES VALEURS** CI-APRES

PALETOTS D'HIVER

En Melleton ou tweed de belle qualité—gris, bleu ou brun, modèle avec demi-ceinture — Tailles 24 à 28 **$3.39**

PALETOTS en tweed de fantaisie, modèle raglan ou ordinaire, avec ceinture — couleurs désassorties — AUSSI quelques paletots en poil de chameau (camel hair). Tailles 30 à 37 — Valeurs jusqu'à $15.00 pour **$9.75**





COMPLETS

Trois pièces—habit à simple ou double croisure — deux pantalons golf ou un long et un golf — en beau worsted **gris, bleu** ou **brun.** Tailles : 28 à 32 **$7.45**

ROBES DE CHAMBRE

en bel édredon — couleurs de fantaisie—collet garni de galon de soie. — Tailles : 8 à 14 ans **$1.49**

PANTALONS

Modèle golf, en tweed de laine, couleurs assorties.— Confection très forte. — Tailles : 26 à 34 **$1.39**

Echos mondains

Madame L.-Alexandre Taschereau, passe quelques jours à Montréal, l'invitée de M. et de madame Louis-P. Gélinas.

— o —

Madame L.-A. Taschereau a été nommée régente honoraire du chapitre "Don de Dieu", de l'I. O. D. E., au cours de la réunion annuelle tenue hier à Québec. Font également partie du nouveau bureau de direction du Chapitre : madame H.-E. Huestis, vice-régente honoraire; madame James Butler, régente; madame J. Talbot, première vice-régente; madame M.-O. Zari, deuxième vice-régente; mademoiselle E. Latter, secrétaire; madame A. Sturton, trésorière.

— o —

L'honorable Joseph-Edouard Perrault est revenu hier après-midi d'Arthabaska et passe la semaine à Québec.

— o —

L'honorable juge Paul Saint-Germain, de Montréal, est au Château Frontenac.

— o —

Parmi les jeunes filles qui prendront part aux numéros de chorégraphie qui seront donnés au cours de la revue "Carabinades '36", prochainement, au théâtre Capitol, mentionnons mesdemoiselles Colette Beaudry, Gaby Giroux, Elisabeth Gibsone, Fernande Landry, Elisabeth McInnis, Babe Staveley, Françoise Hamel, Alice Hamilton, Una Prower et Patricia Fraser.

— o —

Madame Charles Davie est revenue de Saint-Sauveur, Terrebonne, où elle a passé quelques semaines.

— o —

Mademoiselle Marie des Rivières recevra à un dîner froid, jeudi soir prochain, à la résidence de ses parents, M. et madame Henri des Rivières, de la Grande-Allée, avant la réception que mademoiselle France Boutin donnera au Winter Club.

— o —

Madame John-R. Holt est partie pour Victoria, C.B., où elle passera quelques semaines.

— o —

M. Luc Lacoursière est parti hier midi pour New-York et s'embarquera samedi pour la France, en route pour la Suisse, où il a été nommé professeur de littérature française au Lycée de Fribourg.

Mesdemoiselles Louise et Thérèse Dupuis, de Montréal, font un bref séjour à Québec.

— o —

Mademoiselle Jeanne Baillargeon est l'invitée de mademoiselle Paulette Loranger, à Ste-Marguerite.

— o —

Le docteur et madame Alphonse Barabé, des Chûtes Shawinigan, passent quelques jours à Québec avant de se rendre à Deschaillons.

— o —

Madame Fernand Thibaudeau recevra jeudi après-midi, à un bridge et à l'heure du thé, pour mademoiselle Noëlla Godbout, à l'occasion de son mariage prochain.

— o —

Madame Edouard Fiset, qui a passé quelques semaines au Château Frontenac, est retournée à Trois-Pistoles, hier.

— o —

Mademoiselle Marie-Paule Drolet est de retour de Springfield, où elle fut, pendant quelques semaines, l'invitée de M. et madame Hub. Wilson.

— o —

M. Johan-Carol Effenesco, qui a passé quelques jours à Québec, est retourné à Montréal.

— o —

M. René Garneau, publiciste au ministère de la Voirie et des Mines, passe quelques jours à Montréal.

— o —

Mademoiselle Elisabeth McInnis fait un court séjour à New-York.

— o —

Cet après-midi, de quatre à six heures, aura lieu, chez mademoiselle Madeleine Edge, 14, des Remparts, le thé-offrande au profit du sous-comité de l'assistance liturgique aux missions québecoises.

— o —

Mademoiselle Patricia Brady passe quelques jours à Montréal.

— o —

M. et madame Paul Rainville ont reçu ces jours derniers, en l'honneur du docteur E.-S. Welles, de Saranac Lake, de passage à Québec.

— o —

M. et madame Charles Donohue sont partis pour la Floride.

— o —

Mademoiselle Marguerite Fortier a reçu, à l'heure du thé, pour les membres du cercle de couture de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Professionnels

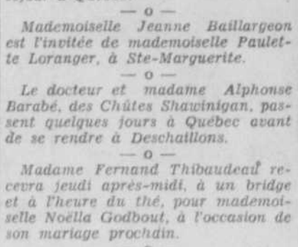
DENTISTE
Dr ALPHONSE DION
24, Côte du Palais
TEL. : 2-2152
HEURES DE BUREAU : 9 à 12 A. M., 2 à 5 P.M.
MERCREDI SOIR : de 7 à 8 h. 30 ou sur appointement.

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.
76 rue St-Joseph — Tél.: 4-4841

SOIREE INTIME

Mlles Bertha et Rita Latulippe, de cette ville, ont reçu les membres des deux comités conjoints du lieutenant L.-A. Trudel, candidat au concours de popularité de la Garde St-Jean-Baptiste, récemment, à la résidence de leurs parents, 125 rue Morin. Cette soirée a revêtu un caractère de vrai charme et a remporté un brillant succès. Tout un programme d'amusements variés avait été préparé et chacun s'en donna à coeur joie jusqu'à une heure avancée. L'orchestre Lamothe avait bien voulu généreusement prêter son concours et charma l'assistance par le programme de choix qu'il fit entendre M. Maurice Lamothe, violoniste, directeur de l'orchestre, était puissamment secondé par M. Jean Simard, pianiste, et MM. Marcel Latulippe et Lionel Latulippe. Il y eut donc chant, musique et sauterie.

Au cours de la soirée, la râfle d'un joli miroir suscita beaucoup d'enthousiasme. Ce miroir, gracieusement offret par Mlle Léa Duchaine, fut gagné par Mlle M.-A. Trudel. Toute la famille Latulippe participait à cette intéressante soirée de même qu'une foule d'invités.



Le gouvernement King économise $12,000,000

(Suite de la 1ère page)

081,993.40 de moins que dans le dernier budget du régime Bennett. Les dépenses ordinaires se chiffrent à $380,075,939.97, soit environ $9,000,000 de moins que dans le dernier budget, et les dépenses de capital s'élèvent à $3,445,900, soit une réduction de $2,500,000.

Entre juillet de l'année courante et mars 1937, le gouvernement devra faire face à l'échéance de $310,951,670.85 d'obligations et de $120,000,000 de bons divers du Trésor.

Le ministre des Finances effectue des économiees dans les services suivants : pénitenciers, $176,441.75 ; subsides aux entrepôts frigorifiques, $204,362 ; améliorations aux canaux et au chemin de fer de la baie d'Hudson, $333,711.07 ; paiements en vertu de la Maritime Freight Rates Act, $100,000 ; économies au ministère des chemins de fer et canaux, les dépenses étant à même le revenu, $438,565.54 ; service maritime et océanique, $267,667 ; bouées, phares et service côtier, $260,690 ; pêcheries, $185,112 ; ministère du Travail, $122,000 ; Affaires indiennes, $252,544.45 ; diminution des dépenses en vertu de la loi électorale, $584,101.

Les diverses lois électorales votées à la dernière session par le gouvernement Bennett n'étant pas mises en vigueur, il en résulte aussi une économie considérable. Par ailleurs, on constate une légère augmentation du budget des édifices publics de la province de Québec, lequel budget s'élève à $465,000.

Le rétablissement des augmentations statutaires de salaires représente une augmentation de $225,000 dans le coût du gouvernement civil. Il y a aussi des augmentations dans les montants prévus comme nécessaires pour plusieurs divisions du service quoique les diminuttions soient plus générales.

Les estimés supplémentaires seront soumis un peu plus tard afin de pourvoir aux dépenses d'une nature extraordinaire, dont les travaux de secours, le paiement des secours et le déficit ferroviaire.

Les augmentations les plus remarquables sur le budget de l'an dernier sont en faveur de l'aviation, qui disposera de $1,494,736 de plus que l'an dernier ; la défense nationale, $284,317 de plus; les mines, $156,904 de plus, et la santé nationale, $95,891 de plus.

King défend Ernest Lapointe et les canadiens-français

(Suite de la 1ère page)

la province de Québec d'aspirer à cette responsabilité. M. Bennett faisait ainsi un clair appel à la majorité anglaise de se liguer contre les Canadiens-français parce qu'ils osaient réclamer, à cause de leur force numérique la part qui leur appartient dans l'administration des affaires de la nation.

Le premier ministre a vivement répliqué au leader mécontent du résultat des élections d'octobre.

Le débat se poursuivra deux semaines d'après les prévisions des observateurs.

Après le discours de MM. Woodsworth, Blackmore, chef du parti du Crédit Social, et Pelletier, de la Rivière à la Paix, l'hon. M. Lapointe adressa la parole et fit une mise au point qui demeurera dans les débats comme un exemple de polémique habile et de sincérité.

Il revendiqua fièrement les droits des nôtres et réduisit au silence M. Bennett qui eut une dure journée à subir après ses efforts oratoires de lundi.

"Toute l'Europe serait peut-être en guerre aujourd'hui, si le gouvernement canadien n'avait pas répudié et désavoué la proposition de M. Riddell concernant un embargo sur les pétroles à Genève en novembre dernier", a déclaré le premier ministre Mackenzie King à la Chambre des Communes, hier.

Passant en revue la suggestion de M. W.-A. Riddell, représentant canadien auprès de la Société des Nations, à l'effet d'imposer un embargo sur les pétroles en destination de l'Italie considérée comme pays agresseur, le premier ministre expliqua : "Cette suggestion ne représentait pas un plan du gouvernement canadien, mais une opinion personnelle de M. Riddell. Le gouvernement avait câblé à M. Riddell de ne prendre aucun engagement sans des instructions formelles, mais il n'attendit pas assez longtemps pour recevoir ce câblogramme avant de formuler sa suggestion.

Le premier ministre du Canada a exonéré de tout blâme l'honorable Ernest Lapointe en cette affaire et il a déclaré au chef de l'Opposition qu'avant de désavouer publiquement l'action du Dr Riddell, le ministre de la Justice, premier ministre intérimaire, lui avait téléphoné en Georgie pour le mettre au courant de la situation et qu'il avait alors donné des instructions précises au ministre de la Justice.

M. King a donné lecture de certains articles de journaux européens démontrant que la déclaration du Dr Riddell à Genève avait fort embarrassé des pays continentaux. Le premier ministre a ajouté que le gouvernement canadien n'avait qu'une chose à faire, réprimander son représentant et désavouer son attitude.

"Dans tout le monde entier l'application d'un tel embargo contre l'Italie fut considérée comme un plan canadien, et ce seul fait nous mit dans l'obligation de répudier cette suggestion comme n'étant pas officielle. On remarquera que la sanction proposée ne fut pas appliquée à la suite de cette répudiation et qu'aucune guerre n'a éclaté en Europe.

"Ce serait une manoeuvre dangereuse pour le Canada que de vouloir diriger une guerre en Europe. Est-ce que c'est le rôle du Canada à Genève ?"

Le premier ministre participa au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, hier après-midi. Il parla en tout durant trois heures et il eut plusieurs escarmouches avec le chef conservateur, M. R.-B. Bennett, qui l'accusa à plusieurs reprises de présenter des faits sous un jour faux. Cinq ou six fois M. Bennett souleva des points d'ordre, principalement sur divers échos de la dernière élection générale.

Le premier amendement à l'adresse fut soumis par M. J.-S. Woodsworth, chef de la C.C.F., qui reprocha au gouvernement de n'avoir pas inclus dans son programme législatif une disposition pour améliorer la situation de la classe pauvre et la distribution de la richesse.

M. John Blackmore, chef parlementaire du Crédit social, laissa entendre que ses partisans supporteront le gouvernement largement "parce qu'il projette d'opérer des changements dans l'organisation de la Banque du Canada".

"Je crois", dit-il, "qu'il est nécessaire d'obtenir le contrôle du crédit et de l'émission de la monnaie, progrès essentiel vers le crédit social".

Le premier ministre répondit avec vigueur aux critiques du chef conservateur concernant les mérites de l'accord commercial avec les Etats-Unis. "Je crois", dit-il, "que ce traité de réciprocité procurera un bien infini aux deux pays. Son effet sera encore plus vaste que ses avantages matériels, parce qu'il démontrera au monde entier qu'il importe de mettre un terme au nationalisme économique et aux guerres commerciales.

"Je ne m'étonne pas que M. Bennett n'ait pas pu obtenir un accord avec Washington alors qu'il était premier ministre, si l'on considère le fait qu'il fut, plus que n'importe quel autre Canadien, responsable de la défaite du traité de réciprocité Laurier en 1911.

"De plus le chef conservateur, par ses atermoiements durant une couple d'années en cherchant à négocier cet accord, donna à songer à Washington qu'il n'était qu'à demi-sincère dans son projet".

M. King défendit également l'accord commercial conclu entre le Canada et le Japon. "Cet accord", dit-il, "a redonné du travail à des milliers d'ouvriers en Colombie-Anglaise et dans les autres provinces. Il augmentera le pouvoir d'achat du Canada, les revenus des chemins de fer et profitera d'une manière générale au pays".

Faisant allusion à l'enquête récemment ordonnée concernant l'industrie textile, M. King déclara : "Cette enquête s'étendra à toutes les phases de cette industrie, y compris l'effet sur la concurrence japonaise, britannique et étrangère en général. S'il est en ce pays une industrie qui juge que les politiques du gouvernement l'affectent défavorablement, elle n'aura qu'à nous manifester son désir d'avoir une enquête complète, et elle l'aura rapidement".

M. King prédit des changements dans la règlementation de la radiodiffusion, principalement en ce qui concerne les campagnes politiques. "Nous ne permettrons plus ces radiodiffusions grossières et libelleuses comme les "sage hours" de la dernière campagne (qu'il attribua au parti conservateur) sous le régime de la Commission de la Radio actuelle ou n'importe quelle autre" dit-il.

L'honorable E.-J. Lawson, ancien ministre du Revenu National dans le cabinet Bennett et organisateur conservateur pour la dernière élection, assuma la pleine responsabilité de ces programmes électoraux. Il déclara qu'il déplorait deux remarques faites contre le premier ministre, mais prétendit qu'elle étaient fondées.

Le ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe, put prononcer quelques remarques avant la fin de la journée. Il prétendit qu'on l'avait critiqué en rapport avec sa déclaration concernant les sanctions parce qu'il avait exprimé la vérité. Il condamna également les efforts faits pour le mettre au pilori en rapport avec cette affaire à cause de sa race et de sa religion.

Les autres orateurs de la journée furent M. René Pelletier, C. S., de Peace River, le cadet de la Chambre, et M. T.-C. Douglas, C. S., de Weyburn. Jusqu'au moment où ce dernier prit la parole, on avait entretenu l'espoir d'un vote sur l'adresse. Les conservateurs et les libéraux semblaient disposés à terminer le débat, mais un peu avant onze heures p. m. M. Douglas prit la parole, remettant automatiquement le vote à plus tard.

Dans son discours M. King fit allusion à une remarque formulée la veille par M. Bennett au sujet du ministre des Travaux Publics, l'honorable P.-J.-A. Cardin, qu'il avait appelé le "Petit Caporal de Sorel", en le prétendant capable d'imposer sa volonté au premier ministre.

"Le chef conservateur" déclara M. King hier, "tente sciemment de créer un préjugé contre la province de Québec. Le "Petit Caporal de Sorel" est à mes côtés comme un loyal et fidèle collègue ainsi qu'il l'a toujours été durant sa carrière politique".



Si vous êtes prudente vous emploierez HINDS

● Songez aux douzaines de fois pendant la journée où vos mains souffrent de leur exposition à l'effet du temps rude. Souvent, pendant que vous vaquez aux soins du ménage, vos mains passent directement de l'action de l'eau chaude à celle du vent. Voilà comment les mains deviennent rouges, sèches, et prennent cet aspect qui les rend si laides et si pénibles. Voilà pourquoi il vous faut aujourd'hui Hinds Honey & Almond Cream.

Les riches émollients contenus dans Hinds redonneront bientôt à ces mains sèches leur douceur et leur blancheur — tout en calmant la douleur. Ne laissez pas le travail de maison et le froid rendre vos mains rêches et gercées. Employez Hinds — ses ingrédients calmants et pénétrants satureront votre peau — agiront rapidement sans laisser aucune trace de viscosité.

HINDS
HONEY & ALMOND
CREAM
Marque Déposée au Canada

L'anniversaire papal à la chapelle Sixtine

(Suite de la 1ère page)

"Le pape condamne la guerre au nom de la justice et implore la paix, proclamant en même temps que nulle vraie paix ne saurait être fondée sur l'injustice et nulle paix durable sur l'irréalité."

Quant à ceux qui taxent le pape de neutralité et d'inaction, il les rabroue en ajoutant:

"Ceux qui, pour des raisons d'urgence, se tournent vers le Christ devraient l'accepter complètement."

ST-ARSENE

Baptêmes

—Le 19 janvier 1936, Joseph-Gilles-Normand, enfant d'Henri Dionne, cultivateur et de Julienne Pelletier, de cette paroisse. Parrain, Alex. Pelletier, cultivateur, de St-Epiphane. Marraine, Emélie-Anne Lebel, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20, Marie-Jeanne-Lauraine, enfant de J.-B. Saindon, cultivateur, et de Zoile Desbiens, de cette paroisse. Parrain, Joseph Desbiens, cultivateur. Marraine, Alexandra Leblanc, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant, de la paroisse de Saint-Alphonse de Caplan, Bonaventure.

—Le 26, Joseph-André-Albert-Gilles, enfant de Joseph Chouinard, cultivateur et de Clara Michaud, de cette paroisse. Parrain, Alexis Michaud, cultivateur-négociant, de Cacouna. Marraine, Claire Martin, épouse du parrain, grands-parents de l'enfant.

Mariages

—Le 15 janvier 1936, Joseph-Alphonse-Roland Bélanger, cultivateur, domicilié à l'Isle-Verte, fils majeur d'Elzéar Bélanger, cultivateur et de dame Alice Bélanger, aussi de l'Isle-Verte, à épousé Marie-Rose-de-Lima St-Pierre, domiciliée en cette paroisse, fille mineure de Charles-Eugène St-Pierre, cultivateur, et de feu dame Rose-de-Lima St-Pierre, de cette paroisse.

—Le 20, Herménégilde Guay, journalier, domicilié à l'Isle-Verte, veuf majeur de feu dame Azilda Caron, a épousé Marie-Louise Pelletier, fille majeure de Narcisse Pelletier, cultivateur et de dame Célina Pelletier, de cette paroisse.

—Le 20, Wilfrid Lapointe, commis, domicilié dans la paroisse de Notre-Dame de Montréal, fils majeur de Joseph Lapointe, débardeur et de feu dame Alphonsine Pelletier, aussi de Notre-Dame de Montréal a épousé Marie-Jeanne Chénard, fille majeure de Joseph Chénard, cultivateur et de dame Xorée Saindon, de cette paroisse.

Décès

A l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, est décédée, après quelques jours de maladie, dame veuve Oméril Chamberland, née Marie Gagnon, âgée de 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu en cette paroisse, le 22 janvier. Le service funèbre a été chanté par son neveu, le révd M. Geo. Gagnon, curé de St-Joseph de Lepage.

Divers

—Dans le cours de la semaine dernière, MM. le curé, vicaires et commissaires ont visité les 6 écoles de la paroisse.

—Le mouvement déclanché vers Noel en faveur de l'Aide au séminaire, sous les auspices du cercle de l'A. C. J. C., a obtenu un résultat qui a dépassé toutes nos prévisions. En effet, la moyenne par feu a été de $2.25, ce qui représente $0.30 par tête de la population globale. Et dire que personne n'en est malade, ni mort, ni plus pauvre...!!! A retenir pour la souscription de 1936-37, dont le travail est déjà commencé. Bon moyen d'arriver à temps avec quelque chose de convenable.

—D'après le rapport de la dernière reddition des comptes de notre fabrique, faite dimanche dernier, le 26 janvier, la dette est de $3,315.60. Dette municipale, aucune; dette scolaire, aucune. Il est à espérer que la Commission des Affaires Municipales n'aura rien à faire, encore cette année, avec les finances de la paroisse.

VICTORIAVILLE

Nos raquetteurs

Nos raquetteurs et raquetteuses sont revenus enchantés de leur voyage à Québec, à la convention des diverses associations de sport ce fant du Canada que des Etats-Unis.

Maître de poste

M. Hector Beaudet, ci-devant chef du bureau de la douane, de notre district, a été nommé maître de poste, pour Victoriaville. M. Beaudet est un ancien combattant qui a fait du service outre-mer.

Anniversaire fêté

M. et Mme Hector Beaudet, à l'occasion de leur 15e anniversaire de mariage, ont été les objets d'une belle démonstration de la part de leurs nombreux amis, le 19 courant. Cette réunion a été une agréable surprise pour nos concitoyens. La soirée a été employée le mieux possible. Partie de cartes, chant, musique, présentation d'un riche cadeau consistant en un magnifique service de verre taillé, rien n'a manqué pour faire de cet événement un vrai témoignage d'amitié dont se souviendront longtemps et les héros de la fête et ceux qui y ont pris part.

Les compliments et les vœux de circonstances ont été présentés par MM. Ernest Chartier, J.-M. Ducharme, Médéric Pépin, G.-M. Patry, Eddie Roy, J.-E. Lemire, Henri Matte, Ernest Levasseur et L.-A. Héon, qui tous dans des allocutions bien appropriées ont su rendre les sentiments de tous les assistants envers ceux que l'on fêtait.

TROIS-RIVIERES

Réunion intime

A Trois-Rivières, dimanche le 2 février, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Philippe Lacroix, pour fêter leur quarantième anniversaire de mariage. Une adresse fut lue par leur fille Cécile et de jolis cadeaux furent offerts aux héros de la fête.

A cette occasion, un souper fut servi. Pendant la soirée, il y eut chant, musique et parties de cartes.

Tous les nombreux invités se séparèrent à une heure assez avancée de la nuit, et garderont un excellent souvenir de cette réunion.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

SPECIAUX POUR NOTRE
VENTE A UN DOLLAR
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
13 - 14 - 15 FEVRIER

VIYELLA. Lot spécial en patrons unis et rayés. Régulier $1.75. 2 verges pour $1	BAS DE SOIE Lignes désassorties et discontinuées à solder. Valeur régulière $1.50. Maintenant 2 pour $1	TOILE A ROULEAUX. Pure toile irlandaise. — Régulier 20c la verge. Maintenant 7 verges pour $1
ROBES DE GUINGAN POUR FILLETTES. Valeurs exceptionnelles dans ce lot à solder. 3 pour $1	SACS A MAIN Marques canadiennes et importées. Valeur régulière jusqu'à $5.00. Maintenant $1	COUVERTURES POUR LITS D'ENFANTS. Flanellette-édredon de belle qualité. Régulier 69c. Maintenant 3 pour $1
ROBES DE MAISON Imprimés de modèles élégants. Régulier 98c. Maintenant 2 pour $1	GANTS DE CHEVREAU Voici une valeur que vous ne devrez pas manquer de vous procurer. Régulier jusqu'à $4.00. Maintenant $1	PYJAMAS DE FLANELLETTE POUR GARÇONNETS. A ce prix ils vont se vendre tout de suite. Régulier jusqu'à $2.00. Maintenant 2 pour $1
CACHE-POUSSIERE D'ARTISTES. Valeur régulière $1.15. Maintenant 2 pour $1	ROBES DE NUIT POUR DAMES Crêpe de soie et rayonne. Régulier jusqu'à $3.25. Maintenant $1	CHEMISES POUR HOMMES Col à même et col séparé. Régulier jusqu'à $3.75. Maintenant $1
COMPLETS LAVABLES POUR GARÇONNETS. Les mamans profiteront certainement de cette occasion. Valeurs jusqu'à $2.50. Maintenant 2 pour $1	KIMONOS POUR DAMES En crêpe de soie. Régulier jusqu'à $8.50. — Maintenant $1	CRAVATES POUR HOMMES Deux lots à choisir. 2 pour $1 et 3 pour $1
CHAUSSETTES POUR HOMMES Deux lots spéciaux et un bon assortiment. 2 paires pour $1 et 3 paires pour $1	PYJAMAS POUR DAMES. En soie rayonne. Aussi quelques-uns en mélange de laine et coton. Régulier $2.98. — Maintenant $1	BLOUSES POUR DAMES Valeurs régulières jusqu'à $4.98 dans le lot. A solder pour $1
NATTES Deux grandeurs. Bien bourrées et bonne couverture de cuirette. — $1.98 et $2.50. Maintenant $1	ENSEMBLES DE COLLET ET MANCHETTES Valeur régulière $1.38. Maintenant 2 pour $1	RIDEAUX Marquisette fantaisie avec fronces et filets unis. Régulier jusqu'à $4.75. Maintenant $1
KIMONOS POUR ENFANTS. Flanellette de laine et d'édredon, 2 à 10 ans. Régulier jusqu'à $3.98. Très spécial $1	PARURES DE BRIDGE. Pure toile, broderie et appliqués à la main. Régulier jusqu'à $9.50. — Maintenant $1	CRETONNE et satin fantaisie. Régulier 75c. Maintenant, 4 verges Régulier, 58c. Maintenant, 6 verges $1
COSTUMES DE SERVANTES Achetez-en plusieurs à ce bas prix. Bleu et vert seulement. Régulier $2.00. Maintenant $1	TAIES D'OREILLERS. Fine broderie à la main. Régulier jusqu'à $2.95 la paire. Maintenant, la paire $1	CORSETS et corselettes à solder avant l'inventaire. Valeurs jusqu'à $4.75. Maintenant $1
ROBES DE NUIT POUR DAMES Coton et flanellette. Régulier $1.10. Maintenant, 2 pour $1	SERVIETTES de pure toile (crash), belle broderie à la main. Régulier jusqu'à $1.85. — Maintenant $1	COUSSINS Grand format, couverture de cretonne. Valeur régulière jusqu'à $2.25. Maintenant 4 pour $1

ET DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES TROP NOMBREUSES A MENTIONNER

SIMONS & CO., LTD.
20 RUE DE LA FABRIQUE TELEPHONE : 2-3550

VOUS ÊTES DÉPRIMÉE?



augmentez votre R·A·

"De grâce, donnez-moi quelque chose qui fasse cesser cette douleur", dites-vous quand la tête vous fait mal et que vos nerfs sont exacerbés. Mais permettez! Vous avez besoin de plus que cela. Vous voulez être en train et joyeuse, non alourdie et déprimée, et pour cela, il vous faut accroître votre Réserve Alcaline qui est vraisemblablement épuisée. C'est pour cela que le Bromo-Seltzer est la première chose à laquelle vous devez penser quand vous avez un mal de tête. Non seulement le Bromo-Seltzer fait-il promptement cesser la douleur, mais il a tôt fait aussi de rendre à votre sang sa condition alcaline normale. Vous vous sentez alors rafraîchie et plus alerte.

Réserve Alcaline

Maintenez Votre R·A· au Pair Avec

BROMO-SELTZER

Il vous REMETTRA

FINIES LES STRIURES GRISES
(Bouteille d'essai GRATIS)



A vous d'en faire la preuve sur une mèche coupée de vos cheveux. Pas un sou à payer. Rien à risquer. Nous envoyons gratis un essai complet. Suffit de peigner un liquide clair comme l'eau. Plus de gris. Voici une couleur lustrée : noir, brun, châtain, blond. Les cheveux restent souples—frisent ou ondulent à merveille. Rien à laver ou frotter sur le linge. Entièrement SUR.



ESSAI GRATUIT Pourquoi hésiter? 1,000,000 de femmes ont reçu cet essai. C'est peut-être votre secret inestimable de beauté. Postez le coupon, c'est tout.

—MARY T. GOLDMAN—
9463 Goldman Bldg., S. Paul, Minn.
Nom .....
Rue .....
Ville ..... Prov. .....
Couleur de vos cheveux? .....



NOUVELLES DE LEVIS

Notes personelles

—M. et Mme A. Douville, de St-David, étaient dernièrement en promenade chez leurs parents à St-Casimir et à Lachevrotière.

—M. et Mme Jean-Marie Bussières, de Québec, étaient récemment en promenade chez leurs parents à St-Henri de Lévis.

—Mme H. Croteau, de St-Antoine de Tilly, était en promenade ces jours derniers, chez Mme A. Roy, à Lévis.

Les élèves du collège de Lévis ont eu congé hier après-midi.

Les élèves du collège de Lévis ont eu congé hier après-midi. Comme la température était belle, les autorités du collège ont accordé aux élèves qui viennent de terminer leurs examens trimestriels ce demi-congé afin de leur permettre de se reposer de leurs études.

La séance du conseil de ville de Lévis remise à demain soir.

La séance du conseil de ville de Lévis qui devait avoir lieu ce soir a été remise à demain soir, à 7 heures 30, vu les exercices de la neuvaine à St-François Xavier pour les hommes et jeunes gens ce soir. Plusieurs questions importantes seront discutées.

Un autre jugement concernant St-David.

M. Docsylva Rouleau, de St-David, intenta, il y a quelque temps, une action pour faire annuler par la cour des résolutions passées par la majorité du conseil municipal de St-David. Lors de cette séance du conseil municipal en question, MM. Laliberté et Ruel soumirent une résolution pour empêcher les conseillers Ruel et Carrier de voter sur les résolutions mentionnées plus haut parce qu'ils étaient intéressés, disaient-ils, mais MM. Ruel et Carrier votèrent quand même d'où l'action.

La Cour a décidé que les conseillers Ruel et Carrier avaient droit de voter pour ces réoslutions présentées à la séance du conseil. M. l'avocat Yves Prévost agissait comme procureur des défendeurs.

Elèves du collège de Lévis en retraite fermée.

Trente-sept élèves de la classe de Belles-Lettres, au collège de Lévis, sont partis lundi soir dernier pour suivre les exercices d'une retraite fermée à la Villa Manrèse, chemin Ste-Foy, à Québec. Ils seront de retour demain soir.

Nouvelle élection municipale à St-David.

La mise en nomination des candidats pour la prochaine élection municipale à St-David vient d'être fixée au 19 février et la votation, s'il y a lieu, aura lieu le 24 février. C'est la troisième élection qui a lieu dans cette municipalité depuis le mois de mai dernier. On mentionne comme candidats les noms de MM. A. Thivierge, Adolphe Paquet et Odilon Pelletier.

M. Honoré Côté, de Lévis, plongé dans le deuil par la mort de son beau-frère.

M. Honoré Côté, de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son beau-frère, M. Adjutor Martin, époux de dame Rose-Délima Mercier, arrivée le 4 février, à sa résidence, rue Victoria, à Québec, à l'âge de 55 ans. Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier, en l'église de St-Sauveur.

Nous sympathies à la famille en deuil.

Assemblée du club de raquettes "Le Lévis" ce soir.

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis" sera tenue ce soir, à 8 heures 30, en leur chalet, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

Le nouveau Carlo ce soir à Lauzon.

Le population de la rive sud et surtout celle de Lauzon voudra bien ne pas oublier que c'est ce soir le grand Carlo, en la salle du collège de Lauzon, au profit de la Société St-Vincent de Paul qui a de nombreuses familles à secourir cet hiver.

Ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de voir un Ethiopien vêtu de son costume national auront cet avantage ce soir.. Personne ne devrait manquer pareille aubaine, car en plus de faire la charité, on ne manquera certainement pas de se bien récréer. Ne pas oublier également que le ras Carlo arrivera ce soir sur le traversier de 5 heures 30.

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lévis.

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse, le jeudi consacré à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Demain matin, en l'église Notre-Dame, toutes les messes seront chantées à son autel et demain soir, à 7 heures et non à 7 heures 30, vu les exercices de la neuvaine, des prières spéciales seront faites en son honneur. Les paroissiens de Lévis voudront bien demain assister à la sainte messe, communier, faire le jeûne de dévotion et prier avec ferveur et confiance la petite sainte de Lisieux.

Clinique antituberculeuse demain à Lévis

Demain matin, de 10 heures à midi et demain après-midi, de 2 à 4 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, à Lévis, il y aura clinique antituberculeuse. Les personnes qui ont des craintes pour leurs poumons voudront bien profiter de cette occasion pour venir se faire examiner et se renseigner.

Clinique de puériculture demain à Bienville et Lauzon.

Demain matin, de 9.30 à 11 heures, au couvent de Bienville et demain après-midi, de 2 à 3 heures, à l'hôtel de ville de Lauzon et de 3.30 à 4 heures, à l'école de la rue St-Joseph, à Lauzon, il y aura cliniques de puériculture pour les enfants et les préscolaires ainsi que séances d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de famille de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Soirée-surprise demain soir par le club "L'Oiseau Bleu".

Les officiers, membres et amis du club de ski "L'Oiseau Bleu" sont invités à une soirée donnée demain soir, en leur chalet de la salle Thivierge. A cette occasion, un souper canadien sera servi et une surprise est réservée à tous les assistants. Cette soirée est sous la présidence des membres du comité.

M. le notaire Valère Gosselin plongé dans le deuil par la mort de son épouse.

M. le notaire Valère Gosselin, de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son épouse, dame Lucienn Laberge, arrivée avant-hier, à l'âge de 75 ans et 2 mois. Outre son époux, la défunte laisse plusieurs enfants, entre autres, M. le notaire Yves Gosselin, de Lévis et l'épouse de M. l'avocat V. A. de Billy, de Lévis, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu demain matin, à dix heures, en l'église de St-Joseph de Beauce. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

La souscription mensuelle pour l'église de Bienville.

Demain sera faite à domicile dans la paroisse de Bienville, la quête mensuelle en faveur de l'église paroissiale.

Mort de M. Wilfrid Bouchard, de Ste-Jeanne d'Arc.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Wilfrid Bouchard, époux de dame Rosalie Guénette, arrivée avant-hier soir, à sa résidence, à Ste-Jeanne d'Arc, Pointe Lévis. Le défunt, âgé de 64 ans et 10 mois, était malade depuis trois semaines. Il était marguillier en charge de cette paroisse et était très bien connu sur la rive sud.

Outre son épouse, M. Bouchard laisse pour pleurer sa mort quatre enfants, MM. Jean et Gérard Bouchard et ainsi que Mlles Marie-Rose et Simonne Bouchard, de Ste-Jeanne d'Arc. Il était le frère de MM. Valère, Xavier et Héliodore Bouchard, de Lévis, de M. Georges Bouchard, de Valcartier et de Mlle Marie-Alice Bouchard, de Montréal. Il était le cousin de M. l'abbé Valère Roy, aumônier des Soeurs de la Charité, à Québec et de M. l'abbé Adalbert Roy, curé de St-Côme de Beauce.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

"Vers l'Abime".

Qu'il est malheureux de constater aujourd'hui combien sont nombreuses les jeunes filles du siècle qui se dirigent vers l'Abime. Une entre autre, envers laquelle le public aura beaucoup à redire d'ici quelque temps. Il s'agit de Michelle Wimbert, une jeune jeune fille du jour, d'une mentalité moderne, d'un caractère indépendant, qui cadrent très mal avec les idées de son père et de sa soeur. Vous verrez le dénouement de tout cela à la salle du Couvent de Bienville, le 17 et 18 février. C'est tout ce qu'il y a de plus moderne. Il ne faut pas manquer de voir cette belle pièce qui sera interprétée par les artistes qui rendirent la splendide pièce "La Chambre Mauve". Inutile de douter sur la réussite et la moderne de la pièce en question "L'Abime". Suivez les journoux pour d'autres renseignements.—(Communiqué).

Soirée d'amateurs vendredi soir à la salle Thivierge.

Une soiree d'amateurs aura lieu demain soir, à 8 heures, au chalet du club de raquettes "Le Voltigeur", en la salle Thivierge. De nombreux artistes de chez nous et du district sont au programme et il y aura de beaux prix pour les méritants. On mentionne aussi au programme, M. Joseph Bouchard, violoniste, champion de la province, M. Théodore Duguay, champion sur l'accordéon et M. Bill Harris, des Montagnards Laurentiens. Une surprise est de plus réservée aux assistants. Le prix d'admission sera de vingt-cinq centins.

Intéressantes parties de hockey au Patronage de Lévis.

Trois clubs de hockey de la ligue nationale, de l'Union Notre-Dame, au Patronage de Lévis, ont commencé à jouer les parties de détail en vue du championnat. Ces clubs sont l'Ottawa, le Montréal et le Canadien.

La première joute eut lieu dimanche dernier, entre les clubs Montréal et Canadien. Ce dernier fut défait au score de 4 à 1. Le public est admis gratuitement à ces intéressantes parties.

ST-SAUVEUR

La fête de Notre-Dame de Lourdes

Les membres du Cercle d'Etudes "Guillemette Garnier" ont célébré hier, en la solennité des apparitions de Notre-Dame de Lourdes, la fête patronale du cercle.

A 7 heures, le matin, il y eut messe, pour les membres, en la chapelle du couvent. Le Rév. Père Guérin officiait. Un sermon fut prononcé par le Rév. Père Berlinguette, O.M.I., aumônier du cercle. Quelques membres du cercle exécutèrent le chant à la messe.

Le soir, le Rév. Père Athanase Francoeur, O.M.I., donnait une magnifique conférence, avec projections lumineuses intitulée: "La Colline du Souvenir", en la salle de l'Académie Notre-Dame.

Le programme se composait aussi de musique et de chant.

La soirée fut des plus intéressantes. Parmi les invités d'honneur, on pouvait remarquer plusieurs RR. Pères de la paroisse, un R. Père Dominicain, la Révérende Mère Provinciale de la Congrégation Notre-Dame, et la Révérende Mère Préfète des Etudes, et plusieurs autres personnes.

Le R. Père Guérin, curé, adressa quelques mots de remerciements au conférencier ainsi qu'à la nombreuse assistance.

Service d'Union de Prières

Demain matin, à 6 h. 15, à l'église paroissiale, sera chanté le service d'Union de Prières de M. Arthur Laveau.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour les âmes; 7 heures, pour le notaire Joseph Savard; 7 h. 45, pour Apollinaire Corriveau et son épouse.



LE Syndicat d'abord pour les Ventes à un DOLLAR

DES RÉDUCTIONS QUI COMPTENT parce que les prix ne sont pas CAMOUFLÉS---

Demain JEUDI, sera la deuxième journée de succès de la vente à un dollar du Syndicat. Aucune vente ne peut se comparer à celle-ci, et il y a belle lurette que le public a compris le commerce sain que fait le Syndicat. Tout se fait à "jeu découvert"--Aucune étiquette n'est substituée lors de la préparation d'une vente et c'est ce qui protège le public qui achète au Syndicat--



Dotez la garde-robe de vos fillettes, d'une de ces gentilles

PETITES ROBES

Nouveaux modèles de robes en jersey de laine et coton, tricot de fantaisie ou couleurs chinées. Manches longues. Coupe très étudiée qui assure un cachet spécial. Grandeurs : 7 à 14x et 4-5 et 6 ans avec les bouffants assortis.

Valeurs de 1.59 pour ..... $1.

Pour enfants de 1 à 6 ans

Robes de jersey de laine uni, dans le genre à manches longues ou courtes. Gentils modèles qui vous plairont à première vue. —
Valeur jusqu'à $2.69 pour..... $1.

Jambières

de jersey ouaté pour enfants de 3-4-5 et 6 ans. Très belle qualité et nuances au choix. —
Valeurs de $1.29 à $1.49 pour $1.

Jupes en Jersey de laine

pour fillettes de 2 à 6 ans. Tissus d'une qualité irréprochable. Nuances de bleu marine, rouge, vert, beige, brun, bleu poudre.
Belle valeur à ..... $1.

3ème Etage — Annexe de la Couronne

Pour Garçons ---

Camisole et Caleçon

Série 71 et coton ouaté. — Grandeurs : 22 à 32. — **Valeur régulière de 59c. — 2 pour ..... $1.**



Série 95 de "Penmans". Camisole et caleçon pour garçons. — 22 à 32..... **1.00**

Habits 2 pièces

pour enfants de 2 à 6 ans.

Genre très riche, la culotte en velours et la blouse faite d'un bon broadcloth.
Valeur régulière de $1.89 pour..... $1.

Gants de cuir et mitaines

doublés de laine, avec longues manchettes, pour garçons de 8 à 16 ans. **1.00**
Valeur régulière de $1.49 pour.....

Bas de golf, tricot de laine pesant, avec haut de fantaisie. 7½ à 10. **1.00**
Valeur de 89c. — 2 pour.....

2ème Etage, Annexe St-Joseph

AUTRES SPECIAUX qui emboîtent le pas à cette vente---

Messieurs---Lisez attentivement--





800 Paires de Pantalons

mises en vente à prix de grande réduction.

Confection solide et garantie. Tweeds à fil rayé et worsteds rayés sur fonds gris, brun, bleu; aussi une qualité surprenante de serge gris fer et bleu marine.

Grandeurs de ceinture : 30 à 44.

Valeur de 1.75 — 1.49

Valeur de 2.75 — 2.29

Valeur de 3.50 — 2.95

Valeur de 4.50 — 3.75

Au Rayon de la confection pour hommes.

2ème Etage, Syndicat



De la discrétion dans le style---du chic dans la confection et de la variété dans les modèles--

78c 98c

Toutes les tailles.

Laisserez-vous passer cette occasion, Mesdames ? Sûrement non et nous sommes même convaincus que vous en achèterez plusieurs. Quels que soient vos penchants, nous rencontrerons vos goûts, et c'est un achat que vous ne negretterez pas.

2ème Etage, Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

Grands SPECIAUX à $1.00
CHEZ I.-A. FORTIN ENR.

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

RAYON DES COTONNADES

EXTRA SPECIAL De 9 à 10 hres A.M., 10 vges de coton jaune "Wabasso" Spécial Fortin, largeur 38 pouces, 10 vges pour $1

BROADCLOTH imprimé "Wabasso', grande variété et très jolis dessins. Largeur 36 pces Val. rég. de .25, 6 verges pour . . $1

PIQUE de coton uni et imprimé, teintes des plus nouvelles. Largeur 36 pouces. Valeur régulière .35 4 verges $1

RAYON DES TISSUS A LA VERGE

CREPE RUGUEUX, couleurs assorties, valeur rég. .79 la verge. 2 verges pour $1

FLANELLE tout laine pour robes, bel assortiment de couleurs, largeur 54 pouces Valeur régulière de $1.39 la verge . . $1

VOILE imprimé pour robes, très jolis dessins et teintes des plus variées, largeur 36 pouces. Valeur régulière .29 et .39. 7 verges pour $1

RAYON DES GARNITURES DE MAISON

MARQUISETTE et mousseline à rideaux, unies et imprimées, largeur 36 pces. Valeur régulière de .19. 10 verge pour $1

PRELART anglais, dessins modernes, belle variété de couleurs Largeur 2 verges. Val rég. de .59. Très spécial 3 vges pour $1

CRETONNE "Homespun" rayée et quadrillée, beau choix de couleurs, largeur 50 pouces Valeur régulière .59. 3 verges pour . . $1

CASQUETTES pour Monsieur Casquettes de cuir (avec basques). Solde de lignes, valeur rég. de 1.50, pour $1

CHAPEAUX pour dames, très beau choix des valeurs régulières de $1.95, $2.50 et $2.95 Très spécial à $1

PANTALONS bouffants, (golf), grandeurs 28 à 33. Couleurs assorties. Valeur régulière de $1.39. Pour $1

CONFECTION POUR DAMES, LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

Jolies **ROBES** d'intérieur, en beau broadcloth imprimé, solde de lignes. Grandeur 34 à 44. Val. rég. de .59, .69 et .79. 2 pour $1

BLOUSES de crêpe pour dames, couleurs unies et imprimées. Solde de lignes valeur régulière de $1.59, $1.98, pour $1

PULL-OVER pour dames, manches courtes, grandeurs assorties. Valeur régulière de .69, .75 et .98. 2 pour $1

BAS ET GANTS POUR DAMES

BAS de cachemire de laine pour dames (hausse élastique) Val. rég. de .69. Toutes les teintes et grandeurs. 2 paires pour . . $1

BAS de coton pour dames, couleurs assorties dans toutes les grandeurs. Très spécial 7 paires pour $1

BAS de cachemire de laine pour dames, couleurs et grandeurs assorties. Solde de lignes de .39 et .49 3 paires pour . . . $1

MERCERIE POUR HOMMES

50 douzaines de **CHEMISES** en beau broadcloth imprimé, 2 collets séparés, très beau choix de couleurs. De 13½ à 17. Valeur régulière de de $1.29, $1.39 et $1.49. pour $1

PYJAMAS "Tooke" et autres couleurs assorties. Grandeur A. B. C. Valeur régulière de $2.95, pour $1

CHEMISES collets attachés (défraîchies), grandeurs 15½ et 16. Valeur régulière de .59 et .69. 3 pour $1

CONFECTION ET SOUS-VETEMENTS POUR DAMES ET FILLETTES

1 lot de **BOUFFANTS** en tricolette pour dames, toutes les grandeurs et couleurs assorties. Valeur régulière de .75 2 pour $1

Lot de bouffants fléchés (pantalons) pour fillettes, valeur régulière .39 4 pour $1 Lot de bouffants ouatés pour fillettes valeur régulière .39. 3 pour . . $1

PULL-OVER de laine pr dames, manches courtes et longues grandeurs assorties. Valeur régulière $1.39, $1.59 et $1.98. Pour $1

N. B. : Tous nos spéciaux seront annoncés avec l'étiquette jaune chiffrée de bleu dans les divers rayons de notre magasin.

Autre entrée 240 Blvd Charest **I.-A. FORTIN ENR.** Tél.: 8613

123 RUE ST-JOSEPH

M. A. Meighen a promis sa coopération

(Suite de la page 3)

cours au leader du gouvernement."

Dans la suite, M. Meighen fit quelques commentaires en marge du discours du trône qu'il jugea comme 'un programme législatif faible, principalement à la lumière de l'inspiration et des doctrines du libéralisme prêchées depuis nombre d'années.

"Toutefois", dit M. Meighen, "j'approuve l'idée d'établir un conseil fédéral des emprunts afin que les provinces et les municipalités puissent jouir de tous les avantages que le conseil pourra obtenir sous la forme d'intérêts moins élevés et de stabilisation des prêts".

L'adresse fut proposée par le sénateur W. A. Buchanan, de Lethbridge et secondée par le sénateur J.-E. Prévost, de St-Jérôme. Le débat fut ajourné par le sénateur Dandurand qui aura la parole aujourd'hui.

Présentant sa motion, le sénateur Buchanan déplora la mort du roi George V et fit l'éloge des qualités royales de son successeur Edouard VIII. Il apprécia hautement aussi la nomination de Lord Tweedsmuir comme gouverneur-général du Canada. 'qui descend d'une race qui a fait beaucoup pour édifier le Canada"

Des travaux publics dans la province

(Suite de la page 3)

Black Cape — Quai, $25,000.

Cape Cove (Anse-du-Cap) — Reconstruction de quai, $37,500.

Carleton — Reconstruction de quai, $29,000.

Doucet's Landing (Ste-Angèle de Laval) — Creusage, $14,500.

Dune-du-Sud, I. N. — Brise-lames, $6,800.

Grande Entrée, I. M. — Prolongement de quai, reconstruction du fronteau, $19,000.

Havre Aubert, I. M. — Elargissement et consolidation de quai, $31,000.

Havre St-Pierre — Construction de quai, $65,000.

Manicouagan — Prolongement de quai, un tiers du coût devant être contribué conjointement par Ontario Paper Co. Ltd et Anglo-Canadian Pulp Co. $140,000.

New Carlisle — Reconstruction de quai, $7,700.

Port Daniel-est — Reconstruction de quai, $27,000.

Rivière Richelieu — Améliorations, $122,000.

Rivière-du-Loup —Elargissement du quai, $90,000.

Rivière La Guerre — Contribution au parachèvement des améliorations, le gouvernement provincial devant payer un montant égal, $36,300.

Roberval — Brise-lames, $6,000.

St-Juste-du-Lac — Prolongement de quai, $2,000.

Sept-Iles — Quai, $60,000.

Entreprises essentielles :

Petite Rivière St-Laurent — Creusage, le gouvernement provincial devant contribuer une somme égale, $4,000.

Rimouski — Reconstruction du lit de la voie sur les quais.

Ports et rivières en général, pour maintien des services, aucun nouveau travail ne devant être entrepris, $300,000.

Pour le service des postes et des voyageurs entre Grand Manan et la terre ferme, $33,000 ; entre l'Ile aux Coudres et les Eboulements, $1,100 ; pour le service d'hiver entre la Malbaie et la Côte Nord, $40,000 ; entre Pictou, Mulgrave et Cheticamp, $11,000; entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine, $37,500 ; entre Québec, Natashquan et Harrington, $84,500 ; entre Québec, ou Montréal et Gaspé, $60,000 ; entre Rimouski, Matane et divers endroits de la rive nord, $20,000 ; entre la Rivière-du-Loup, Tadoussac et d'autres endroits de la rive nord, $12,000, entre la Baie Ste-Catherine et Tadoussac, $3,568.

En vertu des statuts, la somme de $2,592,013 sera versée à la province de Québec.

La somme de $4,200 est demandée pour les pensions qui doivent être payées aux pilotes suivants : Barthelemi Lachance, Alphonse Gosselin, Alph. Pouliot, John-I. Irvine, Treffié Delisle, Adjutor Baillargeon, Alphonse Lachance, Raoul Lachance, Joseph Pouliot, Philéas Lachance, Arthur Baillargeon, J-H. Talbot, Jules Asselin et Joseph Vézina.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

PLAUTE ETAIT UN COMIQUE ET UN POETE

Le professeur Jean Lechevalier a brillamment clôturé hier soir, à Laval, la série de ses cours publics sur les travaux et l'art de Plaute.

M. Jean Lechevalier, titulaire de la chaire de littérature latine à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, a clôturé brillamment, hier soir, la série de ses cours publics sur les travaux et l'art de Paute. Dans cette dernière conférence, le docte professeur a traité devant les habitués des mardis universitaires de "l'art de l'auteur de l'Amphitryon". Appuyant ses jugements sur des exemples, M. Lechevalier a étudié les deux faces de la personnalité de Plaute, poète comique. C'est-à-dire qu'il a considéré en lui le comique et le poète. Dans une première partie, il a illustré les différentes caractéristiques de la comédie de Plaute et dans une seconde partie, il a mis en relief les éléments poétiques que l'on découvre dans ses oeuvres.

"Les jugements esthétiques", dit en substance le conférencier développant son premier point, "ne persuadent guère s'ils ne sont accompagnés d'exemples. Nous chercherons donc à nous appuyer sur des exemples aussi typiques que possible pour apprécier l'art de Plaute.

"Un certain nombre d'aspects de son talent comique semblent réunis dans la scène 6 de l'acte 4 du Miles gloriosus (Le soldat fanfaron). Dans cette scène, une jeune femme, Acroteleutium, accompagnée de sa suivante Milphidippa, aguiche le soldat fanfaron, Pyrgopolynices, pour l'attirer dans un traquenard machiné par son esclave Palaestrio, qui est avec lui sur la scène.

Une première forme de comique qui apparaît dans cette scène est le comique de caractère, qui est en même temps un comique caricatural, un comique d'exagération. Pyrgopolynices est amusant en lui-même par la double prétention qu'il affiche de terrifier les hommes et de séduire les femmes.

La première de ces deux prétentions s'évanouit brusquement devant la crainte que Pyrgopolynices exprime naïvement d'avoir affaire au mari de la belle. Quant à la seconde, c'est elle qui va servir à le cerner.

La seconde forme de comique que nous trouvons ici est en effet le comique de mystification. Les trois interlocuteurs de Pyrgopolynices jouent un rôle, chacun le sien. Palaestrio, confident infidèle, manie son maître comme un pantin en commentant à sa matière les faits et gestes des deux femmes. Milphidippa seconde de son mieux sa maîtresse et est son porte-parole auprès du soldat. Mais le rôle essentiel est dévolu à Acroteleutium, qui déploie toutes les roueries et tout le talent d'une actrice professionnelle : d'abord humble et timide, puis passionnée et résolue, elle défaille finalement en présence de Pyrgopolynices, comme pourrait le faire par exemple Phèdre devant Hippolyte. Nous apercevons là un troisième aspect du comique de cette scène, le comique de parodie.

"D'autres scènes du théâtre de Plaute nous permettent de compléter l'étude de son comique en nous montrant chez lui le comique de situation et le comique de mots, ce dernier plus ou moins spirituel selon les cas.

"Le talent comique n'est d'ailleurs pas le seul talent de dramaturge que possède Plaute. On trouve par places dans son oeuvre des passages sérieux. Ainsi à la scène 1 de l'acte 5 du Mercator (le Marchand), les adieux de Charinus, dégoûté des moeurs athéniennes, à sa maison et à sa patrie constituent un très beau morceau, plein d'une dignité mélancolique".

Passant au second point de sa conférence, M. Lechevalier dégage les principaux éléments poétiques que l'on trouve dans les oeuvres de Plaute. "La poésie", continue-t-il, "est moins la poésie d'une langue morte, son caractère musical primitif ayant cessé en grande partie d'être appréciable. Or, nous trouvons chez Plaute à la fois le mouvement et les images. Le mouvement est chez lui la résultante à la fois de l'enjouement et de l'abondance verbale : Les images de Plaute sont extrêmement variées. Le sentiment de la nature n'est pas absent de son oeuvre, et telle de ses images peut nous faire penser au lyrisme d'un Bossuet, telle autre à celui d'Aristophane. Pourtant la plupart de ses images sont plus terre à terre, simples et populaires, empruntées à la vie courante, à la vie rurale, à la vie militaire, très souvent aussi à la vie nautique.

"C'est que d'un bout à l'autre de son oeuvre", termine le conférencier, "Plaute nous apparaît comme une de ces riches natures qui savent concilier les extrêmes, plaire à la fois au peuple et aux délicats, et, selon le mot de Pascal, remplir tout l'entre-deux."

A l'issue de son intéressante conférence, M. Lechevalier fut l'objet d'une belle ovation de la part de son auditoire, témoignant ainsi de façon non équivoque son appréciation.

La Main est Plus Rapide que l'Oeil-

Les Sweet Caporals ont tout pour elles—absolument tout. Elles sont extrêmement douces, donnent satisfaction complète, sont la chose la plus agréable à fumer. Mais le cachet suprême de perfection, c'est le ruban qui fait ouvrir facilement l'enveloppe. Un simple mouvement de tirage et zip—l'enveloppe est enlevée. Pas de tâtonnement, pas d'ennui.



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."
Lancet

Z-Z-ZIP, et c'est fait !



CIGARETTES SWEET CAPORAL

Omer Fleury réélu pour la 17e fois

(Suite de la page 3)

Secrétaire - archiviste : M. J.-E. Dionne ;

Secrétaire - financier : M. Gérard Godbout ;

Secrétaire - trésorier : M. Jos. Bell;

Auditeurs : MM. Jules-H. LaRoque, Emile Légaré, L.-P. LaRose ;

Guide : M. Arthur Bouchard ;

Sentinelle : M. W. Maheux ;

Membres de l'Exécutif : MM. Omer Fleury, Jos. Matte, Albert Lamonde, A. Vézina, Emile Légaré, Jules H. LaRoque ;

Membres du Comité d'organisation: MM. Omer Fleury, Jos. Matte, Gérard Godbout, Albert Lamonde, E. Légaré, Frank Fabyan ;

Membres du Comité de la fête du Travail : MM. Omer Fleury, Jos. Matte, Jos. Bell, G. Godbout, E. Lemelin, Lauréat Labbé, J.-H. LaRoque, A. Vézina, G. Blackburn, T. Gravel, E. Légaré.

M. Fleury fait partie des unions internationales depuis près de trente ans et y a toujours déployé une grande activité. C'est en janvier 1908, qu'il commença à s'occuper activement du syndicalisme. Il fut alors nommé secrétaire-financier de l'Union des charpentiers-menuisiers, charge qu'il occupa jusqu'en juin 1912. Deux ans plus tard, M. Fleury était nommé secrétaire trésorier de la même union. En mars 1916, il était appelé à la présidence de son syndicat et en juillet 1921, les membres de cette association l'appelaient à remplir l'importante charge d'agent-d'affaires. En plus de ces fonctions, M. Fleury est président du Conseil Fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis depuis 1919. C'est donc pour la dix-septième fois qu'il a été appelé hier soir, à diriger les destinées de cet important corps ouvrier. Il est encore président du Conseil Provincial de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique depuis 1926. Il fait aussi partie de l'exécutif provincial du Congrès des métiers du travail du Canada depuis 1920.

Vite! Arrêtez ce Rhume! Prenez du Bromo Quinine Laxatif de Grove!

Ce n'est un signe ni de sagesse, ni de fermeté de volonté que d'endurer un rhume sans prendre les mesures pour l'arrêter promptement. Même un rhume bénin peut s'aggraver et devenir sérieux. Ce qu'il faut faire, quand vous contractez un rhume, c'est de le traiter pour ce qu'il est une affection interne qui nécessite une médicament interne.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove produit les quatre effets essentiels pour vous débarrasser du rhume, en l'attaquant à sa source.

1. Il libère l'intestin doucement, mais efficacement.
2. Il détruit les germes de rhume et chasse la fièvre de l'organisme.
3. Il soulage les maux de tête et les malaises de la grippe.
4. Il tonifie le système et le fortifie contre de nouvelles attaques.

Tel est le traitement qu'exige un rhume. Ayez toujours ce remède sous la main, pour la prévention et le traitement du rhumé. Au premier signe de frisson ou d'éternuement prenez des Grove.

Grove est dans toutes les pharmacies. Mais ne manquez pas de le commander suivant la formule B.Q.L. de Grove. P353



Euchre-Bridge pour les Pères Blancs d'Afrique

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval donneront ce soir, à leurs salles de la rue Fleurie, un Euchre-Bridge pour les missions d'Afrique de Mgr Lacoursière, de la Société des Pères Blancs. Les amateurs sont invités à encourager cette belle oeuvre, et ils devront prendre note que le jeu commencera à 8 hrs précises. De nombreux prix seront adjugés aux heureux gagnants.

La carte d'entrée pourra être obtenue à la salle des Chevaliers moyennant un prix populaire.

Partie de cartes pour les pauvres

Les membres de la conférence St-Vincent-de-Paul, Marie-de-l'Incarnation de St-Malo, ont organisé pour ce soir, à la salle paroissiale un euchre-bridge au profit des familles qu'elle secourt.

Il y a de beaux prix à gagner et plusieurs prix de présence Les cartes à très bas prix seront en vente à la porte de la salle paroissiale St-Malo, rue Marie-de-l'Incarnation.

Débat sur l'entente avec Moscou

(Suite de la dernière page)

Locarno et reçu l'approbation du Conseil de la S. D. N.

"L'accord franco-soviétique n'est pas dirigé contre une menace de guerre allemande. Si l'Allemagne n'a elle-même aucune intention d'agression, pourquoi refuse-t-on de signer un accord défensif ? La France et l'Union soviétique n'ont pas cessé d'offrir à l'Allemagne les mêmes garanties qu'elles viennent d'échanger entre elles.

"Lorsque la France", dit-il, "entreprend une oeuvre de sécurité, c'est une oeuvre pour la sécurité de toute l'Europe."

La ratification du traité franco-russe ne fait plus aucun doute, les deux états majors en étudiant déjà l'application. Il exclut l'éventualité d'une guerre russo-japonaise, dans laquelle la France ne serait pas tenue d'intervenir.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

St-Romuald, (D.N.C.).—A une assemblée spéciale de l'Union Internationale des machinistes tenue à Lévis sous la présidence du confrère Camile Landry, il a été proposé et secondé à l'unanimité qu'une résolution de condoléances soit envoyée au confrère Francis Huot, ainsi qu'à Mme Huot, dans l'épreuve cruelle qui les frappent par la mort de leur fille bien-aimée Mlle Rosa Huot.

Qu'une copie soit également envoyée aux journaux pour publication.

BLACK-LAKE

Affaires municipales

Cédant aux instances d'une nombreuse délégation de contribuables, réunis dans la salle de l'hôtel de ville, M. le maire sortant, J.-A. Fréchette a accepté de se présenter pour un troisième terme.

Il a été élu par acclamation le 25 janvier dernier, en même temps que MM. J.-A. Lessard et J.-L. Malenfant qui ont été élus échevins des quartiers Nos 3 et 4.

Les quartiers Nos 1 et 2 n'ont présentement qu'un seul échevin. Une nouvelle mise en nomination aura lieu le 8 février prochain, pour ces deux quartiers.

Nos sincères félicitations aux élus.

Douloureux accident

Mme Vve Georges Carrier a été lundi dernier, la victime d'un douloureux accident, alors qu'elle a été frappée par des glisseurs imprudents dans la côte St-Désiré.

Mme Carrier souffre d'une fracture de l'épaule et de nombreuses contusions. Elle est sous les soins du Dr L.-A. Brochu. Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement.

Statistiques paroissiales

D'après les dernières statistiques, la paroisse St-Désiré du Lac Noir, compte 398 familles catholiques et 11 familles protestantes formant une population totale de 2269 âmes.

Il y eut 62 naissances, 12 mariages et 13 sépultures pendant l'année 1935.

Mine fermée

La mine Vimy-Ridge située à proximité de la ville de Black Lake et qui employait près de cent cinquante de nos mineurs, a cessé ses opérations à la fin de décembre dernier, forçant nos braves ouvriers à recourir encore aux secours-directs pour faire vivre leurs familles pendant l'hiver.

Il se peut toutefois que ce ne soit pas pour longtemps, car l'on nous informe que des réparations sont actuellement en cours dans les usines de la compagnie et que dès la venue du printemps, les opérations reprendront leurs cours normal.

En Floride

M. Philippe Poudrier est parti ces jours derniers pour un voyage de deux mois en Floride.

Le mal de dos vous avertit

Il est souvent le premier signe du mal de rein. Quand le dos fait mal, voyez l'état de votre rein. Ne manquez pas d'écouter cet avertissement—c'est trop grave. Hâtez-vous de corriger le mal de dos, ou sa cause. Au premier symptôme prenez avec confiance les Pilules Dodd—depuis plus d'un demi-siècle le remède favori aux maux du rein. 102-F

Pilules Dodd pour le Rein



DE L'ARGENT
pour vos vieux jours



COMBIEN VOUS FAUDRA-T-IL?

Ce simple mémoire peut vous aider à résoudre un important problème personnel

Le problème de ma retraite

Je veux cesser de travailler à l'âge de _____
Je suis actuellement âgé de . . . . _____
Nombre d'années d'ici à ce que je prenne ma retraite . . . . . _____
Revenu annuel dont j'aurai besoin pour mes vieux jours . . . . _____

Pour recevoir un revenu de $100 par mois, il me faudrait avoir:

$24,000 à 5% ou $40,000 à 3%
ou $30,000 à 4% ou $48,000 à 2½%

Par conséquent:

durant les ..... prochaines années je devrai mettre de côté chaque année et placer d'une façon sûre la somme de . . . . . $_____

POUVEZ-VOUS FAIRE CELA?

Si vous *pouvez* économiser la somme que vous avez notée à la fin du mémoire ci-dessus, le problème de votre retraite est résolu. Mais si cela vous est impossible, il vous reste un autre moyen de trouver la solution: c'est de prendre dans l'Imperial Life une assurance qui vous garantira la rente viagère dont vous aurez besoin pour votre vieillesse. Et les dépôts que vous aurez à faire d'après ce mode d'assurance *seront beaucoup moindres* que la somme que vous avez indiquée ci-dessus comme devant être mise de côté pour vous garantir un revenu d'après la méthode de l'épargne ordinaire.

Vous n'êtes pas sans comprendre toute l'importance de cette question, pour votre sécurité future. Demandez des renseignements complets aujourd'hui même.

IMPERIAL LIFE

SIÈGE SOCIAL - TORONTO, ONT. 370FR

Succursales et agents dans tout les grandes centres

Assemblées de Grégoire à St-Fidèle et St-Malo

(Suite de la page 3)

pas ce qu'elles sont".

M. Grégoire dit ensuite que, "jusqu'à il y a deux ans, on ne savait pas ce qui se passait à l'Hôtel de Ville. On ne le savait pas parce que les journaux ne le disaient pas et les journaux ne le disaient pas parce qu'ils recevaient $1,200 par année pour dire ce que le maire et les échevins du temps voulaient qu'ils disent". "Les citoyens étaient tenus dans l'ignorance par les journaux et c'est vous qui payiez pour cela sans le savoir. Moi je me suis efforcé de dire ce qui se passe à l'Hôtel de ville malgré les journaux", dit-il.

L'orateur ajoute que depuis qu'il est à l'Hôtel de Ville, il s'est efforcé de dire ce qui s'y passe. Il croit "que les taxes que les citoyens payent doivent retourner aux citoyens 100 cents dans la piastre, pas 25 cents dans la piastre et le restant dans la poche de certains entrepreneurs qui souscrivent à la caisse électorale. Nous avons fait notre élection sans caisse électorale, seulement avec les modestes contributions des citoyens, il y a deux ans, et nous la faisons encore de la même façon, en comptant sur le dévouement, la bonne volonté et la bonne grâce des citoyens. Ce sont là des élections comme je l'entend, dit le candidat à la mairie. Comme cela nous ne devons rien à personne parce que nous avons pas reçu d'argent pour accorder des contrats et nous avons un grand nombre de citoyens prêts à défendre notre cause".

M. Grégoire parle ensuite des candidatures à l'échevinage. Il dit qu'il ne se présente pas avec un cartel, comme il le fit aux dernières élections. Ce sont les quartiers eux-mêmes qui ont choisi leur candidats.

Plusieurs avaient soumis leur candidature, mais ils se sont retirés pour laisser la place libre à ceux qui recueillaient le plus de suffrage parce que tous en pouvaient être choisis. Il les félicite de leur geste et salue MM. Hubert Simard et Gignac. Il est heureux de les féliciter comme porte-drapeaux des citoyens de Saint-Fidèle.

Quant aux anciens échevins du quartier, l'ex-maire dit qu'il ne veut pas en dire du mal. Tantôt on a lu les procès-verbaux contenant les votes donnés par ces échevins à l'Hôtel de Ville et cela est suffisant. "MM. Noreau et Ferland sont deux braves citoyens et je n'en dirai pas de mal. Ils auraient pu faire davantage s'ils avaient pu, mettre l'intérêt de la ville au-dessus de l'intérêt d'un groupe, mais ils ont été les victimes de ce qui se passe à l'Hôtel de Ville. Ils faisaient partie d'un petit groupe qui représente le régime gouvernemental à l'Hôtel de Ville, le groupe des échevins Poulin, Parent, Samson, Gosselin, etc. Après l'élection d'il y a deux ans, ce groupe a fait venir MM. Noreau et Ferland pour assister au caucus qu'il tenait à l'hôtel Champlain pour les accaparer". M. Grégoire dit que c'était le régime du Club de Réforme qui continuait comme auparavant. "Tout se faisait là", dit-il. Il ajoute qu'on ne l'aime pas en certains milieux "parce qu'on n'a pu mettre la main sur moi. C'est pour cela qu'on a décidé de me faire la guerre jusqu'au bout.

L'orateur dit que jusqu'à il y a deux ans, il ne s'était pas occupé de politique municipale, provinciale ou fédérale. Il allait bien à quelques assemblées comme tout le monde, mais c'était tout. Des citoyens sont venus le voir et lui ont demandé s'il était au courant de ce qui se passait. "Je ne le savais pas", dit l'ex-maire, parce que je croyais ce que je lisais dans "Le Soleil" et "L'Evénement", qui disaient que tout allait pour le mieux dans la cité". Il explique ensuite que ces citoyens l'ont mis au courant de la situation au sujet du chômage, au sujet du commerce et de l'industrie québecois envahis par le commerce et l'industrie étrangers. Les Canadiens français étaient remplacés par des immigrés que l'on avait fait venir d'Europe et d'Asie, ce sont ceux-là qui avaient pris la place des Canadiens, qui chômaient. Ces citoyens lui ont dit que les Québecois étaient exploités par les grandes compagnies, par la finance étrangère. "Je me mis à étudier la question, dit M. Grégoire et je fus aidé dans mon travail par un homme dont le nom sera inscrit en lettres d'or dans notre histoire le Dr Philippe Hamel. Voilà l'homme qui a vu le premier ce qui se passait autour de nous, c'est lui qui a éveillé le peuple canadien-français, c'est lui qui m'a demandé de l'aider à reprendre pour les Canadiens la place qui leur est due".

M. Grégoire poursuit l'histoire de sa candidature. Lorsqu'on lui proposa de se présenter à la mairie, il s'en fut voir l'hon. M. Taschereau. "Je pensais que M. Taschereau était le premier citoyen de Québec, dit-il, j'ai changé d'idée avec le temps. Dans le temps j'étais sincère. M. Taschereau a tout fait pour me décourager. "Mes amis m'ont dit en revenant : "Alliez-vous là pour recevoir des encouragements ?" On lui a fait remarquer "qu'il ne pouvait être bien reçu".

Après l'élection, dit le maire Grégoire, il alla de nouveau voir M. Taschereau pour lui offrir sa coopération, et ne fut pas mieux reçu que la première fois.

Le maire dit qu'il revint à l'Hôtel de Ville et répète alors ce qu'il disait dans son discours de la veille. Quand il arriva à l'hôtel municipal, il découvrit, après une petite enquête, que la dette de la ville était de $40,000,000 ; de plus, la ville avait un compte soutiré en banque de $8,000,000 sur lequel elle payait 5 p. c. d'intérêt calculé chaque mois, à tel point qu'aujourd'hui, la moindre propriété a sur elle une hypothèque d'au moins un tiers de sa valeur à cause de la taxe ; il a aussi découvert que le déficit de la ville n'était pas de $16,000 comme les adversaires le disaient, mais de $3,055,000. Cette enquête a été faite dans les livres de la ville par la Commission Municipale "à ma demande", dit le maire, qui ajoute qu'il voulut nommer un auditeur à la suggestion des autorités de la Commission Municipale mais que les échevins ne voulurent pas. Il trouva aussi des comptes impayés "parce que la ville faisait comme le gouvernement et payait avec des pitons."

Il dit ensuite que la charte de la ville oblige le maire à taxer l'année suivante lorsqu'il n'a pas eu assez de revenus pour boucler son budget annuel. Il déclare qu'il s'en fut voir M. Taschereau pour lui demander d'être dispensé de cette obligation de taxer, qu'il lui posa la question de différentes manières, mais que chaque fois la réponse de M. Taschereau fut la même: "Vous connaissez la loi, observez-la."

Le maire accuse M. Taschereau, comme ministre des Affaires Municipales, d'avoir toléré que les maires qui le précédèrent à l'hôtel de ville fassent des dettes et ne bouclent pas leur budget sans les obliger à taxer, comme le veut la charte. Il accuse les échevins Poulin, Parent, Samson, etc., de faire partie du régime gouvernemental et d'avoir été élu par la même machine. "Le gouvernement provincia voulait garder la mainmise sur Québec, il voulait que le conseil pliât la tête chaque fois qu'il le voulait". Il accuse les administrations précédentes d'avoir gaspillé, d'avoir caché les déficits. Il dit qu'il a été mal reçu au comité des bills privés avec son bill de Québec, qu'il ne voulait pas taxer les citoyens mais que M. Taschereau l'a forcé de le faire. Il promet que, dès après le 17 février, s'il est réélu, que la taxe sur les locataires, et la taxe sur l'eau imposée aux automobilistes disparaîtront. Il dit qu'il a tout fait ce qu'il a pu faire pour les chômeurs depuis qu'il est à l'hôtel de ville, mais que les échevins antipathiques lui ont fermé la porte au bureau du chômage et l'ont accusé d'être un "spotter" et un espion. Au lieu de la taxe sur les locataires, le gouvernement n'a pas voulu qu'il impose une taxe de 1 pour cent sur les personnes qui habitent les petites villes avoisinantes et qui travaillent à Québec. Les contribuables de Québec auraient été soulagés d'autant. Il dit que ce sont les échevins amis du régime qui l'ont forcé à imposer la taxe sur l'eau employée par les automobilistes et sur les locataires.

Au sujet de la lutte à la mairie, M. Grégoire dit qu'il savait bien qu'il y aurait un candidat contre lui, malgré ce que plusieurs pensaient, parce que M. Taschereau l'avait dit, il y a deux ans, "qu'il le sortirait" aux élections présentes. Il y a deux ans, le régime savait bien qu'il ne pourrait battre le maire Grégoire mais il s'est jeté sus les candidats du cartel et il les a battus. "Cette année, nous n'avons pas de cartel, dit le maire, nous acceptons les candidats choisis dans chaque quartier par les citoyens. Il répète qu'il y a eu des conversations au Parlement et au club de Réforme "pour lui trouver un adversaire". On avait de l'argent, $25,000 pour celui qui se présenterait. On a approché plusieurs citoyens "qui n'ont pas voulu se présenter", dit M. Grégoire, parce qu'ils sont de mes amis. "Finalement", dit M. Grégoire, un homme est sorti. D'où vient-il, où va-t-il, on ne le sait pas !" Il n'y a pas de danger, poursuit l'orateur, mais soyons sur nos gardes, ils ont de l'argent, beaucoup d'argent. Je suis anxieux de savoir qui seront les orateurs et les organisateurs. Je voudrais bien savoir qui a demandé à M. Borne de se présenter . . ."

Un homme se lève vers le milieu de la salle, et dit :

—"Moi je le sais. C'est MM. Taschereau et Francoeur, à la manufacture de chaussure de A.-E. Marois, lundi matin, entre neuf heures et dix heures !

— "Merci du renseignement", dit le maire Grégoire, et on applaudit.

M. Grégoire dit que le "Soleil" et l'"Evénement" ont dit qu'il y avait plusieurs centaines de personnes pour aller offrir la candidature à M. Borne. Toutefois, on lui a rapporté qu'il n'y en avait que 60, un autre a dit 32. Il n'y avait qu'un professionnel dans la délégation, le Dr Parent. Le Soleil ni l'Evénement n'ont pas donné les noms des échevins Poulin, Parent, Boutet et de M. Ludger Faguy, qui conduisaient la délégation. Le "Soleil" a peut-être obtenu des centaines de personnes en les multipliant comme il sait multiplier les photos", dit M. Grégoire.

Le maire Grégoire parle de l'attitude de M. Borne qui a dit qu'il ne parlerait pas de politique provinciale. "Je défie M. Borne de parler de politique municipale sans parler de politique provinciale, dit l'orateur, car la ville ne peut rien faire sans le provincial. Il dit que le 25 novembre a marqué la fin du régime actuel sur la colline, et que le 17 février marquera la fin du régime à l'Hôtel de Ville, parce que le peuple veut prendre ses affaires en mains. Il demande aux citoyens de "surveiller les polls lors de la votation pour ne pas se faire voler leur votes par de la canaille amenée de Montréal ou d'ailleurs, afin de remettre la main sur la ville et, par la ville, sur la province." Il termine en parlant de l'enquête Stevens qui a démontré que nous sommes sous l'emprise des magasins à chaines et que nous sommes envahis par les étrangers.

A Saint-Malo, le maire devait de nouveau parlé du chômage pour dire que les échevins l'ont empêché de s'occuper de cette question comme il l'aurait voulu et pour prétendre "qu'il se fait de la politique même avec cette question". Il promet ensuite que les employés du garage municipal ne seront pas dérangés, quoiqu'on dise, et que les petits laitiers ne seront pas inquiétés. Il demande à tous "de ne pas croire les bruits que les adversaires font circuler sur mon compte dans les rues. Il dit qu'il a eu des échos de l'assemblée qui se tient en ce moment à la salle Saint-Pierre et que ce qu'on dit au sujet de son attitude sur la question du chômage fait partie d'une tactique pour le combattre.

Grande soirée d'amateurs

Il reste encore quelques places pour les amateurs. Ceux qui veulent participer à ce concours sont priés de se hâter de donner leurs noms, tous les soirs de la semaine, de 8 à 9 heures, à la Salle St-Pierre.

COMITE
ELZEAR
LETOURNEAU
Candidat au Siège No 1
QUARTIER ST-ROCH
120 de la COURONNE
TEL: 2-3780

CE SOIR--POSTE CKCV--6 h. 15 à 6 h. 30
ALBERT CANTIN Candidat
SIEGE No. 1 ST-SAUVEUR
COMITE CENTRAL — 1162 ST-VALLIER
Tél. : 3-2672 Tél. : 3-4612

CARABINADES '36



M. BENOIT CHARLEBOIS, E.E.M., directeur artistique de la grande revue annuelle que les Etudiants de Laval offriront au public, le 20 février, au théâtre Capitol.

CONFERENCE DU R. P. SCHELPE

L'émission radio-éducation, hier soir, a été particulièrement intéressante. Le conférencier, le R. P. Schelpe, y a exposé, avec autorité, le **rôle de l'hérédité dans l'éducation familiale.**

Sujet délicat, s'il en fut. L'éducation, quelle épreuve dans nos sociétés modernes! Quant à l'hérédité, qui lui fixera ses limites? Restreinte à la transmission possible de tares ou de qualités physiques, la loi de l'hérédité est un terrain mouvant, objet de controverses indéfinies. Appliquée à l'intelligence, au coeur, à la volonté, quel est son point d'appui, car les âmes sont neuves, toujours? Seulement, cette âme est rivée, fondue, avec le corps humain, dont les agissements ne peuvent qu'avoir des répercussions énormes sur l'âme — le corps moule l'âme, l'âme pétrit le corps. Il semble cependant que le grand facteur de l'éducation morale ne soit pas tant les prédispositions héréditaires, que l'influence du milieu familial et social. Améliorer ou garantir les conditions de vie qui imprègnent l'enfance, quel moyen puissant de maîtriser l'avenir, cygne sauvage !

Comme conclusion pratique, le distingué conférencier recommande aux parents d'avoir la dévotion au devoir, l'amour du bel ouvrage, afin que l'enfant s'épanouisse dans une atmosphère de joie, et donc, de lumière, de chants et de fleurs; la jeunesse est là chez elle.

Mademoiselle Claire Dugal s'est fort bien acquittée de la partie musicale dont elle s'était gracieusement chargée.

La semaine prochaine, mardi, de 7.00 à 7.30 hres, M. l'abbé Guillaume Déchêne parlera de la Foi; nécessité de la faire pratiquer à l'enfant, en vue de la formation du caractère.

FEU M. JOS. BOUCHARD

Rivière-du-Loup, (D.N.C.).— Est décédé à l'âge de 69 ans, M. Jos. Bouchard, époux de feu dame A. Boily. Son service fut chanté en l'église de St-François-Xavier, le 28 janvier, par M. l'abbé Chs D'Anjou, vicaire à Ste-Rose-du-Dégelé. M. l'abbé Pierre Dumont fit la levée du corps.

Conduisaient le deuil, ses enfants: Médéric, agent d'assurances de Dalhousie; Déziel, gérant de la banque Canadienne Nationale à Mont-Joli; Wilbrod, comptable, banque Can.-Nationale, Laprairie; Théodule, contre-maître, Notre-Dame-du-Lac; Camille, électricien, St-Pascal; Rodolphe, banque Can.-Nationale de M.-Joli; Deux filles: Antonia et Maria; son gendre, M. A.-X. Hébert; son frère, M. Hector Bouchard, de Montréal; sa bru, Mme C. Bouchard; ses petits-enfants: Jacques et Madeleine Bouchard, Rita Hébert, M. W. Morel, shérif; M. L.-P. Proulx, géolier et une délégation des Forestiers Catholiques.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. A. Thérjault, J. Guy, J. Tremblay, J. Bernier. Le corps était porté par MM. G. Bérubé, E. Ouellet, C.-L. Nadeau et P. Boucher, tous des Forestiers Catholiques. M. C.-E. Albert chanta "O Salutaris" et M. René Dumont "Pie Jesu" de Stradela.

Nos sympathies à la famille.

CETTE SEMAINE LES VALEURS SONT ENCORE PLUS GRANDES DANS LA

Vente du Balayeur

Chez POLLACK

Ne laissez pas passer une seule chance d'économiser, surveillez les annonces de Pollack elle vous guideront dans le choix des valeurs

MAGASINEZ A ST-ROCH

ou le choix est immense et ou vous avez la certitude de trouver ce que vous désirez dans l'un ou l'autre des nombreux magasins: La foule se rend toujours à St-Roch parce que les valeurs sont insurpassables

De telles réductions sont incroyables !

MANTEAUX D'HIVER et de PRINTEMPS

pour fillettes, 8 à 16 ans. Réduits à la moitié du prix pour les liquider jusqu'au dernier.



1/2 PRIX

Des valeurs insurpassables !

25 Manteaux d'Hiver ou de printemps
Prix ordinaire 6.95
moitié prix
3.48
Manteaux d'hiver garnis de fourrure ou manteaux de printemps. Tweed de fantaisie, modèle tailleur, bonne doublure. Grand choix de nuances. Tailles 8 à 14 ans. Toutes les mamans économes se rendront de bonne heure.

MANTEAUX de Tweed Ratine bleu marine
DRAP diagonal garni de fourrures, loup, Castor de luxe.
Prix ordinaire 9.95
moitié prix
4.48
Modèle ajusté, avec plis, tailleur. Doublure de crêpe. Nuances: rouge, vert, drab, brun, bleu marine. Ne manquez pas cette offre.
Tailles : 7 à 15 ans.

MANTEAUX de toilette COSTUMES SWAGGER
avec ou sans fourrures
Régulier $14.95 moitié prix **7.48**
Régulier $19.95 moitié prix **9.98**
Dernière nouveauté, large collet de fourrures, manches de fantaisie. Choix de nuances variées. Tailles : 12 à 16 ans.

PALETOTS d'hiver pour GARCONS

Du petit jusqu'au plus grand à

1/2 PRIX

Nous vous le répétons, ne manquez pas une telle occasion. Ces paletots valent la peine d'être achetés même pour l'hiver prochain à ces prix. Voyez nos vitrines, voyez les prix et comparez les valeurs !



Paletots pour Garçonnets
6 à 12 ans, tailles 24 à 30. Prix ord. $5.50, à moitié prix **2.75**
Une dernière occasion du balayeur pour les mamans ! Paletots de tweed pesant, freize, et ratine pure laine. Doublure de Polo ou de tweed. Bleu, gris oxford, texture unie, chevronnée ou rayures.

Paletots pour Garçons
9 à 15 ans, tailles 27 à 33. Rég. $10.50, à moitié prix **5.25**
Chauds paletots de tweed de qualité supérieure. Modèles Raglan, Balmacaan, Tube. Teintes de bleu, brun, gris et rouille. Texture unie, chevronnée ou de fantaisie. Doublure de satin ou Polo.

Paletots pour jeunes Gens
15 à 19 ans, tailles 33 à 37. Rég. $16.50, à moitié prix **8.25**
Une valeur insurpassable ! Confection impeccable, tweed de qualité, doublure de satin. Modèles les plus nouveaux: Raglan, Tube, Balmacaan, nuances brun, rouille, bleu ou oxford. Aussi paletot en LLamatex de haute qualité.



2e Plancher

NOUS AVONS AUSSI PENSE AUX BEBES

35 Ensembles en chinchilla
pour 2 à 7 ans, à
Modèles 3 pièces : manteau, jambières et morceau de tissu pour confectionner la coiffure. Nuances assorties.
1/2 PRIX
val. rég. 12.95 moitié prix **6.48**

25 Ensembles en ratine anglaise
pour bébés : 1, 2, 3 ans, à
Ratine anglaise pesante. 3 pièces : manteau, jambières et bonnet. Modèles tailleur ou fantaisie. Une valeur dont tous les mamans profiteront.
1/2 PRIX
prix rég. 7.95 moitié prix **3.97**

M. POLLACK LTEE



Auditions recommandées

PETITE SYMPHONIE — Ces instrumentistes se feront entendre à WOR, demain soir jeudi, à 8 h. 30 avec comme soliste, Nancy Thielsen, soprano.

RECITAL D'ORGUE — Le grand organiste belge, Charles Courboin, se fera entendre demain soir à partir de 10 heures au poste WOR.

ALICE FAYE — Cette étoile du radio et du cinéma se fera entendre au concert Bing Crosby avec Spencer Tracy demain soir à 10 h., à WEAF.

RADIO-CANADA

LE MERCREDI, 12

5.00 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château-Frontenac.
6.00 p.m.—Concert. (Disques phonographiques).
6.15 p.m.—La Voix de la Sécurité.
6.30 p.m.—"Twilight Moods".
7.00 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Mlle Marithe Lapointe, soprano et Madame Gaby Hudson, pianiste
8.00 p.m.—"Knights of Gladness".
8.30 p.m.—Le Réveil Rural. Causerie par M. Georges Bouchard, député.
8.60 p.m.—"The Road to Yesterday".
9.30 p.m.—La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein. (Relais du M.B.S.)
10.00 p.m.—Les Maîtres de la Musique.
10.30 p.m.—Mart Kenney et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

LES CIGARETTES SWEET CAPORAL

Leo Le Sieur, directeur des Emissions Sweet Caporal, présente ses artistes dans un programme très intéressant, ce soir, à 8 heures, aux postes CKAC, CHLP, CHRC, CKCH et CHCS. Mademoiselle Laurette Boutin, contralto, à la voix riche et souple, fera ses débuts au programme Sweet Caporal. Le quatuor et le trio Carillon seront aussi au programme. Georges Toupin, sera ce soir, dû à une innovation de notre directeur, accompagné, non pas par l'orchestre, mais par un septuor vocal, composé des membres du trio Carillon et du quatuor Sweet Caporal. Les comédiens interpréteront leur sketch humoristique, et Henri Miro dirigera le grand orchestre.
(Communiqué

CKAC

MERCREDI, 12

9.00 a.m.—"Jeux Olympiques Internationaux (C.B.S.)
9.15 a.m.—Dear Audience. (C.B.S.)
9.45 a.m.—Montana Slim — Chanteur Tyrolien. (C.B.S.)
9.55 a.m.—Nouvelles. (C.B.S.)
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—Nouvelles locales.
1.15 p.m.—"Ted Royal et Orch. C.B.S.)
1.30 p.m.—"L. Hubard Shattuck "Songs that Lincoln Loved". (C.B.S.)
2.30 p.m.—"Concert miniatures. (C.B.S.)
3.00 p.m.—Al. Roth Présente. (C.B.S.)
3.45 p.m.—Gogo de Lys. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Institute de Musique Curtis. (C.B.S.)
5.15 p.m.—Clyde Barrie, Boryton. (C.B.S.)
7.15 p.m.—Le Curé du village
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen (C.B.S.)
9.00 p.m.—Programme Amateur Black Horse
10.00 p.m.—Willie Eckstein.
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.05 p.m.—Les nouvelles Molson.
11.30 p.m.—Claude Hopkins et son orch. (C.B.S.)
12.00 min.—Orch. Georges Olsen. (C.B.S.)
12.30 p.m.—Henry Halstead et Orch. (C.B.S.

CHRC

(Québec 580 kilocycles — 517.9 metres)

MERCREDI, 12

5.15 p.m.—Fantaisies (L'Emulsion Scott)
6.01 p.m.—Musique d'orchestre (Jos. Thivierge Ltée).
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle (Ironized Yeast).
6.45 p.m.—Prenodties de la température (Composé Arex).
7.15 p.m.—La chanson de Paris (Pastilles Valda).
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal (Imperial Tobacco Co.)
8.45 p.m.—Causerie politique par M. Eugène Gingras.
9.00 p.m.—L'Heure amateur (Bière Black Horse).
10.00 p.m.—Wellie Eckstein (Vin St-Georges).
10.15 p.m.—Causerie politique par M. Arthur Poulin.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château-Frontenac.
11.01 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

JEUDI, 13

10.00 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
11.15 a.m.—Fantaisies (L'Emulsion Scott).
11.30 p.m.—Concert varié (St-Cyr & Frère).
12.30 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
1.15 p.m.—Musique d'orchestre (Savon Idéal).
5.15 p.m.—Fantaisies (L'Emulsion Scott).
5.30 p.m.—Succès de Paris (Moutarde Colman-Keen)
6.01 p.m.—Musique d'orchestre (Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Fromage Canadec).
6.43 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
6.46 p.m.—Chansonnettes françaises (Brasserie Champlain).
8.00 p.m.—Demi-heure théâtrale (Sirop Lambert)
9.00 p.m.—Les montagnards Laurentiens.
9.30 p.m.—Vagabonds du piano (Canada Starch Co.)
10.00 p.m.—Wellie Eckstein (Vin St-Georges).
10.15 p.m.—Le quart d'heure de la cigarette Grad.
10.30 p.m.—Causerie politique (M. Art. Poulin).
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château-Frontenac.
11.01 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

Six témoins au procès Sinclair aux Assises

(Suite de la page 3)

Le témoin déclare ensuite avoir participé à l'exhumation de Malo avant l'arrivée des détectives et des enquêteurs.

—"Etes-vous entré dans la maison ?

—"Oui, vers 8 heures 30 par la fenêtre, parce qu'elle était fermée à clef. Je suis entré avec Mercure.

—"Et vous aviez vu la terre remuée auparavant ?

—"Je ne savais pas ce qui s'était passé et je voulais voir si l'ameublement de la maison était encore là, ayant entendu dire que Leclerc avait de l'argent".

Le témoin nie avoir marché dans le sang entourant la fosse avant de pénétrer dans la maison.

M. ZEPHIRIN BEAUDET

Ce témoin qui habite St-Jean-Deschaillons, est interrogé par Me Bienvenue:

—"Le 4 novembre, avez-vous entendu passer une auto devant chez vous ?

—"Oui, elle allait vers chez Madame Dubé.

—"Est-elle repassée ?

—"Oui, un peu plus tard : elle allait au village. Un peu après neuf heures.

—"Avez-vous remarqué quelque chose ?

—"J'ai entendu la machine tomber dans le fossé.

—"Est-ce que quelqu'un vous a demandé de l'aide ?

—"Non. Je venais de me coucher. J'ai regardé, mais je n'ai rien vu.

—"C'était loin de chez vous ?

—"A peu près 150 pieds".

A l'aide d'une photo, le témoin identifie l'auto comme étant le Ford de Lucien Malo.

—"A partir de cet endroit, pour se rendre au village, à pieds, ça peut prendre comment de temps ?

—"Un quart d'heure.

—"Vous avez vu l'auto ?

—"Oui. Le lendemain matin.

—"Connaissez-vous l'accusé ?

—"Il était voisin de chez nous.

—"Sous quel nom le connaissiez-vous ?

—"Roland Leclerc.

—"Etes-vous allé chez lui, après ?

—"Oui. J'ai vu de la terre qui avait été remuée. J'étais avec M. Thibaudeau. Nous sommes allés chercher du monde.

—"Pourquoi ?

—"Pour avoir des témoins. Il y avait du sang sur la terre, et aussi une hache".

M. Beaudet est contre-interrogé par Me Louis Lemay.

—"Vous n'avez pas vu l'auto, le soir ?

—"Non.

—"Comment savez-vous que c'était la même ?

—"J'ai reconnu le bruit

—"Pourquoi n'êtes-vous pas allé, le soir ?

—"Ce n'était pas de mes affaires.

—"Vous n'avez pas eu l'idée d'aller porter secours ?

—"Je me suis dit: s'ils ont besoin de moi, ils viendront me chercher.

—"Mais si les gens étaient morts, ils ne pouvaient pas aller vous chercher ?"

—"Avant d'entendre revenir la machine, avez-vous regardé du côté de chez Mme Dubé ?

—"Oui. Je voyais les lumières de la machine.

—"Elles étaient toujours allumées?

—"Oui. Depuis six heures jusqu'à neuf heures, à peu près.

—"Avez-vous entendu quelque chose

—"Rien.

—"Connaissiez-vous Lucien Malo ?

—"Non.

—"Quelle distance y a-t-il de chez vous à la maison de Mme Dubé ?

—"300 ou 400 pieds.

—"A peu près ?

—"Oui."

M. ALCIDE TANCREDE

M. Tancrède, cultivateur, corrobore ce qui précède; Me Bienvenue l'interroge:

—"Vous êtes voisin de la maison Dubé ?

—"Deuxième voisin.

—"Quand avez-vous connu l'accusé ?

—"Une couple de mois avant l'affaire.

—"Il vous a dit son nom ?

—"Oui, le jour des élections fédérales, pour savoir si son nom était sur la liste. Il s'est dit Roland Leclerc.

—"Dans quelles circonstances vous êtes-vous rendu à la maison Dubé, le 5 novembre ?

—"Sur la demande de M. Thibaudeau qui prétendait qu'il y avait quelque chose d'anormal".

Le témoin raconte ce que nous savons déjà de l'exhumation à laquelle il a pris part.

Me Mark Drouin reprend:

—"C'est Thibaudeau qui vous a demandé ?

—"Oui.

—"Avant de commencer à creuser, quelqu'un est-il entré dans la maison à votre connaissance ?

—"Non.

—"Quelle heure était-il ?

—"1 heure et demie et deux heures".

M. Tancrède ajoute qu'il a suggéré d'arrêter l'exhumation en apercevant un pied humain. Ce qui fut accepté par les autres personnes présentes. "Thibaudeau s'occupa ensuite, dit-il, de faire venir le médecin de St-Pierre les Becquets et d'avertir le maire et le curé".

Ecoutez ce soir
WILLIE ECKSTEIN
au programme du
VIN ST-GEORGES
CHRC
à 10 heures

M. ARTHUR BERBERY

M. Berbery, restaurateur, est aussi propriétaire d'un taxi.

—"L'accusé a-t-il été votre client ? demande Me Bienvenue.

—"Oui, plusieurs fois.

—"Vous avez eu la visite de l'accusé, le soir du 4 novembre ?

—"Oui, à 10 heures moins 5 ; il a acheté un "Sweet Caporal" et m'a demandé un taxi.

—"Qu'avez-vous répondu ?

—"Qu'il était un peu tard.

—"Combien a-t-il été de temps chez vous ?

—"Cinq minutes.

—"Combien cela peut prendre de temps pour faire le voyage de la maison Dubé au village ?

—"Au moins 25 minutes".

Me Louis Lemay questionne ensuite:

—"Leclerc n'a pas été plus de 5 minutes à votre restaurant ?

—"Certainement non.

—"Il y avait du monde au restaurant ?

—"Oui, un nommé Jean-Baptiste Charland, professeur, et plusieurs autres dans je ne me rappelle pas les noms avec certitude".

L'honorable juge Lucien Cannon demande:

—"Quand avez-vous entendu parler de la découverte du cadavre ?

—"Le lendemain midi".

M. LUCIEN LEMAY

Le dernier témoin de la journée est M. Lucien Lemay, marchand du village de Deschaillons:

—"Avez-vous eu, le 4 au soir, la visite de Sinclair ?

—"Oui, vers dix heures.

—"Le connaissiez-vous ? L'aviez-vous déjà vu ?

—"Non, je ne l'avais jamais vu.

—"Qu'allait-il faire au magasin ?

—"Il m'a demandé une casquette qu'il m'a payé $1.25 en me présentant une pièce de cinq dollars.

—"A-t-il dit quelque autre chose ?

—"Il a demandé à un nommé Pépin de le conduire chez Mercure et Pépin a refusé.

—"Vous avez un char, vous ? m'a-t-il demandé ensuite et je lui ai répondu que je ne sortirais pas de ce temps-là à moins de cinquante sous, qui est un prix exagéré. Et j'ai passé mes clefs à Pépin, qui a fait le voyage et est revenu au magasin.

—"Avez-vous revu Sinclair ?

—"Oui, chez M. Lemire, avec M Mercure et mademoiselle Richer qui sont embarqués pour St-Angèle. Sinclair m'a payé avec un autre billet de $5.00.

—"Où avez-vous laissé Sinclair.

—"A l'hôtel Thibodeau.

—"Qu'allaient-ils faire à Ste-Angèle et quand êtes-vous revenu ?

—"Acheter de la bière. Nous sommes revenus immédiatement et j'ai laissé mes passagers chez M. Lemire où je les avais pris.

Une seconde délégation des chômeurs québecois

(Suite de la page 3)

Labadie furent admis auprès de M. Verge qui leur expliqua clairement la situation et leur démontra qu'il fallait une nouvelle séance du comité administratif et du conseil de ville pour régler cette épineuse question à la satisfaction des intéressés. Quand MM. Denis et Labadie vinrent rendre compte du résultat de leurs démarches à leurs commettants qui attendaient dans les corridors, ils furent reçus avec des protestations et des chômeurs les renvoyèrent auprès de M. Verge l'avertir que les sans-travail refuseraient de donner leurs services pour l'enlèvement de la neige si cette question ne se règlait pas immédiatement.

En l'absence du maire, M. Verge donna ordre d'ouvrir la salle du conseil et d'y admettre les sans-travail à qui il voulait expliquer lui-même la situation.

Voici la déclaration faite par le trésorier de la ville aux chômeurs:

M. Verge :

—"On m'a demandé de repéter ici ce que je viens de dire dans mon bureau à vos deux délégués Par une résolution, le conseil a adopté l'échelle de Montréal avec les allocations pour loyers à partir du ler mars. Plusieurs se sont présentés à l'hôtel de ville pour demander l'allocation à partir du ler février. Pour cela, il faudrait que le comité administratif amendât la résolution. Nous avons fait des démarches, hier, et j'ai confiance que la chose s'arrangera. Cependant, afin que vos propriétaires puissent être payés, nous avons cru bien faire en vous donnant des bons comme d'habitude, quitte à vous donner des bons supplementaires comme dans le mois de mai".

"Il y a aussi la question de la neige. Laissez moi vous dire d'abord que la question de la neige ne relève pas des secours directs. A Montréal, l'enlèvement de la neige est municipalisé et la ville est libre d'employer les ouvriers qu'elle veut. Ici nous avons la municipalisation dans certaines parties seulement de la ville et c'est là que la ville peut employer des sans-travail. Elle peut décider de faire travailler les chômeurs à la neige, mais avec ses fonds et non avec ceux des secours directs. Pour puiser dans les fonds des secours directs, il faudrait une permission spéciale."

Un chômeur dans la foule :

—"J'ai ici une lettre d'Ottawa disant que la question relève de la commission locale du chômage".

M. Verge :

—"Je viens de vous expliquer la situation".

M. Denis :

—"J'ai ici deux cents demandes de cancellation de lettres de travail".

M. Verge :

—"Je suis obligé d'appliquer le règlement et de refuser les secours à ceux qui ne veulent pas travailler".

Un chômeur :

—"Pourquoi ne pas nous avoir dit la semaine dernière comment cela allait se passer. M. Bertrand nous a dit, hier, que nous aviions droit à $2.80 ?"

M. Denis :

—"Les échevins auraient dû nous expliquer que la situation n'est pas la même à Québec".

Un chômeur :

—"M. Casault Turcotte m'a dit ce matin que nous n'étions pas obligés de faire les lettres".

M. Turcotte :

—"Je n'ai pas dit cela. Lisez la circulaire du gouvernement et vous verrez que tout homme qui refuse de travailler ne peut rien retirer".

M. Labadie :

—"Mes amis, je vais vous expliquer la situation. Il faut attendre que le comité se réunisse, mardi, après les élections municipales. D'ici là, je vous demande de faire vos lettres et de travailler Si vous voulez marcher droit, vous obtiendrez ce que vous voulez".

M. Verge :

—"Nous faisons notre possible pour vous être utile. Ainsi, les gens de Saint-Sauveur pourront retirer leurs allocations samedi au lieu de lundi à cause des élections. Je vous demande de faire votre part afin de nous aider".

Un homme dans la galerie :

—"Tu fais rire de toi, Denis. Tu te rappelles ce qu'on a dit à la salle avant de monter ici.

M. Denis :

—"Mes amis, je ne veux pas avoir de reproches : Etes-vous décidés à attendre à mardi alors que nous ferons réunir le comité pour amender la résolution au sujet des loyers et de la neige ?"

La proposition fut adoptée et les chômeurs sortirent paisiblement de la salle pour se rendre à leur salle, 153, rue Saint-Joseph. En sortant quelques hommes se firent expliquer par M. Casault Turcotte la diminution de 15 sous pour maris et femmes.

2 choses à faire

POUR CALMER LE RHUME AUSSITOT

Malaise et douleurs disparaissent presque immédiatement de cette manière



1. Prenez 2 tablettes d'"ASPIRIN" et buvez un plein verre d'eau. Répétez le traitement au bout de 2 heures.

2. Si la gorge est au vif, écrasez et agitez 3 tablettes d'"ASPIRIN" dans 1/3 verre d'eau. Gargarisez-vous deux fois. Ce traitement soulage à l'instant l'irritation et la sensibilité de la gorge.

Le mode d'emploi illustré ci-dessus indique ce qui constitue probablement la méthode la plus rapide, la plus simple et la plus nouvelle qu'on ait jamais découverte pour combattre le rhume et le mal de gorge.

Votre propre médecin approuvera ce procédé. Des millions de personnes ont mis de côté les "tue-rhumes" et les médicaments brevetés pour adopter cette méthode moderne. Elle soulage le rhume ordinaire presque aussi vite que vous l'avez contracté.

A remarquer que voici ce qu'il vous suffit de faire:

Deux tablettes d'"Aspirin" avec un plein verre d'eau.

Trois tablettes d'"Aspirin", écrasées et dissoutes dans le 1-3 d'un verre d'eau en gargarisme. Gargarisez-vous deux fois de ce mélange, vous tenant la tête bien renversée en arrière pour permettre à ce gargarisme médicamenté d'atteindre les membranes irritées de la gorge.

L'"Aspirin" que vous prenez à l'intérieur agit de façon presque instantanée pour combattre le rhume. Et — elle soulage les maux et les douleurs qui accompagnent la plupart des rhumes.

Le gargarisme agit instantanément *comme un anesthésique local* pour calmer et soulager les douleurs dans la gorge.

Essayez cette méthode. Vous serez étonné de voir la rapidité avec laquelle vous pouvez soulager le rhume. Ne manquez pas, cependant, de vous procurer les tablettes d'"ASPIRIN". Elles se dissolvent presque instantanément dans l'estomac. Ainsi commencent-elles à agir presque tout de suite. Et aussi, elles se dissolvent assez complètement dans l'eau pour servir de gargarisme.

• Les tablettes d'"Aspirin" sont fabriquées au Canada. "Aspirin" est la marque déposée de la Compagnie Bayer (limitée). Voyez le nom Bayer en forme de croix sur chaque tablette.

Pourquoi l'"ASPIRIN" agit si vite

Jetez une tablette d'"Aspirin" dans un verre d'eau. Elle est à peine rendue au fond qu'elle se désagrège.



En 2 secondes à la montre la tablette d'"Aspirin" commence à se désagréger et à agir. Ce qui se passe dans ces verres se passe dans votre estomac — l'"Aspirin" commence à "maîtriser" la douleur quelques minutes après avoir été prise.

Demandez et exigez **"ASPIRIN"**

Les reins doivent éliminer les acides

Le seul moyen dont votre organisme puisse nettoyer votre sang des acides et des déchets toxiques, c'est par l'intermédiaire des millions de minuscules tubes ou filtres délicats du rein, mais défiez-vous des drogues communes, drastiques, irritantes ! Si les désordres du rein ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, mal de jambes, courbatures, cernes sous les yeux, étourdissements, rhumatisme, acidité, brûlement, cuissons ou démangeaison, ne courez pas de risque. Procurez-vous la prescription de médecin appelée Cystex (Siss-Tex). Elle agit vite, de façon sûre et inoffensive. En 48 heures elle procure une sensation de vitalité nouvelle, elle fera son travail dans l'espace d'une semaine, sans quoi l'argent est remis sur retour du carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose chez les pharmaciens.

Le R. P. Schelpe, S.J.

et le rôle de l'hérédité dans l'éducation à CKCV.

L'émission radio-éducation, hier soir, a été particulièrement intéressante. Le conférencier, le R. P Schelpe, y a exposé, avec autorité, le **rôle de l'hérédité dans l'éducation familiale.** Sujet délicat, s'il en fut. L'éducation, quelle épreuve dans nos sociétés modernes ! Quant à l'hérédité, qui lui fixera ses limites ? Restreinte à la transmission possible de tares ou de qualités physiques, la loi de l'hérédité est un terrain mouvant, objet de controverses indéfinies. Appliquée à l'intelligence, au coeur, à la volonté, quel est son point d'appui, car les âmes sont neuves, toujours ? Seulement, cette âme est rivée, fondue, avec le corps humain, dont les agissements ne peuvent qu'avoir des répercussions énormes sur l'âme — le corps moule l'âme, l'âme pétrit le corps. Il semble cependant que le grand facteur de l'éducation morale ne soit pas tant les prédispositions héréditaires, que l'influence du milieu familial et social. Améliorer ou garantir les conditions de vie qui imprègnent l'enfance, quel moyen puissant de maîtriser l'avenir, cygne sauvage !

Comme conclusion pratique, le distingué conférencier suggère aux parents d'avoir la dévotion au devoir, l'amour du bel ouvrage, afin que l'enfant s'épanouisse dans une atmosphère de joie, et donc, de lumière, de chants et de fleurs; la jeunesse est là chez elle.

Mademoiselle Claire Dugal s'est fort bien acquittée de la partie musicale dont elle s'était gracieusement chargée.

BAIE ST-PAUL

Naissances

—Le 2 janvier a été baptisé Joseph-Euloge-Maurice, fils de Joseph Gravel et de Aurore Dufour. Parrain et marraine, M. et Mme Euloge Tremblay.

—Le 7, Joseph-Léandre, fils de Gustave Laberge et de Clarina Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Ménard.

—Le 10, Joseph-Alfred-Roger, fils de Oscar Dufour et de Clémence Desmeules. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

—Le 19, Marie-Cédulie-Suzanne-Rachelle, fille de M. et Mme Edouard Simard. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Simard.

—Le 23, Marie-Agnès-Lise-Bernadette, fille de Charles Tremblay et de Suzanne Lapointe. Parrain, J.-H. Bouchard. Marraine, Bern. Tremblay.

—Le 29, Joseph-Paul-François-Yvan, fils de Elzéar Duchesne et de Sophie Boivin. Parrain, Paul Duchesne. Marraine, Bérédine Lavoie.

Décès

—Le 20 janvier, M. et Mme Joseph-Arthur Ménard avaient la douleur de perdre leur jeune fils Joseph-Arthur-Michel, âgé de 6 mois.

—Le 30 janvier, M. et Mme David Bradet avaient la douleur de perdre leur fillette, Marie-Claire, âgée de 6 ans.

Nos sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

EXCURSION à MONTRÉAL

$3.25 aller et retour

$5.35 à OTTAWA

de QUÉBEC et LÉVIS

VENDREDI soir et SAMEDI 14-15 FÉVRIER

DEPARTS: de Québec 11.55 p.m., vendredi; 7.20 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.55 p.m., samedi; de Lévis 3.30 a.m., 1.15 p.m., samedi.

Raccordements avec les trains du Pacifique Canadien seulement entre Montréal et Ottawa.

RETOUR JUSQ'AU LUNDI soir, 17 fév.

Voitures de première seulement. Aucune bagage enregistré.

Pacifique Canadien • Canadien National

ROBERVAL

Mascarade

A la Patinoire Nationale, vendredi le 7 février.

Distribution des prix :

PRIX D'INVENTION

Les Aviateurs "Kingford Smith", par MM. L. Parent, M. Plante, L. Lebel.

PRIX POUR PATINAGE DE FANTAISIE

1er—Gentilhomme et Dame de la Cour par : M. J. Bouchard et Mlle M. Thibeault.

2ième—Les Espagnols par : M. A. Ouellet et Mlle M. Paquet.

3ième—Pierrot Moderne par : M. M. Perron et Mlle M. Tremblay.

PRIX POUR COSTUMES

1er—Les Espagnols par : M. A. Ouellet et Mlle M. Paquet.

2ième—Trèfle d'Iriande par : Mlle J. Privé.

3ième—Charley Chaplin par : M. J.-M. Gauthier.

4ième—Les Ecossais par : Mlle L. Guimont et Mlle A. Donaldson.

5ième—Philip Morris (cigarette) par Mlle C. Desjardins et Mlle Lebel.

6ième—Bridge Contrat par : Mlle M. Pacôt.

7ième—Procès Chapdelaine : Mlle A. Lapierre, Mlle M.-A. Moreau, Mlle R. Simard et M. C.-E. Fortin.

9ième—Pierrot (inconnu).

10ième—Mlle Dow (Inconnu).

Durant la parade, l'Orchestre "Rosane" joua plusieurs morceaux populaires et appréciés de tous les spectateurs.

Cet orchestre est composé de MM. Robitaille, Ouellet, Duchesne et Sutherland.

Le comité d'organisation tient à remercier les nombreux donateurs, ainsi que MM. les Juges, qui donnèrent entière satisfaction à chaque costumé.

Merci aussi à tous les spectateurs qui sont venus en grand nombre.

Par le comité d'organisation : Jos. Robitaille, président ; Arthur Robitaille, Napoléon Robitaille et Antole Ouellet.

Sport

Dimanche le 9 février, le club Roberval (A. C. J. C.), allait rencontrer le club de Chambord, pour la deuxième fois dans la saison ; ce fut une partie très contestée, mais le club Roberval, s'est montré supérieur, comme d'habitude, car il n'a aucune défaite à son crédnt.

Le score final fut 7 à 1 en faveur du Roberval.

1ière PERIODE

1—Fortin Bidou (Fortin Adrien), Roberval.

2ième PERIODE

2—Lizotte Maurice (Bergeron Joseph), Rob.

3ième PERIODE

3—Garant Marcel (Fortin Bidou), Rob.

4—Lizotte Maurice, Rob.

5—Bouchard Roland (Garant Marcel), Rob.

6—Simard Chs-Edouard (St-Pierre), Chambord.

7—Lizotte Maurice. Rob.

—Mme Albert-G. Naud de St-Joseph d'Alma, est de passage à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, vec son fils Maurice qui a subi une opération dimanche.

—Mme Dr Henri Pineault et Mme le notaire L. Lévesque, de Roberval, sont en promenade chez M. Gauvin, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Port-Alfred.

8—Lizotte Maurice, Roberval.

PUNITION : Simard (Chambord), Fortin, B. (Roberval), Fortin, A. (Roberval), Bergeron J. (Roberval).

Dimanche le 9 février, le club Junior de Chambord fut défait par le club Junior de Roberval au score de 8 à 1.

Notes sociales



VOS COMMANDES A EXPEDIER PAR LA POSTE OU LIVRER A DOMICILE, LAISSEZ-LES A N'IMPORTE QUEL MAGASIN LAURA SECORD : 51 RUE SAINT-JEAN, VIS-A-VIS LA COTE DU PALAIS 189 RUE SAINT-JOSEPH, BASSE-VILLE — 93 AVENUE CARTIER



-VOYAGES-



BIENVENUE AU NOUVEL HOTEL LE PLUS PROCHE DE LA GARE PENNSYLVANIA, NEW-YORK

TAUX DE $3 au minimum

1,200 chambres, chacune avec radio, bain privé (tub et douche), eau courante à la glace, servidors, 4 restaurants climatisés. Taverne "Old Silvernails". Près grands magasins à rayons, tunnel Holland, B & O et 5e Ave. Arrêt des autobus à la porte.

HOTEL GOVERNOR CLINTON

31e RUE et 7e AVENUE • NEW-YORK

VIS-A-VIS GARE PENNSYLVANIA R. R.

SOUS LA GERANCE DE KNOTT



J.-L. Boulanger décrit l'évolution des routes

(Suite de la dernière page)

sont considérables comme celui de Québec, et celui du Hâvre (Jacques-Cartier), à Montréal. Nos premiers chemins ont été construits il y a trois cents ans, pour répondre à une circulation bien limitée, mais il a fallu évoluer rapidement, avec les ans, et le gouvernement est maintenant en face de la nécessité d'élargir les routes puisque qu'on admet maintenant qu'un chemin qui n'a pas 66 pieds de largeur n'est plus moderne.

D'après les recensements de la circulation, cette dernière double tous les cinq ans et il suffit de considérer le nombre, la pesanteur et la grosseur des véhicules modernes pour se rendre compte de la nécessité d'une évolution rapide dans ce domaine. Bien que cela presse, il faut y aller avec prudence, en tenant compte des revenus de la province.

"Nous pouvons dire", déclara M. Boulanger, "que la période préliminaire a duré une dizaine d'années, c'est-à-dire de 1900 à 1910. C'est vers les années 1911 et 1912 que le mouvement des bons chemins a reçu la sanction officielle, et que le travail d'amélioration s'est commencé sur une grande échelle un peu partout dans la province. Il s'est continué depuis 25 ans, avec des hausses et des baisses occasionnées par la guerre mondiale de 1914 à 1918, et la crise économique qui sévit depuis l'automne 1929, et il a produit les résultats suivants:

"Sur un réseau routier dont la longueur est de 35,000 milles, nous pouvons nous vanter aujourd'hui d'avoir 17,500 milles de chemins améliorés, soit exactement la moitié de la longueur totale. Nos routes ont été classées en trois catégories, à savoir: les routes provinciales ou régionales, ou chemins de première classe, formant une longueur de 6,000 milles; les chemins municipaux, reliant les villages les uns aux autres, ou chemins de deuxième classe, formant une longueur de 8,800 milles; et, enfin, les chemins de rangs d'importance locale, formant une longueur de 20,200 milles.

"L'amélioration du réseau des grandes routes est pratiquement complétée, puisqu'à la fin de la saison 1936 il ne restait que 200 milles à construire. Celle des chemins de deuxième classe est aussi très avancée. Comme ce sont les chemins de ces deux catégories qui portent 90 pour cent de la circulation totale, nous pouvons dire que l'on peut circuler pratiquement partout dans la province de Québec sur des routes améliorées.

"Envisageons maintenant", continua le lt-col Boulanger, "la question au point de vue financier. Quel a été le coût de cette amélioration et que nous a-t-elle rapporté?

"Du 1er janvier 1911 au 1er janvier 1936, il a été dépensé, par le gouvernement de la province de Québec, pour la construction et l'entretien des chemins améliorés, une somme totale de $180,000,000. Avons-nous retiré de cette entreprise des avantages proportionnés à la dépense?

"Dans mon humble opinion, je crois qu'une réponse affirmative s'impose à cette question. En premier lieu, une bonne partie de ce montant a été dépensé en salaires et en matériaux payés et achetés dans la province de Québec; c'est-à-dire que l'amélioration des routes a créé une industrie importante et a aidé, dans une grande mesure, aux cultivateurs, aux colons à traverser la crise d'après-guerre, et celle qui sévit depuis cinq ans.

"Il y a 17,000 milles de routes améliorées dans la province de Québec et on peut maintenant atteindre toutes les parties de la province sans rencontrer de mauvaises routes. Le gouvernement s'occupe aussi de combattre la poussière sur toutes les routes, afin de conserver l'essor donné au tourisme par la voirie de la province de Québec. A ce sujet, le lt-colonel Boulanger a rappelé le beau travail que le conseil provincial du tourisme fait depuis dix ans pour augmenter le nombre des visiteurs étrangers et il a démontré que le ministère de la Voirie fait de l'excellente besogne en embellissant les routes de chez nous".

A titre de président de la ligue de Sécurité à Québec, le sous-ministre de la Voirie demanda en terminant à ses auditeurs de se mettre à l'oeuvre pour faire cesser les accidents de la route dans la province de Québec. C'est devenu un véritable fléau et la conservation de notre capital humain est trop importante pour que les citoyens restent indifférents devant un tel massacre.

M. Boulanger fut remercié par M. M. Oscar Beaulé, architecte, membre en vue du Club Rotary.

M. Dufresne parle des richesses de l'Abitibi

(Suite de la dernière page)

les de chemin de fer. L'emplacement de ces deux villes était en forêt vierge avant 1923.

Il est important de rappeler que cette région de l'Ouest de Québec ne fut reliée à notre ville par chemin de fer qu'en 1913, et qu'auparavant il n'y avait d'autre moyen d'accès que le canot avec la partie habitée de la province. Avant 1910, cette région n'était connue que de quelques rares explorateurs. C'est donc un pays essentiellement neuf, dont la colonisation par la charrue du laboureur et le pic du mineur aura été la grande oeuvre de notre génération.

TOPOGRAPHIE

La topographie du pays offre peu de relief. La région est traversée par plusieurs grandes rivières prenant leur source dans de grands lacs généralement peu profonds, alimentés à leur tour par de nombreuses savanes marécageuses. Les mousses épaisses et une forêt formée d'arbres presqu'exclusivement d'essence résineuse retiennent longtemps l'eau de pluie ou celle de la fonte de la neige formant ainsi un immense réservoir d'alimentation.

GEOLOGIE DU SOUS-SOL

Les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue reposent sur les assises géologiques les plus anciennes: celles que l'on assigne à l'ère précambrienne (500,000,000 à 1,000,000,000 d'années). Le sous-sol rocheux de cette région se compose de roches volcaniques, de roches sédimentaires et de larges étendues de roches ignées.

"Les étendues à roches volcaniques, avec parfois un horizon sédimentaire, appartiennent généralement aux séries désignées sous le nom de Keewatin ; ce sont les plus anciennes connues. Ces étendues sont représentées sur la carte par la couleur verte. Le prospecteur les désigne souvent sous le nom de "greenstones" ou "roches vertes".

"Les géologues n'ont pas encore reconnu la roche de fond sur laquelle repose le Keewatin, ni établi le sommet de la série. Ils n'ont pu jusqu'ici en déterminer l'épaisseur. C'est que l'étude de ces roches si anciennes, en partie cachées, est très difficile. Il faudra de bien longues recherches pour cataloguer tous les faits qui permettront une interprétation exacte.

"Les nappes de roches volcaniques du Keewatin se présentent aujourd'hui avec des plongements presque verticaux indiquant qu'elles ont été fortement plissées en une série d'anticlinaux que personne jusqu'ici n'a réussi à démêler.

"Les roches qui recouvrent le Keewatin sont généralement d'origine sédimentaire. Ce sont des conglomérats et des grauwackés groupés sous le nom de "série témiscamienne". Ces roches apparaissent dans la région formant une large bande en bordure méridionale du Keewatin. Celle-ci représente une auge de synclinal de près de 200 milles de longueur, s'étendant de la rivière Bell, dans Québec, jusqu'au-delà de Kirkland Lake, dans l'Ontario.

"La formation du Témiscamien repose sur la série du Keewatin, en discordance d'érosion et de structure. Un puissant plissement serré de l'époque post-témiscamienne a déformé l'immense épaisseur de strates plus anciennes. Les soulèvements énormes eurent lieu, résultant en grandes chaînes de montagnes. Ces montagnes furent rasées en une pénéplaine par l'érosion avant la formation de la série suivante — celle du Cobaltien. Cette dernière se rencontre dans les cantons de Beauchastel et de Dasserat, et elle se prolonge en une nappe presqu'ininterrompue vers le sud-ouest jusqu'au rivage nord du lac Huron." Le conférencier parle des roches intrusives et résume la geologie des gites.

La région de l'Ouest de Québec renferme des gites d'or, de cuivre, de zinc et de molybdénite.

BESOIN DE PROSPECTEURS

"Pour le moment, et à la base il y a un problème d'ordre économique, qu'il n'est pas nécessaire de classer autrement ce soir. Je veux parler du besoin que nous avons d'avoir des prospecteurs pour parcourir la région et nous découvrir des mines. Le Service des Mines s'applique à faire un prospecteur de l'homme des bois, de l'homme qui n'a qu'un faible bagage d'instruction primaire. Mais ceci ne remplit qu'une des lacunes du moment ; il nous faut plus, il nous faut mieux. Dans Québec, et principalement dans le groupe de prospecteurs français, on a besoin de chefs prospecteurs instruits, et s'ils étaient ces universitaires ce ne serait que mieux.

"Je ne crains pas de plaider ce point devant vous ce soir. Ce n'est pas déroger aux prérogatives de l'enseignement universitaire que de vivre la vie du prospecteur, sous le ciel du Bon Dieu, et au milieu de la nature créée par Lui, afin d'en obtenir les secrets au même titre que le professeur dans son laboratoire. Il est vrai que la vie du chercheur de mines dans nos grandes forêts est une vie dure, mais elle apporte ses récompenses et ses joies.

"Mon argument est aussi d'ordre pratique. On dit quelquefois que nos amis de langue anglaise réussissent mieux que nous dans la recherche des mines, et que dans Québec comme ailleurs, ils savent en tirer un plus grand profit matériel. C'est vrai, et la principale raison, à mon sens, c'est que le prospecteur anglais est généralement plus instruit que de prospecteur français. Beaucoup sont des ingénieurs de mines diplômés des meilleures écoles de mines, anglaises et américaines. Ils possèdent un bagage universitaire complet. Ils sont mieux préparés à découvrir les secrets de la nature, pour démêler les faits géologiques, pour poursuivre par l'observation et l'analyse les recherches nécessaires. Ils doivent aussi conduire des hommes, ils doivent organiser des régions nouvelles puis il leur faut d'habileté nécessaire pour disposer avantageusement de leurs découvertes, ou pour en entreprendre eux-mêmes l'exploitation.

"Je fais donc appel à ceux qui sont ici ce soir pour qu'ils encouragent sans crainte les jeunes gens possédant une instruction supérieure à s'intéresser à la recherche des mines. Je suis convaincu qu'ils y trouveront leur profit matériel et qu'ils rendront en même temps aux nôtres un service considérable, en maintenant le prestige qu'ils nous faut garder dans l'industrie minière de cette province.

"J'ai voulu vous faire le portrait du pays de l'Ouest de Québec, en vous montrant surtout les possibilités minérales de son sous-sol. Je vous ai indiqué les richesses métalliques qu'on en a retirées en ces dernières années.

"Pour compléter l'image, puis-je solliciter de votre patitnce quelques instants encore, afin de vous faire voir un film parlant décrivant les entreprises Noranda. Ce sera une leçon de choses, qui nous montrera ce que peut faire une mine pour le développement d'une région, et aussi sa répercussion sur la vie industrielle des grands centres.

"Vous verrez les travaux souterrains à la mine Horne, les usines de traitement du mineral, le smelter qui donne le cuivre brut, la raffinerie de la Canadian Copper Refiners, Limited, à Montréal-Est, où les métaux précieux, l'or, l'argent et le sélénium sont séparés du cuivre. Enfin vous verrez aussi l'usine voisine, filiale des premières et formant partie des "Entreprises Noranda", la tréfilerie de la Canada Wire & Cable Co., Limited"

Le film, "Les Entreprises Noranda" se déroule ensuite devant les yeux des assistants.



NE courez pas ce risques! Frictionnez-vous de Musterole calmant et réchauffant. Le soulagement accompagne généralement son effet.

Les résultats merveilleux du Musterole sont dus à ce qu'il n'est pas SIMPLEMENT un onguent. C'est un *"contre-irritant"* — qui calme, réchauffe, stimule et pénètre — sans pareil pour chasser la congestion et la douleur localisées.

Employé par des millions depuis 25 ans. Recommandé par nombre de médecins et d'infirmières. Chez tous les pharmaciens. Essayé et approuvé par le Good Housekeeping Bureau. No 4867. Le Musterole est fabriqué au Canada par la Musterole Company, Limited, Montréal

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

MIEUX QU'UNE MOUCHE DE MOUTARDE

La vie des catholiques au Mexique

(Suite de la dernière page)

On voit aussi des scènes touchantes comme la communion en secret dans une maison privée où, par une autorisation spéciale chaque membre de la famille s'approche du tabernacle improvisé et se communie lui-même.

L'oeuvre de cette jeune fille, tuée en haine de la foi, dont nous pardons plus haut est admiraole et étonnante. Le R. P. Dragon se propose d'écrire comme celle du Père Pro la biographie de Marie-Luce de Coyoacan, qu'il espère faire monter sur les autels comme première martyre de l'action catholique. Agée seulement de vingt ans, elle organisa pendant la persécution l'adoration perpétuelle dans sa paroisse, se fit catéchiste et en faisant du théâtre historique ou classique, réussit à soutenir de ses deniers tous les prêtres cachés dans sa paroisse. Elle mourut assassinée par les habits rouges sur le perron de son église, où communiaient ce matin-là 200 petits-enfants.

Une autre partie de la conférence était consacrée au Père Pro, le Jésuite apôtre dont le R. Dragon a écrit la vie et qui fut une des premières victimes de la persécution. Le conférencier a recueilli de nombreux détails sur ce martyr et sa famille. Il fit défiler sur l'écran en les commentant plusieurs scènes touchantes.

En terminant, le R. P. Dragon qui est sur le point de retourner à Rome où il travaille depuis quelques années auprès du Père Général de la Compagnie de Jésus, fit un appel à l'assistance en faveur de nos frères catholiques du Mexique.

Le distingué conférencier avait été présenté à l'auditoire par Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval.

Modification de la loi électorale

(Suite de la dernière page)

suis d'opinion que l'on devrait faire quelques modifications à la loi pour ordonner aux officiers-rapporteurs de recueillir les résultats des bureaux de scrutin le soir même de la votation. Dans les arrondissements de scrutin ruraux et dans chaque localité éloignée de la résidence de l'officier-rapporteur, les sous-officiers-rapporteurs devraient recevoir instruction de communiquer par télégramme ou par message téléphonique, le résultat du scrutin de leur arrondissement respectif, les officiers-rapporteurs devraient recevoir instruction d'inscrire ces chiffres à mesure qu'ils sont reçus et d'en faire un tableau auquel auraient accès les candidats, leurs agents et la presse en tout temps raisonnable, jusqu'à l'addition définitive des votes. Dans les grandes cités et endroits où réside l'officier-rapporteur, les sous-officiers-rapporteurs devraient recevoir instruction de préparer un état spécial des votes enregistrés à leur bureau de scrutin et de remettre cet état à l'officier-rapporteur le soir même de l'élection, en même temps que la boîte de scrutin est rapportée au bureau de l'officier-rapporteur.

(B) — Timbre officiel. — Le timbre en caoutchouc employé pour le timbrage des bulletins n'offre par lui-même qu'une très faible, sinon aucune protection contre la falsification, et vu que le papier sur lequel les bulletins sont imprimés porte un filigramme et que les feuilles sont numérotées et enregistrées avant d'être distribuées, cette protection additionnelle du timbrage est pour ainsi dire nulle.

Il n'est peut-être pas un autre point de la procédure actuelle sur lequel la critique des officiers-rapporteurs ne s'accorde aussi généralement. La tâche du timbrage des bulletins leur est imposée à une période de l'élection durant laquelle des questions beaucoup plus urgentes requièrent leur attention. Il est très difficile d'apposer le timbre sur le dos d'un bulletin sans que l'encre encore fraîche de l'empreinte ne tache la face du bulletin suivant. Pour ces raisons, je crois que le timbrage des bulletins au moyen du timbre officiel en caoutchouc devrait être discontinué.

(C) — Paiement des services des fonctionnaires d'élection. — Un grand nombre de plaintes ont été reçues de la part des sous-officiers-rapporteurs, greffiers de scrutin, constables et propriétaires d'édifices servant de bureau de scrutin, au sujet du délai apporté au règlement de leurs réclamations. Tous les comptes ayant trait à la tenue d'une élection fédérale sont taxés et payés par l'auditeur général en vertu de l'article 61 de la loi. Ces comptes sont payés suivant leur ordre de réception, c'est-à-dire, premier arrivé, premier payé. Le paiement de ces comptes nécessite l'expédition d'environ 125,000 chèques. Ce travail se fait à raison d'environ 1,200 à 1,500 par jour, mais même à ce taux, l'on ne peut s'attendre à ce que le dernier de ces chèques parte avant le premier jours de mars prochain. Un pareil état de chose ne devrait pas exister. Les fonctionnaires d'élections devraient être payés peu après le jour du scrutin. La loi devrait pourvoir au paiement des fonctionnaires d'élection dans un délai raisonnable.

(D) — Bureaux provisoires de scrutin. — J'ai eu quelques difficultés à faire comprendre à certains fonctionnaires d'élection et autres, la signification du paragraphe 1 de l'article 94 de la loi des élections fédérales. On semble avoir l'impression que dès que l'établissement du bureau provisoire du scrutin est autorisé dans l'un des endroits mentionnés dans la deuxième annexe de la dite loi, tout électeur, résidant quelque part ailleurs dans le district électoral où ce bureau est situé, et qui a le privilège de voter à un bureau provisoire de scrutin, en vertu de l'article 95 de la dite loi, peut voter à ce bureau. Cette impression erronée est sans doute due à quelques-unes des lois provinciales qui prescrivent que dès que l'établissement d'un bureau de scrutin provisoire est autorisé dans quelque partie d'un district électoral, tout électeur résidant n'importe où dans ce district, peut y voter. Les dispositions de la loi me paraissent très claires, mais je crois qu'il serait à propos de les reviser afin d'éviter tout malentendu dans les élections futures. L'article 95 de la loi, qui traite du privilège de voter à un bureau provisoire, devrait aussi être modifié en y ajoutant une définition plus claire des classes de personnes qui ont le privilège d'y voter, particulièrement celle des voyageurs de commerce.

(E) — Serment de cens électoral. — L'article 37 de la loi décrète que quiconque est employé en vue d'une rétribution ou une récompense en rapport à une élection dans un district électoral sera inhabile à voter dans ce district électoral. La formule No 19 de la première annexe de la loi oblige un électeur, s'il en est requis, à déclarer sous serment qu'il n'a pas été employé en vue d'une rétribution ou d'une récompense "à l'égard de l'élection présentement tenue, dans quelque district électoral que ce soit." (838 p.)

L'article 37 de la loi, tel que je l'interprète ne rend pas un électeur incompétent à voter dans un district électoral s'il n'a pas travaillé en considération de rétribution ou récompense dans ce district électoral, quand même il aurait travaillé pour une rétribution ou une récompense à l'élection dans un autre district électoral. Il est évident que la formule du serment va trop loin et que, si elle est posée telle quelle à un électeur, elle le privera de son vote pour une raison qui n'est pas prévue dans la loi. La formule No 19 devrait donc être modifiée de façon à correspondre aux dispositions de l'article 37 de la loi.

Un brillant concert au P. Montcalm

(Suite de la dernière page)

coquetteries ornementales, dont le jeu précipité n'était pas pour en rendre l'exécution aisée, que dans les fantaisies et les trilles pétulantes qui rivèrent littéralement les yeux de l'auditoire sur l'exécutant. Ceux qui savent ce qu'est l'art de Beethoven peuvent juger quelle féerie ce fut pour les oreilles. S'enchaînant dans la cadence du Larghetto, le Rondo final termina dans la sérénité qui le caractérise l'exécution de ce superbe morceau.

Dans la pièce finale: "Le Mariage Secret" de Cimarosa, M. Bélanger reprit la direction de l'orchestre.

Une très belle assistance avait tenu à assister à ce début qui a dû, certes, satisfaire les plus difficiles exigences. Nous ne doutons pas que les deux autres concerts que nous annonce le Cercle Philharmonique pour le 24 mars et le 28 avril recevront de la part du public québecois un accueil aussi spontané que celui d'hier soir. Il convient de luer ceux qui ont eu l'initiative de finder le cercle. Les auditions qu'il donnera serviront à augmenter encore chez notre population le goût de la musique classique, goût que les tendances peu musicales des morceaux dits populaires était en voie de pervertir irrémédiablement.

LE CONCERT DU CERCLE PHILHARMONIQUE DE QUEBEC DEVANT LES ECOLIERS



Voici l'aspect que présentait la salle du Palais Montcalm dimanche après-midi lors du concert donné pour les écoliers de cette ville par le Cercle Philharmonique de Québec dont M. EDWIN BELANGER est le directeur. En haut, on voit les élèves et en bas l'orchestre avec M. BELANGER au premier plan. Ce concert était gratuit, mais des centaines d'écoliers n'ont pu y assister, faute de place. Le Cercle se propose d'offrir deux autres concerts, l'un en mars, l'autre en avril. (Photo du "Soleil")

Le 65e rapport annuel de la

Sun Life Assurance Company of Canada

atteste la solidité et la stabilité de l'assurance-vie

institution qui repose sur la libre association de ses membres et que rien, depuis des générations, n'a pu ébranler

TRAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 1935

ASSURANCES EN VIGUEUR—plus de deux milliards sept cents millions de dollars. C'est ce montant que la Sun Life versera à mesure que les polices actuellement en vigueur arriveront à échéance. Plus d'un million d'assurés économes et prévoyants ont, grâce à ces polices, la certitude que, s'ils meurent prématurément, leurs familles auront de quoi subvenir à leurs besoins, et que, s'ils atteignent l'âge de la retraite, ils seront eux-mêmes à l'abri des soucis matériels.

NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES pendant l'année (première prime versée)—plus de deux cents millions de dollars. En 1935, plus de soixante-dix mille personnes se sont créé un patrimoine en achetant des polices de la Sun Life, assurant ainsi la protection de plusieurs milliers de foyers.

LES ASSURÉS ET LES BÉNÉFICIAIRES ont reçu quatre-vingts millions de dollars, soit plus de deux cent quatre-vingt-cinq mille dollars par jour ouvrable. Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Sun Life a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cents millions de dollars.

L'ACTIF, qui s'élève à plus de sept cents millions de dollars, garantit que le règlement de toutes les polices de la Sun Life sera effectué sans retard à l'échéance. D'ici là, ces capitaux, placés pour le compte des assurés, contribuent dans une large mesure au développement économique du pays.

EXTRAIT DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1935		$2,736,960,000
NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée)		219,076,000
RECETTES DE L'EXERCICE		153,406,000
DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE		106,175,000
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS		47,231,000
VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES:		
En 1935		80,284,000
Depuis la fondation		968,614,000
ACTIF		707,052,000
PASSIF		692,620,000
CAPITAL VERSÉ ($2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires	$3,281,000	
RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles	5,201,000	
SURPLUS	5,950,000	
		$14,432,000

L'actif a été évalué suivant les données autorisées par le département fédéral des Assurances du Canada.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Le budget de Grand'Mère

La taxe municipale reste à 85 centins par cent dollars d'évaluation.

Grand-Mère, 12 (DNC) — Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget pour l'année fiscale 1936-37 commençant le premier février dernier. Ce budget comporte une somme globale de $273,111.85 et le taux de la taxe municipale reste le même que l'an dernier, soit 0.85 par cent dollars d'évaluation, de même que le taux de la taxe locative à quatre pour cent du loyer annuel.

Nous donnons ci-après un sommaire des REVENUS et DEPENSES prévus pour l'année fiscale 1936-37 :

REVENUS

Taxes foncières générales à 0.85 sur évaluation de $15,517,512 00		$131,898.85
Taxes locatives à 4% sur $125,459.00		5,018.00
Taxes sur fonds de magasin		500 00
Taxes commerciales et professionnelles		5,000.00
Taxes des charretiers		325.00
Taxes de chiens		380.00
Taxes sur laitiers et diverses		2 5.00
Consolidated Paper Corp. (contribution à l'administration)		11,000.00
Shawinigan Water & Power (contribution à l'administration)		11,000.00
Electricité		50,500.00
Aqueduc et Egouts		22,500.00
Voirie: Loyers 1,200.00		
Marché 1,500.00		
Divers 100.00		
		2,800.00
Cour du Recorder		200.00
Intérêts divers		2,000.00
Seu du Pauvre		1,100.00
Abonnements à Garde-Malade		375 00
Logement d'Ouvriers		2,000.00
Pont de Grand'Mère		20,000.00
Part du Gouvernement Provincial re: déficit du Pont		6,300.00
Total		$273,111.85

DEPENSES

Département des Finances	$144,814.84
Département de la Voirie	27,674 00
Département de l'Aqueduc et Egouts	13,727 50
Département de Feu & Police	14,975.00
Département de l'Electricité	36,864.00
Cour du Recorder	550.00
Pont de Grand'Mère	32,681.51
Assistance Publique	7,400.00
Hygiène	4,425.00
Total	$273,111.85

GRAND'MERE

Les retraites annuelles

Les retraites paroissiales annuelles de la paroisse St-Paul commenceront le dimanche, premier mars prochain pour se terminer le 15. Il est tout probable que les prédicateurs de cette retraite seront les révérends Pères Rédemptoristes, du couvent de Ste-Anne de Beaupré.

A l'honneur

Nous applaudissons de tout coeur au brillant succès obtenu par l'un des nôtres dans le récent concours oratoire universitaire, alors que M. Marcel Crête, étudiant en Droit, à l'Université Laval, et fils de M. le député J.-A. Crête, de cette ville, a obtenu un si brillant succès et dont l'honneur retombe à la fois sur sa distinguée famille et sur toute notre ville. Nos sincères félicitations au futur brillant et jeune avocat.

Une galerie des maires

Le conseil municipal vient de prendre une belle initiative en installant dans la salle des délibérations du conseil une galerie de tous les maires qui ont présidé jusqu'à date aux destinées de la ville. Quatorze photographies y sont donc à la place d'honneur et représentent les 14 premiers maires de notre cité, ce sont : MM. François Normandin (1898), Thomas Desaulniers (1898-1900), Alex. Turcotte (1900-01), F.-X. Gingras (1901-02), Alphondor Roy (1902-03), Alphonse Tremblay 1903-05), Jos. Desiauriers (1905-08), J.-A. Robert, (1908-10), P.-C. Neault (19010-16), (1919-20) 2 termes ; Dr G.-Arthur Ferron (1916-19) ; J.-P. Lalonde, (1920-23) ; Dr J.-Ed. Guibord (1923-31) ; Louis Trépanier (1931) et J.-A. Gagnon (1931-35).

Les retraites annuelles

DECEDE



Monsieur Alfred Leclerc, citoyen très estimé de St-Grégoire de Montmorency, est décédé le 9 février dernier d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de 45 ans.

Ces maux de tête lancinants sont un symptôme de maladie

BURDOCK BLOOD BITTERS

La cause du mal de tête c'est l'accumulation de matière empoisonnée dans le sang qui s'étend avec lui, à chaque moment, à toutes les parties de l'organisme.

Il faut chasser cet empoisonnement de l'organisme avant de pouvoir se débarrasser du mal de tête, qui est un symptôme du mauvais état de l'organisme.

Faites disparaître du sang la matière empoisonnée en prenant les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) et alors vous n'aurez "plus de maux de tête".

Les joueurs canadiens n'ont pu résister à l'élan de l'équipe anglaise

La course pour le championnat du "Feuille d'Erable", dimanche

Ce tournoi annuel de cinq milles sera disputé à travers champs — Départ sur l'Avenue des Chênes — Le trophée "Demers" à l'enjeu.

La course annuelle de 5 milles pour le championnat du club de ski "Feuille d'Erable" sera disputée dimanche prochain le 16 février. Le magnifique trophée "Demers" sera l'enjeu de cette course.

Contrairement aux années précédentes, cette épreuve sera courue à travers champs (cross-country). Le départ des coureurs aura lieu à 1 h. 30 p.m., sur l'Avenue des Chênes. Les coureurs se dirigeront vers Charlesbourg pour revenir par le terminal de la Shawinigan et terminer la course près du chalet du club.

La plupart des membres du club seront enregistrés dans cette course. M. Armand Beaulieu le détenteur actuel du titre sera de nouveau sur les rangs. Si M. Beaulieu remporte une nouvelle victoire, il deviendra définitivement le possesseur de la magnifique coupe Demers. Parmi les autres concurrents, on remarque : Marcel Breton, Jean-Paul Doré, H. Jalbert, Ivan Turgeon, J.-Ls Lacasse, Fernand Guay, Laval Chartré, P.-Emile Tremblay et Arthur Faucher.

La remise des coupes aura lieu immédiatement après la course au chalet.

UNE ECLATANTE VICTOIRE POUR LES BOSTONNAIS

Pour la première fois depuis longtemps, les Black Hawks se font infliger un score de 7 buts. — Brillante tenue des sentinelles du Boston. — Siebert se distingue.

Boston, 12. (P.A.) — Les Bruins ont causé une surprise générale, hier soir, en ayant raison des Black Hawks, au score de 7 à 1. C'est la plus rude défaite jamais subie par les Black Hawks cette année. Les joueurs de défenses des Bruins ont été sensationnels. Babe Siebert compta deux points à lui seul sur montées individuelles. Shore et Hollett eurent aussi le crédit d'un but individuel. Tous les Bruins furent brillants et les Black Howks complètement décontenancés. C'est Glen Brydson qui compta l'unique point des Black Hawks.

ALIGNEMENT

Boston:		Chicago:
T. Thompson	Buts	Karakas
Hollett	Défense	Burke
Shore	Défense	Levinsky
Weiland	Centre	Romnes
Beattie	Ailes	P. Thompson
Clapper	Ailes	March

Subs : Boston : O'Neil, Crowley, Duguid, Siebert, Graham, Kaminsky, Runge, Motter, Riley.

Subs : Chicago : Brydson, McFadyen, Gottselig, Seibert, Wiebe, Kendall, Trudel, Cook, Ouellette.

Officiels : Mike Rodden et Duke McCurry.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Siebert 6.03
2—Boston, Graham (McFadyen et Gottselig) . . . 17.19
Punition : Kaminsky.

Seconde période

4—Boston, Shore 11.49
5—Boston, Clapper (Beattie et Shore) 19.15
Punitions : Shore (majeure), McFadyen.

Troisième période

6—Boston, Siebert 6.47
7—Boston, Clapper (Beattie) 9.23
8—Boston, Hollett 14.51
Punitions : Brydson (10 minutes), Shore 2.
Arrêts : Thompson 30 ; Karakas 21.

PARTIE NULLE

Les Castors de la Livraison de Québec et le "Capitol" de l'Académie Commerciale n'ont pu faire un maître lundi soir dans la rencontre qui a eu lieu sur la patinoire de cette institution et qui fut fort appréciée des spectateurs. Les deux clubs ont annulé au score de 1 à 1 après 70 minutes de jeu rapide et mouvementé.

Mercredi soir la Livraison de Québec ira rencontrer le Dom Bosco dans une autre joute d'exhibition.

LES SIGNALEURS

Il y aura pratique du club de balle-molle mercredi et vendredi soir à 7.30 hres, que tous les membres de l'équipe se fassent un devoir d'être présents aux pratiques en vue de la prochaine partie de ligue, mardi.



LE HOCKEY

HIER SOIR

N. H. L.
Montréal, 3 ; Détroit, 7.
Chicago, 1 ; Boston, 7.
Ranger, 1 ; Canadiens, 1.

L'INTERNATIONALE
Windsor, 3 ; Détroit, 0.
Buffalo, 1 ; London, 2.
Cleveland, 2 ; Rochester, 7.

LES BONS SPORTS
(Semi-finale)
(x) Gauvin, 2 ; H.-E. Scott, 3.
(x) gagne la série : 5-4.

CE SOIR

CANADO-AMERICAINE
Boston à Philadelphie.
Springfield à Providence.

GROUPE SENIOR
Royal vs Lafontaine.
Canadiens vs Verdun.

LIGUE QUE-DISTRICT
(Semi-finale)
Giffard vs St-Grégoire.

LE CLASSEMENT

N. H. L.
(Section Canadienne)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	32	15	14	3	87	78	33
Montréal	32	14	13	5	69	85	33
Américains	33	12	17	4	71	75	28
Canadiens	34	9	17	8	62	83	26

(Section Américaine)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	32	16	9	7	79	63	39
Chicago	33	16	14	3	61	60	35
Rangers	35	14	14	7	67	75	35
Boston	33	16	14	3	62	51	35

LES MAROONS SUBISSENT UNE DURE DEFAITE

Ils ne peuvent résister à l'offensive des hommes de Jack Adams qui leur imposent le score formidable de 7 à 3. — Position renforcie des Red Wings.

Détroit, 12. (P.A.) — En présence de 10,000 spectateurs, les Red Wings de Détroit ont fait subir un rude échec aux Maroons, hier soir, en les déclassant au score de 7 à 3. Cette victoire a fortifié davantage leur première position. Les Maroons compteront leur premier point au début de la partie et leur second, à la fin de la seconde; le troisième point fut enregistré au début de la troisième période. Les Red Wings comptèrent sept fois dans les trois périodes.

ALIGNEMENT

Maroons:		Détroit:
Beveridge	Buts	Smith
Wentworth	Défense	Young
Evans	Défense	MacDonald
Smith	Centre	Barry
Ward	Ailes	Aurie
Northcott	Ailes	Lewis

Subs : Maroons : Conacher, Trottier, Marker, Cain, Gracie, Shields, Blinco et Robinson.

Subs : Détroit : Goodfellow, Howe, W. Kilrea, Hec. Kilrea, Sorrell, Pettinger, Kelly et Bowman.

Officiels : W. A. Stewart et J. O. Cleghorn.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroons, Robinson (Blinco) 14.12
2—Détroit, Bowman (Goodfellow) 15.12
3—Détroit, W. Kilrea (Goodfellow et Sorrell) 17.47
4—Détroit, Young (Lewis et Sorrell) 18.50
Punitions : Pettinger, Trottier, Wentworth.

Deuxième période

5—Détroit, Barry (Aurie) 12.35
6—Maroons, Wentworth (Marker et Gracie) 16.01
Punitions : Conacher et Young.

Troisième période

7—Faroons, Smith (Ward) 54
8—Détroit, Sorrell (Goodfellow, Lewis et Aurie) . 2.42
9—Détroit, Pettinger (H. Kilrea et Howe) 12.30
10—Détroit, Pettinger (Howe) 17.38
Punitions : Evans, McDonald, Trottier, Pettinger, Goodfellow.

LES JUNIORS

"Le Soleil" et le "Québec" commenceront leur série de championnat jeudi au matin, à 10 heures précises. Les noms des joueurs du "Soleil" suivent: R. Lapointe, R. Bélanger, R. Bédard, R. Deschesne, L. Bélanger, J. Bédard. Le Québec : J.-M. Loiselle, J.-M. Rhéaume, R. Loiselle, R. Marcoux, B. Marier, P. Poulin et L. Ross.

CHAMPIONNE



SIMONE VACHON, de la patinoire Grande-Allée, gagnante du trophée Watson au cours de la course d'un demi-mille à l'Aréna, lors du festival des Employés Civils.

Les porte-couleurs du Dominion perdent pour la première fois au hockey dans l'histoire des Jeux Olympiques — Elimination de Mme Constance Samuels, de Toronto, qui s'évanouit sur la glace — Surprise générale — Foster et Archer sont responsables de la victoire des Anglais — Les autres résultats — Le Canada n'est pas éliminé.

PROGRAMME DU JOUR

Garmisch-Partenkirchen, Allemagne, 12. (P.C.) — Pour la première fois dans l'histoire du hockey international des Olympiades, le Canada, représenté dans le pays de Hitler, par les Bearcats de Port-Arthur, a essuyé une défaite aux mains de l'Angleterre, hier, au pointage de 2 à 1. Ce fut une surprise générale très agréable pour les Européens, si elle ne l'était pas tout à fait pour les admirateurs du continent nord-européen.

La journée d'hier n'a évidemment pas été favorable aux Canadiens, puisqu'ils eurent à subir une autre épreuve, par l'élimination de Mme Constance Wilson-Samuels, la seule entrée canadienne dans le patinage acrobatique, en simple. La brillante virtuose du Canada est à l'hôpital souffrant d'une sérieuse bronchite.

C'est la première fois qu'une équipe canadienne au hockey subissait ainsi une défaite dans un tournoi international. Il faut remarquer tout de suite que cet échec ne signifie pas l'élimination des Canadiens, car une victoire sur la Hongrie, demain, puis ensuite sur l'Allemagne, les qualifierait pour la ronde finale.

L'Angleterre scora le premier point, après 20 secondes de jeu dans la première période. Le Canada se reprit quelques minutes plus tard pour égaliser les chances. Quand la cloche annonça la première session, le score était de 1 à 1. La seconde période fut plus calme; il n'y eut pas de point. A la troisième, la situation fut plus serrée. Le Canada eut l'avantage presque tout le temps mais ne put éviter un point compté par Brenchley, assisté de Dailley.

Jimmy Foster, ancien résident de Winnipeg et de Moncton, qui aida les Moncton Hawks à décrocher la coupe Allan, en 1933 et 1934, a été le principal facteur de la défaite de l'équipe canadienne. Les joueurs du Canada eurent un avantage fort marqué dans le jeu, mais ne purent réussir à le prendre en défaut une seule fois après que Ralph St-Germain, de Montréal, eut compté contre lui dans la treizième minute de la partie.

x x x

Foster et un autre joueur de Winnipeg, Alex Archer, ont fait le sujet d'une controverse qui a commencé avec l'ouverture des Jeux Olympiques. Ils furent d'abord suspendus par la Fédération Internationale de Hockey, parce qu'ils avaient violé un règlement de la Canadian Amateur Hockey Association en n'ayant pas demandé la permission nécessaire avant de quitter le Canada pour aller jouer au hockey ailleurs. Quelques jours plus tard ils furent réinstallés quand le président de la C. A. H. A. informa celui de la F. I. H. qu'il était disposé à retirer son protêt pour la durée des Jeux Olympiques.

Les officiers de la C. A. H. A. furent cependant étonnés de voir Foster et Archer sur l'alignement de l'équipe d'Angleterre, hier soir. Ils s'attendaient évidemment à ce que les officiels du hockey anglais s'abstiennent de les utiliser, au moins contre le Canada.

(Suite à la page 13. 1ère col.)

TROPHEE DARVEAU



Le trophée JOSEPH DARVEAU, de Charlesbourg, que se disputeront les clubs de hockey Loretteville et Charlesbourg, à partir de ce soir.

VICTOIRE DE B. ROULEAU

Brownie Rouleau, le boxeur du club Mutuel, a battu Phi. Latour, hier, au cours d'un combat qui a pris fin à la troisième ronde. Il a conservé ainsi la médaille d'or de la Commission Athlétique.

La proposition d'Al Tabah est acceptée du "Mutuel"

LE DOG-DERBY

Le comité d'organisation du Dog-Derby International de Québec a tenu une nouvelle assemblée hier soir, au Château Frontenac, sous la présidence de M. G.-E. Létourneau.

On a annoncé aux journaux que six inscriptions avaient été reçues à date: H. Bouffard, la Fonderie de L'Islet, Ovide Carirer, la Cie Paquet Ltée, Hector Chevrette.
Emile Martel, Holt Renfrew & Co.
M. McIlhenny, de Laconia, aura deux équipes. L'une d'elles sera piloté par son fils, et l'autre par Mahoney.

Le derby sera disputé jeudi, vendredi et samedi de la semaine prochaine.

LES DAMISTES

Le tournoi régional s'est terminé samedi par la victoire de Antonio Bédard sur Emile Lacroix, au score de 2 à 1. Ce tournoi qui a été sanctionnez par les fédérations régional et d'Amérique, était ouvert à tous les damistes résistant en dedans de 50 milles de Québec. Bédard est maintenant assurez d'une rencontre avec Philippe Michel en mars ou avril prochain, pour la coupe Delphis Sévigny, emblème du championnat plusieurs damistes de toutes les parties de la région s'était doné rendez-vous et ce fut la plus belle assistance de la saison. Tous ceux qui voudrait prendre part au tournoi de Québec ont jusqu'au 16 février, pour s'inscrire, on peut le faire en s'adressant à M. O. Turgeon sec., l'entrée est gratuite pour ceux qui sont membre de l'Association. Ce tournoi a pour but de trouver un adversaire à Antonio Bédard, champion de Québec, au jeu franc

Mécontent de son dernier voyage à Québec, le pugiliste japonais demande une revanche aux promoteurs du Club Mutuel. — On la lui accorde — Kid Hecker sera son adversaire.

Les amateurs locaux de lutte auront l'occasion de profiter d'un autre spectacle spécial, extraordinaire, vendredi soir, quand le Club Mutuel Inc, présentera un autre programme de première valeur. Il y aura encore de fortes attractions à l'affiche et si les cinq numéros plaisent énormément aux amateurs, on se dit que la finale laissera encore un souvenir plus vivace aux connaisseurs. Cette finale, limitée à 90 minutes, se fera entre Kid Hecker et Al Tabah.

A la suite de sa défaite contre le lutteur local, Al Tabah se déclara mécontent et exigea une revanche des promoteurs du Club Mutuel. On ne savait au juste si la chose serait possible mais on était disposé à changer quelque peu la présentation des programmes pour donner un autre combat entre le Japonais et Hecqer parce que l'on savait que cela plairait à tout le monde.

Tabah était dans notre ville lundi soir et il profita de l'occasion pour lancer un défi officiel au vainqueur du combat entre Hecker et Dunsky. Les deux hommes n'hésitèrent pas à accepter le défi et avant leur rencontre ils déclarèrent qu'ils iraient dans l'arène contre le Japonais dès qu'on le voudrait.

Hecker tint sa promesse dès lundi soir et il signa alors son contrat pour faire face à Tabah vendredi soir. Ce sera une autre finale au gout de tout le monde, parce qu'elle sera rapide et scientifique. Elle fournira tout ce que l'on peut exiger d'un beau numéro et personne ne regrettera son dérangement.

On nous a aussi fait connaitre ce matin le nom des concurrents dans la semi-finale. Lionel Gosselin, l'habile poids-léger local, fera face à Maurice Bertrand, le bon poids-moyen junior. Il y a beaucoup d'animosité entre les deux hommes, qui connaissent bien leur métier, et l'on prédit que cette semi-finale de 30 minutes ne désappointera point les gens, vendredi soir.

Le Gauvin & Gauvin gagne la semi-finale des Bons Sports

Il perd aux mains du H.-E. Scott, hier soir, mais n'en conserve pas moins une avance d'un point — Ce club est qualifié pour jouer contre le 22ième et disputer le trophée Boswell.

Le H.-E. Scott a subi une lourde épreuve, hier soir, en perdant la double série de la ligue des Bons Sports, tout en gagnant la deuxième partie au score de 3 à 2. Une série de deux parties avait été arrangée au total des points. Le Gauvin & Gauvin avait une avance de deux points au terme de la première partie, de sorte qu'après la partie d'hier soir, il conserve une supériorité d'un point.

La partie a été sensationnelle et il faut souligner la magnifique tenue du H.-E. Scott qui a fait remarquable figure. Le Gauvin & Gauvin est donc maintenant qualifié pour rencontrer le leader, le Royal 22ième et lui disputer le trophée de la Brasserie Boswell.

LE SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punitions : Bélanger (Scott) ; J.-Paul et Albert Paquet (G.-G.)

Deuxième période

1—H. E. Scott, Theetge (Lepage) 2.45
2—Gauvin, R. Jean (Alb. Paquet) 16.10
Punitions : W. Bélanger (Scott) ; J.-P. Cantin (G.-G.).

Troisième période

3—H. E. Scott, A. Robert (Morissette) 3.00
4—Gauvin, R. Jean (Poiré) 5.50
5—H. E. Scott, Theetge 13.50
Punitions : Berthiaume (Scott) ; J. Paquet (G.-G.)

LA LIGUE QUEBEC-DISTRICT

La série finale pour le championnat de la ligue Québec-District s'ouvrira ce soir à l'Aréna. Le A. Côté, de St-Grégoire qui vient d'éliminer le Ste-Anne dans la série semi-finale en annulant la première par 2 à 2, et remportant la deuxième par 5 à 1 pour gagner la série par 7 à 3, fera face au C. D. G. de Giffard dans la première partie d'une série de 2 dans 3. On sait que durant toute la saison le circuit de Wilfrid Thibault a fourni un jeu très intéressant et nul doute qu'une nombreuse assistance assistera ce soir à cette première partie de détail pour encourager ainsi leurs favoris.

AL. LAPERRIERE EN LICE CONTRE L. ST-LAURENT

Confiant et encouragé par les succès remportés dans ses trois derniers combats, qu'il gagna tous par de rapides mises hors de combat, en une ronde, deux rondes et une ronde, le fougueux et populaire batailleur de St-Malo, Al. Laperrière a accepté avec plaisir de rencontrer Léopold St-Laurent.

C'est un très bon homme a dit Laperrière en parlant de St-Laurent, mais si je l'attrape il tombera comme les autres ; si d'un autre côté il me bat, eh bien, j'aurai été battu par un homme de beaucoup plus d'expérience que moi.

Laperrière a certainement raison dans sa prétention et si tous les boxeurs avaient autant de courage que celui-là, les amateurs verraient souvent de bien belles batailles.

Comme troisième bataille au programme du 19, le promoteur Bélanger peut se compter habile d'avoir pu organiser une principale comme celle de Jack Louis contre Charley Lessard et une semi-finale pour le championnat local entre Jackie Roberts du Y. M. C. A. et Marcel Rolland de l'Association Sportive.

LORETTEVILLE DEFAIT CHARLEVOIX

Le Loretteville Amateur, un des meilleurs clubs indépendants des environs de Québec, a defait le Charlevoix de Baie St-Paul à deux reprises, soit samedi et dimanche, au score identique de 2 à 1.

Bien que défait par la faible marge d'un point, le Charlevoix a livré une très belle lutte aux gars de Loretteville et ceux-ci ne durent leur victoire qu'au beau back-checking qu'ils firent après avoir scoré. Les deux parties ont été des plus rapides et très intéressantes, et les nombreux amateurs présents montrèrent leur satisfaction par des applaudissements prolongés.

Samedi et dimanche prochain, deux parties qui promettent d'être sensationnelles, seront jouées alors que le C. D. G. de Giffard, leader de la ligue Québec-District viendra visiter le Charlevoix. Une belle surprise est réservée aux amateurs pour cette fin de semaine.

CLUB SPORTF DE LA VOIRIE

Le Club de Ski de la Voirie organise pour mercredi soir, le 12 février 1936, au Chalet du Club, une soirée au profit des skieurs qui doivent représenter le Club à Montréal et à Shawbridge, pour le championnat de la Province de Québec.

Tous les membres du Club Sportif de la Voirie sont invités à se joindre au Club de Ski qui a actuellement en sa possession le Championnat de la Vallée du St-Maurice, celui de la ville et du district de Québec, celui de l'épreuve à relais de l'Athlétique Ski Club, celui de l'épreuve de 12 milles pour le trophée Laurentide Automobile Inc., etc.

Le Club de Ski a besoin d'encouragement, donnons-lui le support qu'il sollicite de notre esprit sportif.

CURLING

AU QUEBEC

L'équipe de R. W. Morton a réussi hier soir à enlever le trophée "challenge" du club au "rink" de E. St-Amand, qui le détenait depuis plusieurs semaines, à la suite d'une partie contestée au possible :

R. G. Hatch	W. E. Thompson
S. E. Gulgeon	C. S. Nelson
Peter Dale	Hubert Duchêne
R. W. Morton	E. St-Amand
—skip—9	—skip—7

x x x

Dans une partie pour le trophée Carnaval no 1, l'équipe de W. L. Bennett a défait celle de J. J. Marnell :

W. E. Thompson	Dr McKinnon
Carl Whyte	Col Campbell
Geo. Clegg	Rév. Stevens
W. L. Bennett	J. J. Marnell
—skip—11	—skip—9

x x x

Deux parties ont été jouées dans les simples, classe junior, et ont donné les résultats suivants :

A. R. Thorn 9, Ed. Burroughs 7.
S. L. Trueman 11, Col. H. P. D. Campbell 5.

x x x

Programme pour ce soir :

7 HEURES

Simples, classe senior

No1—R. C. Cream vs J. A. Brady
No 3—E. Richards vs Hubert Duchêne.

8 HEURES

Trophée Coulthurst

No 1—Peter Dale, "skip" vs R. H. Doddridge, "skip".
No 3—T. T. Begley, "skip" vs W. L. Bennett, "skip".

x x x

AU VICTORIA

Deux parties ont été jouées hier soir dans la compétition pour le trophée Bell, chez les... Nomades :

W. Turner	W. Q. Stobo
E. Wade	W. E. Campbell
R. G. Currie	W. G. Power
G. A. Ross	J. G. Ross
—skip—10	—skip—6
C. Slater	F. M. Gibaut
J. H. Lawson	Edgar Champoux
K. Strang	Rév. Matheson
Dave Kerr	Major Watson
—skip—12	—skip—6

x x x

Pour ce soir :
Trophée Laird :
A. H. M. Hay vs Capt. E. E. B. Rattary.
Trophée Judge :
Baron d'Avary vs Juge Langlais.

FARQUHARSON EST EN TETE

Hugh Farquharson, centre-étoile des Vics de Montréal, détient une forte avance chez les compteurs canadiens aux Olympiades. En trois matchs au tournoi international de Garmisch-Partenkircheen, Farquie a compté quatre buts et a obtenu six assistances.

Dave Neville de Montréal, Bill Thomson de Port-Arthur et Ralph Saint-Germain de Montréal, sont égaux en deuxième place avec cinq points.

Voici les statistiques:

	B.	A.	Pts
Hugh Farquharson	4	6	10
Bill Thomson	5	0	5
Dave Neville	3	2	5
Ralph St-Germain	3	2	5
Jimmy Haggarty	2	2	4
Ken Farmer	3	0	3
Alex Sinclair	1	2	3
Herman Murray	2	0	2
Pud Kitchen	1	1	2
Arnold Beacon	0	1	1

LES COMPTEURS DE LA CAN. AM.

Boston, 10.— (P. C.)—Lloyd Jackson, des Aigles de New-Haven, est bon premier chez les compteurs de la Canado-Américaine. Jackson a compté 12 buts et donné 19 assists pour un total de 31 points. Joe Jerwa, du même club, occupe la deuxième position avec quatre points de moins que Jackson. Voici le standing à date :

	B.	A.	Tot.
Jackson, Aigles	12	19	31
Jerwa, Aigles	15	12	27
Toupin, Indiens	14	12	26
Raymond, Indiens	4	22	26
Lafrance, Indiens	11	14	25
Kirk, Ramblers	13	11	24
Forslund, Aigles	14	9	23
Blake, Reds	12	11	23
Shibichy, Ramblers	16	6	22
McManus, Ramblers	14	8	22
M. Colville, Ramblers	9	12	21
Cox, Ramblers	12	8	20
Saunders, Indiens	11	9	20
Rivers, Reds	10	10	20
N. Colville, Ramblers	9	11	20
Heximer, Aigles	10	8	18
Alexandre, Indiens	8	9	17
Gray, Indiens	4	13	17
Bauer, Cubs	7	7	14
Getliffe, Cubs	8	5	13
Pratt, Ramblers	5	8	13
McGoldrick, Aigles	5	8	13
Watson, Ramblers	8	4	12
Wilson, Indiens	6	6	12
Leduc, Reds	5	6	11
Cooper, Ramblers	2	8	10

A L'ARENA

Le club de la maison Joseph Pichette Ltée, plombiers, rencontrera celui de la maison Albert Bedard, entrepreneur général, mercredi soir, à 9.30 hres, à l'Aréna.

LE REMANIEMENT DU CANADIEN

Montréal, 12, (P. C.). — Les Canadiens, qui occupent la dernière position dans la ligue nationale, ont mis trois de leurs anciennes vedettes sur le marché, hier soir. Ce sont: Armand Mondou, Pit Lépine et Irving Frew. "Il ne s'agit que d'une simple manière de procéder" a déclaré l'un des officiers du Club Canadien interrogé sur cette affaire, ajoutant: "Par cette décision, il n'est pas nécessaire de conclure que nous ayons absolument l'intention de nous désister de ces joueurs".

LA RAQUETTE

LE ZOUAVE

En raquettes ce soir, à 8 heures 30, pour une belle tournée aux sentiers battus. Dimanche dernier, deux cent seize convives ont profité d'un bon bon souper canadien. Au nombre des invités présents nous soulignerons la présence de notre député, M. Charles Delagrave, N.P., et de M. A. Ditman, de Hamilton, Ont., gérant des ventes de la Cie Spearmint Life Savers et Chewing Gum Co., qu'accompagnait M. J.-A. Drouin, représentant local de cette compagnie. La rafle du "Tit-Bus" eut un beau succès et ceux qui trouvèrent les manches de leurs paletots cousues partirent sans rancune...

Vendredi soir, la sortie se fera à 8 heures et sera suivie d'une assemblée générale spéciale en vue de la semi-convention de Sherbrooke.

RAQUETTEURS DE L'U. C.

Les Amateurs de Raquettes de l'Union Commerciale sont priés de bien vouloir prendre note des activités suivantes pour cette semaine :

Mercredi le 12. — MM. Roméo Lachance et Chas. onthier, présideront conjointement la soirée des nounous promettent du nouveau. — Auveaux membres. — Roméo et Chas. cun doute que tous les membres et amis du Club seconderont par leur présence, l'initiative de ces deux membres.

Vendredi soir à 8.30 heures, assemblée générale. — Au programme : Rapport du secrétaire, du trésorier, de nos délégués à l'Union Locale, etc., et préparation de notre Après-midi Sportive et du souper canadien.

Dimanche le 16. — C'est notre après-midi sportive(aussi celle du Dragon et la course de 3 milles du Montcalm. Qui va être le gagnant de la coupe Leclerc ? — otre trésorier, P.-A. ilbert, nous a promis un menu qui fera sensation — et les petits plats ont besoin d'être nombreux après 4 heures de divertissements et d'événements sportifs au Parc Victoria.

MAURICE.

REMERCIEMETS.

La présidente, les officiers et membres des Amies Choisies, remercient très cordialement les organisateurs et tous les raquetteurs québecois pour leurs manières franches et cordiales lors de leurs visites durant la Convention Internationale.

Mlle Marie Castonguay,
Présidente,
Les Amies Choisies,
Lewiston Me.

CONCOURS DE TIR

Le premier concours du mois de la série Lambert au club de tir au revolver a apporté les résultats suivants :

1—L. Turcotte	40	101.5
2—Major MacAuley	40	98.0
3—M. Barthe	19	91.0
4—G. S. Ahern	18	90.5
5—R. F. Lindsay	19	90.0
6—A. Ledoux	7	88.5
7—Wm. Murphy	37	86.0
8—L.-P. Gingras	6	84.5
9—L. C. Moore	23	84.0
10—G. Embregts	22	83.5
11—D. Taylor	19	82.5
12—A. W. Ahern	28	82.0
13—Sgt. H. Conlan	17	81.5
14—E. MacKay	26	81.5
15—G. Darisse	21	77.5

Jeudi soir prochain, l'équipe locale rencontrera de nouveau les membres du Canadian National Revolver Club de Montréal. La deuxième rencontre du mois dans la série Lambert aura lieu ce même soir.

LE FESTIVAL ANNUEL DES ARCHITECTES

La traditionnelle partie de hockey entre les Architectes et les Entrepreneurs et Fournisseurs aura lieu à l'Aréna, le 22 février prochain.

La rivalité est grande entre ces 2 équipes qui ont chacune une victoire à leur crédit ; en 1934, c'était l'équipe des Architectes qui était victorieuse, en 1935, c'était celle des Entrepreneurs et Fournisseurs.

Laquelle des deux remportera la victoire cette année ?

Immédiatement après cette partie, un banquet sera donné au Château Frantenac, où se réuniront les trois principaux groupes d'architectes, les Entrepreneurs et les Fournisseurs.

VICTOIRE

Le club de hockey de la maison Jos. Amyot & Fils a défait pour une seconde fois le club de hockey de la Pension Balis, de la rue St-Jean, par un score de 8 à 4.

VICTOIRE DU SHAINS

Hier soir, au parc Victoria, le magasin Shains a défait l'Ecole Technique au score de 4 à 0. Le magasin Shains aimerait à rencontrer un bon club ce soir. Pour toute information tél. au No 2-5594.

LA PARTIE EST ANNULEE AVEC LES CANADIENS

Malgré un avantage marqué tout le temps de la partie, les Habitants ne parviennent à établir un maitre. — Les chances des Americans réduites.

Montréal, 12. (P.C.)—Bien qu'ayant eu l'avantage durant toute la partie, les Canadiens n'ont pu cependant établir un maitre, hier contre les Rangers, la partie se terminant au score de 1 à 1. Les Canadiens eurent 33 lancers contre les Rangers, 23 lancers. McGill, du Canadien, eut l'honneur de compter le premier point après 16 minutes de jeu. Les Rangers comptèrent quelques minutes plus tard pour égaliser les chances de la victoire ou de la défaite. Dillon en eut le crédit avec l'aide de Morenz. 5,000 personnes assistèrent à la joute. Avec cette partie nulle, les Habitants ont réduit à deux point l'avance des Americans.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Punition : Coulter.
Deuxième période
1—Canadiens, McGill (Drouin) 16.52
2—Rangers, Dillon (Morenz-Patrick) 18.48
Punitions : Colville, Patrick et Joliat.
Troisième période
Pas de point
Punitions : Bennett (2), Morenz.
Période supplémentaire
Pas de point
Punition : Lesieur.
Arrêts :

Cude	8	4	4	5	—23
err	14	10	2	7	—33



L. O. GROTHÉ, LIMITÉE - MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

Le Fameux CIGARE à 5¢
ADMIRATION
FAIT A LA MAIN, LONGUE FILASSE, ENVELOPPE JAVA
TROIS FORMES DUKES PRINCE & NOBLES

Des DIAMANTS attestent leur dureté



DES diamants précieux—environ quatre-vingts fois plus durs que toute autre substance connue—mettent à l'épreuve la dureté de l'acier des lames Gillette. Rien d'étonnant que les Lames Bleues Gillette vous donnent maints rasages parfaits. Demandez-en un paquet à votre fournisseur.

LAMES GILLETTE BLEUES
5 POUR 25¢ — 10 POUR 50¢

Réclamez!
PORTER
"Champlain"
c'est un vrai pain liquide
FABRIQUÉ PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

Les joueurs canadiens n'ont pu résister à l'élan de léquipe anglaise

(Suite de la page 12)

AUTRES PARTIES

Les résultats des autres parties de hockey furent les suivants : Etats-Unis: 2, Tchécoslovaquie: 0; Allemagne: 2, Hongrie: 1; Suède: 1, Autriche: 0.

LES COURSES

Tommy White, de St-Jean, N.-B., le seul Canadien qui participait à la course de 550 mètres, termina le 31ième. Le petit Ballangrud égalisa le record olympique de 43 3 pour cette distance.

Son compatriote norvégien, Georg Krog, finit second, 1-10 de seconde après lui. Leo Freisinger, 19 ans, de Chicago, entra troisième. Deux autres américains, Delbert Lamb et Allan Potts, prirent les quatrième et cinquième positions, donnant aux Etats-Unis leurs premiers points.

Tommy White afficha un style intéressant, mais fut incapable de maintenir dans les courbes la vitesse qu'il déploya dans les droits. Il fit la course en 49.6 secondes.

CONSTANCE SAMUELS

Une foule de 5,000 personnes vit avec surprise Mme Samuels s'évanouir sur la glace. Elle fut transportée en toute hâte à l'hôpital, mais on apprit aussitôt qu'elle reposait assez bien.

LES "BOB-SLEDS"

Les Etats-Unis ont pris les cinquième et dixième place. Ils ont des chances de perdre ce championnat olympique.

ALIGNEMENT

Canada:		Angleterre:
Moore	Buts	Foster
Murray	Déf. D.	Dalley
Murray	Déf. G.	Erhardt
Farquharson	Centre	Chappell
Neville	A. D.	Archer
Farmer	A. G.	Coward

Subs : Canada : Haggarty, Thomson, St-Germain.
Subs : Angleterre : Davey, Brenchley, Stinchcombe.
Officiels : Brown, des Etats-Unis ; Loicq, de Belgique.

SOMMAIRE

Première période

1—Angleterre, Davey 20
2—Canada, St-Germain 13.00
Punition : Farquharson.

Seconde période

Pas de point.
Pas de punition.

Troisième période

3—Angleterre, Brenchley (Dalley) 13.48
Pas de punition.

Voici le classement des équipes, dans les deux sections:

Premier groupe

	G.	P.	P.	C.	P.
Angleterre	1	0	2	1	2
Allemagne	1	0	2	1	2
Canada	0	1	1	2	0
Hongrie	0	1	1	2	0

Deuxième groupe

	G.	P.	P.	C.	P.
Etats-Unis	1	0	2	0	2
Suède	1	0	1	0	2
Autriche	0	1	0	1	0
Tchécoslov.	0	1	0	2	0

PROGRAMME DU JOUR

Hockey

2.30 p. m. — Canada vs Hongrie.
4.00 p. m. — Tchécoslovaquie vs Suède.
8.00 p. m. — Angleterre vs Allemagne.
9.30 p. m. — Etats-Unis vs Autriche.

Bob-Sleds

8.00 a. m. — Finales pour bobs à 4 hommes.

Patinage de vitesse

9.00 a. m. — Championnat des 5,000 mètres.

Ski

10.00 a. m. — Course de 18 kilomètres.

Patinage acrobatique

9.00 a. m. — Classe intermédiaire, dames.

QUILLES

P.-T. LEGARE

A. Turgeon, de l'équipe "Les Meubles", a joué une partie simple de 181 lors de la seconde joute régulière de la ligue.

Les activités de cette ligue ont commencé lundi, le 3 février, pour se poursuivre régulièrement chaque lundi jusqu'au commencement d'avril.

Le classement actuel des équipes est comme suit :

	PJ	PG	PP	Pts
Expédition	10	7	3	7
Radio	10	7	3	7
Meubles	10	4	6	4
Comptabilité	10	2	8	2

Les cinq meilleures moyennes en 10 parties jouées à dates sont :

	Moy.
R. Rochette (Radio)	118.9
M. Paquet (Comptabilité)	118.8
C. Thivierge (Expédition)	113.5
J. Boutin (Expédition)	109.5
L. Bédard (Meubles)	108.8

Les parties à l'affiche pour lundi, le 17 février, seront remises à mercredi soir, le 19, à cause des élections municipales et comprendront les rencontres suivantes :

Expédition vs Radio.
Comptabilité vs Meubles.

PETITES QUILLES

Expédition :—

Dorion	122	104	102	— 328
Boutin	106	111	136	108 — 569
Thivierg	106	148	87	107 — 549
Rouillard	65	..	..	95 — 160
	277	381	325	319 — 606

Comptabilité :—

Paquet	85	127	118	108 — 550
Ouellet	92	70	126	76 — 418
Turgeon	95	92	128	73 — 460
	272	289	372	257 — 1428

Expédition : 4-1.

Les Meubles :—

Bédard	96	81	87	118 — 548
Fiset	64	99	138	109 — 5'3
Turgeon	87	93	122	181 — 496
	247	273	347	408 — 1654

Radio :—

Guimond	100	80	119	83 — 485
Drolet	101	119	127	84 — 496
Rochette	125	124	115	115 — 579
	326	323	361	282 — 1564

Radio : 3-2.

LE METIS S'EST FAIT BATRE PAR LE CLUB DE RIMOUSKI

Le Métis a rendu visite au Rimouski, vendredi, le 8 février, et s'est fait battre par le pointage de 4 à 1.

Le Métis n'a pas encore gagné une seule partie depuis l'ouverture de la Ligue du Bas St-Laurent, tandis que le Rimouski n'a fait que remporter victoire sur victoire.

Voici le résultat de cette partie :

ALIGNEMENT

METIS		RIMOUSKI
	Buts	
H. Turriff		P.-E Levesque
	Défenses	
O. Turriff		A. Théberge
D. Turriff		G. Hupé
	Centres	
L. Turriff		A. Francoeur
	Ailes	
B. Campbell		N. Francoeur
B. Rousseau		A. Fortier

Substituts, Métis : A. Sim, H. Astle, J. Campbell, N. Turriff
Substituts, Rimouski : G Duchesne, C. Hupé, E. Desrosiers. E Guérette, J. Larouche.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Rimouski, E. Desrosiers, (J. Larouche) 2.00
2—Rimouski, G. Duchesne (A. Théberge) 8.00
Punitions : G. Hupé. G. Duchesne.

Troisième période

3—Métis, D. Campbell 5.00
4—Rimouski, J. Larouche 17.00
5—Rimouski, G. Hupé 17.30
Punitions : J. Larouche. G Hupé.
Arbitres : R. Pineault et Bill Turriff.

"A" et "B" sera présenté ce soir aux nombreux admirateurs de la Ligue Intérieure. Les amateurs pourront constater qu'ils peuvent passer une agréable soirée en assistant nombreux dans les locaux suivants :

CLASSE "A" :

Jeunesse Libérale vs Claire-Fontaine à 69½, rue St-Luc.

CLASSE "C" :

Claire-Fontaine vs Parent, à 174, rue Lafayette ;

Jos. Blais vs St-Germain, à 117, rue St-Germain ;

St-Jacques Inc. vs Taverne Léo Bourgault, à 1090½, St-Vallier ;

Jeunesse Libérale vs Pepsi-Cola, à 129, rue Napoléon ;

C. N. R. A. vs Léveillé, à 213, rue Kirouac.

Ce programme est des plus intéressant et tout amateur devrait se faire un devoir d'y assister.

ROSAIRE.

LES ANNEAUX

AU CLUB ST-JACQUES INC.

Le club d'anneaux St-Jacques Inc., représentant la partie haute de la ville, depuis quatre ans dans la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec, a le plaisir d'aviser les nombreux amateurs ainsi que les membres de ce circuit qu'il vient de transporter ses quartiers généraux de 292¾, St-Olivier à 26, rue Racine Il fera l'ouverture de son nouveau local par un grand euchre qui sera donné au cours de la semaine prochaine. Le club compte sur tous les amateurs de ce sport pour venir l'encourager. Nous en reparlerons.

ROSAIRE.

LIGUE INTERIEURE

Un programme double des classes

LES ACTIVITES SPORTIVES DE VICTORIAVILLE

Le club Victoria, de Victoriaville, compte cette année 70 membres actifs— Une intéressante course dimanche dernier — Les gagnants du "cross-country" — Les juges.

Pour la première année de ses opérations, le club de Ski Victoria a donné des preuves d'une grande vitalité et d'une organisation à peu près parfaite.

Le public de Victoriaville s'intéresse de bon droit à ce genre de sport; car il convient le mieux à notre climat et à la topographie des lieux.

Cette association compte déjà 70 membres actifs. Dimanche dernier, le club Victoria présenta à Victoriaville, dans le genre désigné, sous le nom de "Field-Day".

Le départ des courses eut lieu devant le manoir Victoria à 1 h. 30. Le terminus fut au chalet des cèdres.

Gagnants du "Cross-Country" pour les hommes : (trois milles).

1—M. B. Auger : trophée Victoria donné par le club de Ski Victoria.

2—J.-P. Chartier ; 3—E. Lapierre; 4—E Lecomte ; 5—G. Foucault ; 6—R. Grignon ; 7—A. Bourbeau ; 8—G. Giroux ; 9—K. Bonner ; 10— R. Rousseau . 11—A. Charette ; 12—L. Dupuis; 13—P. Ranger ; 14—W. Fouquet ; 15—J. Alain ; 16—L. Hediger; 17—N. Bogos.

Gagnants du "Cross-Coutnry" pour les dames (2 milles).

1—J. Lespérance ; 2—J. Talbot ; 3—A. Laroche ; 4—P. Tourigny ; 5—T. Drouin ; 6—G. Tourigny ; 7— J. Alain ; 8—B. Rathier ; 9—G. Bergeron ; 10—K. Bonner ; 11—D. Pelletier ; 12—J Garneau; 13—M.O'Brien; 14—W. Fouquet ; 15 — L. Boivert ; 16—G. Gaudet ; 17—G. Giroux ; 18—R. Garneau.

Course à relais pour hommes .

1—S. Auger. (coupe donnée par la Shawinigan W. P) 2—G. Foucault ; 3—N. Bogos ; 4—R. Rousseau.

Course à relais pour dames :

1—J. Lespérance (coupe donnée par la Shawinigan W. & P.) ; 2—K. Bonner ; 3—G. Gaudet ; 4—B. Rathier. Ccurse de 500 verges pour hommes :

1—E. Lecomte (coupe donnée par la Shawinigan W. & P.) ; 2—P. Anger.

Course de 300 verges pour dames;

1—J. Lespérance (coupe donnée par la Shawinigan W. & P.) ; 2—J. Talbot.

Saut pour hommes :

1—P. Baril (coupe donnée par la Shawinigan W. & P.) ; 2—G. Giroux; 3—D. Timmons.

Saut pour dames :

—K. Bonner (coupe donnée par M. Benoit Auger). 2—J. Talbot.

Les juges pour ces différents tournois furent MM. P.-H. Plourde E. Alain.

M. Julien Bibeault, secrétaire du Club de Ski Victoria, était en charge des diférentes courses.

Le président M. J.-E. Lecomte et les directeurs de cette association remercient sincèrement le public de Victoriaville pour leur assistance et leurs encouragements.

LE LORETTEVILLE vs CHARLESBOURG

Voici la liste des joueurs des clubs Loretteville et Charlesbourg ayant droit de jouer aux parties pour la coupe de M. Joseph Darveau, de Charlesbourg.

LORETTEVILLE		CHARLESBOURG
	Buts	
A Harvey		P. Dorion
	Défenses	
G. DeLottinville		H. Beaudet
Dick Burnside		J.-M. Bédard
	Centres	
L.-P. Gagnon		Joseph Jacob
	Ailes	
P. Gagnon		N. Beaudet
P Goudreault		J. Gingras
	Substituts	
A. Chartré		G. Renaud
E. Burnside		P. Renaud
E. Couture		M. Dorion
B Doyon		J. Villeneuve
G Plamondon		C. Paradis
A. Martel		G. Charest
L.-P. Gagnon, sr		E. Tremblay
M. Barry		R Beaulieu
L. Vézina		P. Couture

La première partie aura lieu à Charlesbourg, le 12 février, la deuxième à Loretteville, le 16 février, la troisième à Charlesbourg le 23 février, et la quatrième à Loretteville, le 26 février. Si une cinquième partie est nécessaire elle sera jouée sur le terrain du club ayant scoré le plus de points dans les quatre parties.

SALLE PALACE
Ligue industrielle

Mlle S. Michaud et F.-X. Chatelle ont décroché la coupe "challenge" du Palace, disposant de Mlle Doddridge et Harold McCord par 203 points:

Mlle S. Michaud	156	65	143—364
F.-X. Chatelle	122	120	148—390
Total			754

—o—

Mlle A. Doddridge	79	80	78—237
Harold McCord	75	93	146—314
Total			551

—o—

Lundi soir prochain, à dix heures, Mlle Gilberte Lépine et Harold Kelly tenteront d'enlever le trophée à Mlle Michaud et à M. Chatelle.

LES AIGLES DE CHICOUTIMI EN 1ère POSITION

Ils s'emparent de la première position de la ligue de balon en infligeant un score de 2 à 1 aux Chevaliers.— Autres notes sur les activités sportives de cette région

Samedi dernier les Aigles se sont emparés de la première position de la ligue de ballon en infligeant un score de 2-1 aux Chevaliers. Cette partie fut un peu dure mais ne manqua pas d'exciter particulièrement les spectateurs. Plusieurs fois même, on dut arrêter le jeu pour calmer les esprits un peu trop bruyants

Le détail de la première joute n'a apporté aucun changement. Voici le sommaire et le classement des équipes :

SOMMAIRE

Première période

1—Chevaliers, G. Michaud (Henri Tremblay)
Punitions : G. Pilote. A. Tremblay, Boulay.

Deuxième période

2—Aigles, L. Simard, (A. Tremblay)
Punitions : L. Simard. J.-C. Girard.

Troisième période

3—Aigles, Perron, (Boivin)
Punition : Aucune.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	J	G	P	N	pts
Aigles	3	2	0	1	5
Chevaliers	3	1	1	1	3
Bassin	2	0	2	0	0

LES AIGLES AVEC LE BASSIN SAMEDI

Samedi prochain, les Millionnaires du Bassin essaieront de prendre leur revanche sur les Aigles Le Bassin n'a encore gagné aucune partie et les Aigles n'en ont pas encore perdu une. Cette partie sera très contestée et sera probablement la dernière qui sera jouée l'après-midi.

Les billets de cette partie sont en vente toute la semaine chez Isidore Gaudreault (No 1 et 2) Les joueurs en possèdent aussi quelques-uns.

Il y aura aussi cette semaine une grande assemblée des joueurs et directeurs afin de discuter certains points en litige.

BRILLANTE VICTOIRE DU "CHICOUTIMI" SUR "L'ILE-MALIGNE"

Le Chicoutimi (L. magasins Lessard) s'est définitivement assuré une place dans les parties d'élimination de la ligue Senior, jeudi soir dernier, en écrasant de nouveau l'Ile-Maligne, cette fois au pointage de 9 à 1.

C'était la dernière partie régulière de la ligue que le Chicoutimi jouait à l'aréna locale et pour cette occasion il a voulu démontrer aux amateurs locaux qu'il était en mesure de faire une lutte acharnée à ses adversaires dans les prochaines parties d'élimination. Il ne fait aucun doute à personne qu'il remportera d'éclatants succès s'il joue de la même façon qu'il a joué à partir du milieu de la deuxième période jusqu'à la fin de la partie de jeudi dernier.

Comme le pointage l'indique, les artilleurs du Chicoutimi connurent une soirée fructueuse et en profitèrent pour augmenter leur moyenne dans la liste des compteurs de la ligue.

L'Ile-Maligne tint tête au club local jusqu'au milieu de la 2e période alors que le pointage n'était que de 2 à 1 mais à partir de ce moment, les locaux semblèrent se mettre plus résolument à la besogne et la fin de cette période indiquait une avance de quatre points pour le "Chicoutimi".

L'écrasement final des gars du Lac se produisit à la 3e reprise. Cinq autres points des locaux portaient le pointage à 9 à 1. Rien ne résista aux attaques bien menées des avants et pendant les trois quarts de la période, Tremblay dut se surpasser pour essayer de bloquer la pluie de lancers qui se déversait ver sa cage. Débordé de toutes parts Tremblay dut s'avouer vaincu et cinq fois de plus la lumière s'alluma au dessus de son filet.

Durant les cinq dernières minutes, l'Ile-Maligne fit bien un effort pour essayer de compter de nouveau, mais Pednault fut solide comme un roc.

Lucien Desbiens et G.-E. Vézina comptèrent les neuf points du Chicoutimi. Lucien Desbiens a certainement établi un record pour notre région en comptant six fois au cours de cette partie, avec l'aide de ses coéquipiers. Tous les points des locaux furent enregistrés à la suite de belles passes et tous les avants figurent dans la liste des compteurs

R. Hayne évita le blanchissage à son club au cours de la 2e période en déjouant Pedneault sur un lancer de loin ; la rondelle ricocha sur le gouret d'un joueur et alla s'arrêter dans le fond du filet avant que Pedneault ait pu faire un geste pour l'arrêter.

Paulhus, V. Bergeron, Jos. Gagnon, Scullion et Haynes ont joué une belle partie pour les visiteurs.

En décembre 1935, les chemins de fer de première classe des Etats-Unis ont gagné $46,040,165 de recettes nettes sur leurs opérations au lieu de $39,225,993 durant décembre 1934.

CLASSIC
KAY FRANCIS
GEORGE BRENT, Patricia Ellis dans "Stranded"
Bob Steele dans "BIG CALIBRE"
"AT THE MIKE" (Vaud. sur l'écran)

DANS NOS THEATRES

AU PRINCESS



ANN SOTHERN, l'étoile si populaire de "Kid Millions" et de "Folies Bergère", que l'on verra de nouveau au Princess à partir d'aujourd'hui dans une brillante comédie musicale, "HOORAY FOR LOVE", avec Gene Raymond, Bill Robinson, le plus grand "tap dancer" du monde, et Maria Gambarelli, la meilleure danseuse de la troupe "Roxy". Le programme comprend, en outre, deux grandes attractions, Lyle Talbot et Ann Dvorak dans "MURDER IN THE CLOUDS", 1ère fois dans le bas de la ville, et une nouvelle série, montrée pour la première fois à Québec, "LES AVENTURES DE REX ET DE RIN-TIN-TIN" avec REX, le fameux étalon noir et RIN-TIN-TIN", Jr., le chien-merveille. L'action de cette série se passe dans l'île de Sujan, infestée de bêtes étranges, où des périls sans nombre surgissent à chaque instant. On verra aussi un cartoon en couleurs : "Bosco's Parlor Pranks".

(Communiqué)

AU RIALTO

Katharine Hepburn paraît à l'écran du Rialto, aujourd'hui, dans une très émouvante histoire sentimentale intitulée "Break of Hearts". Et pour partenaire on lui a donné Charles Boyer, un acteur français dont le talent est hautement apprécié des cinéphiles.

Katharine Hepburn joue dans "Breaks of Hearts" le rôle d'une jeune compositrice qui s'éprend d'un célèbre chef d'orchestre et l'épouse. Mais bientôt il lui semble que son amour est devenu indifférent à son compagnon et elle le quitte, la mort dans l'âme. Privé de la présence de celle qu'il aimait encore plus qu'il ne le croyait le jeune chef d'orchestre se laisse aller au découragement et il n'est sauvé de la déchéance complète que par le retour de son épouse. Aux côtés des deux vedettes on voit dans ce film John Beal, Jean Hersholt.

Le second film à l'affiche s'intitule "Parlez-moi d'Amour". Il n'est pas nécessaire d'insister sur la popularité de cette chanson de Lucienne Boyer. Elle donne lieu aujourd'hui à un excellent film interprété par Germaine Aussey, Roger Tréville, le comique Pauley et Paule Andral. Le public fira de bon coeur aux aventures et avatars dont sont victimes les deux héros de cette histoire sentimentale. (Communiqué)

AU FRANCAIS

Trois grandes attractions, George Raft, Anna May Wong, Jean Parker dans "Limehouse Blue", "Straight is the Way" et la 5ème épisode de "Call of the Savage", mieux que TARZAN et la comédie.

Ce programme sans précédent est à l'affiche du Français pour deux jours seulement aujourd'hui et demain. "Limehouse Blue" est un film où vous aimerez le mieux George Raft, secondé par Anna May Wong et Jean Parker. Voyez le pays où la vie est basse et l'amour dangereux. Drame, mystère, aventure, effroi, chant, danse, tout contribue à en faire un film superbe chez un peuple où tout respire le mystère. Voyez Anna May Wong dans une danse nouvelle avec George Raft qui ne ménage pas sa rudesse, mais remplit son rôle à merveille. Il fait un beau chinois !

Le film, "Straight is the Way" avec Franchot Tone et la 5ème épisode de "Call of the Savage", mieux que Tarzan.

(Communiqué)

FRANCAIS FORMIDABLE PROGRAMME
MYSTERE ET DRAME avec GEORGE RAFT
ANNA MAY WONG, JEAN PARKER
"LIMEHOUSE BLUE" :
un pays où la vie est dangereuse, Straight is the Way avec Franchot Tone, le 5e épisode de Call the Savage, mieux que Tarzan.

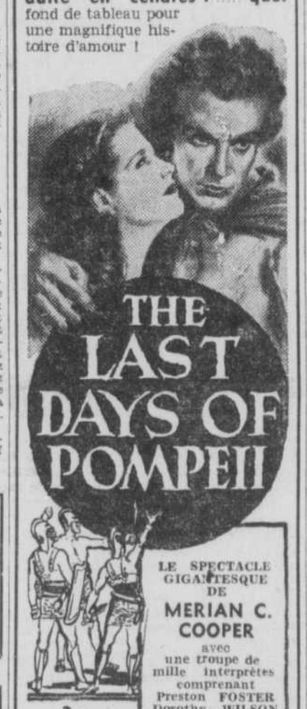
CANADIEN Aujourd'hui et Demain
2 GRANDS FILMS FRANCAIS
JACQUELINE FRANCELL DANS Le Baron TZIGANE
Célèbre opérette de "STRAUSS"
La Sonnette d'Alarme AVEC JEAN MURAT JOSETTE DAY
MAT : 1.00-2.15 .15 SOIR : 7.00-8.25 .25

VENDREDI, Mat. : et Soirée sur LA SCENE :—
La PETITE CHOCOLATIERE
Comédie en 4 actes
Mat.: 2.15 .25 Soir Balc.: .25 Ore.: Rés.: .35 Taxe 5c
En vente au théâtre—Tél.: 2-7440

EMPIRE Tél. : 4-2880
The NEW ADVENTURES OF TARZAN
aussi : ANN SOTHERN "8 BELLS"
Mat. : 15c. Soir : 30c. Taxe comprise

CINEMA RIALTO
COMMENCANT AUJOURD'HUI
Programme extraordinaire
Quand une femme aime, elle aime ! Voyez 'Breaks of Hearts' avec Charles BOYER et Katherine Hepburn
Au même programme
La fameuse chanson de LUCIENNE BOYER
'Parlez-moi d'Amour'
devenue un beau film interprétée par le comédien PAULEY
Germaine AUSSEY, Roger TREVILLE
La chanson fut populaire mais que dire du film... ce sera un triomphe!
Matinée: 10c — Soirée: 15c

CARTIER
Aujourd'hui à Vendredi
GRAND SPECIAL
Le ciel en feu !... Une ville réduite en cendres !... quel fond de tableau pour une magnifique histoire d'amour !



2e Grand Film
LE SPECTACLE GIGANTESQUE DE MERIAN C. COOPER avec une troupe de mille interprètes comprenant Preston FOSTER Dorothy WILSON Basil RATHBONE Alan HALE



Extra, 'ORPHAN KITTENS' en couleur
MAT. 12c. — SOIR 21c. — (Plus taxe)

AUJOURD'HUI AU CARTIER



Dans "Les Derniers Jours de Pompéi", spectacle géant RKO Radio, Preston Foster tente d'interrompre la fête romaine lorsqu'il aperçoit son fils menacé d'être écrasé sous les coups sauvages des barbares de l'arène. Ce film prend l'affiche aujourd'hui au Cartier.

GROS SUCCES AU VICTORIA



Signoret et Meg Lemonnier dans "BOURRACHON" comédie de caractère qui obtient un gros succès cette semaine au Victoria en programme double.

PRINCESS "Bosco's Parlor Franks"
Ann Sothern, Gene Raymond dans "HOORAY FOR LOVE"!
LYLE TALBOT, ANN DVORAK, dans "MURDER IN THE CLOUDS"
Série (1ère fois à Québec) Episode No. 1
"LES AVENTURES DE REX ET DE RIN-TIN-TIN"

CAPITOL
ICI à 1-3.45; 7-9.45
La plus joyeuse comédie de la saison — une tempête de rire!
The PERFECT GENTLEMAN
Etoiles : FRANK MORGAN CICELY COURTNEIDGE
Aussi à 2 h. 15 et 8 h. 15
Même Clark Gable pourrait en apprendre de cette technique de l'amour !
"LAST OF THE PAGANS"
Mat.: 25c Soir: 50c 40c

VICTORIA
Continu de 1 à 11 p.m.
ANNABELLA JEAN MURAT J.-P. AUMONT VANEL dans L'EQUIPAGE
En PROGRAMME DOUBLE avec SIGNORET dans "BOURRACHON" avec MEG LEMONNIER

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
John Boles Irene Dunne dans En Marge de la Vie (Version française de "BACK STREET")
aussi ANDRE LEFAUR dans L'ARISTO
REPRESENTATION continuelle
AMATEURS vendredi soir
Matinée 15¢ Soirée 15¢ 25¢ taxe comprise

SUR LA SCENE DU "CANADIEN"

LA PETITE CHOCOLATIERE comédie en 4 actes de Paul Gavault, vendredi prochain en matinée et en soirée.

La troupe du théâtre radiophonique présentera pour son troisième spectacle la spirituelle comédie de Gavault, "LA PETITE CHOCOLATIERE". Comme pour les deux spectacles précédents il y aura certainement foule mais il vous est facile de vous assurer des bonnes places en les réservant à l'avance. — (Communiqué).

Gros succès au Victoria



Jean Murat qui remporte un gros succès cette semaine au Victoria dans le film "L'EQUIPAGE".

VICTORIA
Commençant Samedi prochain
Le grand triomphe de 1936
MATERNITE
Qui pourrait dire les sacrifices moraux que s'impose une mère pour son enfant ? Personne ! Ils sont trop grands !
En programme double avec BISCOT dans "BIBI LA PUREE"

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente, en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui.
Un interprète de haute qualité !
Au jeu sobre et naturel
VICTOR FRANCEN
Le Chemineau
LARQUEY
PAULETTE DuBOST et ALICE FIELD dans:
La ROSIERE des Halles
"UNE COMEDIE QUI VOUS FERA POUFFER DE RIRE!"
Aussi : VAUDEVILLE FILME et SUJETS COURTS



PUBLIEZ UNE ANNONCE DANS LE "SOLEIL" LE DEUXIEME DES GRANDS JOURNAUX FRANCAIS D'AMERIQUE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rue de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée - Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
IMPRESSIONS et RELIURE,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone à moins d'en être responsables.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

AVIS

Nous n'assumons aucune responsabilité pour manque par inadvertance ou autrement de publier une annonce commandée et acceptée. Nous n'assumons aucune responsabilité non plus pour erreurs dans les annonces au-delà du montant payé. Toute erreur devra être rapportée immédiatement après la première insertion si non, nous ne nous engageons pas à remplacer les autres insertions.

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:
ALLIANCE LIMOILOU, (Ltée)
138, 3e Rue. Tél.: 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE,
371, St-Luc Tél.: 6030
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérèse. Tél.: 4-0249
GAGNON J.-ALB., épicier,
884, chemin Ste-Foy Tél.: 5862
CLOUTIER Mlle R.-A.,
1131, rue St-Vallier Tél.: 7840
JOS. COTE (Ltée).
Succ. No 2, 26, St-Jean 4-0574
Succ. No 3, 332, St-Jean 2-0209
Succ. No 4, 15, Buade 2-0288
Succ. No 5, 459, St-Joseph 4-0592
Succ. No 6, 321, St-Joseph 4-0082
Succ. No 7, 436, St-Jean 4-0431
Succ. No 8, 103, St-Joseph 4-0454
Succ. No 10, 95, St-Paul 2-0341
Succ. No 11, 172, 3e Avenue 4-0523
Succ. No 12, 27, St-Joseph 4-0395
Succ. No 13, 15, Ch. Ste-Foy 4-0262
Succ. No 14, 355, St-Paul 2-0117
DELISLE ALEX. restaurant,
121 de la Couronne Tél.: 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport. Tél.: 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier, Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM.
153, St-Jean. Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
269, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON,
114, 4e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN Mme C.,
74, 4e Ave, Qué.-Ouest.
GAGNON J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél.: 4-0423
GARNEAU L.-P.,
470, St-François. Tél.: 3-0032
BIGAOUETTE,
1251B, St-Vallier. Tél.: 4-0431
GUERRE J.-E., tabacconiste,
223, St-Joseph. Tél.: 3-0738
357, St-Joseph. Tél.: 4-0563
GIROUX ADELARD,
15 de la Canardière. Tél.: 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
96½, de la Canardière. Tél.: 4-1320
LEVESQUE J.-A.
1485½, 3e Rue. Tél.: 4-0320
MARTEL ALEX., Lorettéville,
B. P., 129 Tél.: 112
TROTTIER MATTE,
505, de la Canardière. Tél.: 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: 189
ROGER RENE,
297½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY Mlle B.,
193, des Franciscains. Tél.: 6941
ROYER, épicier,
117, rue Victoria. Tél.: 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: 3-1233
ROULEAU GEO.,
149 St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave. Tél.: 4-4440
DEPARTEMENT DES PETITES
Ann. DU "SOLEIL". Tél.: 7131

Agents

AGENTS DEMANDES—Profitable agence exclusive. Nomorun double la vie des bas de soie. Envoyez cinq centins pour paquet de 35c avec proposition. Nomorun 39 Edna., West, Toronto. 18jan-26fs-2B

AGENTS. — Pourquoi ne pas faire plus d'argent cette année ? Vendez les produits Mystic qui sont en grande demande. Ecrivez Scientific Mfg. Co., 1665, Davidson, Montréal. 8lév-8fs-2B

Agents

AGENTS DEMANDES plusieurs lignes très bien connues et faciles à vendre, grosse commission. Ecrire Boite Postale 111, Roch. 2B

Appartements à louer

79 ST-LOUIS, appartements à louer, 3 pièces, plus chambre de bain. 18, D'Youville, logement 5 pièces, prix modéré. S'adresser 251 St-Joseph, tél.: 9833 ou 2-6019. 8-12-15-19fév-5T

GRANDE-ALLEE APPARTEMENTS à louer, un petit et un grand appartement avec améliorations modernes. S'adresser au concierge 144 Grande-Allée, tél.: 2-7915. 5fév-26fs-5R

APPARTEMENT NORO.—Appartement meublé, chauffé, possession immédiate, dans le centre des affaires. S'adresser 8 St-Joseph. 5fév-6fs-5G

APP. LINCOLN à louer, pour 1er mai 1-2-3-4 pièces, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, service concierge. Information, tél.: 2-5075. 24jan-26fs-5R

A LOUER. — Appartement McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartement, modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 11fév-26fs-5R

3 APPARTEMENTS meublés, coin 3e Avenue et 2e Rue, eau chaude. S'adresser 4, 2e Rue, Apt. 16. 11fév-2fs-5G

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter à Québec 5%-6%. S'adresser 325 Blvd. Chaudière, tél.: 3-1531. 4fév-26fs-7B

PAUL SAMSON, N.P., 166, St-Cyrille. Dépositaire Greffe du Notaire Couture. Argent à prêter sur hypothèque, 5% et 6% en ville seulement. 27jan-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, Nc 473, rue St-Jean, tél.: bureau: 4-2918, rés.: 3-2450. 21jan-26fs-7R

$200 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à De La Bruère Fortier, Notaire, 3½ de la Couronne, tél.: 3-0753 Soir: Rés.: 3-2580. 31jan-26fs-7T

FINANCE. — Pour trouble de marchands, propriétaires, achats d'hypothèques, règlements créanciers, ville ou campagne. S'adresser Canadian Realty Co., 111 Côte de la Montagne, tél.: 4-4922 11fév-3fs-7R

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer. Courtville et Québec, S'adresser L.-E. Fortier, N. P. 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 23jan-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne Ed. Boisseau Picher, notaire 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 1fév-26fs-7R

Articles de ménage

SET CHESTERFIELD, 3 morceaux, set de chambre 4 morceaux, poêle à gaz, Victrola. Le tout en parfaite condition. S'adresser 83½ Turnbull, tél.: 5969 11fév-3fs-9B

ACHETONS A DOMICILE Aussi à vendre: poêle flat top desk en chêne, 7 tiroirs 60 x 34, divan studio, couchette fournaise, glacières, brûleur à l'huile, tables, chaises, coiffeuse, 3 miroirs, pupitre d'enfant, set boudoir, etc. A. Bouchard, 33 St-Nicolas, tél.: 5636. 16jany-26fs-9R

A VENDRE — Divanette en chêne siège et dos cuir, grand miroir, petite chaise berçante, prélarts, bancs de véranda. S'adresser à 114 rue Monteaim. 12fév-6fs-9B

TOURNAISE DAISY, No 5, avec système Buckwheat et réservoir. Le tout en très bonne condition. S'adresser W Bégin, 142 Richardson. 11fév-4fs-9B

L'AVEUSE ELECTRIQUE, poêle électrique, réfrigérateur, set Chesterfield set chambre à coucher et plusieurs autres articles de ménage. Téléphone Lévis 650, 12 rue St-Félix, Lévis. 11fév-3fs-9B

LAVEUSES ELECETRIQUES usagées, remises en parfaite condition, Blackstone, Beatty, Connor et autres $18.00 et plus. Termes faciles et désiré. P.-L. Prenette, 284 St-Joseph, tél.: 3-4536. 16jan-26fs-9G

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles usagés, prix très raisonnable, stock considérable de meubles propres. Bon marché. Téléphonez J.-A. Roy, 4-4301, 33 Blvd. Charest Dépt gros et d'échanges 17jan-26fs-9R

Automobile à louer

TAXI PRIVE, voyage en dehors ville, à prix très spéciaux. Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, 75 cts, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, Lac Beauport, $1.75. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153 — 3-0993. 20jan-26fs-11T

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE a planchers, bardeaux pin B. C. Fir embouveté, moulures. Bois pour épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5025. 14jan-26fs-Bois-Const.

Bureaux à louer

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX et salles d'échantillons à louer à bon marché, différentes dimensions, dans Edifice Guilmette, 37 de la Couronne, centre des affaires, bâtisse moderne, ascenseur rapide. 8lév-26fs-18T

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil" 2mars-j.n.o.

EDIFICE FASHION CRAFT, 180 rue St-Jean. 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Occupé depuis 5 ans par un dentiste. 14jan-26fs-18R

Chambres et pensions

BELLE CHAMBRE à louer, sur la rue, très bien meublée, usage bain et téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 424 St-Joseph, près Blvd Langelier. 8lév-6fs-36B

BELLE CHAMBRE avec bow-window chauffée, eau chaude, étage du bain, avec pension. S'adresser 81 St-Gabriel. 12fév-3fs-26R

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE, rue Desjardins, offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition. Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur. Endroit idéal Venez vous en convaincre 5fév-26fs-27R

SUITE DE 3 CHAMBRES meublée, chauffée, possession immédiate, usage téléphone, S'adresser 18 Couillard, Appt. 2, tél.: 2-5841. 5R

GRANDE CHAMBRE à coucher genre boudoir et petite chambre à coucher dans famille anglaise. Usage du téléphone et de la chambre de bain. Bonne localité. Téléphone : 9571. 5fév.-6fs-27R

CHAMBRE A LOUER, dans le centre de St-Roch, amélioration modernes, famille distinguée, pension si désirée. Ecrire Casier 276, "Le Soleil", tél.: 3-2503 10fév-6fs-27B

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer. Courtville et Québec, S'adresser L.-E. Fortier, N. P. 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 23jan-26fs-7T

A LOUER, belle grande chambre tapissée à neuf, occupée depuis 4 ans par un gérant Américain, eau chaude à l'année, à gens distingués seulement. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève j.n.o.-27B

CHAMBRE A LOUER, avec garde-robes, fenêtre sur la rue, usage du gaz, bain, téléphone. S'adresser 297 de la Reine, près Dorchester. 27B

CHAMBRE A LOUER, double $1.00 par jour, chambre simple 50c par jour. Aussi chambre à la semaine. S'adresser Hôtel Bélanger, 367 St-Paul, tél.: 2-2015 8fév-4fs-27R

Chauffage, bois, charbon

CHARBON DUR Stove Chestnut $13.50 la tonne, 75c la poche. Coke 25c la poche. Charbon bois 25c la poche, livraison à domicile. S'adresser E. Beaulieu Fils, 226, Châteauguay, tél.: 6050. 30jan-26fs-34T

SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00, 2½ pds, $5.00. Croûtes merisier 3 pds $6.00 livré à domicile P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 25jan-26fs-34T

AVEUSE ELECTRIQUE, poêle électrique, réfrigérateur, set Chesterfield set chambre à coucher et plusieurs autres articles de ménage. Téléphone Lévis 650, 12 rue St-Félix, Lévis. 11fév-3fs-9B

LAVEUSES ELECETRIQUES usagées, remises en parfaite condition, Blackstone, Beatty, Connor et autres $18.00 et plus. Termes faciles et désiré. P.-L. Prenette, 284 St-Joseph, tél.: 3-4536. 16jan-26fs-9G

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles usagés, prix très raisonnable, stock considérable de meubles propres. Bon marché. Téléphonez J.-A. Roy, 4-4301, 33 Blvd. Charest Dépt gros et d'échanges 17jan-26fs-9R

AVIS SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00 scié $4.50, 2½ pds $5.00. Croûtes merisier 3 pds $6.00. Bois d'allumage 5 poches $1.00. Slabs bouleau $2.25 cordon. Ces prix sont livrés en ville. Satisfaction garantie. R. Dearuisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 19jan-26fs-34T

ATTENTION, merisier et érable, 24 pouces, $4.25 la corde, ce bois se trouve dans un hangar fermé, charbon à la tonne et la poche. Cours à bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél.: 4-3615. 16jan-26fs-34R

BON MARCHE, bois $1.50, crotûes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25. Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois $1.00. Charbon à la poche ou tonne. Patates à vendre Jos. Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-jun-au14mars-34G

Cyrille Bussières

EPICIER, 49 ST-BERNARD. Tél.: 6327. Bois franc, séché à l'abri, érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs, scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sories. Chevaux à vendre. lun-merc-vend-au11avril-34T

ATTENTION, érable et merisier, 2 et 2½ pds, bouleau 2½ pds. Slabs. Charbon de toutes sories. Prix modéré Cour à Bois St-Jean-Baptiste, 104 St-Patrice, tél.: 4-3124. 22jan-26fs-34R

ATTENTION Bon bois franc sec, à l'abri, 2 pds $4.00 corde, scié $4.50 ; 2 1-2 pds $5.25, scié $5.75; slabs bouleau, merisier, charbon, Stove et Chestnut, 75 cts, poche $13.50 la tonne, Coke 25 cts, poche. Foin et grain. Aussi toujours en mains bons jeunes chevaux. J.-P. Bordeleau, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 1erfév-26fs-34T

Bouchard & Claveau, Enrg.

ERABLE, MERISIER, 24 et 30 pouces, scié, fendu sur demande, Stove, Chestnut, $13.50 poche 75c, Coke $10.50. Livraison partout. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 23jan-26fs-34G

Chevaux, voitures, harnais

100 CHEVAUX à vendre, plus beau choix sur le marché. Prix défiant toute compétition et garantie par papier. Bois toutes sories. Et. Bédard, coin St-Luc et Kirouac, tél.: 4-3917. lun-mer-vend-au21fév-31T

CHEVAUX ET HARNAIS à vendre. Pour vos réparations de harnais à bon marché, adressez-vous Jean Beaupré, marchand bois, échange chevaux pour bois chauffage toutes sortes, 152 Bayard, tél.: 3-2381. lun-merc-vend-au25mars-31T

2 CHEVAUX, voitures d'hiver et d'été à vendre à prix d'occasion S'adresser 230 Ste-Hélène. 10fév-6fs-31B

Commerce à vendre

COMPTOIR LUNCH, très bon poste, déjà en marche, abandon, cause départ, doit être vendu au plus vite, très bon marché. S'adresser salle de billard Olympic, 69 St-Jean, Québec. 8fév-4fs-36B

MANUFACTURE d'eau Javelle actuellement en marche. Clientèle établie. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Avenue des Erables, tél.: 3-4217. 7fév-12fs-36B

BOULANGERIE A VENDRE. — A St-Romuald, Comté Lévis, boulangerie à vendre, comprenant propriété, dépendances, roulant et clientèle. S'adresser à Joseph-André Cantin, No 5 rue Dollard, St-Romuald. 6fév-5fs-36B

EPICERIE ET BOUCHERIE avec ameublement complet à vendre, place centrale. Offre sérieuse pour prompt acheteur. Ecrire Casier 240 "Le Soleil". 1fév.-25fs-36B

A VENDRE commerce achalandage et outillage de garage des plus modernes en opération depuis grand nombre d'années. Clientèle choisie. Avantage de continuer le présent bail. Pour plus d'informations, s'adresser à Georges Paquet, agent d'immeuble 351 Blvd. Charest, tél.: 4-4221 7fév-12fs-36T

Cottage à vendre

JOLI COTTAGE à vendre chauffage eau chaude, propriété 1ère classe, garage double, près couvent Québec-Ouest, 500, 9ème Avenue Informations, s'adresser sur les lieux ou tél.: 7725. 10fév-26fs-39B

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890 24jan-26fs-42R

Divers à vendre

A VENDRE — Ameublement complet d'étal de boucher, glace moderne, comptoir frigidaire, balances, couteau à jambon, moulin à viande, fournaise air chaud. Etat de neuf. C. Bertrand, 430 St-Jean. 11fév.-6fs-43R

Divers à vendre

NOUVEAU MAGASIN ouvert à Québec, Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Spécialité : linge de seconde main, toutes sortes, aussi neuf. Linge très propre. Prix spéciaux dans le gros pour campagne et paroisse, très peu de capital requis et gros profit. 21 St-Joseph. 20jan-26fs-43T

ROMANS. — Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger 5c. 10c. 15c et plus. Toutes commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail. J.-A. Breton, 32 Côte d'Abraham, tél. : 2-6393. 11fév.-26fs-43R

MACHINES de famille Singer de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulin à fourrure, moulin cordonnier et moulins de manufacture W Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011. 12fév-4fs-43T

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sories neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art Show-Case, Reg'd, tél.: 3-2220 259 St-Joseph Québec 22jan-26fs-43T

AMEUBLEMENT Show-Case pyramide, base en marbre, vitrine marchandises sèches. Spécial comptoir lunch, moulin à café électrique, Wall-Show Case en chêne machine à Hot Dog, balance, cash, tablette de mur, Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 12fév-26fs-43R

AVONS RECU stock de $5,000 linge de seconde main et neuf assortis Vendons prix très bas. Prix en gros, défiant toute compétition. Satisfaction garantie Catalogue sur demande. Malle gratis. Attention Ontario Jobbing, 31 rue St-Joseph, Qué. 16jan-6fs-43T

AMEUBLEMENT Show-Case pyramide, base en marbre, vitrine marchandises sèches. Spécial, comptoir lunch, moulin à café électrique, Wall-Show-Case en chêne machine à Hot Dog, balance, cash, tablette de mur Rosaire Drolet, 194 des Erables tél.: 3-4217 13jan-26fs-43R

PETRIN MECANIQUE et engin à gazoline seulement que cinq mois de service, en parfaite condition, à vendre à très bon marché, Adresser E.-M. Rivard, Parent, Qué. 12-19-26fév-4mars-43B

CHEVROLET COACH 30, parfait ordre, traineaux de travail, chaise de Lorry neuf, étage pouvant servir pour entrepôt ou boutique S'adresser Alfred Piset, 25 Dorchester, tél.: 9-93. 14jan-26fs-43T

CASH NATIONAL, billards anglais, tables de pools, horloge clipper électrique, machine à massage, cabinet pour liqueurs, carabine 22, automatique. S'adresser J.-E Lambert, 145, 13me Rue, tél.: 4-4716. ar-jeu-sam-au22fev-43G

Elèves demandés

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc. par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-C.-P. Guay, 150 rue Artillerie (coin Scott), tél.: 3-1914. j.-n.-o.-46B

ECOLE COTE SCHOOL, Anglais, français, sténographie, dactylographie, comptabilité. Cours commercial complet. Préparation au Séminaire et Collège des Jésuites Cours du soir. Conversation anglaise, etc., 251 St-Joseph, en face Hôtel St-Roch, tél.: 4-2937, rés. : 4934. lun-merc-ven-au3avril-46T

Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés la campagne pour vendre graines de semence meilleures au pays. Vente assurée à chaque maison, travail facile payant. Catalogue et instructions gratis. Déry, 37 Notre-Dame Ouest, Montréal. 25-29jan-1-5-8-12-15fév-73B

1,000 personnes honnêtes

DEMANDEES pour annoncer notre parfum. Ouvrage agréable et payant. Donnons aussi primes, telles: montres-bracelets, set toilette, patins, kodak, set vaisselle, cadran. Adressez Canada All Ready Mail System Reg'd. Casier 6, St-Roch, Québec. 8-12fév-65T

OUVERTURE exceptionnelle pour homme et fille sérieux, intéressés dans la vente à domicile, articles de toilette, etc. S'adresser à 878 rue St-Vallier, entre 8 et 9 a.m. et 8 et 9 p.m. tél : 3-2254 16jan-26fs-65T

ON DEMANDE deux hommes bilingues, plus de 21 ans, position permanente. Bonne rémunération en commençant. Bonne chance de promotion. Pas une position qui demande de l'argent, références exigées. S'adresser M. McComb, 30 St-Louis, jeudi matin à 8 hra. 65B

VENDEURS, temps plein ou partiel, pour vente de photographies. S'adresser M. Beattie chez Boris Studio, 10 rue de la Fabrique. 11fév-6fs-65B

APPRENEZ métier de barbier. Plus grande école du Canada, écrivez Ecole MOLER, 914 St-Laurent, Montréal 12fév-mer-sam-au18avril-20fs-65B

BON JEUNE HOMME d'expérience comme remmis dans restaurant comptoir-lunch. Inutile de se présenter sans références. S'adresser personnellement M Bélanger, 32 St-Joseph. 11fév-6fs-65B

REAL SILK demande immédiatement deux hommes d'expérience pour le département de ventes. Bonne apparence et références exigées. S'adresser en personne chambre 307, édifice "Le Soleil". 12fév-2fs-65B

Hommes et femmes

HOMMES ET FEMMES pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques, 100 p. c. de profits, choix des territoires. Compagnie 100 p. c. Canadienne-Française. Les Produits Jito, chambre 203, 59 St-Joseph, Québec. 5-12fév.-66T

"LA CRISE EST FINIE", hommes, femmes, collectionnez noms, $25.00 du cent. Travailler pour nous. Enrôlez-vous. Détails, envoyez 15c. Modern Advertising Agency, 6, Rue Limoilou, Qué 7fév-3fs-66B

Magasins à louer

BOUTTON, 11, Notre-Dame, poste commercial occupé depuis 25 ans par J.-A. Lamarre, tailleur. Prix raisonnable, personnelle. S'adresser Frs. Chamberland, tailleur, 13 Notre-Dame, basse-ville. 8fév-26fs-76R

MAGASIN A LOUER, chauffé, avec logement, à 31 Canardière et autre logement 5 appartements et chambre de bain. S'adresser à 33 Canardière. 76B

MAGASIN SITUE au No 108 rue St-Jean. Bureaux 104 rue St-Jean S'adresser à Jos. Robitaille, Enrg. 108 rue Richelieu, tél : 2-3288. 14jan-26fs-76R

110 ARTILLERIE, boutique de barbier avec cuisine et chambre à coucher, bon poste, bien éclairé, propre, aussi ameublement de barbier à vendre. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél. : 5676. 29jan.-26fs-16N

Maisons à louer

MAISON A VENDRE — Maison neuve rue Arago, cinq logements, 3-4-6 chambres, grande cave ciment, 35% en bas de l'évaluation municipale, placement très avantageux. Conditions faciles N. Rhéaume 65 rue du Roi, tél.: 4-0056 4jan-26fs-80B

PROPRIETE A VENDRE, 93 avenue des Braves, 10 chambres, chambre de bain, garage. Téléphone: 7295. 11fév-6fs-80R

OCCASION exceptionnelle, maison cottage, très confortable, fournaise eau chaude, garage chauffé, grand terrain, des plus modernes. Endroit fashionable. Prix de sacrifice. Cause de vente, état de santé. S'adresser jour 243 St-Joseph, tél.: 7677. Soir: 215 Bougainville, tél.: 8434 21jan-26fs-80T

LAUZON, CO. LEVIS. — Maison grand terrain, 424, rue St-Joseph, près Chantiers Maritimes, église, tramways passant en face. S'adresser L.-J. Bourget, 448, St-Joseph, Lauzon, tél.: 731J, Lévis. 12fév-6fs-80B

MAISON A VENDRE, 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage A bon compte, pour règlemen. succession S'adresser à J.-A Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm 17sept-j.n.o-80B

A vendre ou à louer

71 D'ARTIGNY, maison semi-détachée, brique solide. S'adresser 55 d'Auteuil, tél.: 2-5420. 6fév-6fs-80AB

AVENUE DES BRAVES, 126, près Chemin St-Louis, maison d'un logement, 11 chambres, modernes, magnifique situation, disponible à louer ou vendre, prix raisonnable. Pour visiter s. v. p. téléphoner 6338. 12fév-4fs-80B

DANS BELEDERE, MAISON seule, moderne, genre cottage, 10 pièces, plus 2 chambres bain Foye, naturel, garage chauffe, grand terrain, arbres, etc Loyer $150.00 par mois, chauffé. Ecrire Casier 154, "Le Soleil". 18jan-26fs-80R

Maison de campagne

STE-PETRONILLE, I.-O., résidence d'été à louer, 8 chambres, meublées, eau courante, électricité, véranda vitré, garage, vaste terrain, belle plage. S'adresser J.-A. Gaulin, 2834 St-Joseph, tél.: 9618-5328. 11fév-6fs-82G

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 1-2 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections Avantages religieux, aumônier, chapelle sacrements, édification. Vu rareté de place demandez admission à l'avance. Discrétion assurée Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec. 10fév-26fs-Maternité-44R

MATERNITE LICENCIEE — Honnête et tranquille, repas servis dans les chambres. Prix spécial sur place retenue à l'avance. S'adresser 10 rue d'Artigny, tél.: 2-1966. 27jan-26fs-Mater -44R

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél : 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 14jan-26fs-46R

Mademoiselle IRENE ROCHETTE. Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano, solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 Avenue Maisonneuve. j.n.o-46B

NOUVEAU MAGASIN ouvert à Québec, Montreal Jobbing, 21 St-Joseph Spécialité : linge de seconde main, toutes sortes, aussi neuf. Linge très propre. Prix spéciaux dans le gros pour campagne et paroisse, très peu de capital requis et gros profit. 21 St-Joseph. 20jan-26fs-43T

Emploi demandé, homme

$75.00 DE RECOMPENSE à celui qui me trouvera une position permanente. Ecrire Casier 256, "Le Soleil". 47B

Entrepôt à louer

A LOUER OU A VENDRE Situé à 23 rue DeVarennes, entrepôt et bureau Bâtisse en brique, 5 étages, 4,000 pied de plancher chaque étage et cave même grandeur aussi grande shed. Deux élévateurs, voie d'évitement accommodant trois chars Autre entrepôt 30 rue DeVarennes Bâtisse en brique, 4 étages, 8,000 pieds de plancher par étage et cave Le tout muni d'arrosoirs automatique National Dock & Dredging, Corp. Ltd., 23, rue DeVarennes Québec 15jan-26fs-49G

Femmes et filles demandées

REAL SILK demande immédiatement deux femmes d'expérience pour le département de ventes. Bonne apparence et références exigées. S'adresser, chambre 307, édifice "Le Soleil". 12fév-2fs-53B

Finance

CAPITALISTE. — Capital demandé, proposition sérieuse pour entreprise locale nouvelle, S'établa en écrivant à Casier 252 Le "Soleil". 10fév-6fs-58B

Fourrures

PALETOT EN DRAP noir avec collet loutre naturel à vendre. S'adresse 208 Notre-Dame des Anges, valeur de $150.00, Occasion pour prompt acheteur, tél.: 2-2479. 8fév-6fs-59B

Ovide Marceau

FOURRURES — Nous avons en stock des manteaux de Rat Musque Hudson Seal, Broadtail, Poney, Chat Sauvage, vrai Seal, Mouton de Perse Tous ces manteaux sont confectionnés à mon atelier. Maison de 25 années d'expérience. 830 St-Vallier. 18jan-28fs-59I

Garçons demandés

GARCON DEMANDE avec bicycle pour faire les messages. S'adresser 471 St-Jean. 12fév-2fs-65B

Hommes demandés

REPRESENTANTS DEMANDES dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 41½ St-Joseph, Québec. 6fév-26fs-65T

ON DEMANDE un voyageur d'expérience dans la ligne de thé, café, épices, etc. S'adresser à Moulin Provincial Enrg, 9 rue Des Balna, tél.: 4-0758. 65B

VOYEZ CE QU'IL VOUS EN COUTE D'AVOIR UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS QUINE SONT PAS LOUES

PERTE	Loué $20	Loué $25	Loué $30	Loué $35
CHAQUE	66c	83c	$1.00	$1.16
JOUR	Loué $40	Loué $45	Loué $50	Loué $55
	$1.33	$1.50	$1.66	$1.83

UNE PETITE ANNONCE CLASSEE COUTE 0.25 PAR JOUR

--- APPELEZ 7131 ---

Magasins à louer

Poste à louer

A LOUER. — L'ancien poste de commerce (Siméon Dombrowski), coin du boulevard Langelier et de la rue Châteauguay, deux logements, 6 et 10 chambres S'adresser G.-U LeBlanc, 7 Déligny, téléphone 4-0075 ou 386 St-Georges, téléphone 324J Lévis. 6fév-12fs-76B

Maison à vendre

MAISON A VENDRE — Maison neuve rue Arago, cinq logements, 3-4-6 chambres, grande cave ciment, 35% en bas de l'évaluation municipale, placement très avantageux. Conditions faciles N. Rhéaume 65 rue du Roi, tél.: 4-0056 4jan-26fs-80B

PROPRIETE A VENDRE, 93 avenue des Braves, 10 chambres, chambre de bain, garage. Téléphone: 7295. 11fév-6fs-80R

OCCASION exceptionnelle, maison cottage, très confortable, fournaise eau chaude, garage chauffé, grand terrain, des plus modernes. Endroit fashionable. Prix de sacrifice. Cause de vente, état de santé. S'adresser jour 243 St-Joseph, tél.: 7677. Soir: 215 Bougainville, tél.: 8434 21jan-26fs-80T

LAUZON, CO. LEVIS. — Maison grand terrain, 424, rue St-Joseph, près Chantiers Maritimes, église, tramways passant en face. S'adresser L.-J. Bourget, 448, St-Joseph, Lauzon, tél.: 731J, Lévis. 12fév-6fs-80B

MAISON A VENDRE, 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage A bon compte, pour règlemen. succession S'adresser à J.-A Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm 17sept-j.n.o-80B

A vendre ou à louer

71 D'ARTIGNY, maison semi-détachée, brique solide. S'adresser 55 d'Auteuil, tél.: 2-5420. 6fév-6fs-80AB

AVENUE DES BRAVES, 126, près Chemin St-Louis, maison d'un logement, 11 chambres, modernes, magnifique situation, disponible à louer ou vendre, prix raisonnable. Pour visiter s. v. p. téléphoner 6338. 12fév-4fs-80B

DANS BELEDERE, MAISON seule, moderne, genre cottage, 10 pièces, plus 2 chambres bain Foye, naturel, garage chauffe, grand terrain, arbres, etc Loyer $150.00 par mois, chauffé. Ecrire Casier 154, "Le Soleil". 18jan-26fs-80R

Maison de campagne

STE-PETRONILLE, I.-O., résidence d'été à louer, 8 chambres, meublées, eau courante, électricité, véranda vitré, garage, vaste terrain, belle plage. S'adresser J.-A. Gaulin, 2834 St-Joseph, tél.: 9618-5328. 11fév-6fs-82G

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 1-2 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections Avantages religieux, aumônier, ch

LOGEMENTS A LOUER

St-Roch – Jac.-Cartier

LOGEMENT A LOUER, 4 et 5 chambres, plus chambre de bain, très propre chauffé ou non, aussi place de garage chauffé à louer S'adresser Omer Leclerc, 220 de la Reine, tél.: 3-3075. 20jan-26fs-73G

JACQUES-CARTIER, logement bas 4 chambres, plus bain, cave, hangs au No 81 Arago références exigées. S'adresser à Omer Berthiaume, 81½ rue Arago. tél. 5534. j.n.o.-73B

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres et chambre de bain, chauffé, au no. 164 rue Richardson, Québec. S'adresser, tél.: 3-0081. 7fév-26fs-73G

RUE ST-JOSEPH, 71, 2e étage, 2 pièces, chauffé, à louer séparément pour bureaux d'affaires 3e étage, 5 pièces, plus chambre bain, chauffé. S'adresser 158 Bougainville, tél.: 3-4768 ou 71 St-Joseph. 24jan-26fs-73B

BLVD. CHAREST, St-Roch, 2 logements, 6 pièces, plus chambre bain très bien chauffés, à louer. S'adresser J.-P. Lussier, 100 ou 102 Blvd. Charest. 10fév-6fs-73B

RUE FLEURIE, 2 logements, 6 chambres, plus chambre de bain, 5 chambres, plus chambre de bain. Prix modérés S'adresser 120 Fleurie. 11jan-26fs-73T

Limoilou, etc.

LOGEMENT neuf et moderne, 9 chambres, plus chambre bain, chauffé, clair de neige, eau chaude à l'année, poste central. S'adresser B.-E. Barakat. 131 3e Avenue, tél.: 4-1284. 4fév-26fs-73G

LOGEMENTS de 3-4-5-6 chambres avec bain et un garage, Limoilou sur 4e Rue, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 12fév-26fs-73G

$18.00, LOGEMENT situé au No 51 Avenue François 1er et comprenant 4 chambres, bain, chauffage à eau chaude, cuisine d'été, grande véranda et garage, etc. S'adresser à 44 Ave Lamontagne, tél.: 4-2998 j.-n.-o.-73B

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 3e Avenue, logements de 5-6-7 chambres, plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser 400, 3e Ave, tél.: 4-2741. 8fév-12fs-73G

St-Sauveur

RUE CHATEAUGUAY, 2 logements, un haut, 5 chambres, un bas 3 chambres rue Napoléon, un bas 4 chambres, cour, cave Prix modéré. S'adresser 117 Victoria. tél.: 3-2083 8fév-4fs-73T

RUE MONTCALM, beau logement, 5 chambres à louer, chaud, bien propre, bien éclairé, plus chambre bain, près église St-Sauveur. S'adresser 9 rue Montcalm, tél.: 3-2277. 11-15fév-73B

LOGEMENT CHAUFFE, 4 pièces, bain, eau chaude, poêle à gaz, grenier, avec garage si désiré $22.00. Autre logement 5 pièces non chauffé S'adresser 149 Colomb, près Boulevard Langelier 6-8-10-12fév.-73B

122-132 LAFAYETTE, 6 chambres ensoleillées, plus chambre bain, grand balcon, système pour eau chaude, garage si désiré. S'adresser 435 Chemin Ste-Foy tél.: 5593. 6fév-26fs-73R

A LOUER, logement de 5 chambres, chauffé, éclairé. S'adresser à 42 Kirouac, St-Sauveur. 10fév-6fs-73B

LOGEMENTS A LOUER, chauffés, 5 et 6 pièces, plus chambre de bain, situés au Nos 11B-11E rue d'Argenson. Informations R. Labrie, tél.: 2-6403, soir 3-1345 10fév-26fs-73R

A LOUER, logement 5 chambres, passage, chambre de bain, 108 Marie-Louise. S'adresser à E. Pagé, 305 St-Olivier, tél.: 7382 7fév-6fs-73R

A LOUER, logement de six chambres, plus chambre de bain, chauffe, planchers en bois dur, situé au No 147 Boulevard Langelier, (coin rue St-Joseph) S'adresser à Ferd. Audet, N.P., tél.: 3-3378. 6fév-26fs-73T

RUE MONTCALM, coin St-Germain, plain-pied, 5 pièces, coin de rue, bien éclairé, près église et écoles, prix modéré S'adresser 93 mon. im. tél. 3-0068 11jan-26fs-73I

Quartiers divers

207 ST-OLIVIER, 4 chambres, 49 Jeanne-d'Arc, 6 chambres, réparé à neuf, St-Roch, 109-109½ rue Ste-Hélène, Limoilou, 4-6 chambres. S'adresser 353 St-Paul. 11fév-6fs-73R

LOGEMENTS LIMOILOU, 157, 8ième Avenue, 3ième étage, 5 chambres, plus bain, St-Léon, 146, haut 4 chambres et bas, 6 chambres, 148 St-Léon, haut 4 chambres, 169 St-Léon, bas 4 chambres. Ave Renaud, 75, haut 4 chambres S'adresser sur les lieux ou U. Girard, 157, 8ème Avenue, tél.: 4-1992 ou E. Delâge, N. P., 54 du Pont, tél.: 4-1941. 8fév-26fs-73B

AVE PARENT, 44, 2e étage, 5 chambres avec bain, tank, 3e étage, 6 chambres avec bain, tank, planchers bois dur, cave, hangar, 91-95 Latourelle, 4 chambres, 93, 2e étage, 6 chambres, Déligny, 7½, 5 chambres, Déligny, 9, 8 chambres, bain, tank, planchers bois dur. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 5419. 16jan-26fs-73G

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES, complètement exterminés au moyen des insecticides "Mystérieux", garantis comme étant efficaces contre insectes depuis 1917 Approuvés du Gouvernement Fédéral Références de Montréal, Québec et New-York Entièrement garantie. Prix très modéré Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu, Cie Exterminateurs. 145 du Pont, tél.: 8380 15jan-26fs-Ext-Verm-73G

Belvédère

AVE. MURRAY, 116, grand logement moderne, plain-pied, 9 grandes pièces, plus deux chambres bain, une en tuile avec douche, eau chaude à l'année, garage chauffé, 114 Avenue Murray, tél.: 3-0843 11fév-6fs-73B

LOGEMENT a louer, situé 324 St-Cyrille, 4 chambres plus chambre bain en tuiles Chauffé, eau chaude à l'année S'adresser Mlle M.-L. Fournier 215 rue Crémazie, tél 3-2716. 20jan-26fs-73E

LOGEMENTS neufs, 5-6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situés Chemin Ste-Foy, Avenue Lévis, Belvédère, Cartier, 187½ Latourelle 4 chambres, pas chauffé. Chrys. Jobin, 184 Latourelle, tél.: 5338 : soir, 6985, 3-1701, 2-5593 7fév-6fs-73R

109 RUE MARQUETTE logement moderne et ensoleillé 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, etc S'adresser 435 Chemin Ste-Foy, tél. 5893. 6fév.-26fs-73R

397, ST-CYRILLE, coin Moncton, 2e étage, 9 pièces, Aussi 124, Maisonneuve et 30, Crémazie, 6 pièces, S'adresser J.-A. Chiquette, 305, St-Cyrille, tél.: 5850. 12-15fév-21s-73R

LOGEMENT à louer, 5 chambres, chambre bain chauffé, eau chaude à l'année. Service de concierge moderne. S'adresser sur les lieux 265A Fraser ou à Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 8fév-26fs-73R

14½, BLVD CREMAZIE, à louer, 4 pièces, chauffées. S'adresser 16, Crémazie. 73R

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13-21-37-45-St-Patrice, Nos 78, 80½, Côte d'Abraham, No 87 Logements 4, 5, 6 pièces plus bain, chauffés et non, eau chaude à l'année, garage si désiré S'adresser Emile Frenette, 1 Ave des Braves. 53 Ave Brown, tél. 7949—3-4840—6933. 8fév-26fs-73R

APT. STE-FOY, coin Murray et chemin Ste-Foy, 5-6 chambres, plus chambres bain en tuile, chauffés, modernes planchers durs S'adresser 34 Ave Murray Apt 3 Aussi 50-52-54 Saunders, 5-7 chambre, plus chambres bain 10fév-26fs-73R

106 MONCTON, beau sous-sol, fini dernièrement, 6 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année prises courant, dans chaque chambres, prix raisonnable, pour adultes tranquilles, tél.: 6384. 12fév-2fs-73B

BROWN — 10 APPARTEMENTS compris la chambre de bain, 2ème étage Très moderne Chauffé eau chaude à l'année Garage, Pour conditions, tél.: 3-2107 15jan-mer-sam-au5fév-73B

APPARTEMENT chauffé 4-6 chambres, améliorations modernes à 106½ Cartier "Elisabeth", 90 Fraser S'adresser aux concierges, tél.: 2-1475; le soir: 3-4498. 7fév-26fs-73R

RUE CREMAZIE, No. 64, logement 7 chambres, plus chambre de bain, grande cour Visible de 2 à 5 heures p. m. ou téléphoner à 3-2049 4fév-6fs-73R

AVENUE CARTIER, No 180, 8 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, s'adresser téléphone : 3-3097 ou 3-3096. 12fév-6fs-73R

LOGEMENTS 6 et 8 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, système chauffage Situés avenue Déry, rues Dolbeau et Jeanne d'Arc S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114 Dolbeau, téléphone: 6681. 10fév-26fs-73R

RUE CREMAZIE, 5 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé, clair de neige. S'adresser Rosaire Drolet, 194, Ave des Erables, tél. : 3-4217. 6fév.-26fs-73B

97-97½, CHEMIN STE-FOY, logements 5 pièces plus chambre bain, 29, des Franciscains, 6 pièces plus chambre bain, S'adresser 593, St-Jean, tél.: 6746. 12fév-6fs-73R

97-97½ CHEMIN STE-FOY, logements 5 pièces plus chambre bain, 29 des Franciscains, 6 pièces plus chambre bain S'adresser 593 St-Jean, tél. : 6746. 5fév.-6fs-73B

444, ST-CYRILLE — Logement 9 grandes chambres, plus chambre de bain chauffé et eau chaude à l'année; plain-pied, 2e étage S'adresser à Oscar Plamondon Téléphones: 3-3826 ou 8167 23jan-26fs-73R

AVENUE MONCTON, 6 chambres 220, Brown 4-6 chambres Appartement Battlefield, 84, Chemin St-Louis 8 chambres Tous chauffés et eau chaude à l'année S'adresser Frs Jobin 88, Chemin St-Louis, tél..: 3-1651 22jan-26fs-73R

552, CHEMIN STE-FOY. — Au 2ème étage, plain-pied chauffé de 7 chambres, plus chambre bain, place de garage Toutes les pièces ensoleillées. S'adresser 550, Chemin Ste-Foy, tél.: 5577. 12-14-15-17-19-22fév-6fs-73B

398 CHEMIN STE-FOYE, appartements strictement modernes, actuellement en construction, prêts le 15 avril, 6 chambres plus chambres bain, glacière électrique, eau chaude à l'année S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis tél. 3-1651 22jan-26fs-73R

ST-CYRILLE près collège Jésuites, logements modernes 5-6-7 pièces Aussi cottage de 8 chambres, prix modéré S'adresser Eug Chalifour, 777 St-Cyrille tél.: 8716 — 8038; soir: 8038 ou 6954. 14jan-26fs-73B

Lévis (rive sud)

A LOUER, un logement de 10 chambres en parfait ordre, comprenant bain fournaise, cour, galerie, hangar, garage Planchers en bois franc, 8 Côté Nord, rue Wolfe, Lévis. S'adresser à Adjutor Roy, notaire, 10 rue Wolfe, Lévis. 6fév-15fs-73B

Taxis Frontenac Tél.: 2-6818

DEMANDE l'encouragement du public puisque nous sommes les seuls à transporter les enfants infirmes fréquentant classes organisées par ligue de jeunesse féminine et Chevaliers de Colomb Taux fixe 35c la course.

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

Haute-Ville

PLAIN-PIED 6 pièces, plus bain, chauffé, clair neige, vidanges, eau chaude à l'année, coin Garneau et St-Flavien S'adresser 20 Garneau, tél.: 2-2422 7fév-6fs-73R

38 GARNEAU, maison à louer, 3 étages, 11 chambres, meublées, tapis Linoléum compris, prix $65.00 par mois, S'adresser 5 rue du Fort, tél. : 2-5167. 11fév.-5fs-73R

ANGLE RUES STE-ANGELE et St-Jean, 8 chambres chauffées. Heures de visite 2.30 à 4.30 p.m., adresse 22 rue Ste-Angèle. Pour renseignements s'adresser à E.-J Dynes, 47A rue St-Jean. mar-jeu-sam-au7mars-73R

47A RUE ST-JEAN, plain-pied-bureau de quatre pièces, porte voisine de l'immeuble Metropolitan. S'adresser à E.-J Dynes, téléphone: 2-3306. mar-jeu-sam-au7mars-18R

RUE LAVAL, No 26, près des Ramparts, App. 6, 4 pièces, plus bain, chauffés eau chaude, moderne. S'adresser Ant Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 7fév-6fs-73R

RUE STE-URSULE No 59, coin rue St-Louis, logements 3 et 4 pièces, plus chambres de bain, chauffés, eau chaude S'adresser 74 St-Louis 23jan-26fs-73R

St-Jean-Baptiste

LOGEMENTS, 6 chambres plus bain 83½ St-Olivier, 5 chambres, plus bain 151-151½ St-Olivier, 5 chambres, plus bain, planchers durs, 33 Lachevrotière, Jos. Robitaille, 108 Richelieu, tél. : 2-3288 14jan-26fs-73B

PLACE CLIFF VIEW, No 14, maison seule, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffée, clair de tout. S'adresser 12, Place Cliff View, tél.: 2-3057 12fév-4fs-73R

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE. — Logements de 4, 5, 6, 8 pièces et chambre de bain, clair de neige et vidanges Pour informations s'adresser J.-A Boiteau, 191 St-Olivier, tél.: 5040. 8fév-4fs-73R

RUE LOCKWELL au numéro 88, à louer, pour le premier mai, un plain-pied de sept pièces, chauffé, au rez-de-chaussée Le jour, téléphoner à 3-2406 ou s'adresser à 90 Lockwell le soir. 31jan-12fs-73B

121 LAVIGUEUR logement à louer 3 chambres bien éclairé très chaud S'adresser sur les lieux. 8fév-4fs-73B

377 ST-OLIVIER, 4 chambres, 49 Jeanne-d'Arc, 6 chambres, réparé à neuf Aussi dans St-Roch, 109-109½ rue Ste-Hélène, logements 5-8 chambres, chambre bain. S'adresser 353 St-Paul 4fév-6fs-73R

RUE ARTILLERIE. — Un logement cinq chambres plus chambre de bain, chauffé, clair neige et vidanges, plancher bois dur, balcon et partie de cave. Situé près Parlement. S'adresser 2, Artillerie 12fév-26fs-73R

2 LOGEMENTS bien ensoleillés, premier et troisième, 5 chambres, plus chambre bain, grand passage, partie de cave, chauffé, clair neige, vidange. 3e plancher bois dur, véranda, situé près Parlement. S'adresser 2 Artillerie 5fév.-6fs-73R

202 D'AIGUILLON. — Logement 7 chambres, plus bain, chauffé, éclairé, $55 ; 33 d'Artigny, étal de boucher, $50 ; 203 de la Couronne, 6 chambres, plus bain, 156 Maufils, 5 chambres plus bain, S'adresser H.-P Cimon, 6 d'Abraham, tél.: 5169. 1fév-26fs-73R

RUE LOCKWELL, 115, logement 8 pièces, plus chambre bain, chauffé, moderne. S'adresser Alex. Nadeau, 25 Ste-Claire, tél. : 4-0023. 12fév-6fs-73R

LOGEMENT A LOUER, situe a 8¾ rue Turnbull, 6 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur S'adresser par tél.: 3-4820. 21jan-26fs-73R

41-43 LATOURELLE 5 chambres plus bain, planchers durs, 6 chambres plus bain, tank eau chaude, planchers durs Henri Robitaille, 108 Richelieu jour: 2-3288; soir : 3-2687 14jan-26fs-73R

Dans la banlieue

COTTAGE A LOUER, 6-8 Avenue du Couvent, ville Beauport, 8 appartements, chambre bain, passage, véranda, fournaise eau chaude, lumière électrique S'adresses Joseph Gagnon 207 Avenue Royale, tél.: 2-6552, 7fév-6fs-Banlieue-73B

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

Logements demandés

LOGEMENTS 3 ou 4 pièces moderne, possession immédiate. S'adresser 246 St-Jean, appt. 13, tél.: 2-5076. 8fév-4fs-74B

LOGEMENT demandé, 8 grandes chambres plus chambre bain, préférable St-Roch ou Jacques-Cartier. Ecrire Casier 255 "Le Soleil". 11fév.-2fs-74B

LOGEMENT demandé de 4 appartements, chauffé, au prix de $25.00, situé à la Haute-Ville. S'adresser 46 Ste-Ursule 8fév-3fs-74B

Dans St-Sacrement

ON DEMANDE petit logement 4 pièces et garage, chauffé ou non, propre et ensoleillé dans St-Sacrement ou aux environs Ecrire Casier 235, "Le Soleil", en mentionnant prix ou tél.: 5488. 4fév-12fs-74B

ON DEMANDE UN LOGEMENT à louer de 9 à 10 chambres, plus chambre de bain, chauffé ou non, dans Haute-Ville, St-François-d'Assise ou Limoilou. S'adresser par téléphone à 3-2469. 4fév-5fs-74B 21jan-26fs-73G

Conférence par le Père H. Shelpe, S.J.

Le jeudi 13 février à 8 h 30 p.m., dans la salle des œuvres, 188 Grande-Allée, sous les auspices des Guides de la Vème Cadet Rangei Quebec le révérend Père H. Schelpe S.J donnera une conférence intitulée: "Les féeries et les réalités du cinéma". Cette causerie promet d'être très intéressante en même temps qu'instructive pour la jeunesse.

La partie musicale du programme sera exécutée par quelques jeunes artistes de talent.

Tous sont invités à y assister.

Admission: 25 cts.

Les cartes seront en vente à la porte de la salle. 10-11-12

Soirée d'Amateurs

A la salle paroissiale du St-Esprit, une grande soirée d'amateurs aura lieu le 19 février, au profit de l'église. Au nombre des invités il y a l'orchestre "Lapointe-Chartier", Bill Harris, le Cow-boy Solitaire du poste CHRC, M. Toussaint Beaupré, qui avec ses chants tyroliens, a remporté le premier prix aux concours de la "Black Horse". De nombreux prix seront donnés aux amateurs qui prendront part à cette soirée. Pour plus d'informations, s'adresser à M Fred Tremblay, 34, 1ère Avenue ; Tél. : 4-1090.

Les billets sont en vente au No. 297, 3ème Avenue, tél. : 4-0162. 14-17-18fév.

ACADEMIE SAINT-DENYS

Une séance de l'Académie St-Denys aura lieu le vendredi, 14 février, à 7 heures 30 du soir, à la salle des Promotions de l'Université Laval. Le Séminaire invite respectueusement ses amis et les parents de ses élèves à y assister.

A. LABRIE, ptre,
Directeur de l'Académie.

AVIATEUR AUDACIEUX

Madrid, 12, (P. C.). — Jean Ignace Pombo, jeune espagnol qui a gagné le coeur de sa belle par une envolée transatlantique, s'est marié ce matin en dépit du consentement de la mère de la jeune fille. La mère refusa d'assister à la cérémonie et de donner sa bénédiction à l'issue du mariage. La senorita Marie Hélène Rivero n'a que 19 ans et sa mère la trouve trop jeune pour ce mariage. Le jeune Pombo est allé la chercher en avion à Mexico. On espère que la mère et la fille se réconcilieront.

LA GENDARMERIE FEDERALE

Ottawa, 12, (P. C.). — Les appropriations de la gendarmerie royale du Canada ont été diminuées de $318,188. C'est ce qui ressort des estimés déposés hier en Chambre. On votera cette année un montant de $5,594,800. tandis que l'an dernier on avait autorisé un budget de $5,912,988. Le vote général pour la force et pour services spéciaux passe de $5,900,988. à $5,583,800. On a réduit de $12,000. à $11,000. le montant global des compensations pour blessures reçues pendant le service.

BUCKLEY'S Fortuna

GRATIS!

Aimeriez-vous à pouvoir dire la bonne aventure comme un expert? Certainement que vous aimeriez cela. Eh bien, vous le pouvez — avec BUCKLEY'S FORTUNA — un système d'une simplicité merveilleuse de dire la bonne aventure au moyen des tasses de thé, des cartes ou des étoiles; et voici comment on obtient

BUCKLEY'S FORTUNA

tout à fait GRATUITEMENT. Achetez simplement une bouteille de Buckley's Mixture, ou si vous le préférez, 4 boites d'Aides pour la Gorge Buckley, et dites à votre pharmacien: "Veuillez me donner mon exemplaire GRATUIT de Fortuna". Buckley's Mixture est le remède suprême des rhumes, toux, bronchite et asthme. Agit comme l'éclair — une seule gorgée le prouve. Les Aides pour la Gorge Buckley gardent votre haleine douce et votre gorge humide. Merveilleuses pour les fumeurs, les chanteurs, etc. Si votre pharmacien n'a plus de Fortuna—envoyez le devant du carton de Buckley's Mixture ou le dessus de 4 boites d'Aides pour la Gorge à: W. K. Buckley, Limited, Toronto 2, et FORTUNA vous sera adressé *gratuitement*. 21

Agit comme l'éclair — UNE SEULE GORGEE LE PROUVE

BUCKLEY'S MIXTURE

REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Déclaration de M. Taschereau

(Suite de la 1ère page)

"[246. Nonobstant toute loi ou règlement à ce contraire, la cité pourra imposer sur les ouvriers non résidants dans ses limites une licence n'excédant pas dix piastres.

La cité pourra cependant imposer une taxe ou licence n'excédant pas quinze dollars aux personnes ne résidant pas dans ses limites, mais qui, sans exploiter de buanderie, y viennent chercher des lavages pour laver à leur domicile.]

19. L'article 287 de la loi 19 George V, chapitre 95 est remplacé par le suivant :

"287. Le conseil, avant le premier mai de chaque année, doit imposer une taxe qui, en sus des autres revenus de la cité, sera suffisante pour rencontrer les dépenses prévues par le budget pour l'année fiscale suivante, en ajoutant un pour cent pour couvrir les pertes dans la perception.

Dans aucun cas, le conseil ou un comité ne peut autoriser des dépenses ou le paiement d'une dette pour un montant plus élevé que celui prévu par le budget, et il est défendu, sous les peines édictées par la présente charte, au trésorier, à l'auditeur, au maire ou à un membre quelconque du conseil, d'autoriser, de permettre ou de faire tel paiement.

Dans le cas où, au cours de l'année fiscale, une appropriation est excédée ou une dette imprévue doit être payée, ce paiement ne peut être effectué que s'il est autorisé par règlement du conseil, qui impose en même temps une taxe spéciale pour le rencontrer. Cette taxe doit être ajoutée séparément au rôle de cotisation le plus rapproché et être perçue en même temps.

[Si, à l'expiration de l'année fiscale, il y a un déficit dans les opérations de l'année, le conseil doit, lors de la préparation du budget de l'année fiscale suivante, imposer une taxe spéciale pour couvrir ce déficit, ou pourvoir autrement au paiement dudit déficit.]

Tout membre du conseil qui enfreint sciemment la présente disposition, outre les autres pénalités prévues par la charte, perd son droit à son siège, et celui-ci peut être déclaré vacant par tout tribunal compétent, sur procédures par **quo warranto.**

Tous les ans, dans le cours du mois de juin, le trésorier de la cité doit transmettre à la Commission municipale de Québec, un état [de la situation financière], et un état des revenus et des dépenses de la cité pour l'année fiscale précédente, dûment certifié par l'auditeur de la cité.

20. L'article 336 de la loi 19 George V, chapitre 95, tel que modifié par les lois 21 George V, chapitre 122, section 8, et 22 George V, chapitre 104, section 5, est de nouveau modifié :

a. En en remplaçant le paragraphe 186 par le suivant :

"186. Pour faire des règlements imposant une licence à toute personne agissant comme guide dans les limites de la cité, et pour déterminer les conditions à être exigées pour l'obtention d'une telle licence, [ainsi que le tarif que le porteur d'une telle licence peut exiger pour ses services.] ;

b. En y ajoutant, après le paragraphe 186, les suivants :

"[187. Pour imposer une taxe spéciale n'excédant pas deux piastres par jour sur tout vendeur public exerçant son commerce sur un terrain privé, à l'entrée ou à l'extérieur d'un bâtiment, ou sur un terrain vacant privé, sauf les cultivateurs, les vendeurs de journaux et tout autre vendeur public qui pale déjà à la cité une licence ou une taxe d'affaires pour un genre de commerce.]

"[188. Pour imposer à toute personne ou compagnie d'autobus opérant un service d'autobus de l'extérieur à l'intérieur de la cité ou vice-versa une licence de cent dollars pour chaque autobus.]

"[189. Pour imposer à toute personne ou compagnie ne résidant pas dans la cité, et n'y ayant pas de place d'affaires, opérant un ou des camions et faisant le commerce de transport des marchandises ou effets quelconques, de l'extérieur à l'intérieur de la cité, ou **vice-versa**, une licence annuelle de cent dollars pour chaque camion. Le cultivateur de bonne foi qui transporte les produits de sa ferme à la cité dans un camion lui appartenant ne sera pas sujet à cette taxe.]

"[190. Pour imposer une taxe annuelle ne dépassant pas deux dollars sur le propriétaire de tout radio.]

"[191. Pour déterminer, nonobstant toute loi à ce contraire, le nombre de postes qui pourront être établis, tant sur la propriété publique que sur la propriété privée, et où pourront stationner les propriétaires, chauffeurs ou conducteurs de véhicules-moteurs servant au transport, moyennant rémunération, de voyageurs ou de marchandises et pour déterminer le nombre de véhicules-moteurs qui pourront stationner sur chaque poste; pour fixer les prix qu'ils peuvent exiger et pour punir les voyageurs qui se servent desdits véhicules et refusent de payer les prix fixés ; pour prescrire les endroits où ils peuvent stationner, pour défendre qu'ils ne se tiennent ailleurs qu'à ces endroits et pour ordonner l'inspection des taximètres dont ces véhicules peuvent être munis ; pour surveiller et contrôler les postes ainsi établis, aussi bien sur la propriété privée que sur la propriété publique ; et pour n'accorder qu'aux seuls propriétaires, chauffeurs ou conducteurs de tels véhicules résidant dans la cité le droit de stationner auxdits postes.]

"[192. Pour prélever une taxe n'excédant pas un pour cent sur tout salaire de tout employé ne résidant pas dans la cité, mais y gagnant un salaire, ladite taxe devant être perçue par l'employeur et remise au trésorier de la cité.]

"[193. Pour réglementer ou prohiber ou imposer une taxe de cinq dollars par année sur toute voiture à traction humaine servant à la livraison d'effets de commerce dans la cité.].

"[194. Pour prélever une licence annuelle de onze dollars de tout propriétaire d'autos ou de camions ne tombant pas sous le coup de la licence de charretier, mais dont le véhicule sert à transportr des effets de commerce ou marchandise d'un endroit à un autre dans la cité.]

"[195. Pour imposer sur tout encanteur non résidant, venant faire une vente à l'enchère à Québec, une licence de cent cinquante dollars.]

"[196. Pour imposer à toute personne qui fait ou fait faire dans la cité, une vente à l'enchère de marchandises ou effets non usagés, une licence de cent cinquante dollars, lorsque ces marchandises lui sont expédiées d'un endroit en dehors de la cité pour être vendues à l'enchère dans la cité, exception faite, cependant, des peaux d'animaux à fourrures ou à poils, et pour prélever une somme additionnelle de cinquante dollars par jour pour chaque jour employé à faire de telles ventes, et ce, jusqu'à un maximum de cinq jours, et pour prélever une somme de dix dollars par jour pour chaque commis employé pour faire ladite vente.]

"[197. Pour exiger de tout solliciteur employé pour la vente de marchandise à domicile un permis d'identification pour lequel il sera payé au trésorier une somme de un dollar, pourvu que ces solliciteurs soient employés dans un magasin tenant place d'affaires dans la cité.]

"[198. La cité est autorisée à pourvoir à l'établissement, sous son contrôle, d'un système quelconque de production, de transmission et de distribution de l'électricité, pour l'éclairage de ses rues, parcs, places publiques, bâtisses municipales et autres édifices publics, et de toutes les autres propriétés privées de ladite cité; à faire la distribution de l'électricité, comme force motrice, et pour toutes fins quelconques, aux contribuables de la cité et à toutes les compagnies, corporations commerciales ou autres y faisant affaires, et à adopter, pour cette fin, tel règlement qu'elle jugera nécessaire ou utile sans préjudice aux droits acquis.]

[Pour l'accomplissement de l'objet mentionné dans le paragraphe qui précède, ladite cité a le droit d'acquérir, ou louer et posséder, tant dans les limites de la cité qu'en dehors de la cité, toutes propriétés, tous pouvoirs d'eau, usines, conduits et autres quelconques, et d'exercer pour ces fins, dans les limites de la , tous les pouvoirs d'expropriation pour les améliorations et travaux pu lics dans la cité.]

[Les pouvoirs mentionnés aux deux paragraphes qui précèdent ne pourront être exercés qu'au moyen d'un règlement qui devra être approuvé par la majorité des électeurs propriétaires, en nombre et en valeur, qui voteront sur tel règlement.]

21. L'article 470 de la loi 19 George V, chapitre 95, est remplacé par le suivant :

"470. Si le montant accordé par le président n'excède pas le montant des offres réelles, la partie expropriée peut être condamnée à tous les frais de l'expropriation ; au cas contraire, ces frais peuvent être adjugés contre la cité.

[Au cas de désistement des procédures ou d'abandon des procédures en expropriation avant la sentence arbitrale, les frais seront taxés d'après la classe d'action du montant offert par la cité. Les frais taxés, dès la sentence arbitrale ne devront être que ceux mentionnés au tarif pour les expropriations avec, en plus, l'honoraire général d'une cause de la classe du montant accordé, sans honoraire d'enquête et d'audition et sans honoraire additionnel Ces frais seront taxés par le juge.]

22. L'article 511 de la loi 19 George V, chapitre 95, tel que remplacé par la loi 22 George V, chapitre 104, section 8, est de nouveau remplacé par le suivant :

"511. Il est du devoir de la cité d'introduire l'eau de l'aqueduc et le drainage dans toutes les rues de la cité où le revenu de l'eau égalera au moins six pour cent du coût de l'introduction de l'eau et du drainage.

[L présent article s'appliquera lorsque la cité décidera de remplacer soit des tuyaux d'aqueduc ou de drainage par des tuyaux plus gros, pourvu cependant que le montant annuel de cent mille dollars édicté ci-dessous ne soit jamais dépassé.]

23. La loi 19 George V, chapitre 95, est modifiée en y ajoutant, après l'article 632, le suivant :

"[632a. L'amende que la cour du recorder devra imposer pour toute infraction après la première contre le règlement des permis (licences), devra être au moins égale au prix de la licence mentionnée dans la plainte déposée en cour du Recorder, quel que soit le montant de l'amende fixée par le permis.]"



Mais je parais vieille !

Bien des jeunes femmes qui ne se sont pas donné la peine de soigner leur beauté s'aperçoivent tout d'un coup que cette beauté s'en va — Ne faites pas cette erreur.

Conservez la fraîcheur et la jeunesse de votre peau en vous servant de la crème Galardo au citron (double force)

La science n'a rien trouvé de plus efficace pour assurer une peau douce et blanche et un teint clair.

En vente dans toutes les pharmacies et magasins à rayons.

Distributeurs pour Québec
W. Brunet & Cie, Ltée, Québec
J.-E. Livernois Ltée, Québec

CRÈME AU CITRON DOUBLE Galardo

A STADACONA

M. J.-L.-A. Godbout, candidat à l'échevinage, a tenu une assemblée hier soir à Stadacona et il a énoncé son programme, disant qu'il prendrait toujours, en tout et partout, les intérêts des contribuables et ne protégerait pas les grosses compagnies au détriment des administrés. Il est en faveur du salaire de 0.40 pour l'ouvrier, pour la diminution du prix des billets de tramways et des taux de téléphone, contre la surévaluation, en faveur de l'établissement de nouvelles industries ici et de la disparition du chômage par l'octroi de travaux utiles. L'assemblée était présidée par MM. Elièzer Giguère et T. Lebel. MM. Alphonse Auger et Henri Bernatchez, avocat, ainsi que M. J.-A. Fiset, architecte, accompagnaient M. Godbout et adressèrent la parole.

ACQUITTEMENT

Sherbrooke, 12. (P.C.) — Trouvant la preuve de la Couronne insuffisante, le juge J.-H. Lemay a acquitté, ce matin, Georges Sarazin, accusé de manslaughter contre la personne de Russel Hooper, mort des suites d'une décharge de carabine, au mois de septembre, l'an dernier. Un verdict de mort accidentelle avait alors été rendu par le coroner mais plus tard, à la demande du Procureur-Général, une enquête avait été ouverte avec le résultat que Sarazin fut accusé de manslaughter.

Le procès de Sinclair

(Suite de la 1ère page)

—"Ce sera mon dernier voyage, si je suis guetté comme cela", aurait dit aussi l'accusé.

Me Bienvenue demande au témoin:

—"Avez-vous compris ce qu'il voulait dire par ces mots ?

—"Non".

Après avoir bu de la bière à Ste-Angèle, Sinclair et Mercure seraient revenus à la pension Lemire, à Deschaillons. Le lendemain, l'accusé aurait envoyé son ami chez lui, au 2e rang, pour dire à un nommé Thibodeau de soigner les animaux. Il aurait annoncé son départ pour Trois-Rivières en ces termes :

"Je vais m'habiller à Trois-Rivières. Quand je reviendrai vous ne me reconnaitrez plus.

Le témoin serait allé faire la commission, et c'est alors qu'avec Thibodeau il aurait découvert le sang, la hache, la fosse dans laquelle se trouvait le cadavre de Malo. Dans la soirée, Sinclair serait retourné chez Mercure et aurait voulu lui parler en particulier, et le témoin aurait refusé de converser sans la présence d'autres personnes. Sinclair aurait désigné une montre en disant :

—"Elle vaut $32, mais il faut que je la fasse réparer à Trois-Rivières.

—"Donne-la moi aurait offert Mercure. Je vais te l'arranger, c'est une affaire de rien".

—"Non, je vais la confier à un bijoutier", aurait répliqué Sinclair.

Me Lemay a ensuite commencé le contre-interrogatoire de Mercure, qui continue au moment où nous allons sous presse. Il est tout probable que la preuve de la Couronne se terminera cet après-midi. L'acusé regarde fixement les témoins et la foule, nombreuse aujourd'hui, qui assiste au procès. Dans les premières rangées réservés au public, on voyait encore ce matin la fiancée de Malo, qui pleurait continuellement et regardait de temps à autre Sinclair.

FEU M. A. TARDIF

Le caporal Achille Tardif, du 9ième Régiment de Québec, décédé, il y a quelques semaines, à St-Sacrement laisse pour pleurer sa perte : deux fils, MM. Samuel et Raoul Tardif ; un beau-fils, M. Ernest Bonnenfant, et une belle-fille, madame Robert Roussel, née Laura Bonnenfant.

L'EMOUVANT SAUVETAGE DU CAP COD





Le "Soleil" est heureux de donner en primeur à ses lecteurs ces deux photographies du fameux sauvetage des sept jeunes gens partis à la dérive sur la baie du cap Cod et recueillis hier sur leur îlot de glace non loin au large de Brewster, Mass. On les voit ci-dessus dans la cabine du "Harriet Lane", navire qui se porta à leur secours. L'ingénieur en chef John Hunt est avec eux. Ces photographies furent prises par Bill Cleveland, journaliste et pilote aviateur de New-York. En haut, on voit le navire qui se porta au secours des jeunes gens et l'aéroplane du journaliste qui descendit sur la glace au risque de sa vie. Cleveland recueillit dans son appareil trois des jeunes genes et les conduisit à terre et de là à l'hôpital. C'est l'un des plus sensationnels sauvetages de la saison.

LA HAUSSE D'HIER SE CONTINUE A MONTREAL ET A TORONTO--CONGE GENERAL AUJOURD'HUI AUX E.-U.

CONTINUATION DE L'AVANCE D'HIER; MOINS D'ACTIVITE

Montréal, 12. (P.C.) — La vigueur d'hier s'est continuée ce matin en Bourse, mais l'activité n'a pas été si forte du fait que les marchés américains sont fermés à l'occasion de la fête de Lincoln.

Si l'on excepte deux ou trois baisses fractionnaires, des gains ont été enregistrés à peu près partout sur la liste.

Dominion Bridge monta de 1-4 de point à 39 5-8, cependant que Brazilian à 13 1-4, General Steel Wares à 4 7-8, Montreal Power à 33 1-8 et Noranda à 47 accusaient tous des appréciations de 1-8 de point. International Nickel recula de 1-4 de point à 49 1-2 et Bathurst de 3-8 de point à 16 7-8.

Dans le compartiment des banques Montréal s'éleva 1-4 de point plus haut que la veille à 210 1-4.

Sur le Curb les cours s'éloignèrent peu des niveaux qu'ils occupaient à la fermeture d'hier soir. De fait, presque toutes les actions qui furent négociées au commencement de la matinée le furent aux mêmes prix que la veille.

Asbestos, British American Oil et Fraser ne bronchèrent pas. Commercial Alcohol s'éleva .05 plus haut à $1.25 et Melchers "B" recula d'une fraction à 12 1-4.

BOURSE DE MONTREAL

& CIE, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1521

(LE 11 FEVRIER 1936)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
2	Agn.Sur.pr.	102	....	....
5	Am. Elec.pr	18½	....	....
167	Asc. Brew....	13	13	inch.
30	Do. pr....	110	110	+ 1½
685	Bathurst....	17¼	17¼	+ ¼
350	Baw. N. Gr.	3½	3½	inch.
36	Bell Tel.....	146	147	....
3,615	Brazilian.....	13⅝	13½	— ⅛
10	B.C. Pow....	30	....	....
23	Do. B....	4	4¼	....
15	Bruc. Stl....	15	....	....
10	Can. Bron....	38½	....	....
10	Do. pr....	114	....	....
420	Can. Car.....	6⅞	7	+ ⅛
215	Do. pr....	15¼	15	— ¼
10	Can. Cel....	28½	....	....
125	Can. Cem....	7⅜	7⅜	+ ⅛
312	Do. pr....	69¾	74	+ 5
140	C. F. Inv....	29	29	+ ⅛
30	Can. Forg....	6¾	6¾	+ ⅛
75	C.H.El.pr....	43	43	+ 2
4,611	C. In. Alc....	11½	11⅝	+ ⅛
1,720	Do. B....	10⅝	10⅝	+ ⅛
10	C.N. Pow....	23⅝	....	....
2,770	C. P. Ry....	12⅞	12¾	inch.
171	Can. Steams	3	3	....
1,030	Do. pr....	14	13½	— ½
95	Corks. Plow..	8¾	8¾	+ ⅛
228	Con. Smelt..	230	231	+ 2½
30	xCrow. Cor..	16	16	inch.
1,371	D. Bridg....	38½	39¾	+ 1¼
155	Dis. Seag....	30½	30	— ½
90	D. C. pr....	16	15⅝	inch.
550	Electrolux....	24½	25⅛	+ ⅛
215	D.St.& C. B	5⅜	5⅜	+ ⅛
20	Dom. Text....	72	72	inch.
1,880	Dryden.....	6¼	6¾	+ ⅛
15	East. Dair....	3	....	....
50	Enam. & H.	3	3	+ 2
100	Found. Co....	15	15⅜	+ ⅛
140	G. St. Wa....	4¾	4¾	+ ⅛
5	Goody. pf....	58	....	....
50	Gurd.....	6¼	6¼	— ⅛
382	Gypsum.....	7⅜	7⅜	inch.
220	Ham. Brid....	5⅜	5⅜	inch.
410	xHollinger....	15⅜	15⅜	— ⅛
690	How. Smi....	12⅜	12⅜	+ ⅛
4,470	Int. Nickel...	49	49¼	+ 1
422	Imp. Tob....	14¼	14¼	inch.
25	Int. Pow....	5⅜	5⅜	— ⅛
30	Do. pr....	87	86½	....
295	L. of W....	17¾	17¾	+ ⅛
25	Mas.-Har....	7	7	+ ⅛
268	McC.-Fron....	16¼	16¼	inch.
1,619	M. Power....	33	33	+ ⅛
280	Nat. Brew....	42	41⅝	— ⅛
68	N. St. Car....	16½	16½	— ⅛
160	Niagara.....	48⅛	48⅛	+ ⅛
1,207	Noranda.....	47	46⅞	— ⅛
10	Ogilvie.....	215	....	....
20	Ott. Trac....	19	....	....
5	Pennans....	54	....	....
954	Pow. Corp....	14	14½	+ ¼
1	Roll. pr....	100	....	....
1,578	xgue. Pow..	17¾	17	— 1
100	Regent.....	5⅜	5⅜	— ⅛
1,265	xShawin.....	21	21¾	inch.
107	Sher. Wil....	18½	....	....
50	Do. pr....	127	127	+ ½
275	Stm. & Sons	11	10½	— ½
130	xSo. C. Pow	13	13	inch.
1,775	S. L. Corp....	2⅛	2⅛	+ ⅛
4,370	Do. pr....	9¾	10¼	+ ¼
740	S.L. Pa. pr....	26¼	26¾	+ ⅛
176	St. of Can....	62½	62⅝	+ ⅛
255	Do. pr....	55½	55½	inch.
33	Tor. Br. pr....	15½	15⅝	+ ⅛
90	Vina Rice....	3	2⅞	inch.
5	West. Groc....	49	....	....
1,090	Win. Elec....	3¾	4	+ ⅛
35	Do. pr....	17½	17⅜	+ 1
10	W. Mfg. pr....	58½	....	....

BANQUES

15	Canada.....	53	53	inch.
7	Canadienne...	140	....	....
11	xCommerce..	164	165	....
10	xMontréal....	210	....	....
1	Nova Scot....	291	....	....
125	xRoyale.....	178	180	+ 2

OBLIGATIONS

8,100	Pow. Deb....	50½	50½	inch.

x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Lundi
Actions	35,412	32,670
Obligations	$ 8,100	$10,900

ROYAL TRUST Co.

Montréal, 12. (P.C.)—Sous la présidence de sir Charles Gordon a été tenue hier à Montréal la 30e assemblée annuelle de la Royal Trust Company. D'après le rapport qui a été soumis alors aux actionnaires, on voit que les profits de l'année 1935 furent de $603,897.80. La société a payé $320,000 en dividendes, $128,758.66 en taxes, elle a porté $50,000 au fonds de pension des employés et elle a transféré $105,139.14 au compte de profits et pertes. Durant l'année précédente, les profits avaient été de $596,683. Le solde après les charges était de $113,901 à la fin de 1934.

Dans ses remarques aux actionnaires, sir Charles Gordon a dit que l'année écoulée a marqué un pas vers le retour de la normale dans le monde des affaires mais que les ennuis ont été nombreux dans le domaine des placements de premier choix. Le gérant-général, M. R.-P. Jellett, a parlé des difficultés que rencontrent les sociétés de fiducie à raison de la baisse des taux d'intérêt. M. Jellett a déclaré que la seule façon d'assurer la reprise et de maintenir le crédit du pays était d'adopter une politique financière saine et d'effectuer toutes les économies possibles là où la chose est possible. Le gérant-général a annoncé que le fonds de pension des employés entrera en vigueur le 1er mars prochain. Les directeurs et les officiers de la société ont tous été réélus.

La revue Ste... orte que les aciéries marchai... semaine dernière à 53 pour c... la normale, en mieux de 3 points sur la semaine précédente.

Potins de la Bourse

FLECHISSEMENT DE L'INDICE

L'indice économique du Bureau Fédéral de la Statistique enregistre pour la dernière semaine de janvier un fléchissement sur la semaine précédente, fléchissement attribuable principalement à la moins-value des compensations bancaires. Trois des six éléments sur lesquels ce calcul est fondé se sont relevés. Les chargements de wagons et les prix de gros ont baissé quelque peu. Les cours des obligations ont haussé et les actions ordinaires, à la hausse depuis le commencement de l'année, ont monté de 2½%. Les transactions boursières ont été beaucoup plus actives que la semaine précédente. L'indice économique ressort à 102.2 la semaine considérée au lieu de 104.7 la semaine précédente, soit une perte de 2.4%.

COMPARAISON AVEC 1935

En raison du déclin marqué de la semaine correspondante de 1935, l'amélioration par rapport à cette dernière s'est plus que maintenue. Dans cette comparaison, cinq des six éléments se sont redressés, la seule exception étant les chargements de wagons. L'indice des prix de gros a haussé de 1.3% et celui des rendements des obligations de 1.1%. Le relèvement le plus notable a été enregistré par les cours des actions ordinaires; il correspond à 35%. En dépit du ralentissement durant la période des fêtes, les compensations des banques ont augmenté de 5.5%; les transactions boursières accusent également un gain accentué. L'indice général de la semaine correspondante de 1935 était de 98.4, de sorte que l'amélioration pour la semaine terminée le 1er février 1936 a presque atteint 4%.

TRANSPORTS

Les chargements de wagons accusent depuis le commencement de l'année des diminutions sur 1935 et 1934. Le total des premières quatre semaines de 1936 s'établit à 153,767 wagons, soit une perte de 4,136 par rapport à la période correspondante de l'année passée. Les transports de céréales ont augmenté beaucoup, ceux de bétail, de coke, de bois d'œuvre et de pâte et papier ont également augmenté. Les pertes ont été marquées pour la houille, le bois à pâte et les divers.

MOYENNES (Montréal) :

	10	20	30
Le 12 février.	Util.	Ind.	Total
Hier	70.8	76.4	74.5
Mercredi passé	69.5	75.5	73.5
Mois passé	68.3	71.8	70.7
1935	61.0	60.4	60.6
Max. 1936	71.2	76.4	74.5
Min. 1936	68.0	70.3	69.6

(1926 égale 100).

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. 4-4651

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 11 FEVRIER 1936)

		Off.	Dem.
	Arg. Ext. 6's, 1961...	97⅝	97¾
3,000	Australie 5's, 1955.....	104⅝	104¾
	Belgique 6½'s, 1949...	106½	108
1,000	Do. 6's, 1955.....	103⅛	104½
4,000	Bolivie 7's, 1958.....	8½	8¾
6,000	Brésil 6½'s, 1957.....	28	28¼
	Do. 7's, 1952.....	27⅝	28¼
	Do. 5's, 1951.....	67	68
9,000	Buc. Ayres 6's, 1961...	59¼	60
10,000	Chili 6's, 1961.....	14¼	14½
27,000	Colombie 6's, 1961.....	24¾	25
2,000	Cund'ca 6½'s, 1959...	12	13
4,000	Canada 5's, 1952	114⅝	114¾
	France 7½'s, 1941.....	179¼	180¼
	Do. 7's, 1949.....	181½	
53,000	Allem. 5½'s, 1965.....	28	28⅛
	Haïti 6's, 1952.....	94½	97
11,000	Italie 7's, 1951.....	63⅛	63½
1,000	Japon 5½'s, 1965...	86¾	86½
5,000	Medellin 6½'s, 1954 ...	9	9½
2,000	Milan 6½'s, 1952.....	51½	53
2,000	N. S. W. 5's, 1957.....	101⅝	102
	Parana 7's, 1958.....	18¾	19
3,000	Pérou 6's, 1960.....	15⅜	15¼
	Pologne 6's, 1940.....	78½	79
	Do. 7's, 1947.....	106⅝	109
15,000	Rio Jan. 6½'s, 1950...	15¾	15⅞
3,000	Do. 6½'s, 1953...	16	17
5,000	Rio G. do S.6's,1969...	16⅛	16¼
1,000	Rome 6½'s, 1952.....	55½	57
	San Paulo 7's, 1940...	86⅜	88
5,000	Serbie 7's, 1962.....	25¾	26
	Soissons 6's, 1936.....	166⅜	
12,000	Roy.-Uni 5½'s, 1937...	106¾	107¼

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 12. — Les revenus bruts du Canadien National se sont élevés durant le semaine terminée le 7 février 1936 à $3,005,083 contre $3,000,500 durant la semaine correspondante de 1935, ce qui représente une augmentation de $4,793.

LES MINES A BON MARCHE SONT LES PLUS POPULAIRES

Toronto, 12.— (P.C.)— Les actions minières à très bon marché ont encore fait montre de vigueur et d'une forte activité à l'ouverture de la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Les titres haut-cotés restèrent tranquilles.

Wayside s'éleva .01½ plus naut à .20, Bunker Hill Extension de .03½ à .17 Algoma de 1-2c à .08½, Lake Aaron de 3-8 de centin à .08½, McMillan de 1-2c à .12 et Label de 1-2c également à .21½

Pamour, Hard Rock, Beattie, San Antonio, Central Patricia, Bralorne et Hollinger ne bronchèrent pas.

Lake Shore resta à $7.50 et Noranda à $.7 1-8.

Falconbridge subit .15 de perte en changeant de mains à $8.55 et Sudbury Basin descendit .05 plus bas qu'hier soir à $4.25.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, 109 Côte de la Montagne, Québec. Tél. 2-2796

(Le 11 février)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
2000	Acme Oil	17	17	17
9600	Ajax Oil	64	60	64
400	Ajax Oil	60	60	60
17000	Alex	2½	2⅜	2⅜
73600	Algoma	7¾	7	7⅝
1417	Anglo H	450	440	450
200	Arnt Fle	88	86	88
21400	Ashley	24	20	22
41050	Astoria	5	4¾	5
49900	Bagamac	10¼	9	9¼
21200	Barry H	4⅞	4⅝	4¾
5300	Base Met	30	30	30
1000	B E A R	34	34	34
2100	Beattie	67	63	167
1825	Big Miss	70	69	69
18000	Bobjo	21½	20	20
1615	Bralorne	665	665	665
500	B R X	10	10	19
4075	Buff Ank	635	580	615
43000	Buff Can	4⅜	3¾	4⅜
26360	Bunk Hill	13	12½	13
4250	Cal Oil	8	8	8
57000	Can Mal	127	125	125
500	Caribou	130	127	130
1530	Castle T	155	151	152
6145	Cen Pat	310	304	309
1000	Chem Res	127	116	116
47525	Chibou	47	44	46
27025	Clericy	3⅞	3⅝	3⅝
1000	Comm W P	6	6	6
1550	Conlagas	335	315	325
255	Coniagarum	195	195	195
975	Donie	49½	49⅛	49⅛
500	Dom Expl	6¼	6¼	6¼
1900	Eldorado	118	115	117
3260	Falcon	855	835	855
60900	Fed Kirk	6¼	5¾	6⅛
83100	Franklin	8½	7¾	8¼
12065	God's Lake	131	125	125
300	Goldale	18	17	18
3300	Goodfish	18¾	18	18¾
2500	Graham	5¾	5½	5½
2500	Granada	24	23	24
6500	Grandoro	7½	7	7½
3200	Greene	28	26	28
800	Gunnar	88	86	86
2000	Halcrow	5	4⅞	4⅞
12500	Hard Rock	50	46	48
500	Harker	7¾	7¾	7¾
1255	Hollinger	15⅞	15⅝	15⅝
30000	Homestead	24½	23½	24
3000	Howey	68	67	67
31230	J M Cons	46½	42	46½
800	Kerr Lake	55	55	55
2100	Kir Hud	50	50	50
7300	Klr Lake	49¾	49	49¾
135	Lake Sh	57½	57¼	57½
52450	Lam Cont	18	16½	17
30200	Lebel Oro	21	18½	21
39400	Lee Gold	4¼	4	4
1125	Little L L	715	705	715
7995	Macassa	420	406	410
70000	Man & E	14¾	12½	13
11450	Maple L	12½	12	12
40	McIntyre	46	46	46
4300	McKenzie R L	152	148	150
26550	McMillan	12	9½	11½
6200	McVittie	35	34	34
2000	McWatts	146	145	146
300	Meri Oil	15	15	15
10000	Moneta	13	10⅝	13
2300	Morris K	67½	67	67½
32000	Murphy	3¾	3½	3½
58000	Newbec	3⅝	2¾	3⅝
200	Nipissing	285	285	285
1195	Noranda	47⅞	47	47⅛
700	Nor Can	41	41	41
800	O Brien	55	55	55
36700	Olga Oil	5⅜	5½	5½
18770	Paymaster	80	75	77½
4200	Perron	158	150	152
5000	Pet C M	4	4	4
2948	Pamour	417	410	415
3590	Pick Cro	473	463	468
500	Pioneer	1075	1075	1075
1400	Read Auth	175	172	172
17800	Red L G S	87	86	86
1000	Reno Gold	112	111	111
5300	Roche L L	7¾	7	7½
253	Royalite	33	33	33
900	Quebec M	118	116	116
1348	San Ant	325	320	320
7435	Sherritt	110	104	169
2375	Siscoe	320	317	321
41400	Sou Tib	8¼	7	7¾
53000	Stada	32½	31	31½
6900	St Anth	34	32	32½
1880	Sud Basin	430	410	430
11100	Sud Cont	9¾	9	9⅝
10920	Sullivan	105	103	103
4825	Sylvanite	276	270	275
4175	Teck H	505	495	495
25300	Texas Can	425	375	425
1033	Toburn	140	140	140
5500	Towagmac	36	34	34½
127	Ventures	204	200	204
1963	Waite Amu	112	108	112
68000	Wayside	19	15½	18½
9500	White Eag	3¾	3½	3½
3100	Wiltsey C	7	6½	6¾
1450	Wright H	850	850	850
1000	Ymir Y G	52	52	52

Argent : 44¾.
Total : 2,542,000.

Hors-liste:

	Aldermac	13½	14½	15
12500	Brett Tr	4⅛	3⅝	4⅛
6500	Cen Man	18	17	18
13600	Church H	6¾	6	6¼
5000	Cobalt	2⅛	2⅛	2⅛
700	Dal Oil	50	50	50
9200	East Cr	10	8½	10
20800	Lake Mar	8¼	7¾	8¼
115000	Malrobie	7	5½	5½
143000	N Hawk	4¼	3	3¾
2100	Nordon	16	16	16
1500	Oil Sel	5⅜	5⅜	5⅜
2700	Park Hill	24	22	24
64000	Pawnee	4	3½	3½
1200	Petd Ore	106	103	106
8200	Por Cro	9	7½	8½
33500	Preston E D	4½	4	4¼
10000	Ritchie	3½	3¼	3¾
103000	Robb Mont	8¼	7⅝	7⅝
104000	Sud Mines	6	4½	5½
15000	Temiska	3⅝	3	3

SAF

.... les droits des vôtres!

Vous pouvez les sauvegarder,— contre toute éventualité,—en nous désignant comme vos exécuteurs testamentaires.

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

Administration de propriétés
Administration temporaire
Agents de transfert et régistraires
Liquidateurs

Courtiers en assurances
Fidéicommis
Garde et gérance de titres

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
72, Côte de la Montagne — Québec.
Téléphone: 2-1139

REELU PRESIDENT



M. JULIAN-C. SMITH, président de la Compagnie Québec Power, qui a été réélu président de cette vaste entreprise québecoise lors de l'assemblée annuelle tenue hier. Tous les autres membres du conseil d'administration ont également été réélus après que les actionnaires eurent pris connaissance du rapport annuel dont nous publions le texte en troisième page de la présente édition.

LE C. N. R. EMPRUNTE

Ottawa, 12. (P.C.).—L'honorable Charles-A. Dunning, ministre fédéral des finances, a annoncé hier le lancement d'une émission de $80,000,000 pour le compte du chemin de fer Canadien National, obligations garanties par le Dominion. Le gouvernement veut se rembourser au moyen de cet emprunt sur des avances faites l'an dernier au Canadien National en vue de financer les remboursements de ce dernier.

La nouvelle émission comprend des titres à 2 pour cent 7 ans échéant le 15 février 1943 et des titres à 3 pour cent 17 ans échéant le 15 février 1953. Les obligations à 7 ans ne seront pas remboursables avant l'échéance tandis que les autres à 17 ans seront rachetables au pair le ou après le 15 février 1948. Les 2 pour cent seront offertes à 98.40 pour rapporter 2.25 pour cent et les 3 pour cent à 97.50 pour rapporter 3.20 pour cent. L'émission est annoncée par la Banque du Canada avec le consentement du département des finances qui agit au nom du chemin de fer Canadien National. Les souscriptions aux nouveaux titres seront reçues par les banques et les courtiers en valeurs du pays.

Les nouvelles obligations du Canadien National comporteront la garantie sans condition du gouvernement fédéral, pour le principal et les intérêts. Le principal sera payable à la Banque du Canada ou à ses agences et les intérêts seront payés à n'importe quelle succursale d'une banque à charte du Canada. Les listes de souscriptions sont ouvertes ce matin et elles seront fermées à la discrétion du département des finances. On rapporte que le Canadien National va effectuer une économie de $2,500,000 par année dans ses charges fixes grâce à cette nouvelle finance.

R.-J. CULLEN PRES.

New-York, 12. (P.A.) — Richard-J. Cullen, a été nommé président de l'International Power & Paper Company hier en remplacement de A.-R. Graustein. Il y a une semaine, M. Cullen avait été nommé président de l'International Paper Company une filiale de l'International Paper & Power.

MONTREAL CURB

(Le 11 février)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
4695	Abitibi	2½	2	2
2035	Do C 6 pfd	13	12	12
235	Do Cert of D	12½	11½	12½
193	Asbestos V Tru	23¾	23½	23¾
195	Bathurst	5¼	5	5
144	Beauhar	3	3	3
175	Brew & Dist	125	125	125
310	Brew Corp	3½	3½	3½
10	Do pfd	16¾	16¾	16¾
50	Bright T G	9	9	9
1230	Bri Am Oil	22⅞	22⅝	22¾
145	B C Pack	10½	10½	10½
12	Can N Pr pfd	107⅝	107⅝	107⅝
100	Cdn D & Dock	41¼	41¼	41¼
15	Cdn Int I Tru	110	110	110
5	Cdn Int I T pfd	42½	42½	42½
25	Cdn Light & Pow	23	21	21
1295	Cdn Vick	3⅞	3½	3½
10	Do pfd	25	25	25
5	Catelli Mac B	3	3	3
90	Do A pfd	21	21	21
25	City Gas & El	23¼	23¼	23¼
800	Clau Neon	45	40	40
5075	Com Alco	120	85	120
598	Cons Pap	33⅜	31⅝	31⅝
15	David & Fr A	31½	31½	31½
125	Dom Eng	33⅝	33	33⅝
600	Dom Stores	11⅞	11¾	11⅞
465	Dom Tar	6¾	6¾	6¾
775	Dom Tar pfd	75	70	75
528	Donn Pap A	9¼	8	9¼
580	Do B	7	6¼	7
75	Eastn Dair pfd	15½	15½	15½
116	Ford A	25	25	25
642	Fraser	15	14	14⅛
85	Do Vot Tru	14⅛	14	14⅛
165	Steel W pfd	62	60¾	62
933	Imp Oil	24	23⅞	24
465	Int Pete	38⅝	38	38
3700	Int Util B	165	150	150
10	Loblaw A	20⅛	20⅛	20⅛
25	Mass Harr pfd	37½	37½	37½
5	McC Front pfd	103	103	103
955	Melchers A	13	12	12½
335	Do B	5¼	5	5¼
260	Mitchell R	7¼	7	7
50	N S L'ght & P.	61	61	61
45	Pow Corp pfd	101	101	101
4915	Price Bro	5¾	5⅛	5⅜
455	Do pfd	35½	34½	34½
10	Rogers Maj A	5½	5½	5½
300	Royalite Oil	33	33	33
185	Sarnia Br B	2⅜	150	2⅜
50	Thrift pfd	8¼	8¼	8¼
370	Walkerville	3⅛	3	3
35	Walkers	32½	32½	32½

Mines:

2000	Arno	3½	3½	3½
1000	Ashley	23	23	23
500	Bobjo	21½	21½	21½
500	Big Miss	69	68	69
100	Brazil Gold	34	34	34
500	Can Mal	127	125	125
2000	Cart Mal	4	4	4
650	Cent Pat	310	305	310
17500	Chib Bros	46½	44	46½
9000	Clericy	3⅞	3½	3½
535	Dome	49¾	49⅜	49⅜
10275	Duparquet	9	8	8
1025	Fal Nick	860	840	860
37200	Francoeur	43	38	38
1000	Fed Kirk	6½	6½	6½
11500	J M Cons	46	42	42
2900	Lam Cont	18	17½	17½
600	Lebel Oro	20	18	20
2500	Lee Gold	4	4	4
1575	Macassa	420	407	407
17500	Moff Hall	8	7	8
1200	Parkhill	23	23	23
1550	Perron	159	142	150
450	Pickle Crow	466	466	466
100	Queb Gold	120	120	120
700	Read Auth	173	171	171
785	S'sace	320	319	320
43780	Stadacona	32½	31	32
2800	Sullivan C	104	104	104
450	Teck Hugh	505	500	500
3200	Ventures	204	200	202

LA "PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED"

de Londres, Angleterre

Les personnes qui détiennent des contrats avec la "Prudential Assurance Company Limited", de Londres, Angleterre, dont les nouveaux locaux sous la compétente gérance de M. Paul Audet, sont situés à l'Edifice Price, attendent toujours avec grande impatience la déclaration des dividendes payables sur les polices à participation de cette compagnie anglaise de tout premier plan.

Le bureau-chef canadien de la compagnie à Montréal vient d'être notifié par câble, que les dividendes à être ajoutés aux polices à pleine participation de la classe canadienne, lors de l'anniversaire de ces polices en 1936, seront les mêmes que ceux des années dernières.

Les personnes qui ont pris de l'assurance-vie dans la "Prudential" d'Angleterre pendant l'année 1935 peuvent donc se compter chanceuses, car en 1936 le montant assuré d'après chacune des polices à participation entière sera augmenté de $23.00 par $1,000 de montant assuré, et le montant assuré d'après chacune des polices de dotation s'augmentera également de $20,00 par $1,000 de montant assuré. Les détenteurs de polices qui préfèrent toucher leurs dividendes en argent recevront les mêmes valeurs substantielles de dividendes en argent qu'en 1935.

Le fait que la "Prudential" d'Angleterre a pu maintenir ses dividendes si élevés par ces temps difficiles fournit une autre preuve de la force et de la stabilité de cette excellente compagnie anglaise.

CONGE A WALL ST

New-York, 12. (P. A.) — A l'occasion de la fête de Lincoln, tous les marchés financiers et toutes les banques sont fermés aujourd'hui aux Etats-Unis. Ces marchés rouvriront demain matin.

Dividendes

Ogilvie Flour Mills Company Ltd: $1.25 par action privilégiée, payable le 2 mars aux actionnaires inscrits le 20 février.

Montreal Loan & Mortgage Company: 2 pour cent, payable le 16 mars aux actionnaires inscrits le 29 février.

Belding Corticelli Ltd: 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

LA FARINE ET LE BEURRE ONT SUBI DES RECULS HIER

Montréal, 12. — Le beurre a subi une légère baisse au cours de la séance d'hier. Il en a été de même de la farine de blé du printemps.

Le beurre au wagon a terminé la séance à des prix oscillant entre 22½ et 23¼c la livre, comparés à 23 et 23½c la veille. Les prix cotés aux détaillants étaient en fermeture 24c pour le beurre en tinettes et 25c pour le beurre moulé.

Sur le marché de la farine de blé du printemps, une réduction de 10c le baril a eu lieu sur toute la ligne. Les autres sortes de farine n'ont pas bronché.

Voici quels ont été les arrivages d'hier : 438 boites de beurre; 415 boîtes de fromage et 647 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1	$0.93
Blé Nord No 2	.91
Avoine d'engrais 6o. 1	.35
Orge, Ouest No 3	.44
Orge No 5	.42
Farine de blé de printemps :	
Première patente	$5.30
Deuxième patente	5.10
Patente à boulanger	5.00
(Prix au baril livré aux points de la campagne, moins 5c pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix au wagon, par baril	3.75
Qualité de choix irrégulière, par baril ex-magasin	$4.00
Farine de maïs blanc par baril, en sacs de chanvre livré	$4.60
Farine d'engrais :	
Son	$19.25
Gru rouge	20.25
Gru blanc....	25.25
par tonne, y compris les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain seché de brasserie	$20.00
Au détail	$22.00
Gruau (avoine roulée) sacs de

NAISSANCE

LAMBERT — M. Adélard Lambert et Mme Lambert, née Alphonsine Boivin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 10 février et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Léon-André. Parrain et marraine, M. le Lieutenant colonel Léon Lambert et madame Lambert, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Roy, garde-malade. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEAULIEU — A Rivière du Loup, le 10 février 1936, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Azilda Couturier, épouse de M. Nazaire Beaulieu, ancien employé C. N. R.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30, en l'église de St-Patrice, Rivière du Loup. 11fév-2fs-b

COSTOLOW — A Montréal, à l'âge de 66 ans 3 mois, est décédé M. Adélard Costolow, autrefois de Rivière du Loup, époux de Zoïle Paquet.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 13 courant, à 9 heures.
Départ du salon mortuaire, No 302 rue Ste-Catherine-Est, à 8 heures 30, pour l'église du Très St-Sacrement, rue Mont-Royal-Est. L'inhumation se fera à la Rivière-du-Loup. -b

DIONNE — A Québec, le 10 février 1936, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Elzéar Dionne, époux de Dame Victoria Larivière.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 hres.
Départ de la maison mortuaire, No 622, rue Dorchester, à 7 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 11fév-2fs-b

DROLET — A Québec, le 12 février 1936, à l'âge de 83 ans 10 mois, est décédée Victorine Lavoie, épouse de Ferdinand Drolet.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 86 Francois, 1er, à 7 heures 45, pour l'église de Stadacona, et de là au cimetière St-Charles. 12fév-2fs-b

GOSSELIN — A Québec, le 10 février 1936, à l'âge de 75 ans 2 mois, est décédée Mme Lucie Laberge, épouse de M. Notaire Valère Gosselin, de St-Joseph de Beauce.
Les funérailles auront lieu jeudi, après l'arrivée du train Québec Central, à St-Joseph de Beauce.
Prière aux journaux de Montréal de reproduire. -b

LAROCHELLE — A Québec, le 10 février 1936, à l'âge de 23 ans et 9 mois, est décédée Mlle Bernadette, fille de M. Emile Larochelle et de Dame Eléonore Lachance.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 74, rue Crémazie, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 12fév-2fs-b

LAVERDIERE — A Québec, le 11 février 1936, à l'âge de 61 ans 4 mois, est décédée Dame Elmire Fréderick, épouse de Arthur Laverdière, employé à la Commission du Havre.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 1 Lachevrotière, à 7 heures 45, pour l'église du Saint-Coeur de Marie, et de là au cimetière Belmont. 12fév-2fs-b

LEGARE — A Québec, le 12 février 1936, à l'âge de 62 ans 10 mois, est décédée Zella Lemelin, épouse de Narcisse Legaré.
Les funérailles auront leiu à Loretteville samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 69 10e Rue, à 9 heures, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière de la paroisse. 12fév-2fs-b

MARTEL — A Québec, le 11 février 1936, à l'âge de 28 ans, est décédée Mademoiselle Lucienne, fille bien-aimée de M. Léonidas Martel.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 232, rue Du Roi, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.
Elle était Enfant de Marie de la parcisse. 12fév-2fs-b

MARTEL — A Québec, le 11 février 1936, à l'âge de 64 ans 8 mois, est décédée madame Laura Robitaille, épouse de feu M. Emilien Martel.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 290 rue St-Olivier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
L'office des Dames de Ste-Anne sera récité mercredi, le 12, à 8 heures.
Elle était la soeur de M. Ernest Robitaille du Dépt des Pêcheries, de Mesdames C. Belleau, Omer Delisle, Alexandre Gauvin et J.-W. Caron. 12fév-2fs

SOULARD — A St-Fidèle, le 11 février 1936, à l'âge de 69 ans et 8 mois, est décédé M. Jules Soulard, plombier, époux de Dame Elmire Cloutier.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 326½, 4ième Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Belmont. 12fév-2fs-b

E O N LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.
80, ST-JEAN Tél. : 4-2703

La première manche va à M. J. Fortin

(Suite de la 1ère page)

autour de cette affaire.

Ce premier succès est venu hier après-midi lorsque l'honorable juge Frank Curran, de la Cour Supérieure, a rejeté la prétention de M. Auger, qui affirmait que le dépôt de mille dollars fait par M. Fortin, afin de garantir les frais de la contestation, n'était pas suffisant.

Me Bernard Bissonnette, C R., représentant M. Fortin, et qui avait lui-même combattu les attaques contre le dépôt, était présent hier pour entendre la lecture du jugement, et il a déclaré qu'il serait prêt à procéder sans délai à la contestation.

La décision de l'hon. juge Curran dans la contestation de St-Jacques, laisse prévoir un égal succès pour MM. Joseph Filion et Ernest Poulin qui contestent eux aussi les élections de MM. François Leduc et Zenon Lesage, élus dans Laurier et Laval respectivement, et dont les élections sont contestées pour la même raison que M. Auger.

Devant la pétition en contestation de leurs élections, ils avaient produit des objections préliminaires dont un des moyens était l'insuffisance du dépôt de mille dollars fourni par les pétitionnaires. Ce moyen a été entendu par le juge Curran, et ce dernier rendra tout probablement aujourd'hui, dans Laval et Laurier, la décision qu'il a rendue hier dans St-Jacques, où il a déclaré le dépôt suffisant.

La décision de l'honorable juge Curran n'accorde dépens à personne, et laisse au tribunal qui rendra une décision finale sur toute la contestation, le soin de partager les frais et les dépens.

Reprise de la persécution en Allemagne

(Suite de la 1ère page)

à la congrégation devront faire respectivement 18 et 21 mois de pénitencier.

(Droits réservés par l'Agence Havas)

Dusseldorf, 12. (CP-Havas).—La politique s'est attaquée hier soir, dans plusieurs villes d'Allemagne, au mouvement de jeunesse catholique en arrêtant ses leaders et promoteurs. Mgr Ludwig Wolker, déjà arrêté comme tête de cette organisation, a été rejoint en prison par 150 collègues et amis. Tous sont accusés d'avoir conspiré contre l'Etat avec les communistes.

La police prétend avoir mis à jour un vaste complot contre le gouvernement. Elle a fait main basse, chez l'abbé Rosser, vicaire de Dusseldorf, sur une liste de noms et d'adresses avec une volumineuse correspondance ayant trait, paraît-il, à ce prétendu complot.

Mgr Wolker et d'autres leaders de la jeunesse catholique furent arrêtés ici durant le week-end tandis que les négociations entre les chefs ecclésiastiques et le ministre des religions, Hans Kerll, étaient subitement rompues.

Cette agression policière va contre l'esprit et la lettre du concordat entre l'Allemagne et le VaVtican qui garantit formellement le maintien des groupements de jeunesse catholiques. Aussi est-elle un sujet de grand souci pour les chefs de l'église d'Allemagne.

CONTRE LES JUIFS

Schwerin, Allemagne, 12. (D'après l'A. P.) — Aux funérailles de Wilhelm Gustloff, célébrées ici aujourd'hui, Hitler a déclaré que ce leader des nazis suisses était le dernier d'une longue liste de martyrs allemands, tués pour avoir résisté à ce qu'il appelle l'effort juif pour subjuguer l'Allemagne et réduire les Allemands en esclavage.

"Mais, continua-t-il, il faut dire à l'honneur des Suisses et des Allemands habitant l'Helvétie que nul Allemand mal inspiré, nul Suisse non plus, ne se trouva pour assassiner Gustloff le 4 février à Davos. L'instigateur lui-même dut s'exécuter."

Hitler faisait par là allusion aux aveux de l'assassin David Frankfurter, jeune Yougoslave étudiant la médecine en Suisse, qui déclara être un Juif.

"Il en fut maintes fois autrement dans l'Allemagne de naguère, continua le Fuhrer. Alors la toute-puissance haineuse des Juifs parvenait souvent à soudoyer des Allemands contre leurs compatriotes, coupables du seul crime d'un dévouement sans limites envers le Vaterland. On compta les morts par centaines dans ces années-là et les blessés furent plus de 40,000. Parfois ils tombaient sous le poignard, parfois sous les balles, mais ces armes étaient toujours mises aux mains des assassins par la toute-puissance haineuse des Juifs, nos ennemis."

Un syndicat unique

(Suite de la 1ère page)

suré aux patrons que l'Union unique ne ferait tort ni à leurs intérêts ni à leurs industries, et qu'elle ne compromettrait pas non plus la stabilité du gouvernement.

Les patrons objectaient que, si pareille Union voyait le jour le moindre différend local pourrait dégénérer en une grève générale affectant tout le pays.

Mexico, 12. — Directeurs et employés du Southern Pacific Railway ont été convoqués en conférence aujourd'hui pour prévenir une grève fixée au 20 février courant. La compagnie, tout en prétendant qu'il lui sera impossible de souscrire aux exigence des travailleurs, qui demandent un nouveau contrat collectif, une augmentation de salaire et le paiement d'une semaine de sept jours, a cru devoir accepter l'invitation du ministère mexicain du travail, qui convoquait la conférence. Cette compagnie dessert presque toute la partie ouest du Mexique.

Surveillez demain dans ce journal l'annonce de

LA GRANDE VENTE D'ECOULEMENT FINAL

--- chez ---

Fraser Bros. Ltd

(Ancien poste Faguy, Lépinay)

254-264 St-Jean

SURVEILLEZ

Demain dans ce journal l'annonce de la grande vente du - - - -

Magasin La Vogue

178 St-Jean

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre, fleuriste

SPECIALITES : Bouquets de mariés naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Maison fondée en 1906, 54, Côte du Palais, tél.: 2-2180.
Serv-Fun-B

Lapointe dénonce les manoeuvres des tories

(Suite de la 1ère page)

campagne.

Ce que les éléments fanatiques de Toronto commettent aujourd'hui contre M. Lapointe, les conservateurs de la province de Québec le faisaient eux-mêmes en octobre 1935, lorsqu'ils semaient contre les libéraux une propagande mensongère et voulaient représenter l'hon. M. King et l'hon. M. Lapointe comme des iconoclastes et des impies.

M. Lapointe a laissé entendre une fois pour toutes qu'il ne se laisserait pas attaquer en vain. — "M. Bennett, dit-il, a de grandes passions et de profondes antipathies. Je suis évidemment classé parmi ces dernières."

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, admet qu'il a demandé aux électeurs de la province de Québec de voter en bloc pour le parti libéral pour réparer l'erreur de 1930. Et ils ont évidemment partagé mes vues, dit-il, en réponse aux reproches adressés par l'hon. M. Bennett, mécontent des résultats de la campagne menée par le député de Québec-Est.

"Mon honorable ami, ajoute M. Lapointe, se trompe certainement toutefois quand il m'accuse d'avoir soulevé le cri de guerre. Il s'est servi textuellement de mes propres paroles au moins à trois assemblées, à Québec, à Montréal et à Sherbrooke, paroles que j'avais eu la prudence d'écrire, afin de les citer textuellement, et qu'on ne les rapporte pas mal, comme on l'avait fait aux élections précédentes. J'ai dit que le chef de l'opposition, tout comme moi-même essaierait d'éviter de lancer le Canada dans un conflit armé en autant que faire se pourrait.

"Ce à quoi je m'objecte avec véhémence, c'est cette campagne de calomnie et de mensonge que les conservateurs ont menée dans la province de Québec, par la parole et par l'image. J'ai dans les mains une publication distribuée de porte en porte dans ma propre ville de Québec, la veille de l'élection".

Et ici M. Lapointe brandit la fameuse feuille de propagande conservatrice intitulée : 'Ouvriers et cultivateurs, pensez-y bien, protégez-vous".

"Je ne mentionnerai pas, dit-il, tout ce qu'on y écrit sur le compte de M. Taschereau, mais simplement ceci: "Votez pour Bennett ! Ne prenez pas de chances. En cas de guerre, qui mieux que lui vous protégera ? Et l'on représente M. Bennett comme ennemi irréconciliable de la conscription. Et M. Lapointe demande à M. Earl Lawson, organisateur en chef des conservateurs, lors de la dernière élection, s'il prend la responsabilité de cette bonne blague.

M. Lawson. — "Tout ce dont je suis responsable porte la mention 'Federation Publishing Co. Ltd," ou "Par les quartiers généraux conservateurs pour le Dominion".

M. Lapointe. — "Le cri de guerre ne fut cependant qu'une affaire insignifiante employée contre les libéraux aux dernières élections. Dans ma propre province, mon chef et moi-même furent décrits comme les amis de ceux qui voulaient abattre les clochers, les gens qui protégeaient ceux qui foulaient au pied le crucifix. Et ces fausses accusations ne circulaient pas seulement sous forme de feuillets de propagande, mais dans les pages mêmes des journaux sous forme d'annonces payées, avec la mention au bas : 'Publié par le comité central conservateur !"

M. Lawson. — "Cette annonce n'a pas été publiée par les quartiers généraux du parti conservateur à Ottawa, et je n'en ai pas eu connaissance."

M. Lapointe. — "L'aile québecoise du parti conservateur jouit apparemment de son autonomie.

M. Lawson. — "Sous ce rapport, c'est bien caractéristique de la province de Québec."

M. Lapointe. — "Elle a son autonomie et elle semble avoir sa caisse spéciale."

Si le ministre de la Justice rappelle tous les appels lancés aux électeurs par le comité central conservateur, représentant M. Bennett comme le champion de la religion, du droit et de la tradition, et les libéraux comme des ogres qui voulaient bouffer les Canadiens.

A cette propagande par l'image et les pamphlets, la radio est venue ajouter son apport et dit M. Lapointe, la veille même de l'élection, le dimanche, dans Québec-Est, on le décrivait personnellement comme un homme terrible, ennemi de toute religion et de toute vertu, qui, forcerait les enfants, une fois qu'il serait au pouvoir, à commettre des sacrilèges dans les églises. "L'effet de toute cette tactique bouffonne a été magique. Au lieu d'avoir 2,000 voix de majorité la journée du vote, j'en ai eu 6,000", dit M. Lapointe.

C'est au sujet de son attitude sur les sanctions prononcées contre l'Italie que l'hon. Lapointe a fait sa principale déclaration. "J'ai simplement dit à ce sujet, déclare-t-il, que l'approbation du Canada donnée aux sanctions n'était pas une suggestion canadienne, et que malgré le désir de notre pays de contribuer à la paix, universelle d'une façon collective, nous n'avions pas forcé la note pour obliger les nations du monde à appliquer les sanctions contre l'Italie. Cette attitude, cependant, fut mal interprétée surtout, je regrette de le dire, dans la bonne ville de Toronto.

—"Bien que j'ai hésité à le faire, je veux montrer à mes amis de la gauche une caricature contre laquelle je désire protester de toutes mes forces. Je ne m'insurge pas contre les éditoriaux, mêmes ceux du Toronto Telegram quand ils m'attaquent, mais je m'objecte aux caricatures du genre de celle-ci intitulée: "La voix de son maitre", où l'on me représente tirant la queue du veston du Dr Riddle, notre représentant à la société des nations, tandis qu'un prêtre, portant la soutane et la barrette, me murmure quelque chose à l'oreille.

—"Après trente-deux ans de vie publique, consacrée au service de mon pays, si je n'avais pas le droit d'exprimer mon opinion sur une question d'ordre public et de proclamer à la population du Canada ce que je crois être bien, parce que je suis français et catholique, nous n'avons pas progressé comme nous le croyions, et il faudra des améliorations. Cependant, ce ne sont pas des choses comme celles-ci qui empêcheront un homme de se dévouer au service de son pays. Je ne suis pas un lâche et je serai toujours là pour répondre à ceux qui m'attaquent".

L'hon. Lapointe cite ensuite, comme contraste à la lâche attaque du Telegram, un article publié dans le Saturday Night par le professeur Norman MacKenzie. "Cette question", dit-il, "comme toutes les autres, devrait pouvoir être traitée sur ses propres mérites, sans descendre jusqu'aux insinuations religieuses ou raciales."

Il explique ensuite l'attitude qu'il a prise sur la référence des lois Bennett à la Cour Suprême du Canada. Le chef conservateur a prétendu que l'opinion des officiers du ministère de la justice suffit pour rassurer le public, sur la validité de cette législation, mais M. Lapointe dit que le verdict de la Cour Suprême est nécessaire pour lui donner en plus de la valeur légale, une valeur morale. Il ajoute d'ailleurs que M. Bennett en 1934 a soumis à la Cour Suprême trois textes légaux, dont la clause 110 de la loi des compagnies et quelques interprétations de la commission du tarif.

Toute la fin du discours de l'hon. M. Lapointe a porté sur la nomination d'une commission pour enquêter sur les troubles de Regina et la participation de la police à ces échauffourées avec les chômeurs.

AU CANADA

Paris, 12. — (P.C. Havas). M. Pierre Vasseur, secrétaire-général de la Chambre de Commerce Internationale, s'embarquera aujourd'hui pour un voyage d'affaires aux Etats-Unis et au Canada.

CAUCUS

Ottawa, 12. — (P.C.) Les députés conservateurs ont tenu hier, leur premier caucus de la session, sous la présidence de l'hon. R.-B. Bennett. C'est en plus leur première réunion depuis les dernières élections générales.

A la suite des déclarations du chef de l'Opposition sur la manutention du grain en Canada, il est probable que le gouvernement accorde une enquête pour établir les faits.

Aujourd'hui il y aura caucus général du parti libéral et jeudi, caucus des députés libéraux d'Ontario.

LA CONFERENCE LAVAL

La Conférence Laval de la Société St-Vincent de Paul se réunira ce soir, à 7.30 heures, à l'Université, sous la présidence de M. Victor Trépanier, E.E.D. Les Carabins exercent leurs activités bienfaisantes auprès de plusieurs familles nécessiteuses de notre ville.

CHAMPIONNE

Garmish-Partenkeichen, 12 (P.C.-Havas) — Miss Sonja Henie, de Norvège, a décroché, aujourd'hui, le championnat mondial du patinage de fantaisie. Cette virtuose du patin détient ce trophée depuis une dizaine d'années.

DES RENSEIGNEMENTS

Londres, 12 (Câble de la CP) — Le gouvernement britannique attend avec anxiété des renseignements officiels sur le danger couru par l'unité ambulancière de la Croix-Rouge britannique à Oueldia, lorsque cette place fut bombardée par des avions italiens il y a trois semaines. Personne ne fut blessé alors, mais l'incident tire une signification toute particulière du fait que l'emplacement de l'ambulance avait été officiellement indiqué au gouvernement italien.

SCIENCES SOCIALES

Le R. Père J.-Papin Archambault, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, donnera un cours, ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Médecine Le docte professeur parlera de "l'action catholique au Canada".

MORTEL INCENDIE

Lakewood, N.-J., 12. (A. P.). — Trois personnes ont trouvé la mort, et une vingtaine d'autres des blessures, dans l'incendie qui a détruit un hôtel à charpente de bois ce matin. Lakewood est un lieu de plaisance en hiver. Sept des blessés le sont gravement. On a porté à la morgue les cadavres d'un homme et de deux femmes. L'édifice incendié s'appelait Victoria Mansion. C'était un hôtel de 65 chambres.

PRIX EXORBITANTS

Ottawa, 12. (D. N. C.) — M. Fred Johnston, de Lac Centre, libéral, propose une résolution à la Chambre pour qu'elle prenne les moyens de savoir le motif du prix exorbitant des instruments aratoires, surtout les raisons de la hausse des prix pour l'année 1936.

BRULEE VIVE

Paris, 12 (CP-Havas) Jeanne-Valérie Laneau, qui servit de modèle pour la statue de Jeanne d'Arc qui orne l'une des places de Paris, est morte brûlée vive comme la Pucelle d'Orléans, apprend-on aujourd'hui. Agée de 76 ans et réduite à la misère, elle habitait un taudis dans lequel une chaufferette à l'huile fit explosion. Elle a été inhumé hier.

PRO-MAIRE

Beauport, 12.— (D. N. C.)—Le conseiller municipal, M. Léonidas Grenier, a été nommé pro-maire hier à la séance du conseil. On a procédé à la nomination des comités permanents qui seront présidés par MM. Bertrand Lortie, finances, L. Grenier, licences, J. Bouchard, trottoirs, J.-A. Cardinal, feu, A. Joyal, voirie, Charles Chalifour, aqueduc On est actuellement à préparer le budget. Un vérificateur a été nommé en la personne de M. Boulet, de Boulet & Boulet, pour l'année courante.

On avait promis la salle de l'hôtel de ville à un groupe politique, mais à l'unanimité les conseillers ont décidé de ne plus accorder la permission d'y tenir des assemblées politiques. Cette décision a été prise à la suite des bagarres qui ont marqué les dernières réunions.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue St-PIERRE,
QUEBEC

A ST-FERREOL

M. Alphonse Drouin, cultivateur, a été élu conseiller de la municipalité de St-Ferréol, comté de Montmorency, au cours d'une récente réunion du conseil. Il succèdera à M. Jean-Baptiste Pichette dont le terme vient de prendre fin. La séance au cours de laquelle ce conseiller a été choisi a été assez mouvementée, vu qu'un groupe appuyait M. Baptiste Pichette, tandis que l'autre était en faveur du choix de M. Alphonse Drouin qui l'a finalement emporté haut la main.

GRANDE VENTE

d'au delà de 1000 *différents articles* réduits à...

99c

Dans le seul but de solder les balances de stock qui nous restent, avant de nouveaux arrivages — et pour faire bénéficier notre clientèle de prix avantageux — nous avons sélectionné des milliers d'articles de toutes catégories A UN SEUL PRIX D'AUBAINE : 99c.

CHANDAILS pour garçons, 2 pour .99
CHANDAILS de laine pour garçons, $1.50 pour .99
BAS DE LAINE gris pour hommes, 7 paires .99
WINDBREAKERS, carreauté, très pesant, pour hommes, $2.00 pour .99
WINDBREAKERS en cuirette, pour enfants, 6 à 12 ans .99
PANTALONS de Tweed pour hommes .99
CHEMISES de travail pour hommes, 2 pour .99
SLIP en tricolette de soie pour dames, 2 pour .99
SLIP en Jersey de soie, pour dames .99
JAMBIERE de laine pour enfants .99
ROBES de nuit en crêpon, pour dames .99
SMOCK uni et fleuri, pour dames .99
CHAPEAUX de feutre pour dames .99
COUVERTES de flanellette .99

BRAID de soie et métallique pour garnitures de meubles et pour rideaux. 25 verges pour .99

FLANELLETTE fini velours, pour kimonos d'enfants, 4 verges pour .99

Balance **D'ETOFFES A MANTEAUX** $2.00 pour .99

Gratis !
A chaque second achat de 99c. (c'est-à-dire $1.98) nous donnerons gratis une *superbe cravate*
Jeudi, Vendredi et Samedi

CHEMISES en chamoisette et Jersey ouaté, pour hommes .99
CRAVATES pour hommes, 4 pour .99
LAINE grise, 2½ lbs. pour .99
LAINE gris pâle, 1¼ lb. pour .99
CAMISOLES cachemire cordé, pour hommes, 2 pour .99
GANTS de Kid doublés pour hommes .99
ROBES de maison, pour dames, 2 pour .99
ROBES en broadcloth, garanti lavable .99
JUPES de Robe en Tweed, pour dames .99
PULL-OVER de laine, pour dames .99
PARDESSUS de Jersey de laine pour dames .99
BOTTINES et **BOTTES** de feutre pour enfants, 4 à 7 $1.75 pour .99
PANTOUFLES de feutre pour dames et fillettes 11 à 3, 2 paires pour .99
CONGRESS de feutre pour hommes, $2.00 pr .99
BOTTINES de patins pour hommes et garçons, $2.00 pour .99
200 paires de **SOULIERS** sandale et strappe pour fillettes, 8 à 2, pour .99
GANTS SPORT, imitation de fourrure pour les hommes et les garçons, $1.50 pour .99
LAINE ANGORA blanche, 6 balles pour .99
SOIE FUGI et **SOIE RAYON** imprimé, 3 verges pour .99
SOIE Peau d'Ange, Soie Rayon Blanche, 2½ verges pour .99
SATIN Fleuri très pesant, pour kimonos, pêche, mauve, rose, $2.00 pour .99
TRICOLETTE de Soie (Circulaire), toutes les couleurs, 2½ verges pour .99
CREPE Armure imprimé, 3 verges pour .99
SOIE Taffetas, Duchesse, Satin, brun, bleu, gris, drab, 3 verges pour .99
FLANELLE barrée pour smoking, 3 vgs pour .99
SOIE Rayon, Uni, double largeur, 3½ verges pour .99
PELUCHE à Rideau, valeur de $1.00, 2 verges pour .99
BRODERIE, 18 pouces de largeur, 5¼ verges pour .99
BRODERIE, 18 pouces de largeur, 7 verges pour .99
COTON JAUNE, 36 pouces de largeur, 10 verges pour .99
FLANELLETTE blanche, 8½ verges pour .99
SATINE, Madras, Marquisette pour rideaux, 10 verges pour .99
10 **LINGES DE VAISSELLE** .99
13 **SERVIETTES** de bain, pour .99
8 **SERVIETTES** en ratine avec barres de couleurs pour .99
10 **SERVIETTES** en toile ouvrée, blanche, et blanche avec barre de couleur pour .99
TOILE A NAPPE, 4 verges pour .99
TOILE à ROULEAU, 10 verges pour .99
BROADCLOTH imprimé, 8 verges pour .99
SHIRTING 36 pcs de largeur, 9 verges pour .99
COUTIL pour matelas, fini satine, 4 verges pour .99
CHAPEAUX de feutre pour hommes .99
CALOTTES de Cuir, pour hommes .99
CAMISOLES et caleçons en laine cordée crème, $1.50 pour .99
CALECONS de laine, pour hommes, 2 pour .99
BAS SOIE et laine pour dames, 4 paires pour .99

ELZ. CARMICHAEL
137 ST-JOSEPH

J.-L. Boulanger décrit l'évolution des routes

Le sous-ministre de la voirie a été hier l'hôte du club Rotary au Château Frontenac et a parlé de la construction des chemins dans la province depuis 25 ans — Le Dr Dion préside.

Les rotariens avaient comme hôte d'honneur hier midi le lt-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, président de la Ligue de Sécurité de la ville de Québec, qui avait accepté de donner une causerie sur la construction des routes dans la province de Québec et sur l'évolution moderne des voies de communication. La causerie de M. Boulanger a été écoutée par un grand nombre de rotariens et on remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président le Dr Alphonse Dion, le commandant Gauvreau, de la marine canadienne, accompagné du lt-commandant Achille Pettigrew et de Me Antoine Bourget, du barreau de Québec.

Le conférencier fut présenté par le Dr Dion et voici le résumé de son intéressante causerie:

A toutes les époques, déclara le lt-col. Boulanger, les voies de communication ont joué un rôle prépondérant. Les premières routes furent construites pour des fins militaires mais la route moderne joue un rôle plus humanitaire et elle sert à l'avancement général des peuples. Aucune industrie au monde ne s'est développée aussi rapidement et n'a pris autant d'ampleur que la construction des chemins depuis 25 ans. Cela est dû sans doute à l'automobile, qui est en voie de remplacer le chemin de fer comme moyen de transport, problème qui n'est pas sans causer d'inquiétude aux économistes en face des capitaux fabuleux investis dans les voies ferrées.

Depuis 25 ans, le monde s'est transformé, la voirie a dû suivre à grands pas. Le lt-colonel Boulanger a examiné, pour le bénéfice de ses auditeurs, les résultats obtenus et ce qui reste à faire pour répondre aux exigences de la situation. Il convient de dire tout d'abord que le système de la voirie est compliqué et difficile dans la province de Québec, à cause de notre climat, de notre situation géographique et des conditions qui existaient sous le régime français. La province de Québec jouit d'un beau climat mais les variations de température ne sont pas favorables à l'entretien des routes. Ces dernières doivent donc être construites à toute épreuve, car, chaque printemps, le gouvernement doit débourser de $500.000 à $1,000,000 pour réparer les dégâts causés par la gelée.

Le nombre des rivières qui traversent les routes complique aussi la situation car il faut construire et entretenir plusieurs ponts dont certains

(Suite à la page 11, 1ère col.)

REELU



Pour la dix-septième fois M. OMER FLEURY a été élu, hier soir, président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

AU JEUNE BARREAU

M. l'abbé Lionel Groulx sera le prochain conférencier invité du Jeune Barreau, samedi prochain, le 15 février. Il parlera à 1 heure, après le dîner habituel, sur le sujet suivant: "Problèmes de l'heure, problème d'orientation". Le dîner sera sous la présidence de M. Jules Savard, président du Jeune Barreau. Plusieurs invités de marque prendront place à la table d'honneur.

Cette conférence est la première du Jeune Barreau, cette année, par suite des élections provinciales et fédérales, nous a-t-on appris.

SYMPATHIES

Les délégués du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis ont adopté une résolution de sympathies à l'occasion de la mort de la mère de leur confrère, M. F.-W. Gore, secrétaire de la Fraternité des chaudronniers, local 601.

DEBAT SUR L'ENTENTE AVEC MOSCOU

La ratification du traité franco-russe ne fait plus de doute — Des adversaires du pacte parlent de la question des dettes contractés par les tsars.

(D'après les dépêches de l'Agence Havas).— Paris, 12.— (C.-P.-Havas). —Les adversaires du pacte d'assistance mutuelle entre la République française et les Soviets ont ramené hier sur le tapis la vieille question des emprunts contractés en France par la Russie des tsars. Le ministre des affaires étrangères, M. Flandin, leur a répondu que le débat portait sur les relations politiques entre la France et la Russie actuelle. Il leur a demandé de ne pas y mêler des questions étrangères à ce débat, ajoutant que les signataires du pacte n'ont jamais eu l'intention de faire fi de la créance française.

Henri Torrès, rapporteur de la commission des affaires étrangères, parla à l'appui du rapport de celle-ci, qui est entièrement favorable à la ratification du traité franco-soviétique.

"L'Allemagne, dit-il, ne peut alléguer encerclement. On l'a invitée à adhérer elle-même au pacte dont l'unique objet est de maintenir la paix en Europe. Qu'une guerre éclate entre Moscou et Berlin ! Le pacte d'entre-aide ne jouera alors que si la France sait d'une façon certaine qui est l'agresseur, après qu'elle aura consulté les consignataires du pacte de

(Suite à la page 8, 2e col.)

FEU Mme J. QUINN

Montréal, 12. (P.C.) — On a appris ici la mort de madame John Quinn, autrefois de Montréal, qui a succombé à une attaque cardiaque à la résidence de sa fille à Toronto. Madame Quinn était âgée de 77 ans. Originaire de Glasgow, Nouvelle-Ecosse, elle laisse deux filles, madame Ellis Gatenby et madame A.-E. Oakseigh-Reanes, tous deux de Toronto, ainsi que trois fils, MM. Henry Quinn, de Winnipeg; Hamilton Quinn, de Lakomis, Sask., et Arthur Quinn, de Brownsburg, Québec. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui même à Toronto.

LA VIE DES CATHOLIQUES AU MEXIQUE

La persécution se continue dans l'ancien empire de Maximilien — Les massacres des soldats du gouvernement—Les monuments de la civilisation aztèques — Conférence du Père Dragon au séminaire.

En présence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, d'un bon nombre d'évêques, des professeurs et des élèves du grand et du petit séminaire de Québec, le R. P. Antonio Dragon, de la Société de Jésus, a donné hier soir à l'Université une intéressante causerie accompagnée de projections lumineuses. Le Père Dragon a tout simplement raconté un voyage qu'il vient de faire au Mexique. Des paroles du savant religieux, on peut conclure que la persécution se poursuit toujours dans la patrie de Juarez et des Aztèques. Le Père Dragon est l'auteur d'une excellente biographie du Père Pro publiée récemment. On sait que ce religieux fut tué en novembre 1927 par des officiers du gouvernement mexicain.

Le film du Père Dragon illustre bien la vie au Mexique. On y voit tour à tour défiler les principaux monuments de la ville de Mexico, le tombeau des anciens rois aztèques, tombeau qui a la forme des pyramides d'Egypte et qui représente un haut degré de civilisation, des paysages mexicains dans lesquels se profilent de jolies petites églises aujourd'hui désaffectées. On assiste même à une corrida et à un combat de taureaux, dont les quatre phases sont bien expliquées par le distingué membre de la compagnie de Jésus. Le Père Dragon entremêle ses commentaires d'anecdotes et souligne le peu d'influence que la métaphysique a sur les députés mexicains qui résolvent souvent les questions à coups de pistolet.

Puis ce sont des scènes de la persécution:

On voit des soldats revêtus d'habits sacerdotaux et ridiculisant les actes religieux, on assiste à la reproduction du meurtre d'une jeune fille tuée en haine de la foi.

(Suite à la page 11, 4e col.)

L'ARRESTATION D'UN AMOUREUX TROP EMPRESSE

Un jeune homme de cette ville, âgé de 27 ans, a comparu hier devant le juge Lactare Roy, sous l'accusation d'avoir écrit des menaces de mort à une jeune fille. Le prévenu, d'après la preuve, aimait une jeune fille de 23 ans, fonctionnaire au Parlement. Depuis seize mois, elle et le prévenu se fréquentaient et, de l'aveu même de la plaignante, s'aimaient. Mais l'accusé demanda la main de son amie, qui ne voulait pas se marier si tôt. Il lui écrivit deux lettres de menaces, qu'il envoya porter par messager spécial. Il lui annonçait qu'elle mourrait. Après les deux lettres, l'accusé sollicita une nouvelle entrevue de son amie et l'obtint. Il répéta alors ses menaces. "Si je ne t'ai pas, lui dit-il, un autre ne t'aura pas".

Le prévenu aurait ajouté que si la plaignante ne voulait pas l'épouser, elle devait du moins ne voir personne d'autre que lui, et ne sortir qu'avec lui. Excédée et effrayée de ces menaces, la jeune fille a porté plainte et a rendu témoignage, hier, avec sa mère, à huis clos, en Cour des Sessions de la Paix.

L'enquête a été ajournée au 17 février, pour la preuve de la défense. Me Eugène Marquis occupe pour la Couronne, et Me Mark Drouin pour la défense.

MORT DE MADAME ART. LAVERDIERE

Nous apprenons avec regret la mort subite survenue mardi soir à sa résidence, dans la personne de dame Arthur Laverdière, née Elmire Frederick, à l'âge de 61 ans et 4 mois, qui plonge dans le deuil une des familles les plus connues et les plus estimées de Québec.

Mme Laverdière laisse pour la regretter, son époux, M. Arthur Laverdière; un fils, M. Antonio, deux filles, Yvonne et Fernande Laverdière. Lui survivent, un frère, cinq soeurs, Mme Vve Alfred Rochette, Mme Misaël Petitclerc, Mme Absalon St-Cyr, Mme Emile Turgeon, M. William Frederick.

Elle laisse plusieurs beaux-fils, ainsi qu'une belle-soeur, plusieurs neveux et nièces. Elle était la tante de M. l'abbé Joseph Rochette, du grand séminaire de Québec et du Frère Théodule, de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à huit heures à l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, un finissant du Cours Spécial de commerce de l'Académie Commerciale donnera une conférence intitulée: "Les Canadiens-français chez eux" (le point de vue économique).

M. Ernest Moreau, ass-secrétaire-trésorier à la compagnie B. Houde Ltée, a bien voulu accepter de présider cette conférence.

Entrée libre.

DANS UNE NICHE

Montréal, 12. (P.C.) — Stephen Leacock, célèbre économiste et humoriste canadien, professeur à l'Université McGill, se considère désormais dans une niche. Avant de prendre sa retraite, il a donné une conférence à un groupe d'étudiants, et a déclaré que c'était sa dernière manifestation publique. "Maintenant que je serai dans une niche, a-t-il dit, je verrai mieux et réfléchirai davantage, mais je ne dirai rien". Il a ajouté que les collèges et les universités existent précisément pour qu'on en sorte, aussi sortira-t-il de l'Université McGill sans récriminer.

IL ETABLIT UN NOUVEAU RECORD



Le lieutenant TOMMY ROSE, du corps aéronautique anglais, a établi récemment un nouveau record pour la randonnée Londres-Cape-Town. Le célèbre aviateur a parcouru ce long trajet en trois jours 17 heures et 38 minutes.

Un conseil économique transformé en France

Le Conseil National Economique créé en 1925 devient un rouage administratif — Il aidera au gouvernement dans l'étude des projets de loi.

Paris, 12. (P.C.-Havas) — Un conseil d'état économique? Tel semble devoir être désormais le rôle du Conseil National Economique dont la chambre des députés, par un vote unanime réorganisa le statut hier matin.

Créé en 1925 et institué définitivement en 1926 avec le rôle d'organe consultatif auprès de la présidence du conseil, le Conseil National économique voit par le vote de la Chambre son rôle s'élargir considérablement et de simple comité composé de compétences consultées à titre presque officieux, il devient un rouage administratif chargé d'étudier préalablement les projets de lois susceptibles d'avoir des répercussions sur la vie économique du pays et de donner des avis motivés à la demande du gouvernement sur telle ou telle question d'ordre général. C'est bien là le rôle qu'il joue dans le domaine législatif et administratif du conseil d'état.

Le parallèle entre les deux institutions peut être même poussé plus avant puisque de même le conseil d'état a des attributions contentieuses en matière de conflits administratifs, le conseil national économique outre les tâches de documentation sur l'application des lois et même le droit de proposition des mesures de contrôle et d'organisation des échanges et de la production, sera chargé d'arbitrer à la demande des intéressés, les conflits économiques.

Il ne s'agit pas là, comme on le voit, d'un véritable parlement économique comme l'idée en avait été lancée dans certains milieux et dont l'instauration serait en contradiction avec les principes fondamentaux du régime parlementaire.

Le Conseil National Economique au lieu d'opposer "l'économique" au "politique" coordonnera au contraire les forces économiques et les intégrera à l'Etat. Et le parlement pourra constitutionnellement se passer de lui mais, suivant l'expression du rapporteur du projet Remadier "il ne pourra négliger cette immense force sociale."

Si de cette manière, en conformité avec les principes fondamentaux de la constitution, le rôle du Conseil National Economique dans l'élaboration des lois et leur application est strictement limité, cette assemblée, et c'est là le point par lequel elle se différencie du conseil d'Etat, sera hautement représentative du monde de la production et du travail.

Le Conseil National Economique est en effet divisé en vingt sections professionnelles chargées d'étudier les questions intéressant les professions représentées et de présenter les solutions. Elles comprendront un nombre égal de représentants des employeurs et des salariés, travailleurs intellectuels ou manuels. Le nombre total n'excédera pas 200, dont la réunion constituera une assemblée générale qui sera convoquée au minimum une fois par an. La représentation du conseil à l'égard des pouvoirs exécutif et législatif se fera par les voies les plus diverses, soit par des rapports au gouvernement, aux Chambres et à leurs commissions parlementaires, soit par la présence de délégués du conseil économique avec une voix consultative aux séances des commissions parlementaires. Suivant la définition même du rapporteur, cette importante innovation constitue "un régime de liberté mais aussi un régime d'organisation."

C'est la première tentative d'instauration d'une légalité économique et il faut souligner que le groupe démocrate populaire lui a apporté son adhésion en soulignant que le texte qu'a voté la Chambre ne pouvait que satisfaire la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens qui y voit le début de la réalisation pratique d'une partie des mesures qu'elle a préconisées dans son projet de plan économique.

L'enquête de l'Ange-Gardien est ajournée

Le plaignant fait procéder à une septième arrestation à la suite de la bagarre de l'Ange-Gardien, le 8 décembre dernier, et toutes les enquêtes préliminaires sont ajournées à mardi par le juge Fortier.

Les enquêtes préliminaires communes de Charles Parent, Roméo Parent, Eudore Parent, Arthur Latouche, Napoléon Boucher et Wilbrod Lachance, accusés de conspiration à la suite de la bagarre de l'Ange-Gardien, le 8 décembre dernier, ont été ajournés à mardi prochain. Dès le début de l'après-midi, Mtre Noël Dorion, avocat de la poursuite, en a fait la demande au juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, qui a consenti. On sait que les avocats du Dr Félix Roy ont fait arrêter hier un nouvel accusé du nom de Raoul Pothier, habitant à Château-Richer. Un mandat d'amener a aussi été émis contre son père, M. Joseph Pothier, que l'on veut faire témoigner.

Le premier témoin de la journée fut M. P.-E. Vaillancourt, que Me Noël Dorion a interrogé.

—Vous faites partie de la jeunesse libérale de St-Sauveur?

—Oui.

—Vous êtes allé à l'assemblée de l'Ange-Gardien?

—Oui.

—Où étiez-vous?

—En arrière de la salle.

—Est-ce là qu'on vous avait dit de vous placer?

—Non. Ils m'avaient dit de me mettre en avant, mais je n'ai pas voulu.

—Vous saviez qu'il devait y avait de la chicane?

—Oui. On allait là pour cela.

—Etes-vous partis plusieurs pour vous rendre à l'Ange-Gardien?

—Trois automobiles.

—Qui vous avait organisé cela?

—C'est un homme avec une veste en cuir.

(Suite à la page 15, 8e col.)

Rien de mieux que l'Orange Pekoe "Salada"
THÉ "SALADA"
3125

MODIFICATION DE LA LOI ELECTORALE

L'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, présente un avis de motion destiné à modifier la loi du cens électoral.

Ottawa, 12 (D.N.C.) — L'hon Fernand Rinfret, secretaire d'Etat, a inscrit au feuilleton de la Chambre des Communes, un avis de motion préliminaire à la présentation d'un bill pour modifier la loi du cens électoral. Le bill incorporera dans ses clauses les recommandations faites par le directeur général des élections M. Jules Castonguay. Celui-ci propose les modifications suivantes à la loi électorale:

(A) — Collecte des rapports d'élections par les officiers rapporteurs le soir du jour du scrutin. — La loi actuelle ne contient aucune disposition qui permette aux officiers-rapporteurs de prendre connaissance du résultat du scrutin, dans un bureau quelconque de scrutin, avant l'ouverture des boites lors de l'addition définitive des votes. Le soir de l'élection, c'est toujours une source de désappointement pour le public et la presse de ne pouvoir obtenir le résultat du vote par l'entremise de l'officier-rapporteur.

Dans le passé, les officiers-rapporteurs aux élections fédérales n'y pouvaient absolument rien, car ils n'étaient autorisés à faire aucun déboursé pour recueillir les rapports des divers bureaux de scrutin de leur district électoral. Ces résultats étaient généralement recueillis par les organisations politiques à grand frais. Dans le cas où il y a quatre candidats sur les rangs dans un district électoral et que la lutte est chaude, l'organisation politique de chacun de ces quatre candidats doit payer les messages télégraphiques ou téléphoniques expédiés de chaque endroit où il y a un bureau de scrutin dans le district électoral.

Cela veut aussi dire que la compilation est faite en quatre endroits différents et invariablement avec des différents résultats. A chaque élection générale, il y a toujours quelques districts électoraux où l'on ne peut connaître le résultat exact du scrutin avant une couple de semaines. Je

(Suite à la page 11, 4e col.)

UN BRILLANT CONCERT AU P. MONTCALM

Le premier concert du Cercle Philharmonique de Québec, donné au Palais Montcalm, hier soir, a remporté un franc succès, tant par le brio avec lequel les pièces difficiles au programme ont été exécutées, que par l'assistance, qui groupait dans la salle tous les amateurs québecois de belle et bonne musique.

M. Edwin Bélanger (prix d'Europe 1933) a reçu plusieurs ovations, d'abord pendant et après l'exécution de la Suite No 2 en Si mineur de Jean-Sébastien Bach et de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart, qu'il dirigea, mais surtout après le Concerto Op. 61 en Ré majeur de Beethoven, au cours duquel il céda le bâton à M. le professeur Omer Létourneau, pour exécuter avec une virtuosité vraiment remarquable le solo de violon que comporte ce difficile morceau.

Secondé par le reste de l'orchestre, dont l'accompagnement fut on ne peut mieux compatible avec les fantaisies que comportait le solo, M. Bélanger put donner dans ce morceau de Beethoven la pleine mesure de son art et il tint littéralement son auditoire en suspens pendant plusieurs minutes. Notre jeune concitoyen a été à la hauteur, aussi bien dans les

(Suite à la page 11, 6e col.)

CHEZ LES GRECS

Les membres de la colonie grecque de notre ville ont procédé récemment au choix des officiers des loges Spartacus et Platon, et ces élections ont été suivies d'un banquet au cours duquel on a observé deux minutes de silence pour honorer la mémoire de notre regretté souverain George V.

Les officiers de la loge Platon ont été choisis comme suit: Président, M. Stamberis; vice-président, M. G. Pappas; secrétaire, M. J. Constanineds; trésorier, M. P. Kallis.

L'élection des officiers de la loge Spartacus a donné le résultat suivant: Présidente, madame Helen Angelakas; vice-présidente, madame Marina Aaron; secrétaire, mademoiselle Pauline Adamakis; trésorière, madame M. Shilakos.

Le président des élections était M. D. Shilakos, qui était assisté de M. Georges Trakas, et de madame M. Stames, qui était autrefois présidente de la loge Spartacus. Le banquet qui a suivi les élections a été également présidé par M. D. Shilakos, et des membres des deux loges y ont participé. Des discours ont été prononcés par MM. D. Shilakos, Georges Trakas, madame M. Stames, madame Helen Angelakas, et M. madame M. Stamboris.

A BEAUPORT

Le 28e rapport annuel de la Caisse Populaire de Beauport, société coopérative régie par la Loi des Syndicats de Québec, démontre que cette institution a fait un chiffre d'affaires atteignant $130,498.53 au cours de la période du 1er décembre 1934 au 30 novembre 1935.

De plus, depuis sa fondation jusqu'au 30 novembre 1935, cette institution financière a manipulé une valeur de $2,339,002.32. Le nombre de ses membres augmente de jour en jour, et ses affaires ne font que prospérer sous la direction éclairée de M. Philéas Grenier, qui est le gérant de la Caisse Populaire de Beauport.

FEU Mme V. GOSSELIN

On est prié de prendre note que les funérailles de Dame Valère Gosselin auront lieu jeudi, à St-Joseph-de-Beauce, après l'arrivée du train et non mercredi tel que publié hier dans l'avis de décès.

M. Dufresne parle des richesses de l'Abitibi

Le directeur du service des mines, M. A.-O. Dufresne, fait une conférence sur les richesses minières de l'ouest du Québec devant les membres de l'Acfas et l'élite intellectuelle de notre ville — Un film d'exploitation.

Le surintendant des mines de la province de Québec, M. A.-O. Dufresne, a donné hier soir devant les membres de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, une intéressante causerie sur "Les richesses minières de l'ouest de Québec". Le premier vice-président de la société, M. Georges Maheux, entomologiste de la province, présenta le distingué conférencier en termes spirituels et fit l'éloge de ses connaissances autant que de sa compétence en la matière.

M. Dufresne donna d'abord sa conférence et les assistants eurent ensuite le plaisir de voir un film parlant intitulé "Les entreprises Noranda."

Voici quelques extraits de ce travail si intéressant:

"Je me suis laissé assigner la tâche de vous parler ce soir des mines de l'Ouest de Québec, commença M. Dufresne. Je m'en acquitterai: 1o En vous décrivant, au moyen de la carte, le pays que je désigne ainsi; 2o En vous donnant les grands traits des formations géologiques qui constituent le socle rocheux dans cette région, et la nature des gisements qui en sont la richesse; 3o En suppléant à l'insuffisance de ma description par un film parlant, qui vous montrera la réalisation d'une grande industrie minière.

"Vous pourrez donc voir sur l'écran quelques-unes des opérations successives d'une grande exploitation minière depuis l'extraction du minerai au fond de la mine jusqu'à sa transformation en articles de commerce.

SITUATION

"Nous désignons sous l'appellation "Ouest de Québec" la partie de la province comprenant les comtés de Témiscamingue et d'Abitibi.

"Ville-Marie est le chef-lieu du comté de Témiscamingue. Elle est située à 400 milles, à vol d'oiseau, de la capitale provinciale; sa fondation date de 1886.

"Amos est le chef-lieu du comté d'Abitibi, et est située à 340 milles en ligne droite de la cité de Québec, mais à 420 milles par chemin de fer. Cette ville ne date que de 1912.

"Les villes jumelles de Rouyn-Noranda, situées à mi-chemin entre les deux chefs-lieux, doivent leur existence entièrement au développement minier de la région; pour s'y rendre de Québec, il faut parcourir 525 mil-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

DECLARATION DU CANDIDAT LUCIEN BORNE

Au cours de sa première assemblée, le candidat a communiqué à ses auditeurs une déclaration écrite en réponse aux attaques de son adversaire M. J.-E. Grégoire.

Au cours de l'assemblée d'hier soir à la salle St-Pierre, M Lucien Borne, candidat à la mairie, a donné lecture de la déclaration suivante dont il a communiqué le texte aux journaux:

"De l'avis de ses propres partisans, M. le maire Grégoire m'a porté un coup déloyal dans la communication publiée dans les journaux sous sa signature lorsque j'ai annoncé que je poserais ma candidature à la mairie, à la demande d'un grand nombre de contribuables de toutes les classes de la société. Hier soir, à la radio, mon adversaire a de nouveau tout mêlé: affaires municipales, politique provinciale et Club de Réforme. Il a mêlé ces choses bien consciemment afin d'exploiter les préjugés qui servent aujourd'hui de tremplin à sa popularité. Malheureusement cette popularité n'est pas aussi étendue qu'il le croit.

"Je fais ici une déclaration solennelle. Je suis dans la lutte pour m'occuper des affaires municipales, et comme industriel je crois avoir droit de m'occuper de ces questions. Je ne suis pas le candidat de M. Taschereau, ni d'aucun clan politique. Je n'ai jamais fait de politique provinciale, et je n'ai pas l'intention de commencer aujourd'hui, quelles que puissent être les provocations de mon adversaire. Je n'ai de même rien à voir avec le Club de Réforme.

"Je tiens à protester contre les procédés déloyaux employés à date par M. Grégoire. Mais je suis sûr que son honnêteté rougira quand elle aura compris ce qu'il a fait et que M. Grégoire restera ensuite dans les limites permises par les principes chrétiens qu'il aime tant à prêcher."

(Signé) **Lucien BORNE**

Tous les livreurs de pain sont priés d'assister à une importante assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron.

NOUVEL ECHEVIN



M. ALBERT GOSSELIN, échevin du quartier No 3, à St-Romuald, et propriétaire de la maison J.-P. Gosselin.

JUBILE CHEZ LES TAILLEURS DE CUIR

Un événement important se déroulera au cours du mois pour l'Union des tailleurs de cuir de Québec alors que l'on célébrera le cinquantième anniversaire de fondation de la Société de secours mutuelle composée exclusivement d'ouvrier de ce métier de la chaussure. C'est en effet le 15 janvier 1886 qu'elle fut fondée. C'est dire 50 années d'existence et d'aide mutuelle à la maladie et à la mort.

Les officiers et membres sont à préparer une fête intime qui doit réunir tous les membres. Elle se déroulera au cours de ce mois et donnera lieu à une belle manifestation ouvrière.

UN DEUIL

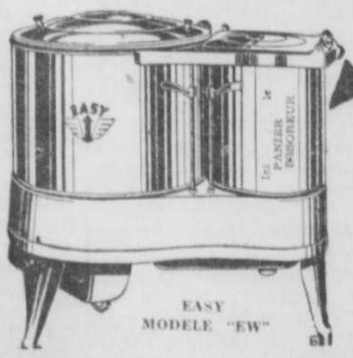
La Sarre. — M. et Mme Eusèbe Garon (Gilberte Jolin) viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fils, décédé à l'âge de 7 ans et 4 mois. Nos sincères sympathies.

UN PALAIS DE GLACE



Le beau palais que l'on peut admirer sur la vignette ci-dessus est l'oeuvre de ROSAIRE et ROGER BUSSIERES, 13 et 15 ans, fils de M. E.-J. BUSSIERES. Ce palais se dresse à côté de la résidence de ce dernier, 97 rue Frontenac St-Sacrement. En l'honneur du festival qui aura lieu dimanche prochain, le 16, sur la patinoire St-Sacrement, au profit des terrains de jeux de cette paroisse.

EASY
..avec son
PANIER ESSOREUR
(SPIN DRY)
nettoie..
et
SECHE
le linge
prêt
à
être
repassé !



EASY
MODELE "EW"

UN "SEUL" PRIX
Conditions faciles si désirées

ECOUTEZ tous les soirs à 11 hres Poste CHRC le Reporter C. Robitaille Enr.

Pianos Radios Tondeuses
C. ROBITAILLE
320 ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE
Meubles Poeles Réfrigérateurs